





BOT 1722
D4



BQT 1722

D4





ESSAI

SUR LA

THÉOLOGIE MORALE,

APPROBATION.

Ayant fait examiner l'ouvrage intitulé : **ESSAI SUR LA THÉOLOGIE MORALE**, etc., nous en permettons l'impression.

Malines, le 13 septembre 1845.

J. B. PAUWELS, vic. gen.

J. Labadie
n. 2

ESSAI

SUR LA

THÉOLOGIE MORALE,

CONSIDÉRÉE

DANS SES RAPPORTS AVEC LA PHYSIOLOGIE ET LA MÉDECINE.

OUVRAGE SPÉCIALEMENT DESTINÉ AU CLERGÉ;

PAR

P.-D.-C. Debreyne,

DOCTEUR EN MÉDECINE

DE LA FACULTÉ DE PARIS, PROFESSEUR PARTICULIER DE MÉDECINE PRATIQUE,
PRÊTRE ET RELIGIEUX DE LA GRANDE-TRAPPE (ORNE).

TROISIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

*Labia sacerdotis custodient
scientiam, et legem requirent
ex ore ejus. (MALACH. 2. 7.)*



BRUXELLES,

IMPRIMERIE DE M. VANDERBORGH, T,

MARCHÉ-AUX-POULETS, N° 26.

1845

17688

AVERTISSEMENT

DE LA PREMIÈRE ÉDITION (1).

A l'exemple des Pères de l'Église qui ont écrit sur toutes sortes de matières et presque tous en langues vivantes, nous avons cru devoir écrire en langue vulgaire, ou plutôt nous nous sommes servi de la langue de la physiologie, convenablement épurée et châtiée, parce que nous croyons ce langage plus pur et plus chaste que le latin scolastique des théologiens. D'ailleurs, nous avons tout lieu de croire que, dans cette basse latinité du moyen âge, qui nécessairement eût été hérissée de beaucoup de nouveaux termes et de mots techniques ou scientifiques, nous n'aurions pas été compris par la plupart des ecclésiastiques : quelques-uns même peut-être ne comprendront que difficilement certains points

(1) La première édition a paru en août 1842. La deuxième a été commencée en novembre de la même année, preuve que l'ouvrage est assez favorablement accueilli par le clergé.

que l'honnête et sévère réserve que commande la langue française ne nous a pas permis de développer et d'élucider davantage. Mais, dans ces cas rares, l'esprit et le sens général du livre aideront suffisamment à faire saisir la pensée de l'auteur, voilée sous l'expression ou le style physiologique.

Au surplus, nous sommes persuadé que ce livre ne sera lu que par les ecclésiastiques et peut-être par quelques médecins, et qu'il sera généralement incompris ou plutôt dédaigné par tous les autres, comme le sont les livres de physiologie et de médecine, lesquels, certes, tous écrits en français, en disent infiniment plus que nous, et le plus souvent sans voile et sans détour. Cependant les gens du monde, c'est-à-dire tous ceux qui n'entendent pas le latin, ne les lisent pas plus qu'ils ne lisent les théologies latines. Il faut pourtant excepter le petit *Traité de l'onanisme* par Tissot; car il est peu de personnes, même parmi les ecclésiastiques, qui n'aient lu cet opuscule, et nul toutefois ne s'en plaint dans le sens que l'on entend ici. Je ne conseille néanmoins à personne la lecture de ce petit livre

populaire, parce qu'il renferme certains détails érotiques que j'y crois déplacés et sans aucune portée pratique.

L'usage du français, ce me semble, loin d'avoir de l'inconvénient, n'oblige qu'à une plus grande circonspection dans le langage et à une plus grande décence dans l'expression; tandis que ordinairement, à la faveur d'un plat latin, on se croit en droit de tout dire, et de dire ce que souvent on devrait taire.

L'on ne doit rigoureusement se servir de la langue latine que pour les ouvrages de théologie ordinaires, qui ont pour objet l'examen approfondi et détaillé de toutes les questions accessibles au vulgaire et placées en dehors du domaine des sciences médicales et physiologiques.

Un autre motif qui nous a déterminé à écrire en français, même les chapitres relatifs au sixième commandement, c'est le conseil de plusieurs graves ecclésiastiques, aussi recommandables par la vaste étendue de leurs lumières que distingués par leur haute dignité.

Nous pensons donc que toutes ces raisons réunies justifient suffisamment le choix que nous

avons fait du français, qui est à la fois la langue la plus pure, la plus chaste et la plus flexible de toutes les langues modernes.

Et, après tout, si on le trouvait mauvais, ce que nous ne pensons pas, nous invoquerions les paroles de S^t Augustin, qui s'exprime ainsi : « Si ce que j'ai écrit scandalise quelque personne impudique, qu'elle accuse plutôt sa turpitude que les paroles dont j'ai été obligé de me servir pour expliquer ma pensée sur la génération des hommes. J'espère que le lecteur pudique et sage me pardonnera aisément les expressions que la nécessité m'a forcé d'employer. » *Natura veneranda est, non erubescenda*, dit le grave Tertullien.



AUX PRÊTRES.

Le prêtre est l'homme du dévouement et de la charité; il résume en sa personne toutes les abnégations et tous les sacrifices; il est l'apôtre de la vérité, et par conséquent de la société, de la civilisation et de la liberté; car tous ces biens nous sont venus avec la vérité : *Venerunt omnia bona pariter cum illâ.* (Sap.) « Partout, dit M. de Maistre, où vous verrez un autel, là se trouve la civilisation. *Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre, est moins savant que nous, sans doute, mais plus véritablement social s'il assiste au catéchisme et s'il en profite.* » (*Soirées de Saint-Petersbourg*, t. 1, p. 97.)

Tout porte sur l'autel, le monde s'appuie sur ce fondement solide : ôtez ce point d'appui, et le monde s'écroule et roule dans l'abîme. Faites disparaître le prêtre du milieu de la société, et soudain avec lui disparaîtront toutes nos institutions vitales, morales et sociales : dès-lors plus de religion, plus de christianisme, plus de morale, et conséquemment plus de société, plus de civilisation, plus de liberté. Que restera-t-il donc? l'anarchie universelle et l'état sauvage.

On a tenté, il y a un demi-siècle, cette sacrilège et terrible réalisation, et l'on sait avec quel succès : on se rappelle cette époque épouvantable et inouïe jusqu'alors dans les fastes de l'histoire humaine. Si Dieu n'avait abrégé ces jours affreux, rien ne serait demeuré debout, et la société française tout entière se serait engloutie dans l'abîme de l'athéisme. Mais le prêtre reparut, et avec lui la religion, la charité, l'ordre et la paix, c'est-à-dire la société véritable. Ainsi, nous le répétons, sans le prêtre point de société, point de civilisation, point de liberté; donc le chaos de la barbarie (1).

Si l'on nous objecte la société et la liberté des états protestants, nous répondrons que cette société et cette liberté imparfaites ne subsistent que par l'observation matérielle de quelques points de l'Évangile, et que, sans cette condition d'existence chrétienne, l'Angleterre elle-même

(1) « Le sceptre de la science n'appartient à l'Europe que parce qu'elle est chrétienne. Elle n'est arrivée à ce haut point de civilisation et de connaissances, que parce qu'elle a commencé par la théologie, parce que les universités ne furent d'abord que des écoles de théologie, et parce que toutes les sciences, greffées sur ce *sujet* divin, ont manifesté la sève divine par une immense végétation. » (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. 2, p. 266.) C'est donc au sacerdoce que l'Europe est redevable de sa civilisation, de ses sciences et de ses lumières.

ne serait pas un état plus civilisé que la Turquie.

Le prêtre surtout est l'homme de la charité. Mais qu'il y a loin de l'humble et ardente charité du prêtre à la fastueuse et froide philanthropie du philosophe ! Cette philanthropie n'est qu'un dogme dissolvant, protestant, qui divise et *égoïse* les hommes au lieu de les unir et de les *socialiser*. La philanthropie ne sait que créer des sociétés matérielles, ou faire des assemblages hétérogènes d'êtres humains rapprochés par des liens et des intérêts purement terrestres. La charité, mot admirable, formule sublime, qui résume tout le christianisme, qui résume Dieu lui-même, *Deus charitas est* ; la charité, dis-je, constitue seule la vraie société et la vraie civilisation. Sans la charité, il n'y a que réunion des corps sans union des cœurs, il n'y a qu'égoïsme et individualisme : c'est là le terme de la philanthropie philosophique et matérialiste, qui tend à dissoudre la société, parce qu'elle est anti-chrétienne et par conséquent anti-sociale. La charité, au contraire, élève et perfectionne l'homme et la société ; c'est le lien de la perfection, dit S. Paul, *vinculum perfectionis*, parce que l'union qu'elle établit constitue essentiellement la perfection sociale.

Mais, dans ces jours mauvais que nos prévarications nous ont préparés, dans ce siècle de po-

sitivisme ou de matérialisme, ce qui est à peu près la même chose, la vertu seule ne suffit plus au prêtre ; il est nécessaire qu'il se crée un nouveau genre d'influence, une influence de lumière et de science. Il faut qu'il soit aujourd'hui ce qu'il fut toujours, le flambeau des intelligences, le dépositaire de la science et la lumière du monde, *lux mundi* ; en un mot, le prêtre doit être désormais l'homme de l'avenir, c'est-à-dire du progrès intellectuel, moral et social : il faut donc qu'il s'efforce de reconquérir la haute influence intellectuelle et scientifique que jadis il exerça si heureusement sur la société. Et cette émancipation scientifique au point de vue de notre époque, nous paraît d'autant plus nécessaire, que le clergé est aujourd'hui privé du crédit que jadis lui donnèrent souvent la naissance et la fortune : autrefois l'impiété taxa faussement le prêtre d'avarice et d'ambition ; il ne lui restera désormais qu'à l'accuser d'être pauvre, vertueux et savant.

Il faut donc enfin que, dans l'ordre des vérités humaines ou sociales, ce qui est la même chose, le prêtre marche et progresse avec la société pour la perfectionner, et qu'il suive le progrès et le mouvement scientifique de son siècle ; c'est désormais un besoin social et une nécessité de l'époque qu'il saura comprendre.

Un grand nombre d'ecclésiastiques sentent aujourd'hui la nécessité de faire entrer, dans l'enseignement de la théologie morale, les données nouvelles que nous fournissent les progrès des sciences humaines, et surtout des sciences physiologiques et des observations médicales. Je n'entends parler ici que de l'éthique considérée dans ses rapports avec les lois de l'organisme humain; et, sous ce rapport, il est évident que les études théologiques actuelles ne suffisent plus aux besoins de nos temps.

Je ne sache pas que cette entreprise ait jamais été tentée. Cependant tout le monde en sent pour ainsi dire instinctivement le besoin et en apprécie l'opportunité : preuve donc que ces questions nouvelles et actuelles sont dans la nature des choses et radicalement dans le domaine de la vérité. Faute d'avoir fait harmoniser la science de l'homme intellectuel et physique avec l'enseignement de la théologie morale, les théologiens de tous les temps, depuis S. Thomas, n'ont fait que marcher sur les pas de leurs devanciers; il ne leur était pas donné d'aller plus loin, et de dépasser les limites philosophiques et théologiques posées par Aristote et le docteur angélique. Les siècles cependant, dans leur marche silencieuse, ont accumulé, sur certaines questions de la théologie morale, des ténèbres qui

semblaient devoir être éternelles, tant était grande l'ignorance de tous les âges, ou plutôt l'imperfection de la science de l'homme ou de la physiologie.

Notre but est donc de signaler cet immense vide, et d'essayer, nous n'osons pas dire de le combler, mais de commencer cette grande et difficile œuvre, en laissant à des hommes plus habiles le soin de l'achever avec plus de succès.

Ce travail est divisé en quatre parties.

La première renferme un aperçu physiologique, l'indication de la vraie mesure approximative de l'intelligence humaine, où l'on fait ressortir l'inanité des données phrénologiques pour la connaissance de l'homme intellectuel et moral; la doctrine des tempéraments pour faciliter la connaissance et le discernement des esprits, des génies, des caractères, des humeurs, des goûts, des penchants, qui déterminent la prédominance des vices et des passions ou les aptitudes aux vertus, c'est-à-dire le règlement de la conduite et des habitudes morales.

La seconde partie comprend tous les graves et difficiles sujets du sixième commandement du Décalogue, considérés sous le point de vue physiologique et théologique; des réflexions critiques sur quelques points de doctrine des théologiens, même les plus modernes et les plus estimés;

des données nouvelles sur ces matières, fondées sur les lois de l'organisme humain, c'est-à-dire sur la nature de l'homme, suivies de l'examen approfondi de la grave et difficile question matrimoniale : le tout envisagé au point de vue d'application au tribunal de la pénitence.

Dans la troisième partie, nous traitons la grande question de l'Embryologie sacrée et toutes les questions physiologiques, théologiques et morales qui peuvent s'y rattacher. Nous croyons avoir répandu sur ce sujet important quelques lumières nouvelles ou y avoir présenté de nouveaux aperçus. Nous y réfutons les assertions de M. Velpeau, professeur à la Faculté de médecine de Paris, tendant à infirmer la doctrine de Cangiamila, c'est-à-dire la doctrine ou l'enseignement adopté par l'Église, relativement à l'opération césarienne et au baptême du fœtus après la mort de la mère. Immédiatement après, suit un exposé détaillé des signes de la mort réelle et apparente, en parfaite harmonie avec les derniers progrès de la science. Enfin, on y trouvera quelques principes théologiques propres à diriger la conduite des médecins et des accoucheurs chrétiens, dans des cas fort graves qui surgissent de temps en temps dans la pratique, et que les confesseurs eux-mêmes ne doivent pas ignorer, puisqu'il y va du salut des âmes.

Dans la quatrième et dernière partie, nous avons groupé tous les sujets qui, à cause de leur hétérogénéité, n'ont pu être compris dans aucune des trois autres parties; tels sont entre autres le magnétisme animal dont on signale les tendances immorales ou plutôt la terrible et funeste influence sur la morale publique; une théorie nouvelle de la monomanie homicide et suicide, l'appréciation de sa juste valeur en matière de morale; règles de conduite relatives à la question de la sépulture ecclésiastique des suicidés; dépravation de la volonté, ses aberrations, ses écarts et ses entraves par des causes physiologiques et pathologiques; l'appréciation des guérisons réputées miraculeuses et surnaturelles; les possessions dites démoniaques; relations d'une foule de faits qui prouvent la nécessité d'initier le clergé aux principales notions de la physiologie humaine; réflexions critiques sur ces faits; règles de conduite relatives à la direction des personnes que l'on croit dans un état extraordinaire soit physiologique, soit mystique; choix des sujets pour l'état ecclésiastique; l'indication des hallucinations et de toutes les aberrations et anomalies nerveuses dont l'ignorance, jointe à un excès de crédulité, peut conduire quelquefois aux résultats les plus graves et les plus déplora- bles; quelques réflexions générales sur les pas-

sions envisagées sous le rapport physiologique et moral; instruments de pénitence, leur effet physiologique et moral; notice sur l'ouvrage de M. le docteur Descuret, intitulé : *La Médecine des passions*, considérée dans ses rapports avec les maladies, les lois et la religion; le jeûne, l'abstinence, la tempérance et l'intempérance, considérés au point de vue physiologique et hygiénique, et appréciés dans leurs effets moraux; un aperçu général sur l'état physiologique, hygiénique et moral des religieux de l'ordre de la Trappe de l'époque actuelle, etc.

On trouvera, à la fin de tout l'ouvrage, un petit appendice ou note supplémentaire sur la nécessité de l'émancipation scientifique du clergé, d'après les règles et les principes du catholicisme, présenté sous la forme d'un projet d'institution ou de société ecclésiastique savante.





ESSAI

SUR

LA THÉOLOGIE MORALE,

CONSIDÉRÉE

DANS SES RAPPORTS AVEC LA PHYSIOLOGIE
ET LA MÉDECINE.

PREMIÈRE PARTIE.

DOCTRINE DES TEMPÉRAMENTS.

Aperçu physiologique. — Mesure approximative de l'intelligence humaine. — Inanité des données phrénologiques pour la connaissance de l'homme intellectuel et moral. — Histoire des tempéraments pour faciliter la connaissance et le discernement des esprits, des génies, des caractères, des humeurs, des goûts et des penchants qui déterminent la prédominance des vices et des passions, ou les aptitudes aux vertus, c'est-à-dire le réglément de la conduite et des habitudes morales.

CHAPITRE PREMIER.

APERÇU PHYSIOLOGIQUE. — MESURE APPROXIMATIVE DE L'INTELLIGENCE HUMAINE. — INANITÉ DES DONNÉES PHRÉNOLOGIQUES POUR LA CONNAISSANCE DE L'HOMME INTELLECTUEL ET MORAL. — TEMPÉRAMENTS EN GÉNÉRAL. — TEMPÉRAMENT SANGUIN.

La physiologie est la science de la vie, ou plutôt, c'est la connaissance des phénomènes dont l'ensemble constitue la vie ; ou si l'on veut, c'est la connaissance de l'action ou des fonctions de tous les organes.

Les fonctions de l'économie humaine sont relatives à la conservation de l'individu ou à l'entretien de l'espèce. Les premières mettent l'homme en rapport avec tous les corps qui l'environnent, ou contribuent à l'entretien ou à l'accroissement de son propre corps; telles sont d'un côté les fonctions de relation, les sensations externes, la vue, l'ouïe, l'odorat, etc., les fonctions intellectuelles, affectives et morales, la locomotion, la voix et la parole; et de l'autre part, la digestion, l'absorption, la circulation, la respiration, l'exhalation, la sécrétion, la nutrition, etc. Les fonctions relatives à la conservation de l'espèce sont la génération, la conception, la gestation, la parturition, la lactation, etc. Voilà les principales fonctions dont la connaissance fait l'objet de la physiologie humaine.

Comme les fonctions externes ou de relation doivent nous intéresser d'une manière plus particulière que celles de la vie interne ou nutritive, nous présenterons ici un court exposé de ce que nous appelons la méthode *phrénométrique*, ou la mesure de l'intelligence humaine.

Cette méthode est tout simplement la théorie de l'angle facial de Camper. Elle consiste à faire partir du front au menton une ligne verticale qui tombe perpendiculairement sur une autre ligne horizontale tracée dans la direction de la base du crâne. La première ligne ou la verticale, d'après Camper, s'appelle *faciale*, et la seconde ou l'horizontale, *mentonnière*.

Cela fait, plus le front sera saillant ou proéminent en avant, plus l'angle formé par la rencontre de la ligne verticale et de l'horizontale sera ouvert. Dans une tête

d'Européen bien conformée, cet angle sera de 80 à 90 degrés, c'est-à-dire presque droit (1).

Lorsque la ligne faciale est parfaitement verticale, et l'angle par conséquent absolument droit, la tête est la plus régulière possible et annonce une haute et puissante intelligence; c'est l'état le plus voisin de la perfection ou de ce qu'on appelle le beau idéal.

Si la ligne faciale s'incline en arrière, elle formera, avec l'horizontale, un angle plus ou moins aigu et saillant en avant; et plus cette inclinaison augmentera, plus aussi le sinus de l'angle diminuera. Ainsi on voit cette ligne faciale s'incliner en arrière, à mesure que l'on passe de l'Européen au nègre, du nègre à l'orang-outang, et de celui-ci aux autres singes, aux quadrupèdes, aux oiseaux, aux reptiles, et aux poissons à tête aplatie, chez lesquels elle devient presque parallèle à la ligne horizontale; et alors l'angle facial disparaît presque absolument. Ainsi, plus l'angle facial devient aigu, moins il existe d'intelligence dans l'homme, et moins aussi il y a d'instinct dans l'animal.

Au contraire, plus la ligne faciale s'incline en avant, et plus l'angle facial s'ouvre, s'agrandit au point même de devenir plus ou moins obtus; de là aussi un air imposant de grandeur et de majesté, un front très-large et fortement proéminent, indiquant une vaste masse encéphalique, et révélant magnifiquement la plénitude de l'intelligence. C'est ainsi que les artistes grecs nous ont dépeint la tête de Jupiter, le maître des dieux, ainsi

(1) Chez le nègre, l'angle facial est de 70 degrés, et de 58 dans l'orang-outang (*Camper*).

que celles, toute proportion gardée, de Minerve et d'Apollon.

Il est certains animaux stupides, comme le hibou, la chouette, le veau, le bœuf, etc., qui offrent un angle facial assez ouvert, ou un profil assez peu oblique; mais alors il est probable que la grosseur apparente de leur crâne est bien supérieure à sa capacité réelle, c'est-à-dire que leur os frontal est gonflé et rendu saillant en avant par de vastes sinus qui le remplissent plus ou moins. Ces sinuosités considérables et irrégulières ne s'observent que chez les animaux.

Voilà, selon nous, à quoi doit se réduire toute la science phrénologique. Nous pensons que cette méthode très-simple est aussi la plus vraie et la seule rationnellement admissible; d'ailleurs elle a déjà reçu, et depuis long-temps, la sanction de l'expérience et l'assentiment des siècles. De tout temps, en effet, on a jugé de l'intelligence de l'homme par l'élévation, la proéminence et la largeur du front; et, si l'on rencontre quelquefois des idiots ou d'autres êtres imbéciles avec un angle facial très-ouvert, à 90 degrés par exemple ou même davantage, alors ordinairement le crâne ou du moins le front offre une conformation vicieuse ou très-irrégulière. Ce dernier pourra bien être fort saillant en avant, mais il sera étroit sur les côtés ou sans élévation. Cette réflexion s'applique également à certains individus hydrocéphaliques.

Nous terminons ce paragraphe par une courte citation qui résume tous les jugements portés contre la phrénologie.

« La phrénologie ne nous a jamais paru digne d'une

discussion sérieuse : comme système psychologique, c'est une conception contradictoire ; comme théorie anatomico-physiologique, c'est une hypothèse complètement dénuée de preuves..... Il est notamment remarquable qu'aucun des zoologistes français de ce siècle, qui ont si profondément étudié l'organisation des êtres vivants et la haute physiologie, ne s'en soit occupé ; Cuvier n'en a jamais parlé qu'avec dédain. MM. Blainville, Geoffroy-Saint-Hilaire, Serres, Flourens, Dutrochet, Duméril, tous les physiologistes enfin dont le nom est connu en Europe, y sont restés étrangers. En Angleterre, il en est de même ; sauf M. G. Combes, homme d'esprit et de talent, qui est dans ce pays le champion officiel de la phrénologie comme M. Broussais en France, on ne trouverait personne à citer. En Allemagne, berceau de l'organologie, cette prétendue science n'est guère connue que de nom. » (Extrait de la *Gazette médicale de Paris*, 1836.)

Des Tempéraments.

On entend par tempérament certaines différences physiques et morales remarquables que présentent les hommes, et qui dépendent de la variété des rapports et des proportions de l'organisation humaine.

Ce qui établit donc essentiellement le tempérament, c'est la prédominance d'organisation et d'action d'un système d'organes sur les autres. Ainsi, si le système sanguin ou circulatoire, par son développement inné ou acquis, prévaut sur tous les autres systèmes, le tempérament sera sanguin, et ainsi des autres. Il est aujourd'hui inutile de chercher à démontrer la grande influence

qu'exerce le physique sur le moral; c'est là une vérité devenue triviale à force d'être rebattue et répétée par tous les esprits même les plus médiocres. Mais ce qui est moins connu, c'est l'immense influence des tempéraments sur le moral ou sur les facultés intellectuelles, morales et même sociales de l'homme, c'est-à-dire sur son âme, son esprit, son génie, son caractère, son humeur, ses goûts, ses inclinations, sa moralité, son heureuse aptitude à la vertu, son malheureux penchant au vice, sa sociabilité, etc., etc.

Nous admettons cinq principales espèces de tempéraments, qu'on peut appeler des tempéraments types, primitifs et purs, avec plusieurs variétés et une foule de nuances plus ou moins mixtes, combinées et mélangées. Ces tempéraments principaux sont le tempérament sanguin, le bilieux, le mélancolique, le lymphatique et le nerveux, auxquels nous avons ajouté le tempérament érotique.

Du tempérament sanguin.

Ce tempérament est le produit de l'activité prédominante du système vasculaire ou circulatoire, c'est-à-dire sanguin.

Attributs physiques. Caractères principaux : une taille avantageuse et bien prise, une physionomie animée, le teint vermeil, un visage riant et fleuri, des yeux vifs et brillants; les membres sont souples et agiles, les mouvements libres et lestes. Les formes douces et gracieuses, mais bien exprimées, et les chairs fermes et compactes, forment un état mitoyen entre l'obésité et la maigreur; les cheveux sont d'un blond tirant sur le châtain, etc.

Attributs moraux. — Facultés intellectuelles, morales et affectives ; caractère, goûts, passions, vices et vertus. Chez les sanguins, les sensations sont très-vives : les fonctions intellectuelles s'exécutent avec aisance et liberté, la mémoire est heureuse, l'imagination vive et brillante. La conception est prompte ; ils saisissent facilement ce qu'on leur enseigne, mais ils passent rapidement d'une idée à une autre, offrent peu de constance et de fixité dans leurs conceptions ou leurs idées, sont impropres aux profondes et longues méditations et aux sciences d'observation, parce qu'ils sont trop pressés de tirer des conclusions et de former des jugements définitifs. Ils sont plus propres aux travaux d'imagination. D'une réflexion peu suivie et d'une attention peu soutenue, ils se hasar dent à raisonner sur tout, effleurent toutes les questions sans en approfondir aucune. Rarement l'homme sanguin acquiert de l'érudition, car il manque de patience dans les investigations scientifiques. Rarement aussi il devient un esprit supérieur, parce que sa puissance intellectuelle, d'une trempe ordinaire, n'est pas faite pour les longues et fortes méditations abstraites ; elle est incapable de s'élever dans les hautes régions de la philosophie.

Vivacité, amabilité, générosité, franchise, bienveillance, cordialité, dévouement, voilà le caractère moral de l'homme à tempérament sanguin. Il est bon, obligeant, complaisant, doux, humain, compatissant, affectueux, courageux. Son allure est franche et ouverte, ses manières faciles et enjouées ; d'un abord aisé, d'un commerce agréable ; mais, dans sa jovialité insouciant, il est en général fort léger et très-inconstant : on peut même dire que la légèreté jointe à l'inconstance est un de ses

principaux attributs. Ses goûts dominants, ce sont tous les plaisirs des sens, et principalement les voluptés charnelles, les plaisirs de la table, les spectacles, les bals, les jeux, la gymnastique, la chasse, les parties de plaisir, l'amour excessif et le soin recherché de sa personne, de la toilette, la vanité, l'étude des modes, la *coquetterie*, les expéditions lointaines, la guerre, les promenades, les voyages, et surtout la variété et le changement dans tous les plaisirs.

Les *vices dominants* de l'homme sanguin, ce sont l'intempérance et l'incontinence. L'homme de ce tempérament étant l'homme du plaisir, et résumant tous les plaisirs en sa personne, il est l'ennemi né de la pénitence, des austérités et de la mortification chrétienne; et, sous ce rapport, il faut beaucoup moins exiger des hommes sanguins que de ceux d'un autre tempérament, comme par exemple des lymphatiques. Leurs appétits sont vifs et impérieux. Sans cesse dominés par la loi de leur organisme, et presque irrésistiblement poussés et impulsionnés par la fougue de leur tempérament et des passions qu'il favorise, ils seront incessamment ramenés à leurs plaisirs et sur le point de succomber aux vices qui en sont les fruits amers. Comptez en général fort peu sur toutes leurs promesses et leurs protestations d'abnégation et de fidélité; à moins toutefois que vous ne soyez parvenu à leur inspirer de l'amour pour la beauté de la vertu, ou du moins à les faire plier peu à peu aux habitudes des vertus morales ou aux pratiques hygiéniques, comme la tempérance, la modération dans les plaisirs honnêtes, le travail manuel, l'exercice prolongé du corps. Exigez d'abord de ces sortes de personnes des vertus

plus analogues à leur nature, à leur caractère et à leur goût, comme des actes de générosité, de dévouement au service du prochain, des offices de charité, de bienfaisance, l'aumône suivant les circonstances, et puis peu à peu vous retrancherez le luxe ou la superfluité de la table; et pour cela rien de mieux que d'exercer fortement le corps par le travail manuel, afin de dissiper ou de prévenir l'exubérance nutritive, d'éteindre le sentiment de volupté ou d'amortir l'*aiguillon de la chair*, et d'habituer le corps à une nourriture simple et frugale, qui sera toujours délicieuse quand elle sera assaisonnée par la fatigue et la faim.

On trouve les traits physiques du tempérament sanguin dans les belles statues de l'Antinoüs et de l'Apollon du Belvédère; les vies d'Alcibiade et de Marc-Antoine en offrent les caractères moraux. Voici comment Plutarque, suivant l'observation de Pinel, fait, en peintre habile, le portrait de Marc-Antoine : « Explosion la plus violente des sens à l'époque de la puberté; liaisons intimes avec les hommes les plus corrompus; prodigalité immense en festins et en débauches; vaines précautions de ses parents de le faire voyager en Grèce, siège brillant des sciences et des beaux-arts; tiédeur et dégoût pour les jouissances pures de l'entendement, et asservissement aux passions les plus avilissantes; barbe noire et épaisse, nez aquilin, front large, visage coloré, habitude du corps athlétique et digne d'un prétendu descendant d'Hercule; affectation de tirer vanité de cette origine; attrait puissant pour la licence et le tumulte des camps; humeur joviale et pleine de jactance; valeur bouillante dans un jour de combat; mais inconstante mobilité et écarts fré-

quents de la carrière de l'ambition et de la gloire ; enfin le sacrifice éclatant et sans cesse renouvelé de la conquête du monde aux orgies de la voluptueuse Cléopâtre et à la dépravation des mœurs asiatiques. » Personne, dit Richerand, ne présente le type plus parfait du tempérament sanguin que le maréchal duc de Richelieu, « cet homme aimable par excellence, heureux et brave à la guerre, inconstant et léger jusqu'à la fin de sa longue et brillante carrière. » D'après le même physiologiste, on peut encore citer comme des hommes sanguins Henri IV, Louis XIV, Regnard et Mirabeau.

Le tempérament sanguin, comme tous les autres, ne se manifeste dans toute sa force que dans la jeunesse et la virilité, on ne l'aperçoit point avant la puberté, ou il n'est que faiblement ébauché, et il s'efface à peu près complètement dans la vieillesse. Il existe plus rarement pur chez la femme que dans l'homme ; dans la femme, il est ordinairement uni avec le tempérament lymphatique et nerveux, comme nous le verrons ci-après.

On l'observe le plus ordinairement dans les latitudes tempérées, comme la France, l'Allemagne, l'Angleterre. On le rencontre très-rarement dans les pays chauds, comme le midi de la France, l'Italie, l'Espagne, l'Afrique, etc. Dans la plupart de ces régions chaudes, on ne voit guère que le tempérament bilieux pur ou combiné avec le nerveux. On ne le remarque pas davantage dans les climats froids et les régions polaires, à moins que ces pays ne soient habituellement secs. Le régime animal est plus propre au développement du tempérament sanguin que tout autre genre d'alimentation, comme on l'observe chez les Anglais. Le tempérament sanguin est

aussi celui qui domine en France, le midi pourtant excepté.

Tempérament sanguin musculaire ou athlétique.

Lorsqu'au tempérament sanguin se joint un grand développement du système musculaire, il en résulte la variété du tempérament sanguin connue sous le nom de tempérament athlétique ou musculaire, qui offre pour caractère essentiel la vigueur et la force physiques. L'homme doué de cette variété de tempérament sanguin a la tête petite, le col renforcé, la poitrine et les épaules larges, les bras vigoureux, un tronc robuste et les saillies musculaires très-prononcées sous la peau. L'athlète est courageux plutôt par instinct que par réflexion; et, lorsqu'il est une fois sorti de son flegme habituel, le vif sentiment de ses forces le rend terrible et comme indomptable; il cherche à écraser tout ce qui lui résiste; c'est la force brute et aveugle personnifiée. Ces attributs physiques nous sont représentés par la belle statue de l'Hercule de Farnèse. On retrouve encore ces caractères athlétiques dans les portefaix, certains laboureurs, et les ouvriers vigoureux qui mènent une vie fortement exercée en plein air. Le moral de ces individus est bien moins développé que chez les sanguins purs. Leurs sensations et leur sensibilité sont aussi moins vives, et leurs facultés intellectuelles n'ont qu'une étendue et une activité fort médiocres. Aussi leurs passions sont moins vives et leurs vices plus grossiers que ceux des sanguins purs. On rencontrera plutôt chez eux des désordres crapuleux, la débauche du bas étage, l'ivrognerie, des querelles, des rixes, des batteries, etc.

Le point capital est de les guérir de l'ivrognerie, et, ce qui est plus facile, de les en préserver. Quant aux autres passions des sens ou vices de la chair, la sensibilité et l'impressionabilité étant évidemment moins vives dans les hommes à tempérament athlétique, on éprouvera aussi moins de résistance et de difficulté dans l'emploi des moyens qu'on leur opposera. En outre, les hommes de ce tempérament plus apathique se prêteront aussi plus aisément aux mortifications et à la pratique des austérités, et, par conséquent, on les formera plus promptement et plus facilement à la vertu que les hommes purement sanguins.

CHAPITRE II.

DU TEMPÉRAMENT BILIEUX.

Attributs physiques. La taille est médiocre, la charpente forte, il y a maigreur ou très-peu d'embonpoint; les formes sont bien marquées et rudes ou durement exprimées, les chairs fermes; les muscles vigoureux et saillants, les veines très-apparentes, le visage sec, le teint jaunâtre sur un fond plus ou moins brun, les yeux vifs et étincelants et quelquefois nuancés de jaune, les cheveux noirs, parfois crépus, et tombant de bonne heure. La prédominance du système hépatique ou du foie, qui est l'organe sécréteur de la bile, imprime son cachet à tout l'organisme, et de là la dénomination du tempérament bilieux.

Attributs moraux.—*Facultés intellectuelles, morales et affectives, caractère, passions, goûts, vices et vertus.* L'homme bilieux est doué d'une grande capacité de conception, montre beaucoup d'imagination, un jugement solide et réfléchi, et généralement il a plus de génie que d'esprit. Ainsi il est propre aux sciences et aux méditations fortes et abstraites. Son caractère est ferme et inflexible, ses passions sont fortes et énergiques, plutôt égoïstes et concentrantes qu'affectueuses et expansives : mais sa passion dominante, c'est l'ambition, comme l'amour chez le sanguin. Pour la satisfaire, il ne recule devant aucun sacrifice, aucun obstacle n'arrête son courage infatigable; il conçoit les projets les plus hardis, et montre, dans leur exécution, une activité, une constance et une audace à toute épreuve : *Justum et tenacem propositi virum*, etc. Aucun revers ne rebute son invincible persévérance, qui est souvent couronnée de succès. Les bilieux sont jaloux, défiants, prévoyants, dissimulés, taciturnes, d'un abord sec et brusque, d'un commerce difficile et dur; ils montrent toujours de la rudesse dans leurs manières et de l'âpreté dans leurs procédés. Ils sont vifs, actifs, impérieux, fougueux, emportés, très-irascibles, entêtés et opiniâtres, et généralement on les craint plus qu'on ne les aime. C'est parmi les hommes de ce tempérament que l'on trouve ceux qui ont gouverné ou bouleversé le monde, des usurpateurs ou des conquérants fameux, ou d'audacieux scélérats; c'est-à-dire des hommes qui se sont signalés par de grands crimes, et qui ont été l'admiration ou la terreur de la terre. Tels ont été Alexandre, Jules César, Brutus, Mahomet, Charles XII, le czar Pierre, Cromwell, le cardinal de

Richelieu, et par-dessus tous Napoléon, qui fut éminemment bilieux. « Observez, dit Richerand, cet homme qui, né d'une famille obscure, végète long-temps dans les rangs inférieurs; de grandes secousses agitent et bouleversent les empires; acteur d'abord secondaire de ces grandes révolutions qui doivent en changer la destinée, l'ambitieux cache tous ses desseins, et, par degrés, s'élève au souverain pouvoir, employant à le conserver la même adresse qu'il mit à s'en rendre maître. C'est en deux mots l'histoire de Cromwell et celle de tous les usurpateurs. »

Le tempérament bilieux est aussi celui du véritable héros ou même des saints célèbres qui se sont montrés invincibles dans les persécutions, comme saint Athanase et des milliers d'autres.

D'après tout ce qui précède, il est facile de reconnaître que les passions dominantes de l'homme bilieux sont l'amour de la gloire et de la célébrité, c'est-à-dire l'ambition et l'orgueil, auxquels on peut joindre la colère, qui est, si on peut le dire, comme sa passion domestique. Quand une fois ces vices sont entrés dans le cœur de l'homme bilieux, il est bien difficile de les en extirper. Il faut aussi plutôt faire la prophylaxie de l'âme comme chez les sujets sanguins, c'est-à-dire qu'il faut chercher à prévenir ces graves désordres par de bons avis et de salutaires pratiques; d'autant plus que les bilieux sont capables de beaucoup de vertu par leur courage et leur constance. Avant tout, il faut s'appliquer à leur inspirer l'amour de la vertu, et dès qu'une fois ils en auront goûté les charmes secrets et délicieux, aucun sacrifice ne leur coûtera; ils ambitionneront la vertu, comme leur tem-

pérament, leur caractère et leur génie les auraient portés à ambitionner les honneurs et la gloire : il ne s'agit donc que de leur faire changer l'objet de leur affection. Quelquefois même il sera peut-être nécessaire de réfréner leur vive impatience et leur indiscrete ferveur; ils voudraient parfois, dans leurs projets ou leurs rêves utopiques, arriver à la perfection avant d'en connaître le chemin qui y conduit et les moyens qui en assurent la vraie possession; et par là ils sont d'autant plus exposés à tomber dans l'illusion et à entrer dans de fausses routes, qu'étant naturellement très-impérieux et entiers, ils sont fort attachés à leur sentiment. Au reste, il est certain que leur caractère sournois, sombre, taciturne, dissimulé, défiant et soupçonneux, les rend très-difficiles à conduire, parce que tous ces défauts cachent et couvent toujours chez eux un germe secret et vivant d'orgueil et d'ambition.

Enfin si, Dieu aidant, on est assez heureux pour faire entrer des bilieux instruits et lettrés dans la sainte voie de l'humilité chrétienne (*grande opus!*), ils peuvent en fort peu de temps parvenir à un haut degré de vertu et de sainteté, et devenir même très-propres à conduire leurs semblables dans le chemin de la perfection.

On observe particulièrement le tempérament bilieux dans les pays chauds, dans le midi de la France, en Espagne, en Portugal, etc. Aussi les Provençaux, les Languedociens, les Espagnols, etc., ont généralement le teint jaunâtre et les cheveux noirs. Ce sont là précisément les deux principaux caractères physiques du tempérament bilieux.

Tempérament bilieux-sanguin, ou sanguin-bilieux, suivant la prédominance organique ou fonctionnelle.

Il arrive souvent, soit par une disposition innée, organique, soit par l'influence du régime, du genre de vie, des habitudes, et surtout du climat, que le système hépatique acquiert, chez certains individus primitivement et naturellement sanguins, une prédominance d'organisation ou d'action très-remarquable. Or, l'influence que le foie exerce sur toute l'économie par ses fonctions et ses rapports sympathiques, modifiera et contrebalancera nécessairement plus ou moins les mouvements organiques et les saillies prédominantes du tempérament sanguin; et réciproquement et par des causes analogues, le tempérament sanguin peut imprimer au tempérament bilieux ses propres caractères. Ainsi, d'après ces lois physiologiques, cette association synergique de deux systèmes d'organes différents tourne à l'avantage de l'individu. Ces deux tempéraments se modifient, se modèrent et se *retempèrent* réciproquement l'un par l'autre.

On reconnaît le tempérament bilieux-sanguin à un coloris moins vif et moins rouge de la figure, à une physionomie un peu dure, à une légère teinte brunâtre ou foncée de la peau, aux cheveux plus noirs. Les formes sont plus rudement exprimées et les muscles plus saillants. Les sensations sont vives, l'intelligence très-développée, le jugement solide, la mémoire heureuse, l'imagination vive; en un mot, on observe toutes les qualités de l'esprit du bilieux pur, mais plus douces, plus calmes, plus polies et plus attiques. L'esprit, conservant toute sa

vigueur, a perdu son âpreté et sa rudesse : il est très-propre à l'étude des sciences exactes, au maniement des grandes affaires, aux combinaisons de la politique, aux négociations diplomatiques, etc. On trouve dans le caractère du bilieux-sanguin, la fermeté et la constance jointes à la douceur et à l'aménité. Les passions en général, quoique fortes, énergiques, sont tempérées par la politesse et par le charme des formes sociales. L'amour des plaisirs sensuels et charnels est moins vif et moins impérieux, la tempérance moins difficile; la raison, au moins la raison philosophique, domine davantage les exigences et les désirs de la chair; en somme, il y a plus de ressource pour la vertu. Et certes, sous tous les rapports, ce tempérament combiné ou mixte est préférable au sanguin ou au bilieux pur. Il en est de même pour tous les autres tempéraments combinés ou mixtes dont nous parlerons bientôt. Pour que l'économie humaine soit parfaitement harmonique au physique comme au moral, il faut empêcher, autant que possible, qu'aucun système d'organes, ou si l'on veut un tempérament, n'acquière une trop grande prépondérance sur les autres et aux dépens des autres; car, dans tout état d'association, le superflu de l'un est le nécessaire de l'autre. Les inégalités excessives deviennent toujours l'origine de toutes sortes de désordres et de perturbations. La santé parfaite du corps et de l'âme sera le résultat des mouvements harmoniques de la machine humaine, dont toutes les puissances, dans l'unité physiologique, sont sans cesse maintenues dans une juste et égale pondération. Ainsi, le meilleur tempérament serait de n'en avoir aucun, c'est-à-dire, qu'alors existerait l'heureuse condition d'un

parfait équilibre entre toutes les actions organiques. Ce serait le tempérament tempéré des anciens, *temperamentum temperatum* ou *ad pondus* de Galien. Mais c'est là une perfection idéale; c'est comme le beau idéal physique ou la beauté typique représentée par le fameux Apollon du Belvédère, dont l'original ou le modèle vivant ne fut nulle part.

CHAPITRE III.

DU TEMPÉRAMENT LYMPHATIQUE.

Ce tempérament est caractérisé par une taille assez avantageuse, un corps souvent assez volumineux et replet, des chairs molles et une peau lâche, décolorée, blanche et froide, surtout aux extrémités; des formes très-arrondies, les muscles peu saillants et faibles, les mouvements lents, tardifs et mesurés, le visage ou pâle ou légèrement *rosacé*, mais assez plein; la physionomie est tranquille, sans ou avec peu d'expression et souvent assez insignifiante, les yeux sont bleus, ternes, sans feu, le regard flasque et languissant, les cheveux blonds cendrés, roux ou rouges, ou sans couleur et plats; la barbe est blonde ou rousse, molle, fort légère, très-peu fournie, tardive, et souvent elle ne se développe que longtemps après la puberté.

Attributs moraux. — *Facultés intellectuelles, morales et affectives, caractère, goûts, passions, vices et vertus.* Les facultés intellectuelles sont médiocrement développées,

l'intelligence est faible, la mémoire infidèle, l'imagination froide, les sensations peu vives : cependant le jugement est droit et sûr. Les affections des lymphatiques sont paisibles et douces, mais sans vivacité et sans énergie. Un esprit de sagesse et de prudence leur donne un caractère excellent et sûr, une conduite pacifique et modérée, des goûts et des opinions qui sympathisent aisément avec ceux d'autrui. Ils sont naturellement amis du repos tant du corps que de l'esprit, montrent peu de penchants pour les travaux qui demandent beaucoup d'activité, de hardiesse et de grands efforts. Le *dolce far niente* fait leurs plus chères délices. Leur naturel les porte puissamment à l'indolence et à la paresse. Ils sont calmes, doux, humains, compatissants, affables, simples, sans malice, sans ruse, sans duplicité, ennemis du tumulte et des disputes ; ils s'émeuvent difficilement. Ils sont froids, insoucians, lents, apathiques, c'est-à-dire peu sensibles, peu irritables et peu impressionnables. Les passions turbulentes et furieuses ne sont point dans leur nature. On connaît le mot de César sur Antoine et Dolabella, ainsi que sur Brutus et Cassius, quand on lui parlait de leurs projets sinistres à son égard, dont on accusait les deux premiers : *Je ne crains rien des hommes à embonpoint et à belle chevelure* (les lymphatiques), *je redoute bien plus ces hommes au teint jaunâtre et à la face maigre* (les bilieux). Il parlait de ses assassins même. Toutes les passions lymphatiques sont très-modérées ; « et de cette modération dans les désirs, dit un physiologiste moderne, naissent dans bien des occasions ces *vertus de tempérament*, vertu dont, pour le dire en passant, les possesseurs devraient moins s'enorgueillir. » La patience et même la

longanimité sont un de leurs principaux attributs. Si les lymphatiques sont peu portés aux plaisirs de la chair, ils aiment encore assez ceux de la table, et surtout ils s'adonnent volontiers aux boissons fermentées, et particulièrement à la bière et au genièvre (liqueur faite avec la graine du genévrier), et à l'usage du tabac, qu'ils fument dans les estaminets, les tabagies, comme on le voit dans la Hollande, la Flandre, la Belgique, et dans les tavernes de Londres, tous lieux généralement fréquentés par les gros buveurs de bière et les fumeurs de tabac, lesquels sont presque tous des hommes lymphatiques et *polysarques*.

« Les individus qui présentent ce tempérament, dit Richerand, auquel les anciens donnaient le nom de *pituiteux* et que nous nommerons *lymphatique*, parce qu'il dépend réellement de l'excès de développement de ce système, ont, pour la plupart, un penchant insurmontable à la paresse, répugnent aux travaux de l'esprit comme à l'exercice du corps; aussi ne doit-on pas s'étonner de n'en point rencontrer parmi les hommes illustres de Plutarque. Peu propres aux affaires, ils n'ont jamais exercé un grand empire sur leurs semblables, ils n'ont jamais bouleversé la surface du globe par des négociations ou par des conquêtes. L'un des amis de Cicéron, Pomponius Atticus, dont Cornelius Nepos nous a transmis l'histoire, se conciliant tous les partis qui détruisirent la république romaine dans les guerres civiles de César et de Pompée, nous en offre le modèle. Parmi les modernes, l'indifférent Michel Montaigne, dont toutes les passions furent si modérées, qui raisonnait sur tout, même sur le sentiment, était vraiment pituiteux. Mais, chez lui, la prédominance du système lymphatique n'était pas portée

si loin qu'il ne s'y joignît une assez grande susceptibilité nerveuse. »

Voici comment s'exprime un autre physiologiste trop célèbre (Cabanis) : « Leurs idées, leurs sentiments, leurs vertus, leurs vices ont un caractère de médiocrité qui, malgré l'indolence naturelle de ces individus, les rend extrêmement propres aux affaires de la vie ; de sorte que, sans se donner beaucoup de mouvement pour rechercher les hommes, ils en deviennent bientôt naturellement les guides, les conseils, et finissent souvent par les gouverner avec une autorité que des qualités plus brillantes ou plus prononcées donnent quelquefois, mais ne permettent guère de conserver long-temps. »

Leur passion dominante est la paresse. Il faut donc chez eux combattre ce vice sans relâche, ou plutôt s'appliquer à le prévenir en les tenant sans cesse en haleine par une vie active, dont tous les moments soient remplis et utilement employés. L'essentiel est donc de leur faire éviter l'oisiveté et le désœuvrement, sans quoi vous les verrez bientôt livrés et abandonnés au vice, à la paresse, à la bonne chère, à la boisson, et très-probablement à l'onanisme ; car leur caractère timide et indolent les portera plutôt aux désordres solitaires auxquels ils sont toujours à même de se livrer. Le principe de ce vice détestable ne sera pas chez eux un excès de sensibilité comme chez un grand nombre d'autres sujets plus ou moins nerveux, mais le seul fait du désœuvrement joint à la bonne chère et à la boisson. Ainsi il y a, chez les lymphatiques, deux vices capitaux immenses à combattre ou à prévenir, savoir, l'onanisme dans la jeunesse, et l'alcoolisme ou la passion de la boisson dans l'âge viril.

Et cela fait, on les formera assez facilement à la vertu, mais à des vertus qui ne demandent pas de grands sacrifices dont leur flegme apathique les rend incapables. Bien qu'ils soient très-patients, les grands travaux qui demandent beaucoup d'activité et de courage les effraient et les rebutent facilement. Leur humeur paisible, leurs mœurs pures et douces, et leur esprit de modération, formeront des lymphatiques des hommes vertueux, de bons citoyens qui rempliront exactement tous les devoirs de la vie civile et sociale, et constitueront par conséquent de fidèles et bons chrétiens.

On trouvera le type de ce tempérament dans les pays froids et humides, comme par exemple dans la Hollande, qui est la terre classique des lymphatiques. « Tels sont, dit M. le docteur Virey, à divers degrés d'intensité, les habitants des territoires humides et froids, des vallons creux, encaissés entre de hautes montagnes, les peuples des pays bas, fangeux ou marécageux, respirant un air nébuleux, stagnant, et qui subsistent, au milieu d'épais brouillards, avec des aliments farineux ou pâteux, le laitage et le beurre, le lard, les racines, la pomme de terre, les polenta, et autres matières de lente et pénible digestion, en buvant des eaux croupissantes ou de la bière, du quass, etc. Aussi portent-ils souvent un abdomen traînant, bouffi et volumineux. »

Tempérament lymphatique-sanguin ou sanguin-lymphatique, suivant la prédominance organique ou fonctionnelle.

Cette variété ou ce tempérament mixte paraît le plus ordinaire aujourd'hui en Europe. Les individus qui en

sont doués tiennent plus ou moins du sanguin ou du lymphatique. Ils ont plus d'embonpoint et les formes plus arrondies que les sanguins purs; leur physionomie est aussi plus douce et plus animée que le visage pâle et terne des lymphatiques purs; ils ont également les cheveux moins blonds et plutôt châains.

L'intelligence des sanguins-lymphatiques est médiocre; ils sont incapables de beaucoup d'application; leurs passions sont douces et modérées; ils montrent beaucoup d'égalité dans le caractère, une gaieté franche, un goût pur; en un mot, ils sont spirituels, enjoués, très-aimables, fort recherchés dans la société, et d'un commerce en général très-agréable. Ils aiment assez les plaisirs, mais avec plus de sagesse et de modération que les sanguins purs. Cependant, malgré ces qualités naturelles, une éducation négligée ou mal dirigée peut faire fausser leur caractère, le rendre froid et égoïste, et former en un mot des sanguins-lymphatiques, des sujets superficiels et médiocres, tant sous le rapport intellectuel que moral. Mais, à part cette déviation, le moraliste prudent et éclairé les formera plus aisément à la vertu que les sanguins purs, parce que toutes leurs passions sont en général plus modérées, et sont empreintes d'un caractère de flexibilité qu'elles tiennent de l'élément lymphatique.

Quant au tempérament *lymphatico-bilieux*, il est très-rare et mal caractérisé : on peut même douter s'il se montre jamais.

CHAPITRE IV.

DU TEMPÉRAMENT MÉLANCOLIQUE.

Attributs physiques. On peut considérer ce tempérament comme une exagération du tempérament bilieux, plus un excès de sensibilité; car les nerfs y sont pour autant que la bile. On y remarque une stature élevée, un corps maigre, grêle et sec, une figure pâle ou jaunâtre, allongée, amaigrie, anguleuse et osseuse; le regard est sombre, inquiet et triste, les yeux enfoncés, bruns ou noirs; les veines sont grosses et très-apparentes. Tous les mouvements des mélancoliques sont lents et compassés; ils marchent courbés et à petits pas, etc.

Attributs moraux.— *Facultés intellectuelles, morales et affectives, caractère, goûts, passions, vices et vertus.* Les mélancoliques ont l'imagination extrêmement vive, mais très-lugubre et fort exaltée, avec une force de mémoire singulière. Leurs idées sont le fruit de leurs méditations continuelles, mais elles sont toutes rembrunies, sombres, extraordinaires, chimériques ou extravagantes. Leurs sensations sont très-vives, profondément et douloureusement ressenties; ils sont d'une sensibilité exquise ou d'une dureté stoïque; en un mot, ce tempérament offre les plus grandes et les plus singulières aberrations de sensibilité ou d'affectibilité. Le caractère du mélancolique est presque toujours soupçonneux, méfiant, difficile, inquiet, rêveur, taciturne, fantasque, morose, misanthrope;

il ne se plaît que dans la solitude pour s'y livrer avec liberté à ses éternelles méditations; il fuit les hommes, et souvent, par humeur misanthropique, déteste la société sans motif et sans sujet raisonnable, et choque tout le monde hors ses amis auxquels il est fidèle. Il froisse tous les intérêts, est opiniâtre, intraitable, d'un commerce âpre et dur ou plutôt insupportable. Le mélancolique est très-vindictif, et souvent il nourrit dans son cœur ulcéré des haines profondes, implacables, éternelles. Aussi on le déteste et on le fuit. Ses passions sont en général véhémentes, explosives et souvent dangereuses; mais il sait les dissimuler et les concentrer. Il poursuit ses idées ou ses projets avec une persévérance, une patience, une tenacité, une opiniâtreté sans égales; et, si les passions de ce tempérament extraordinaire, en quelque sorte accidentelles, ne sont refrénées à temps par les principes religieux et une bonne éducation, elles produiront des hommes dangereux et insupportables à la société, ou des êtres bizarres, fantastiques et visionnaires, ou même des chefs de partis, de factions, de sectes, des hérésiarques, des tyrans ou des fauteurs de troubles, de conspirations, de révoltes, de révolutions ou de toutes les entreprises qui surpassent en audace et en témérité la portée ordinaire des autres hommes; car ils sont assez souvent doués de talents et de grands moyens d'action sur leurs semblables. Leur langage est plein de force, de feu et d'imagination; c'est celui d'hommes persuadés. Aussi quelquefois ils se montrent comme des hommes inspirés, et de là souvent du fanatisme de plus d'un genre; ils examinent, ils scrutent, ils pèsent tout; les moindres choses sont pour eux des événements; ils se repaissent

de chimères ou se forgent des aventures sinistres et dramatiques qui les troublent et les rendent malheureux; enfin, ils sont très-disposés à l'hypochondrie et même au suicide, comme nous en avons vu trop d'exemples.

Les caractères de Tibère et de Louis XI ne laissent rien à désirer pour la détermination morale du tempérament mélancolique. « Lisez, dit Richerand, dans les Mémoires de Philippe de Commines et dans les Annales de Tacite, l'histoire de ces deux tyrans craintifs, perfides, déliants, soupçonneux, cherchant la solitude par instinct, et la souillant par tous les actes de l'atrocité la plus barbare et de la débauche la plus effrénée. La méfiance et la timidité, jointes à tous les dérèglements de l'imagination, forment le caractère moral de ce tempérament. Le morceau dans lequel Tacite peint la conduite artificieuse de Tibère, lorsqu'il refuse l'empire qui lui est offert après la mort d'Auguste, peut en être donné comme le tableau de plus parfait. » *Versæ indè ad Tiberium præces*, etc. Tac. Ann. lib. 1.

On cite encore comme exemple du tempérament mélancolique, au moins quant au moral, le Tasse, J.-J. Rousseau, Zimmermann, Gilbert, etc.

Et, soit dit ici en passant, on aurait dû le dire plus tôt, l'influence du physique sur le moral de l'homme est tellement prononcée, que l'on peut croire possible la solution du problème suivant :

L'homme physique étant donné, déterminer la mesure et l'étendue de ses facultés morales, la nature de ses talents ou son aptitude à les acquérir; son caractère, ses goûts, ses affections, ses passions, et jusqu'à un certain point, ses vices et ses vertus, c'est-à-dire leurs fortes et

prochaines prédispositions. « La philosophie a eu tort, dit Dupaty, de ne pas descendre plus avant dans l'homme physique; c'est là que l'homme moral est caché : l'homme extérieur n'est que la saillie de l'homme intérieur. »

D'après tout ce qui précède, il est aisé de voir que le vice ou plutôt les vices dominants du mélancolique sont un orgueil secret, profondément concentré et dissimulé, la jalousie, l'envie, la haine, le désir de la vengeance, une tristesse profonde qui porte au désespoir et même quelquefois au suicide, un attachement excessif à ses propres idées sans déférer au sentiment de personne, une opiniâtreté presque invincible à poursuivre des chimères au préjudice de ses devoirs positifs et réels.

Nul autre peut-être que le mélancolique n'a autant d'efforts à faire pour pratiquer la vertu, bien qu'il soit généralement exempt des vices grossiers de la chair et des plaisirs ou excès de la table. Mais, si l'on est assez heureux pour lui inspirer l'amour de la vertu, sa fermeté et sa tenacité pourront le maintenir dans la voie droite, l'y affermir et même l'y rendre presque inébranlable, pourvu que vous ayez soin de ne pas le laisser dévier ni à droite ni à gauche. Contentez-vous de le conduire à un degré de perfection ordinaire. Vouloir exiger d'un homme de ce caractère un très-haut degré de vertu, ce serait l'exposer à un très-dangereux écueil et à d'interminables scrupules, dont peut-être vous ne le guéririez jamais, et qui enfin lui feraient perdre ou rejeter toute pratique de religion et de piété, en supposant toutefois qu'ils ne le conduiraient pas au désespoir, à la folie ou au suicide.

Nous le répétons, établissez et maintenez le mélancolique dans un degré de vertu ordinaire, et, avec l'aide de Dieu, vous le sauverez. Mais un point essentiel à observer, c'est de l'égayer et de le distraire de ses rêveries et de ses mortelles tristesses, afin de le rendre inaccessible aux scrupules auxquels les mélancoliques sont fort sujets quand ils s'adonnent à la piété. Si vous rencontrez un esprit d'une trempe solide, c'est-à-dire un esprit bien fait et juste et un jugement droit et sain, quoique souvent emporté et balloté par les bourrasques d'une imagination fougueuse, vous pouvez, en bridant celle-ci, diriger et pousser sans crainte votre homme vers le but de la perfection et même d'une haute perfection. Mais, encore une fois, préservez-le avec soin des scrupules. (*Voyez le tempérament bilieux, p. 30.*)

Tempérament mixte, mélancolique-sanguin ou sanguin-mélancolique, suivant la prédominance organique ou fonctionnelle.

On reconnaît cette variété, qui est très-rare, à une physionomie très-expressive, à un regard à la fois vif, doux et attachant. Le teint est peu coloré, le corps offre peu d'embonpoint; on ne rencontre pas ici la vivacité et l'impétuosité qui caractérisent le tempérament sanguin pur, mais plutôt une certaine lenteur compassée, une sorte de timidité et d'hésitation dans la démarche. Les sensations sont vives, profondes et durables, l'imagination brillante et exaltée, l'attention très-soutenue et la mémoire très-puissante. On remarque aussi une certaine hésitation dans la conduite morale, dans les déterminations.

tions et les relations sociales, un peu de rudesse quelquefois dans les procédés, ou, d'autres fois, des démarches irréfléchies, précipitées ou fausses, par suite des erreurs de jugement auxquelles ces sortes de sujets sont exposés, à cause de leur aptitude singulière à réaliser les informes et bizarres produits de leur ardente et fougueuse imagination. Du reste, leurs passions ou leurs affections sont moins expansives et moins vives, mais plus constantes que celles des sanguins purs; ils sont aussi moins enclins aux plaisirs des sens et de la chair; enfin, il y a chez eux plus de ressource pour la vertu, et ils sont plus fermes et plus constants dans le bien que les hommes d'un tempérament sanguin pur.

Tempérament mélancolique-bilieux.

Cette variété, ou plutôt cet état en quelque sorte maladif, n'est que l'exagération très-prononcée des tempéraments bilieux et mélancolique. Cet état est le résultat ordinaire de longues souffrances soit physiques soit morales, de profonds chagrins ou des travaux excessifs de l'esprit, ou enfin d'une piété ou d'une dévotion peu éclairée, fausse et mal entendue.

Cette espèce de tempérament pathologique rend l'homme rude et austère à l'excès envers lui-même, et également dur et farouche à l'égard des autres. Cette condition étrange et anormale peut facilement conduire au dernier degré de misanthropie, amener un désordre, une perturbation mentale ou une lésion affective, et avoir pour résultat final l'homicide ou le suicide.

Il est donc très-important de surveiller de près ces

sortes de personnes, et de les traiter avec beaucoup de prudence, de patience et de charité, ce que l'on ne pourra faire avec succès qu'après avoir gagné entièrement leur confiance. Et, à cet effet, il faudra s'appliquer à s'insinuer peu à peu dans leur esprit et dans leur cœur, à s'identifier en quelque sorte avec eux ; et ainsi, par cette conduite de douceur et de charité, on gagnera leur affection et leur confiance, on dominera tout leur être moral et intellectuel, et on leur sauvera à la fois l'âme, l'esprit et le corps. Quant à la dernière variété, ou le tempérament *mélancolico-lymphatique*, on peut lui appliquer ce que nous avons dit du tempérament lymphatico-bilieux. Comme on révoque en doute l'existence de ce dernier, et que, d'un autre côté, le tempérament mélancolique n'est que l'exagération du bilieux, il s'ensuit que l'existence du tempérament mélancolico-lymphatique est encore plus problématique que le lymphatico-bilieux.

CHAPITRE V.

DU TEMPÉRAMENT NERVEUX.

Attributs physiques. Ce tempérament est caractérisé par la prédominance du système nerveux. Les sujets qui en sont doués sont maigres, secs, vifs, alertes, presque toujours en mouvement. Ils ont les cheveux bruns ou noirs, la barbe précoce et bien fournie. Ils offrent une mobilité musculaire singulière, et sont par là plus dis-

posés aux mouvements spasmodiques et convulsifs. Enfin ils montrent une sensibilité physique très-vive, qu'exaltent ordinairement encore et la mollesse de l'éducation et les habitudes d'une vie sédentaire.

Attributs moraux. — *Facultés intellectuelles, morales et affectives, caractère, goûts, inclinations, passions, vices et vertus.* On remarque chez les personnes nerveuses, une vivacité extraordinaire dans les sensations, une imagination brillante et féconde, un esprit vif et pénétrant qui saisit promptement les vérités métaphysiques et abstraites, leur grande activité intellectuelle s'essaie sur tous les sujets, s'exerce dans tous les genres de composition, et souvent avec succès; leur haute intelligence produit souvent des morceaux sublimes, et quelquefois même elle enfante des chefs-d'œuvre. Ce tempérament est le plus propre à la culture des hautes sciences philosophiques, aux spéculations et aux méditations métaphysiques, aux mathématiques transcendantes, etc. On trouve, chez les sujets nerveux, la sensibilité, l'impressionnabilité et la susceptibilité au plus haut degré d'exaltation, et tout cela le plus souvent s'allie à une grande, à une excessive mobilité. Ce dernier attribut leur est aussi naturel que la sensibilité, ce qui fait qu'ils sont souvent incapables de grands travaux soutenus qui demandent une contention d'esprit forte, vive et persévérante. Leur extrême mobilité les distrait et les trouble facilement, ce qui a fait dire à Pascal (dans ses *Pensées*) que « l'esprit du plus grand homme du monde n'est pas si indépendant qu'il ne soit sujet à être troublé par le moindre tintamare qui se fait autour de lui. Il ne faut pas le bruit d'un canon pour empêcher ses pensées, il ne faut que le bruit d'une

girouette ou d'une poulie. Ne vous étonnez pas s'il ne raisonne pas bien à présent ; une mouche bourdonne à ses oreilles, c'en est assez pour le rendre incapable de bon conseil. Si vous voulez qu'il puisse trouver la vérité, chassez cet animal qui tient sa raison en échec et trouble cette puissante intelligence qui gouverne les villes et les royaumes. »

La variabilité et la promptitude des déterminations et des jugements se font particulièrement remarquer chez les femmes nerveuses dont les volontés, quoique absolues, sont certes bien mobiles et bien changeantes.

Les sujets nerveux ont les passions très-vives et très-mobiles, ressentent profondément et douloureusement les moindres reproches, et sont, par conséquent, très-sensibles aux injures et aux mauvais traitements, dont ils gardent un éternel et amer souvenir. Leur grande sensibilité et leur caractère mobile les mettent dans l'impérieuse nécessité de chercher toujours et partout des sensations et des émotions nouvelles ; la monotonie leur est en toutes choses insupportable ; ils aiment tous les genres de plaisir, et généralement tout ce qui peut leur procurer des émotions douces et des sensations agréables et variées. Ils sont en général d'un commerce facile et agréable tant que l'on n'excite pas leur sensibilité, c'est-à-dire leur facile disposition à s'offenser des paroles, des discours ou des actions d'autrui, particulièrement en ce qui peut les concerner. Ils sont d'ailleurs très-déliés sur le point d'honneur, sensibles à l'amitié, aux bienfaits, et surtout à la louange. Ainsi n'irritez pas, n'effarouchez pas leur *sensiblerie*, et vous vivrez en paix avec eux.

A combien de dangers n'expose pas un tempérament nerveux pur, pour peu qu'il ait acquis de développement et de prépondérance dans l'économie ! Un excès de sensibilité nerveuse est réellement souvent une source fatale d'amertume capable d'empoisonner toute la vie de l'homme. Cette sensibilité, précoce chez les jeunes sujets de l'un et de l'autre sexe, est souvent le principe et l'occasion d'habitudes funestes et meurtrières, lesquelles non-seulement détruisent la vie dans sa source, mais paralysent encore ou empêchent de naître les nobles attributs qui constituent l'homme, c'est-à-dire les facultés intellectuelles et morales. (Voyez ce que nous disons sur ce point au chapitre de l'onanisme.)

On ne saurait jamais assez dire combien il est important de former l'esprit et le cœur des jeunes gens auxquels est fatalement dévolu un tempérament nerveux pur trop développé. Si l'imagination vient à dominer, si le jugement ne se forme pas ou se fausse, vous n'aurez que des esprits indociles, exaltés, pervertis par le délire impérieux ou extravagant des passions. La folle de la maison, l'imagination, étant devenue la maîtresse, entraînera le cœur dans une commune et inévitable ruine. Dès-lors, plus d'affections calmes, plus de désirs sincères, plus d'élan purs vers la vertu, parce que le cœur, ne recevant plus rien de l'esprit, plus d'éléments pour ses désirs et ses affections, se refroidit, se dessèche et s'atrophie en quelque sorte faute d'aliment nécessaire. De là un déluge de maux imminents et d'une immense gravité. En vain voudra-t-on s'opposer à ce travers intellectuel ou plutôt à cette perturbation morale par les fastueux enseignements de la philosophie humaine, vain

labeur, inutiles efforts! On ne remédiera efficacement à cette déviation ou à cet état d'aliénation du cœur que par la thérapeutique des principes religieux et la puissance d'une éducation chrétienne. Là est toute la ressource, toute la médecine de ces âmes profondément malades, et hors de là, il n'est pour elles plus d'avenir, plus de vie, plus de salut. Enfin, après les avoir fait entrer dans la voie de la vérité et de la vertu, il faut sans cesse se rappeler leur excessive sensibilité nerveuse, les ménager avec prudence et discrétion, user à l'égard de ces personnes, si susceptibles sous tous les rapports, d'une grande indulgence, et condescendre charitablement à toutes leurs exigences qui ne dépassent pas les bornes de la raison et de la sagesse chrétienne. Abstenez-vous donc de déprécier à leurs yeux la dévotion sensible; ce langage sévère pourrait rebuter facilement ces sortes de personnes qui ne peuvent vivre sans sentir vivement et profondément, et qui ne sont pas douées d'un caractère ferme et constant comme les bilieux; il faut au contraire chercher d'abord à les attirer à la vertu et à la piété par le sentiment plutôt que par des raisonnements secs et austères. Vous n'avez point affaire à d'impassibles et de froids philosophes, mais à des âmes brûlantes et sensibles. Leur sensibilité sera pour vous le meilleur levier pour remuer leurs molles âmes; car, avant tout, il faut qu'elles sentent. Quand l'impression de la foi, de la religion et surtout de l'amour de Dieu, aura attendri et préparé convenablement le cœur, alors vous les porterez plus facilement aux affections vives et pures et aux résolutions fortes et généreuses, et puis vous inclinerez plus aisément aussi la volonté à agir et à les convertir en actes qui

pourront s'élever, peut-être, jusqu'à l'héroïsme de la vertu et au sommet de la perfection.

Le tempérament nerveux est propre à un très-grand nombre de femmes et d'enfants, comme nous le verrons ci-après. Ce tempérament, qui est moins une constitution naturelle de l'organisation naturelle de l'organisme qu'un état factive et adventice, étend aujourd'hui immensément son empire et s'enracine profondément dans l'espèce humaine, surtout depuis près d'un siècle, c'est-à-dire depuis que tant de perturbations sociales et tant de bouleversements politiques ont ébranlé et secoué violemment l'Europe ou plutôt le monde entier. A cela on peut ajouter une autre cause également puissante, l'extension démesurée d'un luxe effréné et d'une civilisation excessive qui jette l'homme le plus loin possible des sages lois de la nature.

Un philosophe célèbre, Pascal, nous présente au moral tous les traits du tempérament nerveux au plus haut degré. Néanmoins, vers la fin, ce tempérament s'est empreint d'une forte teinte mélancolique. Richerand cite encore, comme exemples du tempérament nerveux, Voltaire et Frédéric. Nous pourrions en rapporter des milliers d'autres : nous n'en mentionnerons qu'un seul fort connu, c'est M. de Lamennais. Mais il faut faire observer que le tempérament de ce dernier, éminemment nerveux dans l'origine, s'est allié à un puissant élément bilieux (voyez les caractères moraux du tempérament bilieux), et il est plus que probable qu'il finira aussi par une forte teinte mélancolique.

Tempérament nervoso-sanguin.

Cette combinaison est un partage assez flatteur pour une foule de personnes. Ce tempérament mixte est très-commun dans les grandes villes, dans les sommités sociales, parmi les hommes de lettres, les savants, les poètes, etc. Il est beaucoup plus ordinaire chez les femmes que chez les hommes. On le reconnaît facilement à une figure plus fleurie et plus rose, à des formes plus rondes, et à un léger embonpoint que l'on ne rencontre guère dans le tempérament nerveux pur. De plus, la sensibilité et les sensations sont un peu tempérées dans leur extrême vivacité; l'humeur est plus gaie et plus enjouée, et le caractère plus franc et plus jovial que dans les nerveux purs.

Au reste, chez les hommes de ce tempérament mixte, l'attrait pour le plaisir est immense, et la difficulté pour la vertu à proportion. (*Voyez les sanguins purs.*)

Tempérament nervoso-bilieux.

On peut considérer ce tempérament mixte comme un diminutif du tempérament mélancolique, mais qui est infiniment préférable à ce dernier, parce que le caractère de rudesse, d'âpreté et d'obstination est tempéré dans le bilieux par une sensibilité douce, quoique vive, mais qui n'a rien de triste, de fâcheux et de sauvage, rien en un mot des attributs sinistres du tempérament mélancolique. Il y a ici plus de ressource pour la vertu que chez le bilieux pur. (*Voyez les tempéraments bilieux et nerveux purs.*)

Tempérament nervoso-lymphatique.

Cette variété, où ce tempérament mixte qui tient à la fois du nerveux et du lymphatique, est commun chez les hommes vifs et spirituels, d'une complexion faible, qui sont maigres ou chargés d'un embonpoint factice. L'intelligence est bien développée à raison de l'élément nerveux. On observe très-fréquemment cette combinaison chez les femmes. C'est un tempérament heureux, calme, pacifique, et, selon nous, c'est le plus propre à la vertu. Il n'offre point l'apathie, l'indolence et la paresse des lymphatiques, ni l'excessive sensibilité, l'extrême mobilité et la pétulance du tempérament nerveux. Les passions sont très-modérées; on les combat avec avantage et sans grande peine. Il y a un juste balancement et une pondération réciproque qui forme, selon nous, il faut le répéter, le tempérament parfaitement *tempéré* et équilibré dans de justes proportions organiques et physiologiques. De là aussi une équipondérance parfaite dans le moral, égalité d'humeur et de caractère, calme imperturbable de l'âme, mais sans torpeur et sans apathie. Le sentiment est même vif, mais doux; le cœur est très-sensible aux impressions de la vertu et de la religion; l'esprit vif et pénétrant saisit promptement les vérités; le cœur forme les affections pieuses et saintes que la volonté réduit en actes de vertu de tous les genres.

Si enfin, à ce tempérament mixte nerveux-lymphatique, il se joint encore une teinte du tempérament sanguin, on aura une combinaison nouvelle qu'un très-grand nombre de physiologistes regardent comme le tempéra-

ment le plus parfait que l'on puisse désirer. Il constitue, selon eux, l'homme le plus achevé au physique comme au moral, puisque cette perfection est le résultat de la combinaison des trois principaux systèmes organiques dans les proportions les plus exactes. C'est le tempérament de la plupart des femmes des classes opulentes et aisées de nos modernes cités. C'est le tempérament des gens du grand monde, de la haute société, des amateurs du siècle, qui cherchent à plaire ou à briller dans une éblouissante assemblée, à régenter et à dominer dans un salon, comme dit La Bruyère, ou enfin, au bout du compte, à faire promptement leur fortune.

Quant à la dernière variété, ou le tempérament nervoso-mélancolique, il est trop peu caractérisé pour l'esquisser même à grands traits. Après tout, ce n'est que le tempérament mélancolique, plus un nouveau degré de sensibilité nerveuse. Il n'offre donc rien de particulier.

Il est fort rare de rencontrer, dans la nature, ces différents tempéraments primordiaux avec tous les caractères que nous venons de leur assigner. On peut même dire que nul individu n'offre jamais peut-être un tempérament dans cette idéale pureté. Ils sont toujours plus ou moins mêlés entre eux ou diversement nuancés les uns par les autres. On aperçoit seulement le fond ou le type primitif du tempérament dominant, et le reste, le plus souvent, est une combinaison variée de quelques traits de plusieurs ou de tous les autres tempéraments.

D'ailleurs l'âge, le genre de vie, la qualité des aliments, les habitudes, les professions, la culture de l'esprit, les études, la direction des idées, les affections

morales, les passions, les excès de tous les genres, surtout les climats où l'on se trouve, les lieux qu'on habite, et une foule d'autres circonstances peuvent puissamment influer sur les tempéraments et les changer ou les modifier de mille manières. De là vient que, chez les peuples les plus civilisés, on trouve tant de tempéraments peu dessinés ou fort mal caractérisés.

Il arrive même quelquefois que le tempérament change complètement; on cite pour exemple le fameux J.-J. Rousseau. Cet homme, ajoute-t-on, fut dans sa jeunesse d'un tempérament lymphatico-sanguin, et finit par offrir, à un très-haut degré, tous les attributs du tempérament nerveux et même mélancolique, par suite de la fausse direction de ses idées, et des tribulations nombreuses que lui attirèrent ses sombres rêveries ou plutôt ses dangereuses erreurs.

Les tempéraments les plus sujets à subir ces sortes de changements sont le nerveux, le lymphatique et le lymphatique-sanguin ou le sanguin-lymphatique, c'est-à-dire ceux qui donnent le moins de fermeté et de constance au caractère de l'individu.

Nous avons dit que les climats exerçaient une grande influence sur le tempérament humain; c'est ce qu'on remarque particulièrement au sujet du tempérament bilieux, qui est en général celui des habitants des pays méridionaux, comme le tempérament sanguin est l'apanage des peuples du nord, et le lymphatique celui des régions froides et humides, comme la Hollande, etc. Quant aux autres, comme le nerveux et le mélancolique, ils sont le plus souvent le résultat de l'éducation, des positions sociales, ou d'un excès de civilisation.

CHAPITRE VI.

DU TEMPÉRAMENT ÉROTIQUE OU GÉNITAL DANS LES DEUX SEXES.

Quoique ordinairement cette espèce de tempérament ne soit point comprise dans la doctrine générale de tempéraments, nous avons cependant cru devoir consacrer un chapitre particulier à l'examen d'un état idiosyncrasique de l'homme, que nous appelons *tempérament érotique*, et que d'autres décrivent sous la dénomination de *sens génital*.

Nous n'en esquisserons ici que les traits les plus saillants et les plus faciles à saisir, et surtout les plus propres à conduire à des conséquences pratiques. Nous devons en cette matière être bref, et surtout ne pas perdre de vue le grave et auguste caractère des personnes pour lesquelles nous écrivons. Cette considération nous impose donc l'obligation d'une décence sévère dans le langage, et la nécessité d'élaguer une foule de détails que l'on ne peut tolérer que dans les seuls écrits des médecins et des physiologistes.

Ce tempérament ne présente point d'attributs physiques propres, spécifiques, évidents et saisissables à la première vue, si ce n'est peut-être, d'après Gall, la largeur et le renflement de la nuque. Peut-être aussi y a-t-il des caractères plus certains, comme ceux tirés des tempéraments sanguins et nerveux. Ainsi, le tempérament sanguin-nerveux, plus une grande sensibilité et une pré-

dominance organique du système sexuel, sont la condition ou la cause immédiate et prochaine du tempérament érotique. Il se décèle ordinairement par l'explosion de toutes les sensations et de tous les penchants qui ne paraissent avoir d'autre objet que l'amour physique, ou du moins d'autre but que la génération.

La tempérament érotique se manifeste quelquefois, dans toute sa violence, chez certains individus d'ailleurs fort recommandables par la sévérité et l'austérité de leurs mœurs. On ne détruit pas à volonté les lois de l'organisme. Sa grande fréquence, dans les cités populeuses et chez les peuples corrompus, prouve sans doute combien contribuent à son développement les habitudes vicieuses d'une vie désœuvrée et dissolue. Ce tempérament partiel est très-fréquent chez les crétins (êtres dégradés du Valais et autres cantons de la Suisse), si tristement remarquables par des penchants extraordinaires à la lubricité. C'est aussi ce tempérament insolite et anormal qui prédispose si éminemment à ces névroses fatales du système générateur connues sous le nom de *satyriasis* dans l'homme, et de fureur utérine ou *nymphomanie* chez la femme. On a même rencontré des exemples singuliers d'un développement précoce de l'appareil génital dans l'âge le plus tendre, et l'on a trouvé des enfants devenus déjà hommes par leurs attributs virils et l'aptitude parfaite à la génération ; tant est grande la puissance de la prépondérance organique dans l'économie humaine ! Mais ces déviations et ces aberrations sont très-peu communes, et nous ne devons les mentionner ici que comme des cas rares exceptionnels.

« L'érotomanie, dit le célèbre Esquirol, diffère essen-

tiellement de la nymphomanie et du satyriasis. Dans ceux-ci, le mal vient des organes reproducteurs, dont l'irritation réagit sur le cerveau. Dans l'érotomanie, l'amour est dans la tête. La nymphomane et le satyriacque sont victimes d'un désordre physique; les érotomaniaques sont le jouet de leur imagination. L'érotomanie est à la nymphomanie et au satyriasis, ce que les affections vives mais honnêtes du cœur sont au libertinage effréné.... » Nous ne pouvons partager en tout point l'opinion du savant modeste dont la science pleure encore la perte douloureuse et récente. Nous ne pouvons croire que les affections du cœur, chez les érotomaniaques, soient des affections honnêtes; nous pensons qu'elles sont plutôt de véritables passions plus ou moins déréglées, parce que les affections honnêtes, légitimes, permises, qui ont un but louable, sont douces, calmes et pacifiques, ne troublent pas la raison, et ne rendent pas les personnes folles. Or, les affections du cœur qualifiées d'honnêtes par M. Esquirol, sont turbulentes, désordonnées et font perdre la raison; donc ce sont de vraies passions érotiques, déshonnêtes et déréglées, et elles partent par conséquent d'une source impure, comme le prouvent manifestement les exemples cités par M. Esquirol lui-même. (Dict. des sciences médicales, t. 15.) L'amour honnête et chaste, qui est le fruit de mœurs pures et chrétiennes, est modéré et réglé par la piété et conçu dans un but juste et légitime; il est donc exempt de toute passion déréglée, et ne trouble jamais la raison ni ne porte atteinte au franc-arbitre de l'homme. Les païens avaient regardé l'érotomanie comme une vengeance de Cupidon et de sa mère. Galien accuse l'amour d'être le principe

et la cause des plus grands désordres physiques et moraux. Nous ne voulons point invoquer, contre les désordres de l'amour physique, les témoignages des Pères de l'Église et des moralistes chrétiens. Les philosophes, les poètes, les orateurs, les médecins même de tous les âges, se sont élevés contre les maux innombrables causés par la funeste passion de l'amour. Nous ne citerons qu'une seule autorité non suspecte d'ascétisme, celle d'un médecin philosophe, du docteur Virey.

« L'on a calculé, dit-il, que les maladies des organes pulmonaires, comme la phthisie tuberculeuse ou autre, les affections catarrhales, l'asthme, etc., enlèvent plus du sixième de la population de nos contrées. Parmi ces nombreuses victimes, le sexe féminin y entre pour un tiers de plus que les hommes. Cette mortalité sévit principalement entre vingt et cinquante ans, c'est-à-dire pendant l'époque de la plus grande vigueur génitale, dont les abus deviennent d'autant plus meurtriers, qu'ils sont plus animés par ces affections de l'appareil pulmonaire. Or, si ces maladies n'attaquent nullement au même degré les nations sauvages et chastes, dans des climats analogues aux nôtres; si elles épargnent les animaux même domestiques, parmi nous; si, tout au contraire, on voit ces maux s'aggraver avec la perte des mœurs et par le luxe de notre civilisation, ne devons-nous pas reconnaître que la dissipation du sperme dès la tendre jeunesse, et l'agacement nerveux qui en résulte, sont la ruine et la peste du genre humain? N'est-il pas manifeste que ces affections de la poitrine poussent cruellement aux voluptés et suscitent même des pollutions funestes, comme elles ont commencé par l'effet de l'onanisme? C'est donc l'amour qui traîne à la mort.

« Au contraire, par la chasteté, toute l'organisation est raffermie; notre âme conserve le feu sacré de la pudeur comme celui de Vesta, un ardent enthousiasme pour de mâles pensées, comme pour des actions vives, étincelantes : tant que nous préférons l'honneur à l'utilité, en faisant taire les ignobles intérêts devant l'amour de la gloire, alors elle brille longtemps de l'éclat de la jeunesse; jusque sous les glaces de l'âge, elle cultive l'énergie vitale; elle est riche d'espérances et se flatte, dans l'avenir même, de chimères ou d'affections romanesques. Tels sont principalement les caractères qui ont conservé l'innocence dans leurs amours. Leurs longues années ne sont point désormais dépouillées de verdure et de fraîcheur; une sève abondante circule encore dans l'économie malgré leurs vieux jours; ils tiennent de la nature immortelle : *Cruda Deo viridisque senectus.*

« Considérez, au contraire, ces hommes que le monde appelle souvent sages et expérimentés, parce qu'ils ne voient plus la société que dans sa dégradation ou dépouillée de toutes ses qualités honorables et généreuses. C'est là, dit-on, le positif et la réalité; ils placent avant tout le gain et l'argent. Calculant froidement et le bien et le mal, ils savent au juste ce que rapportent le crime et la vertu. Ils se plient parfaitement aux temps, aux circonstances; regardant comme duperie les sentiments moraux de l'amour, ils ne sourient qu'à la puissance matérielle des jouissances et de la fortune. Indifférents à tout comme les vieillards, ils n'éprouvent plus, qu'avec tiédeur et dégoût, toute volupté qui ne rapporte aucun profit direct; pesant tout au poids de l'or, ils marchandent le cœur humain et l'innocence comme si toute vertu était à prix,

tant les sordides intérêts se sont inscrits dans ces entrailles énervées et abâtardies.

« Certes, nous n'ignorons pas combien le siècle, dans sa décrépitude, appelle romanesques et ridicules les héroïques sentiments, la magnanimité du jeune âge. Nulle candeur, nulle franchise, ni cette native fraîcheur de l'imagination, ni cette pudeur, cette virginité de l'âme, n'éclatent en eux désormais. N'est-ce donc pas déjà revêtir avant le temps les tristes livrées de la caducité, de ces âges de dégoût, de mécontentement, d'aversion pour les plus saintes affections qui puissent enchanter notre vie? Comment cette âme défaillante soutiendra-t-elle longtemps et avec énergie une organisation délabrée, quoique jeune encore, mais gangrenée par les jouissances? Semblables à ces arbres encore verts, dont l'intérieur du tronc est pourri, qui ne tardent pas à se couronner de branches mortes et desséchées, ainsi l'homme corrompu étale en vain les décorations de son corps ou plutôt sa parure extérieure; c'est un brillant sépulcre qui ne renferme qu'un cadavre.

« Oh que l'homme pourrait subsister sain et heureux pendant de longues années, s'il savait épargner sur son corps pour agrandir son âme? Il resterait toujours jeune, par la pensée du moins; il descendrait, immortel d'espérance, dans la tombe, après avoir dignement rempli sa destinée et honoré sa carrière sur cette terre.

« Les plaisirs qui lassent le plus promptement ou seulement d'abord, sont ces voluptés sans sel et purement bestiales. La bonne chère qui n'est point assaisonnée des jouissances de l'esprit, est, de toutes, la plus grossière et la plus indigeste. L'amour brutal fatigue et

énerve infiniment davantage que celui auquel est mêlé un sentiment moral. Minerve se couvre de son égide contre les traits de l'Amour, disent les philosophes et les poètes; les Muses aussi sont chastes. La plupart des hommes de génie sont peu portés aux voluptés; au contraire, les individus les moins intelligents s'adonnent à la luxure comme les crétins. Le nègre est passionné en amour, les singes tombent dans une dégoûtante lubricité, ainsi, à mesure que les cerveaux se rétrécissent, la volupté grandit. »

C'est au tempérament érotique qu'un nombre infini d'individus, chez lesquels une mauvaise éducation et une fausse direction dans les idées et les affections ont laissé la volonté infirme et esclave et l'âme surbordonnée à l'empire des sens, doivent les excès et les désordres les plus déplorables dont ils sont trop souvent les tristes et malheureuses victimes. Enfin, indépendamment d'une organisation fatale et malheureuse, il est encore une foule de causes physiques ou morales capables de favoriser le développement du tempérament ou du sens génital, comme un genre de vie peu réglé, une alimentation succulente, stimulante et incendiaire, l'oisiveté, l'abus des boissons alcooliques, certaines irritations dartreuses, prurigineuses ou autres fixées sur les organes génitaux; les lectures des livres érotiques et romanesques, de productions chevaleresques et aventureuses; la fréquentation des spectacles et des bals; les concerts, les grandes réunions, les assemblées, les compagnies séduisantes et mondaines, etc.

Maintenant, que faire pour contrebalancer cette pente fâcheuse au vice et cette loi fatale de la chair qui étouffe

l'esprit par son poids accablant? La meilleure médecine ici est une sage prophylaxie tirée des préceptes moraux et hygiéniques. Sans doute, avant tout, il faut s'appliquer à inspirer la crainte de Dieu et l'amour de la vertu et des devoirs, et puis recommander particulièrement la fuite des occasions, des causes et des prédispositions éloignées et prochaines ci-dessus exposées; la pratique de la tempérance et d'une exacte sobriété; le travail manuel, l'exercice corporel, une occupation matérielle ou mécanique incessante, la fatigue, quelquefois même la chasse, qui, dans certains cas, a produit les meilleurs et les plus étonnants effets. Diane, comme on sait, est l'ennemie naturelle de Vénus. Un exercice violent étouffe les sentiments érotiques, en faisant naître des sensations plus impérieuses encore, comme un besoin excessif d'alimentation, c'est-à-dire une faim insatiable, avec une propension irrésistible au repos physique.

Le célibat, sans l'emploi de presque tous ces moyens, est moralement impossible chez les individus des deux sexes auxquels est fatalement dévolu, d'une manière native ou adventice, un tempérament érotique ou génital. Sans ces conditions indispensables, la continence absolue aurait pour résultat final le satyriasis chez l'homme, et la nymphomanie ou la fureur utérine dans la femme.



1110

1111

1112

DEUXIÈME PARTIE.

L'onanisme ou masturbation dans le sexe masculin. — La pollution considérée dans l'homme. — L'onanisme ou la masturbation dans le sexe féminin. — La pollution chez la femme. — L'onanisme conjugal. — Impuissance. — Incube et succube.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ORGANISME OU MASTURBATION, COMME L'APPELLENT LES GENS DU MONDE, MANUSTRUPATIO, SOUILLURE MANUELLE, INCONTINENCE SECRÈTE, OU MOLLITIES, SELON LE LANGAGE DES THÉOLOGIENS.

§ I.

Réflexions préliminaires.

Tout le monde sait en quoi consiste l'acte honteux et criminel qu'exprime le mot onanisme ou masturbation. Aucun vice aujourd'hui n'est à la fois et plus fréquent et plus funeste à la jeunesse. On l'a rencontré dans tous les âges, depuis l'enfant encore couché dans son berceau jusqu'au vieillard décrépît gisant sur son grabat. Mais c'est surtout à la puberté, ou de quatorze à vingt ans, que l'onanisme exerce, dans les deux sexes, ses plus déplorables ravages. Il ne sera question ici que de la masturbation chez l'homme. Dans un autre chapitre, on examinera avec détail cette dégradante et tyrannique passion dans l'autre sexe.

Nous devons convenir qu'aujourd'hui, au moins dans le sexe masculin, la masturbation est généralement assez connue des moralistes; c'est pourquoi nous n'aurons pas besoin de nous appesantir beaucoup sur l'exposition des détails de cette honteuse manœuvre de la jeunesse.

Quoi qu'il en soit, nous avons cru devoir retoucher, au moins en passant, cette lubrique et déplorable matière, à titre, pour ainsi dire, de question préjudicielle, ou question d'introduction pour l'intelligence des sujets qui la suivront et qui s'y rattachent essentiellement. D'ailleurs, de nouveaux aperçus donneront peut-être à ce triste sujet quelque relief et un intérêt nouveau.

Nous avons dit, au commencement de ce chapitre, que la corruption commence souvent au berceau. Il semble que la fréquence de la masturbation soit en raison directe du développement du système nerveux. Et où l'exaltation nerveuse se fait-elle plus remarquer que chez les enfants de l'un et de l'autre sexe? On peut donc avancer, en thèse générale, que la prédominance de l'action du système nerveux sur celle des autres parties ou systèmes de l'organisme humain, est la cause prédisposante la plus puissante et la plus active de l'onanisme dans les jeunes sujets. Ce n'est jamais la stimulation qu'exerce le sperme sur les organes génitaux qui excite les enfants, ou les sujets impubères, à se procurer les honteux et criminels plaisirs de la masturbation, puisque leur impuberté les rend incapables de toute sécrétion séminale.

Il arrive quelquefois que, par une disposition particulière du système nerveux ou par une sorte d'idiosyncrasie organique spéciale, les organes génitaux deviennent, sans cause déterminante appréciable, un centre et un foyer

de sensibilité insolite et anormale, qui, trop souvent, devient lui-même l'occasion et le signal de l'explosion de la passion la plus terrible et la plus funeste. On explique par là ce grand nombre d'exemples d'enfants encore au berceau chez lesquels on observe, avec surprise et avec une sorte d'effroi, les organes génitaux dans un état d'éréthisme qui n'a nul rapport avec le premier âge, et qui ne peut supposer aucun but physiologique possible. L'on sent assez que, dans cet état d'excitation anormale, le moindre attouchement fait par hasard, ou déterminé par une impulsion instinctive ou machinale, peut très-facilement conduire à une affreuse et dévorante passion.

Mais indépendamment de cette concentration nerveuse et cette sensibilité précoce naturellement développée, il existe malheureusement une autre cause fréquente de ces aberrations sensibles locales : ce sont des attouchements étrangers exercés par les mains criminelles d'êtres passionnés, aux soins desquels d'innocentes créatures sont aveuglément confiées pour leur malheur. Ces agents de corruption de l'enfance, ce sont le plus souvent ce qu'on appelle les *bonnes*, ou de jeunes servantes, ou quelquefois des nourrices qui révèlent, aux petits enfants de l'un et de l'autre sexe, le funeste secret de l'onanisme (1). Et soyez sûr que l'enfant ne manquera pas d'exploiter un jour son affreuse découverte. C'est donc ici un point très-important et très-grave, sur lequel il faut instamment appeler la vigilante sollicitude des moralistes, des chefs de famille, et de tous les supérieures quelconques.

(1) Quelquefois aussi dans le but de faire taire les enfants ou d'apaiser leurs cris.

Le docteur Doussin-Dubreuil rapporte qu'un enfant contracta spontanément l'habitude de la masturbation dès l'âge de cinq ans, et que, malgré tout ce que l'on put faire, il mourut à seize ans après avoir perdu tout-à-fait la raison à onze. M. le docteur Deslandes, dans son important ouvrage sur l'onanisme, parle d'un enfant déjà masturbateur à l'âge de *dix-huit mois*. « Un jeune homme de Montpellier, dit Tissot, étudiant en médecine, mourut par l'excès de ces sortes de débauches. L'idée de son crime avait tellement frappé son esprit, qu'il mourut dans une espèce de désespoir, croyant voir l'enfer ouvert à ses côtés prêt à le recevoir. Un enfant de cette ville, âgé de six à sept ans, instruit, je crois, par une servante, se pollua si souvent, que la fièvre lente qui survint l'enleva bientôt. Sa fureur pour cet acte était si grande, qu'on ne put l'empêcher jusqu'aux derniers jour de sa vie. Lorsqu'on lui représentait qu'il hâtait sa mort, il se consolait en disant qu'il irait plus tôt trouver son père, mort depuis quelques mois. » Voici un fait d'un sujet qui devint masturbateur un peu plus tard, à dix ans. « Je ne connaissais aucunement le vice de l'onanisme, jusqu'à l'âge de dix ans, qu'un de mes camarades du collège où l'on m'avait placé m'en instruisit. Je ne saurais vous dire le nombre de fois que je m'y suis livré jusqu'à l'âge de quinze ans; alors seulement mes yeux se sont dessillés pour me faire apercevoir toute l'énormité de ma faute. J'en ai actuellement dix-huit; mais, quoiqu'il y ait déjà trois ans que je n'y suis plus retombé, je n'en suis pas moins affligé de pollutions fréquentes qui souvent ont lieu, malgré moi, pendant cinq et six nuits de suite..... Je ne jouis jamais d'un sommeil tranquille; toute la jour-

née, je suis plus triste que de coutume. J'ai changé quatre fois de pension, et partout j'ai vu ce genre de libertinage porté à l'excès; dans celle où j'ai terminé mes études, nous nous réunissions souvent au nombre de douze ou de quinze pour faire ce beau manège.

« C'est sans doute à la force de mon tempérament que je dois d'avoir survécu à presque tous mes camarades; excepté un que je rencontre assez souvent, et qui mène une vie bien triste, *tous sont morts dans les tourments les plus affreux.* » (Doussin-Dubreuil.)

Voici enfin un dernier mais terrible tableau qui présente toutes les misères et toutes les turpitudes de la masturbation accumulées sur un seul individu.

« L. D***, horloger, avait été sage et avait joui d'une bonne santé jusqu'à l'âge de dix-sept ans; à cette époque, il se livra à la masturbation, qu'il réitérait tous les jours souvent jusqu'à trois fois, et la consommation de l'acte était toujours précédée et accompagnée d'une légère perte de connaissance, et d'un mouvement convulsif dans les muscles extenseurs de la tête, qui la retiraient fortement en arrière, pendant que le col se gonflait extraordinairement. Il ne s'était pas écoulé un an qu'il commença à sentir une grande faiblesse après chaque acte; cet avis ne fut pas suffisant pour le retirer du borbier; son âme, déjà toute livrée à ces infamies, n'était plus capable d'autres idées, et les réitérations de son crime devinrent tous les jours plus fréquentes jusqu'à ce qu'il se trouvât dans un état qui lui fit craindre la mort. Sage trop tard, le mal avait déjà fait tant de progrès, qu'il ne pouvait être guéri; et les parties génitales étaient devenues si irritables et si faibles, qu'il n'était plus besoin d'un nouvel acte

de la part de cet infortuné pour provoquer un écoulement spermatique.

Le spasme, qu'il n'éprouvait auparavant que dans le temps de la consommation de l'acte et qui cessait en même temps, était devenu habituel, et l'attaquait souvent sans aucune cause apparente et d'une façon si violente, que, pendant tout le temps de l'accès, qui durait quelquefois quinze heures et jamais moins de huit, il éprouvait, dans la partie postérieure du col, des douleurs si violentes, qu'il poussait ordinairement, non pas des cris, mais des hurlements, et il lui était impossible, pendant tout ce temps-là, d'avaler rien de liquide ou de solide. Sa voix était devenue enrouée; mais je n'ai pas remarqué qu'elle le fût davantage dans le temps de l'accès. Il perdit totalement ses forces; obligé de renoncer à sa profession, incapable de tout, accablé de misère, il languit presque sans secours pendant quelques mois; d'autant plus à plaindre, qu'un reste de mémoire, qui ne tarda pas à s'évanouir, ne servait qu'à lui rappeler sans cesse les causes de son malheur et à l'augmenter de toute l'horreur des remords. J'appris son état, je me rendis chez lui; je trouvai moins un être vivant qu'un cadavre gisant sur la paille, maigre, pâle, sale, répandant une odeur infecte, presque incapable d'aucun mouvement. Il perdait souvent, par le nez, un sang pâle et aqueux; une bave lui sortait continuellement de la bouche; attaqué de la diarrhée, il rendait ses excréments dans son lit sans s'en apercevoir; le flux spermatique était continuel; ses yeux chassieux, troublés, éteints, n'avaient plus la faculté de se mouvoir; le poulx était extrêmement petit, vite et fré-

quent; la respiration très-gênée, la maigreur excessive, excepté aux pieds, qui commençaient à être œdémateux. Le désordre de l'esprit n'était pas moindre; sans mémoire, incapable de lier deux phrases, sans réflexions, sans inquiétude sur son sort, sans autre sentiment que celui de la douleur, qui revenait avec tous les accès au moins tous les trois jours. Être bien au-dessous de la brute, spectacle dont on ne peut concevoir l'horreur, l'on avait peine à reconnaître qu'il avait appartenu autrefois à l'espèce humaine. Je parvins assez promptement, à l'aide de remèdes fortifiants, à détruire ces violents accès spasmodiques, qui ne le rappelaient si cruellement au sentiment que par les douleurs; content de l'avoir soulagé à cet égard, je discontinuai des remèdes qui ne pouvaient pas améliorer son état. Il mourut au bout de quelques semaines, en juin 1757, œdémateux par tout le corps. » (*Onanisme*, par Tissot.)

§ II.

Nous allons maintenant tracer le portrait de la dégradation physique et morale du masturbateur.

Dégradation physique du masturbateur.

Ce qui frappe au premier aspect dans l'onaniste, c'est un état général de langueur, de faiblesse, de maigreur. On voit une figure pâle, amaigrie, flasque, quelquefois comme plombée ou plus ou moins livide, un cercle bleuâtre autour des yeux, qui sont enfoncés, ternes et abattus; une physionomie sans feu, sans expression,

triste, honteuse; le regard éteint, les yeux larmoyants, sales; la voix faible, voilée, enrouée; toux sèche, oppression, essoufflement et fatigue au moindre mouvement; palpitations, diminution de la vue, maux de tête, vertiges, tremblements, crampes douloureuses; mouvements convulsifs, comme épileptiques et même assez souvent l'épilepsie véritable; douleurs générales dans les membres ou fixées derrière la tête, à l'épine dorsale, la poitrine, le ventre; grande faiblesse dans les reins, quelquefois un engourdissement presque universel, d'autres fois fièvre lente, hectique, consomptive; dérangement dans les fonctions digestives, digestion nulle ou très-difficile, nausées, vomissements, perte de l'appétit, ou une maigreur toujours croissante, lassitude que le corps ne dissipe pas. Quelquefois la taille se dérange, le corps se courbe, se voûte, et souvent on voit toutes les apparences de la phthisie pulmonaire, ou les caractères de la caducité réunis aux habitudes et aux prétentions de la jeunesse (1).

(1) Il est une espèce de souillure manuelle qu'on pourrait appeler incomplète, nerveuse, sèche, en tout point semblable pour la forme extérieure, si l'on peut parler ainsi, à la masturbation proprement dite, mais avec cette différence qu'elle ne va pas jusqu'à la consommation de l'acte. Cet état d'éréthisme ou d'agitation plus ou moins violente, excité par la passion, est déjà un grand désordre et une faute très-grave, quoique moindre que le crime de l'onanisme consommé, où la passion est pleinement satisfaite. Dans ce dernier cas, la faute est au dernier degré de gravité dans son espèce. Il est bon de faire observer que cette espèce de masturbation nerveuse et incomplète, ne laisse pas d'exercer une très-funeste influence sur tout l'organisme, et, par conséquent, sur la santé en général, comme le prouve la masturbation chez les impubères ou les enfants encore incapables de sécrétion séminale.

Dégradation morale du masturbateur.

Les jeunes gens victimes de cette malheureuse et honteuse passion perdent plus ou moins la mémoire, l'intelligence; ils deviennent stupides, sots, imbécilles, sombres, tristes, mélancoliques, hypochondriaques, timides, indolents, lâches, paresseux; montrent une grande inégalité dans le caractère, de l'indifférence ou même de l'aversion pour les jeux et les plaisirs légitimes et honnêtes; ils recherchent la solitude, paraissent préoccupés dans un silence niais et stupide; sont incapables d'études et d'application d'esprit, et, pour tout dire en un mot, ils sont d'une nullité complète.

« Le masturbateur, dit un médecin allemand, Gottlieb-Wogel, en vient insensiblement à perdre tout ce qu'il avait reçu de facultés morales; il acquiert un extérieur hébété, sot, lascif, embarrassé, triste, mou; il devient paresseux, ennemi et incapable de toute fonction intellectuelle; toute présence d'esprit lui est interdite; il est décontenancé, troublé, inquiet aussitôt qu'il se trouve en compagnie; il est au dépourvu et même aux abois s'il lui faut seulement répondre à un enfant: son âme affaiblie succombe sous la moindre tâche. Sa mémoire s'altérant tous les jours de plus en plus, il ne peut comprendre les choses les plus communes, ni lier ensemble les idées les plus simples; les plus grands moyens et les plus sublimes talents se trouvent bientôt anéantis; des connaissances précédemment acquises s'oblitérent, l'intelligence la plus exquise devient nulle et ne donne plus aucun produit; toute la vivacité, toute

la fierté, toutes les qualités de l'âme par lesquelles ces malheureux subjuguèrent ou attirèrent ci-devant leurs semblables, les abandonnent et ne leur laissent plus d'autre partage que le mépris; le pouvoir de l'imagination a pris fin pour eux; il n'y a plus aucun plaisir qui les flatte, mais, en revanche, tout ce qui est peine et malheur sur le reste du globe semble leur être propre. L'inquiétude, la crainte, l'épouvante, qui sont leurs seules affections, bannissent toute sensation agréable de leur esprit. Les dernières crises de la mélancolie, et les plus affreuses suggestions du désespoir, finissent ordinairement par avancer la mort de ces infortunés, ou bien ils tombent dans une entière apathie, et, ravalés au-dessous des animaux qui ont le moins d'instinct, ils ne conservent de leur espèce que la figure. Il arrive même très-souvent que la folie et la frénésie la plus complète sont ce qui se manifeste d'abord.

« Selon le docteur Franck, les masturbateurs sont non-seulement à charge à la société, mais même dangereux. Aussi, ce médecin célèbre invite-t-il les gouvernements à faire exercer sur eux la surveillance la plus active.

« Il est à ma connaissance, dans une certaine ville, ajoute Gottlieb-Wogel, un célibataire âgé de vingt-cinq ans, que la masturbation a d'abord rendu fou, furieux, mais qui depuis longtemps est dans l'état de l'imbécillité la plus absolue. Ce malheureux ne profère jamais une seule parole; il se laisse traiter comme s'il était entièrement privé de vie; il ferme les yeux dès qu'il voit quelqu'un; il a, la plus grande partie du jour, la tête penchée en avant, et se tient assis en cette attitude sur une chaise.

Son unique occupation est de se frotter le pouce et l'index l'un contre l'autre, ou de déchirer une carte en je ne sais combien de petits morceaux. Son visage est pâle, défait, allongé; mais, malgré cette situation déplorable, il ne passe ni jour ni nuit sans se livrer à la masturbation. » (Citation de Doussin-Dubreuil.)

Enfin, pour achever ce triste et noir tableau, nous ajouterons que le masturbateur, après avoir plus ou moins traversé ces diverses phases, finit par tomber dans un marasme affreux et dans une décrépitude dégoûtante. Considérez-le maintenant cet être abruti et dégradé; voyez-le, courbé sous le poids du crime et de l'infamie, traînant dans l'ombre un reste de vie matérielle et animale. Le malheureux ! il a péché contre Dieu, contre la nature et contre lui-même. Il a violé les lois du Créateur, a défiguré l'image de Dieu dans sa personne, et l'a changée en celle de la bête, *imago bestiæ*. Il s'est même ravalé au-dessous de la brute, et, comme elle, il ne regarde plus que la terre; son regard hébété et stupide ne peut plus s'élever jusqu'au ciel; il n'ose plus lever son front ignominieux et déjà marqué du sceau de la réprobation; il s'enfonce peu à peu dans la mort, et une dernière crise convulsive vient enfin violemment amener la péripétie de cet étrange et horrible drame.

Tous les onanistes, sans doute, ne sont pas aussi rigoureusement traités, et ne meurent pas des suites de leurs criminels excès; on peut même dire qu'il n'y a que le petit nombre qui y succombe. Cependant, dans ce petit nombre, pourront se trouver, tôt ou tard, les masturbateurs qui persévéreront dans leur funeste habitude.

« Il y a, dit M. le docteur Deslandes, des *circonstances*

inconnues, occultes, insaisissables, qui font que l'on supporte inégalement l'abus des plaisirs. Ces remarques sont d'une haute importance et méritent d'être bien comprises. Il est clair que, devant elles, il n'y a plus de sécurité possible pour le masturbateur; en vain il chercherait des encouragements en se comparant à d'autres ou à soi-même, en se disant d'un camarade : s'il avait eu ma constitution, s'il eût été aussi fort que moi, sa santé serait encore bonne, il n'aurait pas succombé; ou encore en se disant : pourquoi craindrais-je ce que j'ai déjà fait impunément? Ce langage ne lui est plus possible du moment qu'il sait que rien n'indique, d'une manière certaine, qu'on vaille mieux ou autant qu'un autre, même qu'on vaille ce qu'on valait. Il n'y a donc pas moyen de se faire illusion par des comparaisons rassurantes, quand on est bien pénétré de la vérité de ces considérations; aussi, est-ce parce qu'une foule de jeunes gens les ignorent, parce qu'ils s'estiment meilleurs que ceux-ci et aussi bons que ceux-là, qu'il y en a tant qui éprouvent le regret de s'être abusés. » (*Onanisme*, par M. Deslandes, p. 54, 1855.)

Quoi qu'il en soit, toujours est-il qu'il n'en est aucun qui n'offre quelques-uns des traits du tableau que nous venons d'esquisser. Tous sont donc déjà punis, tous subissent un châtement proportionné à leurs désordres ou plutôt à leurs crimes, et ceux qui en réchappent s'en ressentent plus ou moins le reste de leurs jours, leur tempérament est aussi assez souvent plus ou moins ruiné ou débilité, et ils ne fourniront jamais une longue carrière, en supposant qu'une maladie chronique grave, dont peut-être ils devront le germe à l'onanisme, ou une ma-

ladie aiguë à laquelle ils résisteront bien moins que d'autres, ne tranche pas le fil de leurs jours au milieu de leur course. Ils pourront aussi devenir très facilement les premières victimes dans les épidémies graves, à raison de leurs mauvais antécédents et de la détérioration de leur complexion. Souvent enfin ils demeurent sujets à des pollutions nocturnes ou diurnes qui les énervent, les rendent impuissants, tristes, moroses, mélancoliques, hypochondriaques, en un mot, répandent sur toute leur vie un grand fond d'amertume ou empoisonnent le reste de leurs tristes jours.

Mais, afin que l'on ne nous accuse pas d'avoir exagéré les dangers causés par l'onanisme, ou d'en avoir tracé un tableau trop chargé, et, pour ainsi dire, pittoresque et poétique, nous allons rapporter quelques passages, sur les tristes suites du libertinage, extraits des livres des plus grands maîtres de l'art, et que l'on peut regarder avec raison comme les docteurs et les pères de la médecine.

Hippocrate, le père et le prince de la médecine, dit que « les libidineux n'ont pas de fièvre, et, quoiqu'ils mangent bien, ils maigrissent et se consomment. Ils croient sentir des fourmis descendre de la tête le long de l'épine. Toutes les fois qu'ils vont à la selle ou qu'ils urinent, ils perdent abondamment une liqueur séminale très-liquide; ils sont inhabiles à la génération, et ils sont souvent occupés de l'acte vénérien dans leurs songes. Les promenades, surtout dans les routes pénibles, les essoufflent, les affaiblissent, leur procurent des pesanteurs de tête et des bruits d'oreilles; enfin une fièvre aiguë termine leurs jours. » (Consomption dorsale). (*De Morbis*, lib. 2, c. 49, Foës, p. 479.)

« Les jeunes gens prennent et l'air et les infirmités des vieillards; ils deviennent pâles, efféminés, engourdis, paresseux, lâches, stupides et même imbéciles; leurs corps se courbent, leurs jambes ne peuvent plus les porter; ils ont un dégoût général; ils sont inhabiles à tout; plusieurs tombent dans la paralysie. » (Aretée, *de Signis et Caus. diuis. morb.*, lib. 2, c. 5.)

« Les émissions fréquentes de semence relâchent, dessèchent, affaiblissent, énervent et produisent une foule de maux; des apoplexies, des léthargies, des épilepsies, des assoupissements, des pertes de vue, des tremblements, des paralysies, des spasmes, et toutes les espèces de gouttes les plus douloureuses. » (Lomnius, *Comment. de sanit. tuend.*, p. m. 57. Citations de Tissot.)

La trop grande perte de semence, dit Boerhaave, produit la lassitude, la débilité, l'immobilité, des convulsions, la maigreur, le dessèchement, des douleurs dans les membranes du cerveau; émousse les sens et surtout la vue; donne lieu à la consommation dorsale, à l'indolence, et à diverses maladies qui ont de la liaison avec celles-ci. » (*Instit.*, p. 766.) — Après de longues pollutions nocturnes, suivant Hoffmann, non-seulement les forces se perdent, le corps maigrit, le visage pâlit, mais, de plus, la mémoire s'affaiblit, une sensation continuelle de froid saisit tous les membres, la vue s'obscurcit, la voix devient rauque; tout le corps se détruit peu à peu; le sommeil, troublé par des rêves inquiétants, ne répare point, et l'on éprouve des douleurs semblables à celles qu'on ressent après qu'on a été meurtri par des coups. » (*Consult.*)

« Les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, qui se livrent à la lasciveté, ruinent leur santé en dissipant des

forces qui étaient destinées à amener leur corps à son point de plus grande vigueur, et enfin il tombent dans la consommation. » (Ludwig, *Instit. physiol.*)

Une trop grande dissipation de semence affaiblit le ressort de toutes les parties solides; de là naissent la faiblesse, la paresse, l'inertie, les phthisies, les consommations dorsales, l'engourdissement et la dépravation des sens, la stupidité, la folie, les évanouissements, les convulsions. » (Kloekhof, de *Morb. anim. ab infir. med. cereb.*)

« Cette abominable pratique, il serait difficile de la peindre avec des couleurs aussi affreuses qu'elle le mérite; pratique à laquelle les jeunes gens se livrent sans connaître toute l'énormité du crime, et tous les maux qui en sont les suites déplorables. L'âme se ressent de tous les maux du corps, mais surtout de ceux qui naissent de cette cause meurtrière. La plus noire mélancolie, l'indifférence pour tous les plaisirs honnêtes, le sentiment de leur misère, le désespoir d'en être les artisans volontaires, la nécessité de renoncer au bonheur du mariage, sont les idées bourrelantes qui contraignent ces malheureux à se séparer du monde, fort heureux si elles ne les portent pas à terminer eux-mêmes leur triste existence. » (Levis, *A practical essay upon the tables dorsalis*; citation de Tissot.)

Campe, célèbre auteur allemand, s'exprime ainsi :

« Toutes les suites funestes qui accompagnent le vice de l'impudicité, en général, s'attachent encore plus particulièrement, et d'une manière immédiate, à ces écarts honteux qu'on nomme *onanisme*. On n'a pas besoin de grandes réflexions pour se convaincre combien ce vice est

contraire aux vues de la nature. La constitution de notre corps, et le développement encore imparfait de ses organes dans un âge peu avancé, ne permettent pas de douter du mal irréparable que ce vice traîne après lui. Dès-lors, la nature ne fait plus rien pour le perfectionnement du corps : elle abandonne son ouvrage, qui languit et dépérit. Les aliments que le corps prend pour sa conservation, n'étant point digérés convenablement, ne fournissent plus de sucs restaurateurs, mais produisent des humeurs viciées qui engendrent mille maladies, et deviennent même un nouveau stimulant pour ce vice honteux.

« Aussi la santé, ce bien inestimable sans lequel il ne peut exister de bonheur, est bientôt détruite. Je n'ai jamais pu voir, sans indignation, des enfants mutiler de jeunes arbrisseaux qui venaient de s'élançer, pleins de vigueur, du sein maternel de la terre; mais mon cœur s'est brisé lorsque j'ai vu de jeunes enfants, se mutilant de leurs propres mains, détruire ainsi le plus bel ornement de la création. »

Enfin nous terminerons ces citations par un extrait de l'*Onania* anglais, rapporté par Tissot. Le voici :

« Toutes les facultés intellectuelles s'affaiblissent; la mémoire se perd, les idées s'obscurcissent, les malades tombent même quelquefois dans une légère démence; ils ont sans cesse une espèce d'inquiétude intérieure, une angoisse continuelle, un reproche de leur conscience si vif qu'ils versent des larmes. Ils sont sujets à des vertiges; tous leurs sens, mais surtout la vue et l'ouïe, s'affaiblissent; leur sommeil, s'ils peuvent dormir, est troublé par des rêves fâcheux.

« Les forces du corps manquent entièrement : l'accroissement de ceux qui se livrent à ces abominations, avant qu'il soit fini, est considérablement dérangé. Les uns ne dorment point du tout, les autres sont dans un assoupissement presque continu. Presque tous deviennent hypochondriaques ou hystériques, et sont accablés de tous les accidents qui accompagnent ces fâcheuses maladies ; tristesse, soupirs, larmes, palpitations, suffocations, défaillances. L'on en a vu cracher des matières calcaires. La toux, la fièvre lente, la consommation, sont les châtimens que d'autres trouvent dans leurs propres crimes.

« Les douleurs les plus vives sont un autre objet de plaintes des malades ; l'un se plaint de la tête, l'autre de la poitrine, de l'estomac, des intestins, de douleurs rhumatismales, quelquefois d'un engourdissement douloureux dans toutes les parties de leur corps dès qu'on les comprime le plus légèrement.

« L'on voit non-seulement des boutons au visage, c'est un symptôme des plus communs, mais même de vraies pustules suppurantes sur le visage, dans le nez, sur la poitrine, sur les cuisses, des démangeaisons cruelles de ces mêmes parties, etc... »

Il ne faut pas s'attendre à rencontrer jamais tous ces traits réunis sur le même individu : il suffit d'en trouver plusieurs. En général, les masturbateurs offrent un *facies* qui leur est propre et que l'on ne peut guère reconnaître avec un peu d'expérience et d'habitude. Leur figure est pâle et amaigrie ; ils ont les yeux cernés, enfoncés, leur physionomie est sombre, triste et honteuse ; leur regard inquiet, morne, morose et éteint, etc.

Cependant, malgré ces caractères qui sont les plus sail-lants, on pourrait, faute de tact ou d'habitude, ne pas les reconnaître quelquefois. Il est donc très-important, au moraliste et au confesseur aussi-bien qu'au médecin, d'obtenir adroitement leur aveu; et, pour cela, il ne faut pas paraître douter sur le point principal ou sur le fond de la chose. Il ne faut interroger que sur les circonstances ou les choses accessoires. Ainsi on pourrait dire, mais avec autorité et avec le ton de la certitude et de la conviction : Je ne doute pas que quelque camarade corrompu ou quelque *polisson* ne vous ait enseigné le mal, c'est-à-dire la mauvaise habitude dont vous êtes victime, et que vous n'auriez jamais contractée sans cela. A quel âge l'avez-vous commencée? et combien de fois faites-vous cet acte détestable par jour ou par semaine? Vingt fois? cinquante fois? On aura soin de dire un nombre considérable, invraisemblable même et au-dessus du véritable, afin d'enhardir le masturbateur à en avouer de suite un nombre moindre.

Maintenant, comment guérir cette horrible, cette immense plaie sociale? Notre sujet ne demande pas que nous entrions dans le détail sur ce point; nous n'apprendrions rien aux moralistes et aux confesseurs, rien de plus que ce qu'ils connaissent peut-être déjà mieux que nous. Nous ne pourrions offrir que des aperçus moraux; car pour l'objet hygiénique ou médical, nous les renvoyons aux auteurs spéciaux, aux auteurs de physiologie philosophique, d'hygiène et de médecine. Nous nous bornons donc au résumé ou à l'aperçu général suivant.

Les meilleurs moyens devraient être purement spiri-

tuels et moraux : la crainte de Dieu, les menaces formidables, les saintes terreurs de la religion, la vue de l'énormité du crime et le châtement terrible qui l'attend, etc. Voilà sans doute les moyens qui sont ou du moins qui devraient être les plus salutaires et les plus efficaces, si on les considère en eux-mêmes et dans leur application aux personnes instruites dans la religion, et qui n'ont pas encore perdu la foi ; mais malheureusement, dans ce temps de décadence générale de la foi, l'expérience prouve trop souvent leur insuffisance. Il faut donc aujourd'hui, à des hommes tout plongés dans la matière, dominés par l'empire des sens et presque absolument incapables des impressions religieuses, il faut, dis-je, aux hommes de ce caractère, des moyens sensibles, actuels, présents, les moyens de cette vie et non de l'autre ; il faut les menacer du déshonneur, de l'infamie, de l'ignominie, de toutes les horreurs des maladies les plus douloureuses, les plus dégradantes et les plus honteuses, et enfin d'une mort précoce suivie d'un châtement éternel. Si, à l'aide de tout cet appareil de terreur, on n'obtient aucun amendement, on pourra faire lire le petit ouvrage de Doussin-Dubreuil préférablement à celui de Tissot, ou même, s'il se peut, ce que nous venons de dire sur ce sujet. Il est certain que la lecture du petit livre de Tissot a corrigé bien des jeunes gens ; cependant le premier convient davantage sous tous les rapports.



CHAPITRE II.

DE LA POLLUTION CONSIDÉRÉE DANS L'HOMME.

Nous appelons pollution toute évacuation spermatique soit nocturne, soit diurne, matériellement et actuellement involontaire.

Avant d'aborder directement cette grave et difficile question, présentons quelques considérations philosophiques et physiologiques sur cette espèce d'aberration fonctionnelle. D'abord cette excrétion qui paraît anormale, parce qu'elle paraît sans but physiologique, pourquoi est-elle si fréquente? Mais on peut demander aussi pourquoi ces fréquentes évacuations sanguines, ces hémorrhagies nasales, hémorrhoidales, cérébrales, etc.?

Posons, avant tout, cette proposition incontestée et incontestable : la raison et les sciences physiologiques nous disent, d'une commune voix, que, selon l'intention de la nature, ou plutôt de l'Auteur de la nature, il doit toujours y avoir une juste proportion, un parfait équilibre entre la quantité des fluides animaux et les besoins particuliers et généraux de l'économie avec lesquels ces mêmes liquides sont coordonnés. Cette harmonie, dans l'ordre physiologique, doit être constante, universelle et invariable. Pourquoi alors n'existe-t-il donc pas un rapport constant, une juste correspondance et une égale pondération entre une fonction et sa destination ou son but? Pourquoi faut-il plus de fluide spermatique qu'il n'est nécessaire à la fonction génératrice? Pourquoi aussi

se forme-t-il plus de sang que ne comportent les besoins de l'économie animale? Pourquoi, en un mot, toutes ces voies de décharge, toutes ces évacuations ou fonctions anormales et accidentelles plus ou moins déplétives et exonératives? Précisément parce qu'il y a excès; et cette exubérance nutritive vient des abus et des vices de l'homme, et non des aberrations ou des fautes de la nature.

Ces anomalies, qui sont en dehors du domaine des lois physiologiques, ne peuvent être l'ouvrage de la nature parce qu'elles sont opposées aux tendances harmoniques et au but de l'organisme animal; elles sont donc l'œuvre de l'homme. Tout est bien en sortant des mains de Dieu; et souvent tout dégénère et se déprave entre les mains de l'homme.

Et en effet, il est certain que les infirmités humaines se multiplient et se compliquent à raison des progrès de la civilisation, c'est-à-dire par ses raffinements et ses excès, qui amènent enfin nécessairement la dégénération physique et la corruption morale. L'homme décheoit de sa constitution physiologique primordiale, s'énerve et s'abâtardit; le moral subit la dégradation physique. La raison est comme étourdie et frappée de vertige par l'assaut violent des passions; elle chancelle et succombe sous le poids des appétits sensuels et des charnelles voluptés (1). On conçoit très-bien, en effet, qu'une im-

(1) D'où vient la prodigieuse fréquence de la carie des dents dans l'espèce humaine? Je suis persuadé qu'elle est un résultat de l'excès de notre civilisation. Il est fort peu de personnes qui soient absolument exemptes de caries dentaires, tandis que les animaux, même nos animaux domestiques, n'en offrent point. Est-ce l'excès

mense perturbation de l'état social, un vice d'éducation physique et moral, le luxe, l'abondance, la mollesse, les

de fatigue de ces petits os à laquelle les condamne la fréquente mastication ? Mais le grand nombre de petits os des mains et des pieds ne se carieut pas comme les dents, bien qu'ils fonctionnent davantage et supportent généralement une plus grande fatigue. La carie dentaire est donc produite par d'autres causes inhérentes aux habitudes sociales, c'est-à-dire qu'elle nous paraît déterminée par un vice du régime alimentaire, les raffinements culinaires qui vous offrent des mets composés de toutes sortes d'excitants, d'âcres, d'acides, d'alcalins, et surtout de boissons alcooliques. Ajoutez à cela les brusques vicissitudes de la température soit atmosphérique, soit alimentaire. Sur cent individus, il n'y a peut-être pas un seul qui, dans une carrière de soixante ans, ne présente une ou plusieurs dents cariées ou atteintes d'autres maladies propres à ces organes, comme l'altération profonde de la couleur, les incrustations salines, etc. Tout cela, encore une fois, ne se voit pas chez les animaux même domestiques. Si c'était là l'état normal et physiologique, on serait tenté de croire que la nature a totalement manqué son but, et qu'elle a mis l'exception à la place de la règle, ce qui ne peut être. Le mal vient donc uniquement de l'homme.

Benjamin Rush, médecin aux États-Unis, rapporte, dit M. Virey, que chez les sauvages du nord de l'Amérique il n'y a ni bossus ni rachitiques.....; que les enfants n'ont ni maux de dents, ni vers. Les nosologistes, ajoute le dernier, comptent plus de six cents espèces d'affections nerveuses ou de symptômes nerveux dont aucun n'est connu de ces peuples. S'ils ont moins de maladies que les hommes civilisés (et ils les acquièrent à mesure qu'ils se civilisent), toutefois elles sont chez eux plus violentes et plus funestes. La rigueur de leur existence procure aussi des maux, car une vie si précaire et si imprévoyante fait succéder à l'extrême abondance, avec une excessive voracité, des abstinences rigoureuses ou d'affreuses disettes. Ces contrastes si nuisibles ébranlent les constitutions les plus robustes, et ruinent, avec des fatigues inouïes, une santé qui paraît de fer, si l'on peut le dire. (*Inquiries and observations on the diseases, etc., Philadelph.* Citation de M. Virey.)

plaisirs, la corruption des mœurs, l'oisiveté, l'usage, disons même la passion effrénée, la fureur des boissons alcooliques, fruits trop ordinaires d'un excès de civilisation, ont dû modifier et altérer profondément la constitution humaine, et la soustraire, par là, à l'empire des lois de la sage nature et de la droite raison. On conçoit encore que cette condition anormale a dû altérer la complexion et le tempérament de l'homme, vicier et abâtardir tout son être tant physique que moral. De là sont évidemment dérivés tous ces besoins faux et factices, avec cette exubérance vitale et nutritive, qui ont enfin amené toutes ces évacuations réprouvées par la saine physiologie, comme les saignements de nez, les flux hémorrhoidaux, les hémorrhagies cérébrales, c'est-à-dire l'apoplexie, qui tue un si grand nombre d'hommes.

L'expérience prouve que les personnes qui joignent la sobriété à une vie laborieuse et exempte d'exaltations nerveuses et de grandes perturbations morales, ne sont généralement point sujettes à ces superfétations humorales, et à la plupart de ces terribles maux qui attaquent les gens qui vivent dans des conditions opposées, comme l'apoplexie, les anévrysmes du cœur, la goutte, la gravelle, la pierre, les engorgements abdominaux, l'hydroisie, etc. Je puis assurer que, depuis plus de vingt-cinq ans, je n'ai pas rencontré un seul cas de ces affreuses maladies chez les religieux de la Trappe, pas même, ce qui pourra paraître incroyable avec nos idées préconçues ou nos préjugés, pas même, dis-je, un seul fait de scorbut. C'est là, certes, un résultat d'observation singulièrement remarquable, considéré au point de vue philosophique. Il se trouve en opposition directe avec les

assertions de M. le docteur Virey, qui prétend que « les
 « religieux soumis au régime maigre, sont sujets à l'ana-
 « sarque, à l'hydropisie, aux engorgements chroniques
 « du mésentère, aux obstructions, etc., qui rendent leur
 « vie courte et souvent malade. » De là, selon M. Vi-
 rey, le besoin des émissions sanguines (genre de médi-
 cation qui serait tout-à-fait contraire, et qui mettrait ici
 la science médicale pratique du docteur complètement
 en défaut). Plus loin, dans son zèle philosophique que
 l'on désirerait un peu plus selon la science et surtout
 selon la charité, l'auteur ajoute : « Jusque dans ces
 « âmes dévouées à l'humilité et à la charité évangéliques,
 « il éclate des haines furibondes. Les hommes se heur-
 « tent entre eux, les femmes se déchirent de jalousies;
 « car il n'y a concordance et union parfaite que dans les
 « rapports nécessaires des deux sexes entre eux : ainsi
 « l'a voulu l'éternelle loi de la reproduction des êtres.....
 « L'austère ermite tombe dans une noire misanthropie;
 « prédestiné à damner le genre humain dans l'aigreur
 « de son zèle, etc. » Nous n'avons jamais rien vu de tout
 cela (maladies physiques et morales), parce que tout cela
 est contraire à l'expérience, même dans l'ordre le plus
 austère de l'Église. Ces réflexions du savant critique
 eussent été plus justes et surtout plus logiques, si elles
 avaient été appuyées par des preuves et des faits d'obser-
 vation. Comme elles manquent absolument de ce petit
 auxiliaire, elles courent grand risque de passer, aux
 yeux des esprits un peu difficiles, pour de pures et vaines
 déclamations.

« Il est constant, dit ailleurs notre éloquent et érudit
 écrivain, que j'aime à citer quand il est dans le vrai, que

les Romains, avant qu'ils fussent tout-à-fait corrompus par l'abus du luxe et des plaisirs, ignoraient la plupart des infirmités auxquelles, depuis, leurs descendants furent assujétis. Les rhumes avaient été pendant longtemps inconnus ou si peu fréquents à Rome, que les femmes ne se mouchaient jamais; celles qu'on surprenait portant un mouchoir au nez étaient méprisées comme immondes, et leurs maris les répudiaient par ce seul fait. Combien les choses sont changées depuis (1)!..... Le sauvage de l'Aveyron, étudié à son arrivée à Paris, peut nous servir, d'une manière imparfaite toutefois, d'objet de comparaison entre la santé de l'homme de la nature et celle de l'homme social. Cet individu muet, quoique intelligent et bien organisé; sourd à la voix humaine, parce qu'il ne l'avait jamais entendue; insensible à tout bruit, quelque considérable qu'il fût, s'il ne ressemblait à celui auquel ses besoins l'avaient familiarisé dans les forêts qu'il habitait, car il entendait, de fort loin et comme par instinct, le bruit d'une noix tombant de l'arbre sur la terre : intéressant jeune homme, lorsqu'il fut arraché des solitudes où il vivait heureux pour être conduit dans les prisons de la société, ne connaissait point les infirmités les plus ordinaires à l'homme civilisé. Ce ne fut que fort longtemps après son arrivée à Paris, que le sauvage de l'Aveyron éprouva d'abord un

(1) Nous sommes persuadés que, depuis l'importation du tabac en Europe, la sécrétion nasale a dû augmenter notablement, et nous pensons que, par le seul fait de l'usage général de cette solanée, cette sécrétion immonde ira toujours croissant, de génération en génération, par la voie de l'hérédité ou l'influence des races.

léger rhume, et qu'ensuite la membrane muqueuse des cavités nasales s'habitua à cette sécrétion qu'elle exerce ordinairement chez tous les individus civilisés. Cependant il n'était pas né de parents sauvages; combien il eût été plus inaccessible encore aux maladies sociales, s'il avait compté une longue suite d'aïeux placés dans la condition où le hasard l'avait jeté. »

Et maintenant, pour revenir à notre principal objet, la pollution ne doit-elle pas aux mêmes causes, sinon son existence, du moins sa grande fréquence? Tous ces flux surabondants et plus ou moins superflus, puisque leur existence n'est pas physiologiquement nécessaire et essentiellement inhérente à la condition physique de l'homme, sont devenus de véritables nécessités, et se sont enfin organiquement perpétués de race en race par la voie de l'hérédité.

Ce n'est pas sur l'homme seul qu'un excès de civilisation exerce un fâcheux empire, nos animaux domestiques subissent également son influence. Et en effet, les animaux qui vivent en domesticité dans la société de l'homme, sont comme lui sujets aux infirmités, et, comme lui, ils ont des médecins; tandis que les autres, qui vivent en liberté et dans l'état de pure nature, ne sont jamais malades, ne produisent non plus jamais de monstres : on sait au contraire qu'on en rencontre souvent chez les premiers. Parmi les végétaux, la culture fait également dégénérer quelques espèces. Les roses doubles, qui croissent dans nos jardins, sont de vraies monstruosité; c'est la culture, qui, par une exubérance nutritive, en fait changer les étamines en pistils, ce qui est une anormalité ou une monstruosité du règne phytho-

logique, réprouvée par les lois primordiales de la physiologie végétale. L'églantier, qui est la rose de la nature, n'offre jamais que des fleurs simples. Revenons dans notre sujet.

Si tous ces désordres ci-dessus signalés sont les causes de tous ces flux exubérants, sans en excepter absolument la pollution nocturne, on peut croire que les conditions ou les causes contraires doivent produire un effet opposé, c'est-à-dire avoir pour résultat, sinon la suppression totale de ces évacuations superflues et anti-physiologiques, du moins leur notable diminution. Or, l'expérience de tous les temps a prouvé que les hommes toujours tempérants, sobres, chastes, maîtrisant parfaitement leurs passions et se conduisant constamment par les lumières de la raison, sont en général infiniment moins sujets à ces illusions de l'imagination et à ces souillures nocturnes. Ainsi, si l'état de perfection humaine exclut en général ces fréquentes contaminations corporelles, ce sera donc tendre à perfectionner l'homme que de chercher à l'affranchir, au moins en partie, de cette triste et fâcheuse servitude, en s'efforçant de le soustraire à l'empire et à la tyrannie de ses passions; de le faire rentrer dans sa condition d'innocence de mœurs primitive; et enfin de le rendre laborieux, sobre, tempérant, chaste et soumis à jamais aux sages lois de la nature et de la raison (1), comme il l'était sans doute dans les temps pri-

(1) L'exubérance séminale n'est produite que par l'exubérance nutritive, ou l'intempérance jointe aux passions qui excitent et enflamment l'imagination. De là trop souvent tous les excès de la chair révoltée contre l'esprit, ou au moins de fréquentes pollutions nocturnes qui peuvent devenir diurnes, passives, et amener des

mitifs, les premiers âges du monde où l'espèce humaine était encore dans toute sa force et sa vigueur primordiale, où les mœurs n'étaient pas encore corrompues et les races abâtardies et dégénérées. Et il est très-probable que dans ces temps antiques, antédiluviens et voisins de la création, avant que toute chair eût corrompu sa voie, quand la nature était encore dans toute sa force virginale; il est très-probable, dis-je, que la tempérance et la chasteté, avec une vie active, étaient la principale cause de cette prodigieuse longévité que la philosophie admire tant sans pouvoir l'expliquer parfaitement (1).

Les hommes simples et droits de cet âge d'or suivaient le vœu de la nature, selon l'ordre du Créateur de la raison, et n'étaient pas encore assez savants dans le mal pour prendre le moyen pour la fin, et renverser, par là, l'ordre et l'harmonie de la création; car alors tout était bien. L'homme, quoique déchu de sa justice originelle, subissait sa nouvelle condition, remplissait sa destinée,

suites d'autant plus funestes et plus propres à ruiner totalement la santé et à altérer considérablement les facultés intellectuelles et morales, que, le plus souvent, on ne peut y remédier, parce que ordinairement ces sortes d'évacuations éminemment énervantes ont lieu à l'insu des malades, comme nous le verrons plus bas.

(1) « Les peuples, dit M. le docteur Virey, à mesure qu'ils se sont montrés plus chastes, ont présenté plus de vigueur et de longévité. Ainsi les anciens Germains, si longtemps jeunes et dans l'innocence, qui connaissaient à peine l'union des sexes avant vingt et trente ans, étaient des espèces de Patagons, à grands et gros corps charnus, robustes, de longue et forte vie. Plus la puberté est tardive, ou moins on prodigue avant le temps le noble baume de l'existence, plus on conserve le trésor entier de ses facultés physiques et morales. »

et était soumis aux lois immuables de la nature et de la raison.

Un professeur distingué de la faculté de médecine de Montpellier, M. Lallemand, vient de publier un ouvrage remarquable sur les *pertes séminales*. On peut dire que cet investigateur infatigable a élevé un magnifique monument à la science par son beau recueil d'observations toutes neuves et vraiment originales. Il est fâcheux que cet ouvrage pèche par un vice de forme qui lui imprime une tache que tout le mérite réel et intrinsèque du livre n'efface pas. Il nous semble, en effet, que l'on peut reprocher à l'auteur de s'être donné trop de carrière dans ses excursions épisodiques et dramatiques, et trop de licence dans ses narrations d'intrigues aventureuses et érotiques. Tous ces détails très-souvent frivoles, quelquefois immoraux et toujours très-inutiles à la science, sont au moins très-propres à enflammer l'imagination de la jeunesse. A quoi bon, par exemple, d'avoir exhumé de la fange de l'oubli le cynisme et les turpides de J.-J. Rousseau? La science, certes, ne peut rien y gagner; il fallait, selon nous, respecter un peu plus la pudeur et l'honnêteté de ses lecteurs.

Un autre petit reproche que l'on peut adresser à notre savant auteur, c'est le regret qu'il exprime que les chrétiens n'aient pas conservé la pratique de la *circoncision*.

« Si les chrétiens, dit M. Lallemand, ont renoncé à ces préceptes (la circoncision), c'est probablement par suite de l'exagération qu'ils ont apportée dans leurs idées de chasteté; car Jésus avait été circoncis ainsi que plusieurs de ses disciples. De nombreux tableaux religieux rappellent cette opération aux chrétiens; ils ont encore

aujourd'hui la fête de la circoncision. Pourquoi donc y ont-ils renoncé? c'est que l'anathème qu'ils avaient lancé contre la chair ne leur permettait pas de s'occuper de ce qu'ils appelaient *parties honteuses*.

« Après avoir longtemps et sérieusement réfléchi aux faits nombreux que j'ai eu l'occasion d'observer, je suis resté bien convaincu qu'il était à regretter que la circoncision fût tombée en désuétude comme opération obligatoire pour tous les enfants. Elle serait inutile dans bien des cas, sans doute; mais elle ne serait nuisible dans aucun, et pourrait être utile dans un très-grand nombre. »
(*Des pertes séminales involontaires*, t. 2, p. 162.)

M. le professeur Lallemand, avec presque tous les médecins, regarde la pratique de la circoncision juive comme une pure mesure hygiénique, nécessitée par des raisons locales du pays, du climat, etc. Il n'en est cependant pas ainsi. Que les médecins qui ont oublié leur Bible sachent donc que cette cérémonie religieuse était la marque, le sceau de l'alliance que Dieu avait faite avec Abraham, et qui servait à distinguer le peuple juif des autres nations. Tacite le dit expressément en parlant des Juifs (*Hist.*, liv. 5, chap. 5). La preuve que la circoncision n'était pas exclusivement une pratique hygiénique ou une mesure de propreté, c'est que les Chrétiens, les Grecs, les Turcs qui ont habité jusqu'à présent la Palestine, n'ont jamais pratiqué la *circoncision*, et n'ont senti pour cela aucune incommodité physique. D'un autre côté, les Juifs, qui se trouvent partout en Europe et en France où le climat n'est pas celui de la Judée, ne laissent pas de conserver la pratique de la circoncision comme un pur acte de religion et non d'hygiène.

Encore un mot de religion, puisque le hasard nous a placés un instant sur ce terrain infrequenté, et ordinairement assez mal exploré par les médecins souvent un peu *indévotés*. M. le professeur Lallemand semble contester au christianisme la gloire d'avoir aboli l'esclavage. « On a voulu, dit-il, faire honneur, au christianisme de l'abolition de l'esclavage (t. 1^{er}, p. 661)..... L'émancipation des esclaves a été due à l'émancipation de la pensée (p. 662). » Nous n'avons point à examiner ici ces questions étrangères à notre sujet; nous ne voulons dire que deux mots sur ce point en passant. Qu'était la civilisation européenne avant le christianisme? c'était un état pire que l'état sauvage. On ne voyait qu'idolâtrie grossière, immolation aux faux dieux de victimes humaines chez tous les peuples de la terre, hors le peuple juif; spectacle horrible des gladiateurs, infanticide légal, barbarie atroce dans les guerres d'extermination, la vie des esclaves à la disposition des caprices de leurs maîtres, aucune institution de bienfaisance ou de charité, parce que la charité, l'amour véritable n'était pas encore descendu sur la terre. On honorait d'un culte public tous les vices qu'on avait érigés en divinités. Je ne parle point de toutes ces abominations, ces crimes épouvantables que l'enfer avait vomis sur la terre effrayée..... On parle de l'émancipation des esclaves due à l'émancipation de la pensée. Eh! l'émancipation de la pensée elle-même n'est-elle pas un fruit du christianisme?

Pourquoi aussi l'excellent livre de M. le docteur Deslandes sur l'onanisme, écrit d'ailleurs avec assez de décence et de modération, se trouve-t-il aussi contaminé par une sortie virulente sans aucune preuve? Voici les paroles de M. Deslandes : « Cette pratique (l'onanisme),

« et d'autres plus révoltantes encore, s'attachent aux ordres monastiques comme conséquence et punition de vœux contraires aux lois du corps humain. » (*Onanisme*, in-8°, p. 518.)

L'auteur ne s'est pas aperçu, qu'en attaquant le célibat monastique, son assertion calomnieuse atteint également tout le clergé catholique, qui a fait vœu de chasteté perpétuelle aussi-bien que les religieux. Si l'on objecte que le prêtre jouit de sa liberté au milieu du monde, je répons qu'il n'en est que plus exposé à toutes sortes de tentations, et que cette circonstance jointe à l'étrange proposition de M. Lallemand, qui prétend que la continence absolue est incompatible avec l'organisme humain (t. 1, p. 665), met le lecteur dans l'alternative de conclure que toute personne qui a fait vœu de chasteté, est ou onaniste, ou fornicatrice, ou concubinaire. Voilà à quoi l'on s'expose en jetant étourdiment au hasard dans un livre une phrase irréfléchie et calomnieuse, qui fait planer une très-grave accusation sur ce qu'il y a de plus pur, de plus vertueux et de plus dévoué en Europe, c'est-à-dire le clergé de France.

Les considérations qui précèdent nous portent naturellement à dire quelques mots de l'abstinence des fonctions génératrices ou de la continence absolue, c'est-à-dire de l'état de parfaite virginité. Cette condition presque *angélique*, qui paraît, au premier aspect, violer les lois de la nature, n'y est pas si opposée qu'on le pense communément. Mais, dira-t-on peut-être, tout être organisé est physiquement prédestiné à reproduire son semblable; son organisme l'y détermine, l'y impulse nécessairement, et l'homme qui viole cette loi universelle de la nature est un être qui

se révolte contre l'ordre du Créateur. Philosophe matérialiste, ne confondez pas l'homme avec la brute; distinguez au moins une fois l'un de l'autre. Sachez donc que l'homme n'est pas le singe, un pur animal, *sicut equus et mulus quibus non est intellectus*. Nous considérons l'homme tel qu'il est ou doit être véritablement, c'est-à-dire un être intellectuel, moral et social; il s'agit donc de l'homme civilisé. Or, l'histoire prouve que, dans l'ordre social, l'état de virginité n'est pas contre la nature humaine. Toutes les nations civilisées ont attaché une idée de perfection et de sainteté à l'état de continence gardé par un motif ou un principe de religion. Cet état sublime, on l'a constaté chez tous les peuples, en tous temps, en tous lieux, dans le paganisme comme dans le christianisme; chez les anciens philosophes, les ministres des fausses comme de la vraie religion; les vestales, les muses, les sybilles, les prêtres de Minerve, de Cybèle, d'Alys, etc. Donc, selon la maxime de Cicéron et du bon sens, ce qui a été toujours, partout et chez tous les peuples, doit être regardé comme une loi de la nature. Dans l'état de continence, de chasteté et de parfaite sobriété, avec abstinence de stimulations physiques, mentales ou morales, ou du moins avec leur répression convenable, l'appareil génital ne travaille, ne fonctionne guère que pour la conservation des forces de l'individu, pour l'accroissement des forces viriles ou pour le maintien de la virilité. Quant aux besoins de l'espèce, la nature les oublie en quelque sorte, elle s'engourdit et dort, de même que les organes mammaires dorment chez la vierge, de même encore que les organes des animaux sommeillent hors le temps du rut. Si vous soutenez que la virginité est

un état contre nature, je rétorque l'argument contre vous, et vous soutiens à mon tour que l'usage du mariage, pendant la gestation, est également un attentat commis contre les lois de la nature, et qu'il faut abolir ce dernier avant l'autre. La condition de l'homme vierge est donc, en définitive, ce qu'est ou devrait être physiologiquement celle de l'homme marié pendant au moins la gestation. Si, dans cette circonstance, l'homme ne violait pas si souvent les lois de la nature, et qu'il fit seulement par raison ce que les animaux font par instinct (car les bêtes suivent mieux la nature que l'homme), on serait moins frappé de cette différence de condition qui existe entre la chaste virginité et l'état trop souvent impur de tous les mariages païens de nos malheureux temps.

« Les philosophes matérialistes, qui ne voient dans l'homme que ses sens, montrent tous une aversion insurmontable pour la chasteté; et cela seul prouverait combien leur doctrine est pernicieuse et fausse, même à ne la considérer que dans ses rapports avec la vie présente. Car, avant d'être un devoir de morale, la chasteté est une loi de conservation que la nature impose à tous les êtres vivants; et, si elle est même un devoir pour l'être moral, c'est, en partie, parce qu'elle est une loi pour l'être physique. Hors quelques courts moments destinés à la production, les animaux sont chastes par instinct, sans quoi il y a longtemps que les espèces auraient péri. Loin que l'union des sexes ait le plaisir pour fin, le plaisir voulu, recherché comme fin, contrarie directement les vues de la nature dans cette union, et tend même à éloigner un sexe de l'autre, en introduisant des mœurs infâmes, trop

communes chez les anciens, et justifiées, conseillées par les philosophes mêmes. *O la vile créature que l'homme, et abjecte, s'il ne se sent soulever par quelque chose de céleste* (1) !

« Pour peu qu'on ait conservé, je ne dis pas de conscience, de goût pour la vertu, de respect pour soi-même, mais de prévoyance et de raison, il est inouï qu'on s'abuse au point de mettre le bonheur dans une passion brutale, qui conduit tôt ou tard au dernier excès de la misère et de l'avilissement. Que l'ardente jeunesse, en contemplant les suites affreuses du dérèglement des sens, apprenne à réprimer des penchants funestes, toujours aisément maîtrisés par une volonté forte.

« Le premier effet, l'effet inévitable des habitudes voluptueuses, est de lier les puissances de l'âme, et d'en exclure toute autre pensée que celle des vils plaisirs dont elle s'est rendue l'esclave. Distrait par des désirs sans cesse renaissants, obsédé d'impurs fantômes, l'esprit perd sa vigueur et sa fécondité ; tout s'altère et dépérit, la mémoire s'éteint, le caractère s'énerve, le cœur se dessèche. On ne sait plus aimer, ni compâtrer, ni répandre les délicieuses larmes de l'attendrissement. Le visage même s'empreint d'une expression dure et repoussante. Des traits heurtés et morts annoncent que la source des doux sentiments, des pures émotions, des joies innocentes, est tarie.

« On dirait que la vie s'est réfugiée toute entière dans les organes ; mais les organes même s'usant bientôt, les infirmités, les maladies, les souffrances accourent en foule. J'ai vu, et le souvenir m'en sera toujours présent,

(1) Montaigne.

j'ai vu de ces malheureuses victimes d'une passion dévorante, offrir, à la fleur de l'âge, la dégoûtante image d'une complète décrépitude : le front chauve, les joues hâves et creuses, le regard plein d'une tristesse stupide, le corps chancelant et comme courbé sous le poids du vice, épuisées de vie, de pensées, d'amour, déjà hideusement en proie à la dissolution ; à leur aspect, on croyait entendre les pas du fossoyeur se hâtant de venir enlever le cadavre. » (*Indiff. en mat. de religion.*)

Enfin, il est faux de dire que tous les êtres organisés, c'est-à-dire tous les individus de toutes les espèces, doivent nécessairement se reproduire. Nous voyons, dans les espèces *sociales et républicaines*, comme les abeilles, les fourmis, les termites, des êtres primitivement et naturellement vierges ou *eunuques*, si l'on veut, qui, selon les lois de leur nature, ne peuvent ni ne doivent jamais procréer.

Mais revenons à l'homme. Ce dominateur de la nature terrestre n'est donc pas uniquement créé pour vivre, se reproduire, mourir et rentrer dans le néant. Cette image de Dieu, ce roi de la création, est un être intellectuel, moral et social ; il a une origine et une destination célestes. Il faut donc qu'il cherche la lumière de la sagesse, cette inextinguible lumière de l'éternelle vérité. *Inextinguibile est lumen illius.* (Sap. 7. 10.)

Les anciens sages de la Grèce, Socrate, Platon, Pythagore, etc., guidés par les seules lumières de la raison ou plutôt par quelques débris traditionnels de la révélation primitive, avaient déjà entrevu, dans un obscur lointain, les beautés et les charmes de la vérité. Ils avaient senti qu'il fallait sacrifier, à l'acquisition de la sagesse, les

jouissances de la vie terrestre, et qu'au milieu des occupations matérielles, l'esprit est incapable de saisir les hautes vérités intellectuelles. C'est par un genre de vie austère, abstème et presque ascétique, qu'ils se sont élevés à une immense hauteur. Qui peut s'empêcher d'admirer la sublime élévation de Platon dans son traité de l'immortalité de l'âme? Ainsi donc, si des esprits nobles et élevés sont affamés de lumière et de vérité, il faut qu'ils rompent les liens matériels, et qu'ils secouent les entraves charnelles qui les embarrassent. Alors, libres des soucis terrestres et des bagatelles qu'on appelle *affaires humaines*, ils s'élanceront par-de-là les soleils et les mondes, jusque dans la pure région des intelligences, pour y contempler les magnifiques splendeurs de la suprême et éternelle vérité. Ils avaient donc compris leur sublime et céleste destinée; ils savaient que cette terre de misères, de larmes et de douleurs n'est pas leur patrie, et qu'elle ne peut être la raison ni la fin de leur existence. Ils ne peuvent vivre que de vérité. Dieu seul est donc leur sublime et éternel aliment et leur souveraine félicité.

Je sais que cette philosophie n'est pas goûtée par les matérialistes livrés à leurs appétits sensuels. L'homme charnel et animal ne goûte pas les choses spirituelles et divines; il ne sait pas s'élever au-dessus de la matière et des plaisirs des sens. Sa fin, c'est le monde présent; son souverain bonheur, c'est de jouir des choses visibles et tangibles, boire, manger et engendrer, comme les animaux. Voilà la fin abjecte où le conduit sa philosophie animale. Si au-delà du tombeau il n'est point une autre vie, je ne dirai pas que Dieu n'est pas juste, je dirai qu'il n'est pas.

Nous terminerons ces réflexions, peut-être un peu trop en dehors de notre sujet, par un passage pittoresque de M. Virey, faisant allusion aux contemplatifs soit religieux, soit philosophes. L'auteur ne peut être suspect de *mysticisme*, puisqu'il est médecin, philosophe, naturaliste, académicien, etc.

« Mortels sublimes, anges de la terre, passagers sur cette planète où vous vécûtes étrangers aux fureurs et aux attentats qui la ravagent, les Cieux vous protègent; vous resplendissez, dans votre humilité même, au-dessus des couronnes et des empires! Heureux dans la simplicité de l'ignorance, ignorant l'injure et les artifices de la fraude, tantôt douces colombes, tantôt aigles planant au-dessus de la foudre, vous contemplez à vos pieds les ignobles intérêts pour lesquels tant de créatures s'entrégorgent. Qu'est-ce, en effet, cette vie entre les abîmes de l'éternité, et ce globe à travers ces légions d'astres innombrables qui roulent dans les profonds espaces des cieux! Et nous nous croyons quelque chose! alors nous méritons de mourir. »

§ II.

Rentrons maintenant directement dans notre sujet. On a distingué la pollution en nocturne et en diurne. La pollution nocturne est celle qui survient ordinairement pendant le sommeil de la nuit. Il serait plus exact et plus convenable de l'appeler *active*, parce qu'elle a lieu avec éréthisme; et alors toute pollution offrant ce caractère survenant même dans l'état de veille, serait une *pollution active*, par opposition à la pollution *passive* ou diurne.

Cette dernière n'a lieu que le jour ou pendant la veille et sans aucun éréthisme, ordinairement au moment de la *défection*, même quelquefois immédiatement après la *miction* ou l'émission des urines, très-souvent sans la moindre sensation et même à l'insu des personnes. Mais ces distinctions sont plus utiles aux pathologistes ou aux médecins qu'elles ne conviennent à notre objet, qui est la conduite morale. Nous conserverons donc l'ancienne division : pollution nocturne et diurne.

De la pollution nocturne ou active.

Elle a ou peut avoir lieu chez tous les hommes, depuis la puberté jusqu'à la vieillesse plus ou moins avancée. Notre sujet ne demande point que nous fassions ici l'exposé des détails théologiques que nous supposons suffisamment connus de tous les confesseurs ; notre principal objet est de leur faire connaître ce que nous croyons nouveau, d'éclaircir les doutes, ou de dissiper les difficultés à l'aide des principes des sciences physiologique et pathologique. Passons donc immédiatement aux points obscurs ou fort mal élucidés jusqu'à ce jour.

Quelle est la règle à suivre ou la conduite à tenir, lorsque, une pollution préparée, imminente ou commencée pendant le sommeil, on se réveille avant qu'elle ne soit consommée ? Un très-grand nombre de théologiens soutiennent que nul n'est tenu de l'arrêter. Mais, avant de rien décider sur cette délicate question, nous citerons les textes des plus célèbres auteurs qui ont formulé leur opinion sur ce point. Cela fait, la lampe de la physiologie et de la logique à la main, nous scruterons, nous exami-

nerons la question avec soin, dans le but d'y répandre un jour nouveau, et d'apprécier, à leur juste valeur, les opinions théologiques sur cette matière. Voici quelques textes originaux :

« Non tenetur quis (modò tamen absit periculum
 « consensùs in voluptatem, nec voluntariè promoveat)
 « impedire pollutionem sponte suâ eventientem, aut jam
 « cæptam, v. gr. in somno reprimere, sed potest sanita-
 « tis causâ sinere, ut natura se exoneret : quia id non
 « est procurare, sed pati ut effluat, quod, aliàs corrup-
 « tum, sanitatem læderet. » Sanchez, d. 17, num. 27.)

Voici maintenant les paroles de S. Liguori et les autorités qu'il cite :

« Quando pollutio incipit in somno, et emissio con-
 « tingit in vigiliâ semiplenâ, tùm, si homo aliquam ex-
 « peritur delectationem, non plenè deliberatam, non
 « peccat quidem nisi venialiter, ut benè notant *Sanctus*
 « *Ant.*, p. 2, n. 6, c. 5, in fin. *Navarr.*, c. 16, n. 8, v.
 « non est. *Salm. de 6 præc.*, c. 7, n. 74; ac *Concina*,
 « n^o 48. Quando verò emissio incepta in somno, sed
 « postea consummatur in plenâ vigiliâ, eo casu (modò
 « absit consensus in delectationem, vel proximum con-
 « sensùs periculum ex præteritâ experienciâ) non tenetur
 « homo illam cohibere; tùm quia difficillimum est avertere
 « exitum seminis jam è lumbis clapsi, ut communiter
 « dicunt DD. cum *Salm. l. c. Nav. Azor. Trull.*, etc.,
 « tùm, quia non tenetur persona, cum periculo morbi
 « ex semine corrupto retento effusionem impedire, ut
 « docent *Sanch. de matr. l. 9, D. 17, n. 16. Conc. l. c.*
 « *Spor. de matr. n. 659. Holzm. de 6 præc.*, n. 688.
 « *Tamb. l. 7, c. 7, § 2, n. 17.* Et alii communiter; tunc

« enim illa pollutionem non vult, sed merè patitur.
 « (*S. Liguorio*, t. 2, lib. 3, n. 479.)

Citons encore un auteur plus moderne, un célèbre théologien français, M^{sr} Bouvier. « Quæritur ad quid
 « teneatur homo qui evigilans advertit se pollutionem
 « experiri. R. Debet mentem ad Deum elevare, eum in-
 « vocare, signo crucis se munire, nihil ad expellendum
 « semen positivè facere, delectationi voluptatis renuntiare,
 « et modò hæc faciat, securus esse potest, nec tenetur
 « naturæ impetum continere; tunc enim secretio humo-
 « rum jam facta est in vasis spermaticis, necesse est ergo
 « ut fluxus hic et nunc vel postea locum habeat, alioquin
 « semen è renibus excisum corrumpetur, et in sanitatis
 « detrimentum vergeret. » (*J. Bouvier, Dissertatio in sex-
 tum Decalogi præceptum*, édition de Malines, p. 56.)

Du contenu de ces divers textes, il résulte que les théologiens décident que l'homme, se réveillant au moment d'une pollution imminente ou commencée, peut absolument se constituer dans un état purement passif, et abandonner à la nature un accident ou un effet auquel sa volonté n'a pris aucune part, pourvu qu'il n'y ait nul danger de consentement. Et la raison sur laquelle ils appuient cette décision *canonique*, est que le fluide spermatique, plus ou moins sorti de ses réservoirs, doit nécessairement s'altérer et se corrompre au préjudice de la santé. Il faut, dit-on, au moment de la crise, élever son esprit et son cœur à Dieu, invoquer son secours, se munir du signe de la croix et renoncer à tout sentiment de volupté, etc.; et, après cela, on doit demeurer en paix, sans chercher à contrarier le mouvement et l'effet de la nature, chose à laquelle d'ailleurs on n'est pas tenu,

parce que, dit-on, si l'éjaculation était brusquement et violemment arrêtée, le fluide spermatique se corromprait, et deviendrait, par là, un principe ou une cause de maladie ou de grave indisposition. Voilà le sentiment des plus célèbres théologiens.

Cette opinion de la corruption séminale, bien qu'elle soit généralement admise par les théologiens, ne repose cependant que sur un fondement ruineux, ou plutôt c'est une erreur physiologique manifeste reconnue aujourd'hui par tous les physiologistes.

On prétend donc que la liqueur spermatique une fois sortie plus ou moins de ses réservoirs, doit se corrompre et altérer la santé par son état de viciation ou ses qualités malfaisantes. Or, cette altération prétendue n'a lieu, fort heureusement, que dans les livres et les cabinets des théologiens, et non dans le laboratoire de la nature.

Ce qu'il y a de très-certain et d'inattaquable en bonne physiologie, c'est que la portion du fluide séminal, qui est parvenue jusque dans le canal de l'urètre, doit nécessairement être éliminée du corps, soit immédiatement, soit avec ou par l'excrétion urinaire, et ne peut avoir le temps de subir aucune altération; et que, pour le reste de la liqueur spermatique qui devait faire la matière de la pollution avortée, empêchée ou prévenue d'une manière quelconque, et qui n'est pas encore sortie des canaux éjaculateurs, cette portion rentre ou reste dans ses réservoirs avec toutes ses qualités naturelles et vivifiantes. Non-seulement elle ne cause point de maladies par sa corruption, mais elle est encore une source de force et de vigueur soit pour le corps, soit pour l'esprit. Voilà un fait physiologique d'une certitude inébranlable.

Nous ne voulons pas relever ici une erreur grossière d'anatomie que commettent les théologiens, parce que cela ne fait rien à la question. Ils disent que la semence est formée et sécrétée dans les reins, à *renibus excisum*; nous regardons cela comme une expression métaphorique sans aucune conséquence. Les reins ne forment autre chose que l'urine, et la liqueur séminale est faite dans les testicules, comme tout le monde sait. Ils tombent encore dans une autre erreur quand ils avancent que le sperme, déjà entré dans ce qu'ils appellent les vaisseaux spermaticques, doit tôt ou tard nécessairement être expulsé; c'est ce qui a été démontré faux ci-dessus.

Voyons, maintenant, les conséquences pratiques que l'on peut déduire de ce nouveau principe ou de ces vérités physiologiques.

Nous pensons que tout homme qui éprouve une pollution commençante ou très-imminente, et qui ne peut l'arrêter sans ressentir de cette brusque suppression un *grave incommodum*, n'est pas tenu de se faire cette violence, si toutefois il n'y a point de danger de consentement, parce qu'il n'est pas obligé de comprimer un mouvement, ou d'empêcher une excrétion exonérative que la nature, dans l'état actuel de viciation physique et morale de l'homme, semble souvent susciter pour le soulagement du corps et le repos de l'esprit; surtout si l'on ajoute qu'il n'a posé aucune cause ni physique, ni morale, ni prochaine, ni éloignée.

Ce principe a son application particulièrement chez les sujets forts, robustes, sanguins, ardents, d'un tempérament érotique, éprouvant actuellement tous les effets d'une pléthore spermaticque; et encore dans quelques cas

que des dispositions nerveuses extraordinaires ou des idiosyncrasies nerveuses spéciales assimilent aux premiers, comme nous en avons rencontré ; mais ces cas sont assez rares. Chez tous les autres sujets, nous croyons généralement que l'on doit au moins tenter de prévenir ou d'arrêter une pollution imminente ou commencée, parce qu'il ne faut pas s'exposer à un danger ou à une occasion prochaine de péché, lorsqu'on possède quelques chances de pouvoir l'éviter peut-être. Cette conduite est encore plus nécessaire aux personnes physiquement plus ou moins faibles, ou déjà presque épuisées par de nombreuses pollutions nocturnes, ou d'autres anciens excès ; et enfin à certaines personnes à conscience timorée ou trop faibles à résister à l'attrait du péché ; parce que, indépendamment de la perte de la santé et même de la vie quelquefois, l'habitude des pollutions s'établit, et, par conséquent, pour quelques-unes peut-être, le danger ou les occasions de pécher se multiplient à proportion. Nous avons vu des jeunes gens, que des pollutions nocturnes avaient conduits presque aux bords de la tombe, revenir à la plénitude de la vie et de la santé par l'usage du moyen que nous leur avons indiqué, dans le but de rompre net et brusquement l'habitude fréquente des pollutions. Nous avons guéri, par le même moyen, d'autres sujets tourmentés à l'excès par des peines de conscience survenues à l'occasion des pollutions, et que ces accidents nocturnes, dont leur imagination, la faiblesse de leur esprit et leurs vains scrupules grossissaient excessivement le danger, auraient peut-être pu conduire au désespoir ou à la folie.

Vous voyez, d'après cela, que notre principe n'a pas pour conséquence et effet constant l'espèce de *quiétisme*

ou l'état de *passivité*, qui est la conséquence ou le résultat du principe des théologiens. On a vu que leur méthode absolue est appliquée à tous les individus, à tous les tempéraments, à tous les caractères et à toutes les consciences.

Voici maintenant le sentiment d'un théologien fort sage et fort prudent, qui, dans son laconisme, s'il n'atteint pas toujours le vrai dans ces matières difficiles et abstruses, est au moins un de ceux qui s'en rapprochent toujours le plus près.

« Nec incæpta in somno continuari potest post evigilationem juxtà multos contrà non paucos qui dicunt, ob incommoda ex cohibitione forsan eventurà, posse simpliciter permitti continuationem, cor ad Deum elevando. Ita Gerson, Billuart, etc., quia, inquiunt, præter incommoda et corporis gravamen, pollutio in somno inchoata ulteriùs non subjacet voluntati. Sed hæc ratio ad assensum non rapit. His ergo theologis assentirer tantùm cùm, quod rarum, verum adest sibi graviter nocendi periculum, sine periculo consensùs in re tam lubricà : aliundè non sat efficax fortè foret displicentia, si pollutio non cohiberetur per aliquem saltem conatum, v. g., retinendo ejaculationem, quærendo locum lecti frigidum, è lecto prosiliendo : idem dic si accidat in vigilià. » (Vernier, *Theologia practica*, t. 1, p. 431.)

Il nous semble qu'il existe une contradiction entre les citations de S. Liguori et de M. Vernier. Ces deux auteurs, d'une opinion contraire sur la question, citent l'un et l'autre Gerson (1) comme un théologien dont le sentiment

(1) La citation du passage de Gerson est rapportée ci-après.

est opposé au leur. Il s'ensuit donc que, nécessairement, l'un des deux a cité faux, ou que Gerson lui-même s'est contredit. N'ayant pu nous procurer la théologie de Gerson pour la vérification des textes rapportés en termes différents, nous les reproduisons littéralement sans nous embarrasser de les accorder; car cette concordance nous importe fort peu et ne fait rien à la question.

Il suffit de faire remarquer que, dans ce passage de M. Vernier, on voit que l'auteur embrasse en partie l'opinion que nous avons émise plus haut, et qui s'éloigne de la doctrine d'un grand nombre de théologiens célèbres, comme Sanchez, S. Liguori, M^{gr} Bouvier, etc. Notez ces paroles de son texte : *His ergò theologis assentirer tantùm cùm, etc.*; de plus, remarquez les paroles suivantes : *Non sat efficax fortè foret displicentia, si pollutio non cohiberetur per aliquem saltem conatum, etc.* (Voyez le texte plus haut.) Ces paroles montrent assez d'ailleurs qu'il rejette l'opinion de la passivité; que S. Liguori appuie l'opinion de Gerson, quoiqu'au fond la sienne soit celle de Sanchez, c'est-à-dire la *passivité*. Voici les paroles attribuées à Gerson par S. Liguori, qui dit : *Benè tamen monet Gerson (Alph. 58, l. 5, prop. 9)*. Suivent les paroles de Gerson selon S. Liguori : *Pro executione virtutis et evitacione periculi, videtur expediens, ut homo conetur prohibere quantum, et commodè fieri potest.*

De tout ce qui précède, nous croyons pouvoir conclure que l'on doit faire ce que l'on peut moralement pour prévenir ou empêcher une pollution imminente ou commencée, excepté les cas ci-dessus posés, p. 109. L'expérience nous a prouvé que, de ces mesures préventives, il ne résulte, dans des circonstances données, que des avan-

tages réels et positifs tant physiques que moraux, surtout si l'on y procède par la méthode que nous conseillons ordinairement, et qui est infiniment plus sûre et surtout moins perturbatrice que tous les moyens plus ou moins brusques proposés par les théologiens, lesquels, d'ailleurs, manquent très-souvent leur but.

Si l'on parvient à prévenir ou à arrêter les pollutions, ou se préserve de leur habitude, qui peut entraîner de graves inconvénients. En second lieu, en les refoulant en quelque sorte vers l'intérieur, on les force pour ainsi dire à devenir sourdes et latentes, c'est-à-dire à faire brusquement irruption sans *évigilation*, ce qui, sans doute, est préférable sous tous les rapports.

Nous avons ci-dessus insinué que toute méthode de suppression brusque et soudaine pourrait notablement gêner certaines personnes à pléthore spermatique, ou des sujets très-nerveux, ou chez lesquels il existe une disposition spéciale, idiosyncrasique; mais l'expérience nous a encore prouvé que cette gêne, cet embarras ou ce sentiment pénible n'est que momentané. Nous n'avons pas encore vu en résulter aucun dérangement appréciable dans la santé; peut-être aussi est-ce parce qu'alors les pollutions deviennent latentes et sans *évigilation*. Quoiqu'il en soit, on peut, dans ces derniers cas, se borner à quelques tentatives d'efforts physiques, pour mieux témoigner l'opposition et la résistance de la volonté à toute espèce de désordre moral.

Nous ne pensons pas, cependant, conformément au principe que nous avons établi à la page 109, que, dans ce cas, l'on soit strictement obligé à cette conduite (pourvu qu'il n'y ait point de danger de consentement), parce

qu'alors la pollution, dans l'état actuel de l'homme, est, comme l'excrétion nasale et autres flux, une espèce de fonction de déplétion et d'exonération établie par une loi physiologique, c'est-à-dire par la nature, dans un but d'ordre, de soulagement et de conservation de l'individu.

La pollution, dont la brusque suppression n'est point suivie du *grave incommodum* ci-dessus mentionné, n'est réellement point une fonction qui a un but, mais un accident sans objet. Tout acte de la vie humaine, qui n'offre point un but physiologique sage et appréciable, n'est proprement point une fonction : ainsi, manger dans un état de satiété, par pure gourmandise et sans aucun besoin, n'est point exercer une fonction, c'est abuser d'une fonction, ou d'une faculté physique. On peut donc dire, d'après cela, que toute pollution dont la suppression brusque cause un *grave incommodum* quelconque, par cause spermatique ou nerveuse, est une évacuation que l'on peut respecter, et abandonner à la nature comme une fonction qui a un but déplétif et exonératif; et qu'au contraire, toute autre, dont la suppression n'est pas suivie du *grave incommodum*, n'est point censée une fonction déplétive et exonérative, et que, par conséquent, il faut la supprimer comme pouvant physiquement et moralement devenir dangereuse. Cette espèce de pollution donc qui n'est point arrêtée, est, si l'on veut, dans le principe, abandonnée à la nature, elle peut facilement dégénérer en habitude, et entraîner à la fin des suites plus ou moins graves, tant au moral qu'au physique. Et en effet, indépendamment de la débilitation du corps, il s'ensuivra encore un affaiblissement des facultés intellectuelles et morales, de l'âme, du caractère, etc.

Il est inutile de parler d'un autre genre de péril inhérent à l'habitude de la pollution, c'est-à-dire du danger possible du consentement.

Ce que nous avons dit de la suppression des pollutions nocturnes, doit encore plus étroitement s'appliquer aux pollutions actives qui surviennent dans l'état de veille ou pendant le jour : ce sont les diurnes actives ou avec éréthisme. Il ne faudrait pas se persuader faussement que, lorsqu'il surviendrait quelques graves accidents érotiques, ils devraient être exclusivement attribués, même chez les individus à pléthore spermatique, à la rétention ou à un excès du fluide séminal, dont le superflu est toujours éliminé tôt ou tard, mais plutôt, en grande partie du moins, à l'aberration ou à un excès d'exaltation et de concentration nerveuse, jointe à un surcroît de sensibilité ou à l'exaltation du sens génital ; ou encore à quelque principe âcre provenant de la malpropreté (matière sébacée ou smegmatique) fixée sur les organes génitaux.

Nous ferons observer, en passant, que le fluide spermatique ne peut nullement être assimilé aux divers autres flux sanguins ou autres. Ceux-ci peuvent être provoqués pour le soulagement du corps ; le fluide séminal, jamais, à cause de la lubricité de la matière, la différence de destination, et l'immense gravité des conséquences.

Les principes que nous venons de formuler paraîtront peut-être à certaines personnes, un peu rigides ou trop rigoureux, surtout si on les compare à ceux des théologiens *quiétistes* et *passivistes*. Qu'on nous passe ce néologisme, il nous paraît nécessaire. Nous croyons cependant ou plutôt nous avons la conviction intime que ces principes sont vrais, parce qu'ils sont fondés sur la bonne

philosophie et la saine physiologie, c'est-à-dire sur la nature de l'homme, et, par conséquent, ils sont en parfaite harmonie avec les principes de l'hygiène et de l'éthique. Les théologiens *passivistes*, il est vrai, apportent, à l'appui de leur opinion, le même genre de fondement, c'est-à-dire la conviction intime. On pourra nous dire donc, qu'ils étaient convaincus que le fluide spermatique arrêté devait nécessairement se corrompre, et engendrer des maladies graves, putrides, par corruption ou par germe septique, et que, par conséquent, leur sentiment était parfaitement fondé en raison (1), et leur opinion de passivité, légitime et nécessaire en pratique. Sans doute, rien ne serait plus vrai ni plus logique que cet argument, s'il ne reposait pas sur des convictions fausses dont les éléments ont été puisés dans des hypothèses invraisemblables, et même reconnues aujourd'hui comme vaines et illusives par tous les physiologistes modernes; c'est ce que nous allons mettre dans un plus grand jour par l'examen d'une singulière question soulevée par les théologiens même les plus modernes. La voici cette question :

« Quæritur, an licet, ope medicamentorum à medicis
 « præscriptorum dissolvere et expellere semen morbifi-
 « cum jam è lumbis decisum cum periculo veræ polluti-
 « tionis.

« R. Communiùs affirmant doctores, modo sola inten-
 « datur sanitas, et pollutio directè non excitetur, nec ei,
 « præter intentionem accidenti, assentiatur, et semen

(1) Que de distance du *grave incommodum* aux graves maladies! et cependant, dans quelques cas, nous sommes *passiviste*. Que l'on ne nous accuse donc pas de *rigorisme*.

« certò sit corruptum. Sic Sanchez, Layman, Billuart, Ligorio, etc., contra P. Cancina, Bonacina, Lacroix de Lugo et plures alios. » (*Dissertatio in sextum Decalogi præceptum*. Auctore J. Bouvier, p. 58, edit. Mechlin.)

Nous ne rapportons ici cette étrange question que dans le but de la signaler en passant. Nous laissons toutefois au lecteur le soin de l'apprécier à sa juste valeur scientifique et théologique. Seulement, nous en prendrons l'occasion d'engager les théologiens, non pas à proclamer toujours leurs affirmations comme le sentiment commun des docteurs, *communiùs affirmant doctores*, mais à élaguer de leurs livres, d'ailleurs très-recommandables par la pureté et l'orthodoxie des doctrines, ces sortes de questions, qui, non-seulement sont oiseuses, inconvenantes et sans aucune portée pratique, mais peuvent encore paraître empreintes d'un caractère d'indécence ou même d'une apparence d'immoralité. Ainsi, par un sentiment de convenance, nous nous garderons bien de nous appesantir sur un pareil sujet, dans la crainte d'encourir le juste reproche d'abuser de la patience bienveillante de nos lecteurs; et certes, nous les respectons trop pour nous exposer à un semblable reproche.

Bornons-nous donc à dire bièvement que la corruption du fluide spermatique est une hypothèse tout-à-fait gratuite qui ne repose sur aucune donnée physiologique. Voici, en deux mots, ce que les derniers progrès des sciences physiologiques permettent d'énoncer sur ce point comme l'expression parfaite de la vérité :

1^o Nous sommes moralement certain qu'il n'existe aucun fait bien constaté qui puisse prouver la corruption du véritable fluide spermatique ;

2° Et quand cette corruption serait constatée par l'inspection cadavérique, aucun signe n'en indiquerait l'existence pendant la vie ;

3° En admettant encore, si l'on veut, que cette corruption puisse être reconnue, pendant la vie, par des signes certains, aucun agent thérapeutique ou médicament connu ne possède la propriété dissolvante et expulsive supposée dans la question ;

4° Et quand enfin un pareil remède existerait, il faudrait le douer encore du discernement nécessaire pour n'expulser précisément que la portion de sperme corrompue sans toucher à l'autre ; car ceci serait une vraie pollution.

M. Vernier met en *nota* ces paroles : « *Licitum est per medicamenta semen corruptum ejicere, modò non ope ejaculationis, quia tunc vivum primùm ejiceretur. Continuator Tournely, post medicos.* »

Ces médecins ne peuvent être, assurément, que quelques vieux auteurs humoristes des temps d'ignorance physiologique du moyen-âge. Mais voici une autre parole de M. Vernier pleine de raison et de vérité : « *Medicus mihi dixit non corrumpi semen, sed tantùm non elaborari.* » Voilà le vrai. Ce médecin était du dix-neuvième siècle. Voilà le seul genre d'altération que subit le sperme humain ; et il n'est malheureusement que trop fréquent, grâce aux nombreux excès vénériens. Ajoutez à cela une autre particularité assez remarquable : le sperme normal, comme on sait, renferme des animalcules microscopiques appelés zoospermes par les naturalistes ; eh bien ! d'après les observations d'un célèbre physiologiste étranger, les animalcules spermatiques ne paraissent pas avant la pu-

berté, disparaissent pendant l'état de maladie, et ne s'observent plus dans la vieillesse. (Prochaska, *Inst. physiol. hum.*, p. 150.) Un grand nombre d'animaux, presque tous les oiseaux entre autres, n'en offrent que pendant la saison des amours. (Dumas, *Dict. class. d'hist. nat.*, art. *Génération*.)

§ III.

De la pollution diurne.

C'est une maladie, dit M. le professeur Lallemand, qui dégrade l'homme, empoisonne ses plus beaux jours et ravage sourdement la société.

La pollution diurne est celle qui a lieu pendant le jour, ou plus généralement et plus exactement dans l'état de veille. Ainsi, d'après cela, la pollution qui arriverait au milieu de la nuit sans sommeil, devrait être assimilée à la pollution diurne, regardée comme telle dans la pratique. Tout se réduit donc pour nous à ceci : une pollution diurne est celle qui survient dans l'état de veille complète; elle est active ou passive. L'active est celle qui a lieu avec éréthisme et sensation, ou par stimulation physique ou mentale, comme par exemple par l'équitation, etc., une imagination vivement frappée, l'action des sens fortement appliquée à certains objets qui ébranlent puissamment le moral de l'homme, etc. On peut rapporter, à cette sorte de pollution, celles qui ont été déterminées quelquefois par la fustigation ou les purgatifs drastiques.

Quant à la conduite à tenir dans ces sortes d'accidents,

on suivra en général les principes que nous avons formulés pour les pollutions nocturnes; mais on s'y comportera avec plus de sévérité, parce que l'homme est ici tout-à-fait *compos sui*, plus libre et plus maître de son organisme.

Il n'est pas très-rare de rencontrer des sujets, qui, par la force de la tentation, par une imagination fort échauffée ou un vif souvenir de leurs anciens désordres, paraissent presque irrésistiblement poussés à se toucher soit directement, soit indirectement. Cet état mérite beaucoup d'attention, parce que, assez souvent, ces sortes de personnes succombent à la violence de la tentation, et déterminent ou favorisent la pollution, sinon par des attouchements directs ou manuels, du moins par certains mouvements instinctifs ou semi-instinctifs, ou même pleinement volontaires, imprimés au corps ou aux membres. Sans doute ces sortes de pollutions ont lieu contre l'intention des personnes, mais apparemment aussi leur volonté est fortement affaiblie et comme entravée par la force de la passion ou de la tentation.

Dans tous ces cas, on ne doit point excuser complètement ces pénitents quand ils sont dans un état de veille parfait, et, pour bien les juger et apprécier leur degré de culpabilité, il faut considérer leur degré de piété, de crainte de Dieu et de haine du péché, c'est-à-dire l'ensemble de toute leur conduite.

Cette sorte de tentation peut devenir quelquefois assez forte, assez impérieuse et assez tyrannique pour nécessiter l'emploi de certains moyens mécaniques, comme la ligature des mains et l'application de certains appareils ou machines qui rendent tout attouchement absolument

impossible. Ce sont là, sans doute, des moyens singuliers et extrêmes, il est vrai ; mais, après tout, ils deviennent quelquefois nécessaires, et heureusement ils sont aussi sûrs dans leur effet qu'indispensables dans leur emploi. Il faut en continuer l'usage pendant un certain temps ; et, par-là, les pollutions n'ayant plus lieu dans l'état de veille, elles finiront par prendre un autre cours et deviendront purement nocturnes, et, par là aussi, la vivacité de la passion sera amortie et la tentation vaincue.

La pollution diurne, que nous avons qualifiée passive, est celle qui survient ordinairement pendant le jour au moment de la *défécation* ou même immédiatement après l'acte de la *miction* ; elle a lieu sans éréthisme ni sensation, et même très-souvent d'une manière inaperçue ou à l'insu des personnes ; elle peut survenir avec les caractères de *passivité* latente pendant le sommeil mais beaucoup plus rarement. On dira peut-être : où est ici le danger moral, si la pollution est non-seulement involontaire, mais encore inaperçue et insentie ? et à quoi donc bon d'en parler ?

D'abord, cette pollution étant presque toujours la suite de grands excès antérieurs, et de longues habitudes soit vénériennes, soit onaniques, peut donner la mesure de leur étendue et de leurs suites, sur lesquelles il est bon peut-être de revenir quelquefois. En second lieu, il est utile et même essentiel peut-être que le confesseur sache que ces sortes de pollutions changent notablement le caractère des personnes, y impriment un cachet de tristesse, de mélancolie et d'hypochondrie, à tel point que les malades, car c'est une vraie et fâcheuse maladie, perdent non-seule-

ment la santé par l'abolition totale des fonctions digestives et par le marasme, mais encore, poursuivis qu'ils sont par un immense et inexorable ennui ou dégoût de la vie, ils peuvent se livrer au désespoir, et terminer leur triste vie par un affreux suicide. Il est donc de la plus haute importance, aussi-bien pour le moraliste que pour le médecin, d'être averti sur ce point, d'autant plus qu'une fois le mal reconnu, la guérison en est presque certaine.

Les pollutions diurnes, d'après les belles et nombreuses observations de M. le professeur Lallemand, peuvent être produites par d'autres causes que celles déjà ci-dessus énoncées. Ces causes, autres que celles de coupables excès, peuvent être la présence des ascarides dans le rectum, la constipation opiniâtre et persévérante, les hémorroïdes, les fissures à l'anus, la matière sébacée amassée sous le prépuce, un *prurigo*, une dartre prurigineuse intense fixée aux organes génitaux, etc., etc.

D'après les observations de Wichmann, de Sainte-Marie et de M. Lallemand, il est bien des hypochondries, des fièvres lentes hectiques comme nerveuses, des consomptions, des étisies ou apparences de phthisies pulmonaires, qui résistent aux médications les plus rationnelles, que l'on regarde comme incurables, et qui cependant ne sont produites que par la pollution diurne. Peut-être aussi existe-t-il quelques hypochondriaques, qui, prenant des apparences pour des réalités, se croient perdus, parce qu'ils s'imaginent éprouver des pertes séminales là où il n'y a que des déperditions muqueuses ou des nuages floconneux suspendus dans le liquide urinaire. Ceci naturellement nous conduit à dire quelques mots de ce que les théologiens appellent *distillation*.

Cette *distillation* est une excrétion urétrale qui paraît avoir quelque analogie avec la pollution diurne, c'est une sorte d'écoulement purement muqueux, une espèce de *blennorrhée* connue par les anciens sous le nom impropre de *gonorrhœa benigna*. La matière de la distillation est fournie particulièrement par les prostates et les follicules muqueux de l'urètre; elle est tout-à-fait différente du vrai sperme, et ne renferme aucun animalcule microscopique. Cette matière muqueuse, mêlée avec celle que sécrètent les vésicules séminales qui est très-différente de la liqueur spermatique est la matière que peuvent rendre les impubères et les eunuques, soit par l'onanisme, soit par la stimulation mentale, au moins pour ce dernier. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de faire observer que tout acte violent tendant directement à provoquer cette espèce de fausse pollution, n'en est pas moins une action criminelle et une espèce de masturbation commencée ou consommée, à raison de l'imminence ou de l'apparition de l'écoulement; elle peut même très-facilement avoir pour résultat la pollution séminale, c'est-à-dire la masturbation ou l'onanisme proprement dit, ou conduire peu à peu à l'épuisement, bien moins sans doute par la déperdition matérielle que par l'ébranlement nerveux, comme on l'observe chez les sujets impubères. Au reste, l'écoulement prostatique ne doit fixer notre attention qu'en tant qu'il est plus ou moins abondant et plus ou moins voluptueux, et qu'en tant, par conséquent, qu'il se rapproche de la pollution soit nocturne, soit diurne; car s'il est purement passif, peu abondant, sans éréthisme ni sensation, et sans stimulation préalable, mentale ou érotique, il ne faut, sous aucun rapport, nullement s'en inquiéter.

Dans le cas contraire, il faut se comporter comme à l'égard de la pollution proprement dite.

Quoiqu'il n'entre guère dans notre sujet de parler des moyens que l'on peut opposer aux pollutions, nous ne pouvons pourtant terminer ce chapitre et tout ce qui se rattache à cette matière, sans indiquer au moins brièvement les principes généraux d'un traitement matériel ou médical.

Voici donc les principaux moyens hygiéniques : ne jamais se coucher sur le dos, mais seulement sur les côtés, et toujours sur le lit le plus dur que l'on pourra supporter, ou au moins ne se servir que d'un matelas de crin, le tout dans le but spécial d'éviter un excès de chaleur pendant le sommeil ; éviter avec soin la constipation et la réplétion de la vessie. On suit un régime doux, sobre, farineux et lacté ; on soupe fort légèrement ; on s'abstient d'aliments échauffants, excitants, épicés et flatueux, ainsi que des boissons spiritueuses, comme la bière particulièrement, etc. Manger et boire froid le plus que l'on pourra, prendre des boissons frappées de glace, et même de la glace pure et le plus possible. Des bains froids de rivière, d'étang et surtout de mer, conviendront beaucoup ; on fera des applications réfrigérantes locales au moyen d'une vessie renfermant de la glace pilée, de la neige ou de l'eau très-froide avec du sel de cuisine. On se livrera à un exercice modéré, à des promenades fréquentes et légères au grand air et surtout à la campagne ; on entretiendra doucement les fonctions cutanées, et on évitera le froid et l'humidité, etc., etc.

Quant aux moyens pharmaceutiques, les meilleurs sont, dans le cas de faiblesse et d'atonie générale et locale,

les préparations ferrugineuses et le quinquina, auxquels on peut ajouter quelquefois, avec beaucoup d'avantage, les absorbants, la magnésie, l'eau de chaux, etc.

Quant aux pollutions diurnes passives, on les combattra généralement par un régime plus fortifiant et plus restaurant, et par des médications plus toniques, à l'aide de préparations de fer et de quinquina. On emploiera des bains froids de rivière, d'étang et surtout de mer, des réfrigérants locaux, etc.; quelquefois aussi les bains sulfureux peuvent être très-utiles. Enfin, le dernier et le plus efficace de tous les remèdes contre la pollution diurne passive, paraît être la méthode du professeur Lallemand, c'est-à-dire la cautérisation de la portion prostatique du canal de l'urètre par le nitrate d'argent.

Nous regrettons sincèrement de ne pouvoir livrer à la publicité un moyen nouveau fort simple et d'une grande efficacité contre les pollutions nocturnes et diurnes; depuis seulement cinq ou six ans que nous l'employons, il nous a déjà rendu les plus éminents services. Nous le répétons, des motifs de convenance et de prudence nous empêchent de le publier, dans la crainte trop bien fondée que la corruption n'en abuse, et ne convertissent un remède excellent et innocent en un poisson délétère et mortel. Nous nous ferons cependant un plaisir de le communiquer aux ecclésiastiques, et à toute autre personne qui nous inspirera le degré de confiance nécessaire; mais, dans tous les cas, cette communication sera seulement *verbale*.

CHAPITRE III.

DE L'ONANISME OU DE LA MASTURBATION CONSIDÉRÉE DANS LE
SEXE FÉMININ.

§ I.

Avez-vous vu sous le soleil cette belle créature de Dieu, cette ruine de la nature; avez-vous considéré cette femme superbe, éblouissante, si fière de ses vains et fragiles appas? Elle-même elle s'est contemplée, elle s'est complu et confiée dans la puissance de sa beauté; et, dès-lors, juste et terrible châtement de l'orgueil! le flambeau de sa raison a pâli, cette vive lumière s'est obscurcie; son esprit a été fasciné par la bagatelle, et son cœur séduit et captivé par le vice, dont le souffle empesté a terni l'éclat de sa fugitive et éphémère beauté. C'est là, comme dit le sage, une immense vanité. Les charmes et la beauté du corps sont vains et faux, *fallax gratia et vena est pulchritudo* (Prov.). L'insensée! l'imprudente! elle a bu dans la coupe empoisonnée des criminels plaisirs; mais au lieu d'y puiser l'espérance et la vie, elle y a goûté, hélas! les amers et funestes fruits de la mort.

La femme, cette organisation si frêle et si délicate, presque toute faite de nerfs et de sensibilité, est l'être le plus impressionable et le plus sensible de la nature vivante.

Mais trop souvent cette sensibilité n'est plus remarquable que par ses écarts, ses aberrations et même par sa dépravation, surtout si une mauvaise éducation vient donner au sentiment moral, une impulsion ou une direction fautive et vicieuse. Rien, en effet, n'est plus propre à exalter la sensibilité, à amollir le cœur, et à disposer le système nerveux aux plus funestes perturbations, qu'une éducation molle et voluptueuse. On sait assez que la lecture des romans, les plaisirs des sens, la fréquentation des bals et des spectacles, la culture des arts d'agrément, comme la musique, la danse, etc., exercent une prodigieuse influence sur le moral de la femme. L'expérience prouve tous les jours que la musique particulièrement attendrit et amollit les âmes, ou exalte immensément le système nerveux, et par-là, trop souvent ouvre la porte à toutes les vapeurs et à tous les accidents nerveux, qui sont le triste apanage des femmes de la classe opulente.

La plus fréquente de ces maladies nerveuses, c'est l'hystérie avec toutes ses suites, et particulièrement une disposition érotique, qui peut conduire aux plus grands désordres, à la masturbation, et quelquefois même à la nymphomanie ou fureur utérine. La maladie hystérique, vulgairement connue sous le nom de passion hystérique, est une affection convulsive, spasmodique, suffocante, propre aux femmes et surtout aux jeunes filles; elle est occasionnée, ordinairement, par l'influence dominante du système nerveux utérin ou du sens génital. Cette maladie nerveuse, comme tout le monde sait, ne se guérit le plus souvent radicalement que par le mariage; quant à ses crises ou à ses accès, ils sont très-rarement dangereux, et se terminent quelquefois par une espèce d'éva-

cuation critique propres à ces sortes de personnes. L'antiquité païenne possédait déjà le secret de faire cesser certains paroxysmes hystériques. Galien en rapporte un exemple. Des médecins plus modernes, tels que Zacutus, Hoffman et bien d'autres encore, citent de pareils faits : et même de nos jours, on voit encore quelquefois certaines matrones ou des commères trop officieuses recourir à des moyens réprouvés par les lois de la décence et de la morale. Les moralistes et les directeurs des âmes doivent donc y faire une sérieuse attention.

La théologie nous apprend que, dans l'homme, l'onanisme ou la pollution volontaire est un mal intrinsèque, parce qu'il tend à détruire l'espèce et l'individu : d'abord l'espèce, parce que, outre que l'homme sera plus porté à s'éloigner du mariage, la masturbation indéfiniment continuée rendra enfin le sperme improlifique ; en second lieu, l'individu, par la destruction totale de la santé, qui amène la mort. L'expérience journalière ne le prouve que trop.

Quoique chez la femme, comme nous l'avons dit ailleurs, il n'existe pas de sperme proprement dit comme dans l'homme, la masturbation, dans le sexe féminin, ne laisse pourtant pas d'être intrinsèquement ou essentiellement mauvaise, parce que, outre qu'elle inspire aussi de l'aversion pour le mariage, elle tend à détruire l'individu, et, par conséquent, l'espèce indirectement. Si l'on nous objecte que la matière de la pollution volontaire, dans la femme, n'est point prolifique, mais une simple excré- tion muqueuse, nous répondrons que cette pollution est, par elle-même et par son mode, essentiellement libidineuse et doublement débilitante, d'abord par la déperdi-

tion matérielle, et plus encore par la perturbation et l'ébranlement nerveux qu'elle détermine, comme nous le voyons manifestement chez les enfants ou les garçons impubères encore incapables de sécrétion séminale, et que la masturbation n'en conduit pas moins au marasme et quelquefois même à la mort. C'est donc ici évidemment la stimulation ou la perturbation nerveuse seule qu'il faut accuser comme cause de tous les désordres. Si, dans ces jeunes sujets, il y a parfois quelque légère évacuation, elle est l'effet de la stimulation locale portée à l'excès, d'après ce principe physiologique : *ubi stimulus, ibi fluxus*. Il est bon de faire observer ici, pour prévenir une autre objection, que l'on n'a point à craindre l'habitude destructive et mortelle de tout autre excrétion soit sanguine, soit muqueuse, quel qu'en soit l'appareil organique, parce que celui-ci ne peut jamais devenir le foyer d'une sensibilité élective, érotique, et par conséquent énervante. L'homme périt par où il se reproduit.

Quoique la femme ne sécrète point de véritable sperme, la masturbation est pourtant aussi funeste à ce sexe qu'à l'autre pour les raisons ci-dessus exposées. Ce malheureux penchant, cette passion tyrannique, fait, dans la femme, presque autant de victimes que chez l'homme.

Nous l'avons déjà dit, la corruption commence au berceau, *erraverunt ab utero*. On rapporte, dans le Dictionnaire des sciences médicales, qu'une petite fille, dès l'âge de quatre ans, se livrait à la masturbation; à huit ans, on découvrit ce vice, et l'on employa inutilement, pour la corriger, tous les moyens que la prudence peut inspirer. Il ne servait de rien de lui lier les mains, elle parvenait toujours à ses fins par des moyens que l'on devine facile-

ment. Elle mourut à douze ans, dans un marasme dégoûtant, et dans l'acte même de l'onanisme. Le même Dictionnaire cite ailleurs encore un autre fait dont voici l'abrégé : Une petite fille, qui n'avait pas encore *trois ans*, couchée sur le carreau et s'appuyant contre un meuble, se livrait avec fureur à l'onanisme. Rien ne put la corriger ; elle grandit sans que sa malheureuse habitude diminuât. Partout elle s'abandonnait, par tous les moyens possibles, à ses manœuvres destructives. Au moment de ses crises, elle semblait avoir perdu presque entièrement la vue et l'ouïe. Elle recherchait la solitude, et souvent on la trouvait exténuée et assoupie. Cet état résista aux moyens de l'art. Enfin elle grandit néanmoins, s'engagea dans le mariage, devint enceinte, et succomba pendant le travail de l'accouchement. On nous rapporte, pendant que nous écrivons ceci, un fait que l'on ne peut lire sans effroi. Un saint prêtre a vu, il y a quelques mois, une petite fille de *cing ans* que des religieuses étaient parvenues à retirer d'une maison de prostitution. Cet enfant déjà, nuit et jour, se livrait avec fureur à la pratique de la masturbation. Cette bouche d'enfant, qui n'aurait dû bégayer que le langage de l'innocence, vomissait, avec un sourire de malice satanique, des impiétés et des obscénités qui faisaient frémir. Cet être étrange disait qu'elle serait un jour la mère de l'antéchrist. Malgré la dégradation physique de cette enfant, son regard était plein de feu et d'une vivacité effrayante. Elle disait qu'on lui avait appris des secrets (diaboliques s'entend) avec défense expresse de ne jamais les révéler à personne. On a été obligé d'éloigner cette petite *diabliesse*, comme on l'appelait, et que, nous, nous appellerions plutôt une mon-

struosité morale ou une victime précoce d'une infernale corruption; on l'a éloignée, dis-je, comme un sujet dangereux et inconvertible, tout en gémissant profondément sur le sort déplorable de cet être infortuné, qui, probablement, n'a pas même reçu le baptême.

Voici encore une effrayante histoire d'une petite fille livrée au désordre dès l'âge de quatre ans : « Cette fille, dont les premières années s'étaient passées chez son aïeule, femme respectable et pleine de religion, avait environ sept ans quand elle revint chez sa mère. Pendant les premiers mois qui suivirent son retour, on remarqua qu'elle était triste, ne s'amusait pas comme on le fait à cet âge, et ne caressait jamais ni son père ni sa mère; son embonpoint se perdait avec rapidité, et l'on cherchait en vain la cause de cet amaigrissement, quand, un jour, quelques questions, peu explicites cependant, lui ayant été adressées, elle fit connaître, au grand étonnement de sa mère, en termes très-clairs, qu'elle n'ignorait rien des choses dont on lui parlait. Immédiatement, elle raconta elle-même que, depuis l'âge de quatre ans, elle s'amusait constamment, chez sa bonne maman, avec des petits garçons de dix à douze ans; que ce qui la rendait si triste depuis qu'elle était avec sa mère, était de ne plus avoir les mêmes occasions, mais qu'au surplus elle y suppléait toute seule. Les parents, désespérés, cherchèrent à déraciner ce funeste défaut; on employa les raisonnements, les caresses, les petits présents; on lui donna tous les vêtements qu'elle désirait; des médecins furent appelés; on eut recours aux pratiques religieuses; tout fut inutile : l'enfant portait la main sur soi jusque dans le sommeil.

« Mais un penchant horrible, bien plus horrible encore,

ne tarda pas à se manifester. Cette petite fille fut prise du désir de voir ses parents mourir et même de leur donner la mort ! Ce désir elle l'exprimait avec une franchise épouvantable, ainsi que les regrets d'avoir manqué les occasions de le satisfaire ; aussi se promettait-elle bien de saisir avec empressement celles qui pourraient se présenter désormais. Avoir les hardes et l'argent de sa mère, puis aller ensuite avec les hommes, étaient les seuls motifs qu'elle donnait à ses affreux désirs. Bientôt les choses en vinrent à ce point, que les parents durent à leur sûreté de s'enfermer chaque nuit, leur fille n'ayant point dissimulé l'intention qu'elle avait de les assassiner pendant leur sommeil. La surveillance que ses habitudes avaient rendue nécessaire se trouvant ainsi interrompue, cette enfant put s'abandonner à elles sans contrainte ; aussi n'y manqua-t-elle pas : c'était le seul de ses goûts qu'elle pouvait satisfaire. Elle ne pleurait, ne riait jamais, ne s'amusait de rien ; assise toute la journée sur une très-petite chaise, les mains croisées, elle portait les mains sur elle aussitôt que sa mère lui tournait le dos. Les châtimens ne réussirent pas mieux que les présents et les caresses. Son père, un jour, l'attacha, avec une courroie, au pied du lit, pendant une demi-heure ; elle ne versa pas une seule larme, et répondit froidement : *Les coups ne me font rien, vous me couperiez le col que je ne changerais pas.* Tous ces faits donnèrent lieu à une enquête juridique d'où sont extraits les détails que nous venons de rapporter. » (Annales d'hygiène et de médecine légale, janvier 1852. Citation de M. Deslandes.)

Il serait difficile, si l'expérience ne le montrait, de se former une idée exacte de l'immense sensibilité érotique,

ou, s'il est permis de s'exprimer en termes phrénologiques, de la sensibilité *amative* ou de l'*amativité* de la femme, à la prendre dès l'âge le plus tendre. Ce besoin de sensations et d'affections expansives se fait déjà et même particulièrement remarquer chez les petites filles, et peut facilement, s'il n'est prudemment comprimé ou sagement dirigé, conduire aux plus grands désordres et surtout à la masturbation. Voici ce que dit, à ce sujet, le Dictionnaire des sciences médicales : « Naturellement plus timides et plus cachées que les jeunes garçons, les effets de leur réunion (des filles), quoiqu'ils soient très-fâcheux, le sont cependant moins que celles de ces derniers. Toutefois, une coupable négligence, dans les pensionnats de *jeunes demoiselles*, y laisse trop fréquemment introduire les désordres de la masturbation. Cette pratique est dissimulée, aux yeux impénétrants ou inattentifs des maîtresses, sous le voile de l'amitié, poussée chez les adolescentes, dans un grand nombre de cas, jusqu'au scandale. Les liaisons les plus intimes sont formées sous ce spécieux prétexte; un même lit reçoit souvent les deux *amies*, et, par un raffinement inouï, l'on voit de jeunes filles se déchirer l'épiderme léger qui recouvre les lèvres, et se donner des baisers ensanglantés, afin de mieux attester et l'ardeur qui les dévore et leur fidélité. Nous avons vu des billets de ces jeunes filles, à peine âgées de onze à douze ans, dont les expressions brûlantes et passionnées nous faisaient frémir. La lecture clandestine de certains livres, dans lesquels d'abjects auteurs se sont efforcés de retracer, avec les couleurs les plus vives, les déplorables égarements des sens, est une autre circonstance non moins funeste qui hâte la corruption des

mœurs chez les filles. On peut affirmer que cette lecture des romans, qui devient avec tant de facilité l'objet d'une véritable passion pour les jeunes personnes, est aujourd'hui l'une des causes les plus actives de leur dépravation.

« Chez elles, comme chez les jeunes garçons, les organes génitaux peuvent être naturellement doués d'une prédominance excessive d'action, qui maîtrise toutes les affections, tous les mouvements de l'économie, et qui les porte à titiller sans cesse la partie de ces organes, qui est le siège de la sensibilité la plus exquise. Souvent de très-petites filles sont ainsi entraînées, par une sorte d'instinct, à la masturbation. »

Aussi, grâce à la mauvaise éducation physique et morale et à la corruption des mœurs de nos jours, l'onanisme est devenu d'une fréquence vraiment désolante. « Il est constant, dit M. le docteur Deslandes, qu'un grand nombre de jeunes filles et que presque tous les adolescents se masturbent ; aussi n'y a-t-il pas de jeune sujet qu'on ne doive considérer comme se livrant à l'onanisme, ou comme exposé à s'y livrer prochainement. »

Nous allons rapporter encore quelques faits, propres à la fois à prouver et l'existence de la masturbation dans le sexe féminin, et la gravité des désordres physiques et moraux que cause cette honteuse et criminelle manœuvre. Il est d'autant plus nécessaire de produire ici ces observations, que, d'un côté, les médecins qui ont écrit *ex professo* sur l'onanisme, ne disent que très-peu de chose de la masturbation chez la femme, et que, d'une autre part, la plupart des moralistes, des casuistes et des théologiens, la mentionnent à peine comme désordre possible. Certains

confesseurs, déjà assez vieux dans le ministère et fort instruits d'ailleurs, vont même jusqu'à nier ces sortes de désordres dans la femme, parce qu'ils ne peuvent s'en rendre compte, ni en voir clairement les raisons. Il est même des médecins instruits qui avouent ingénument leur ignorance pratique sur la masturbation et la pollution chez les femmes, parce que, disent-ils, elles ne nous consultent pas pour ces sortes de matières. Et en effet, il est fort ordinaire de voir des femmes consulter des médecins pour des délabrements de santé, des épuisements, des faiblesses considérables, des altérations notables des fonctions gastriques et utérines; et lorsqu'on leur en demande la cause, elles n'allèguent presque toujours que de grandes peines, de cuisants chagrins, des malheurs, et elles s'en tiennent là. Si souvent la sagacité du médecin n'y suppléait, les désordres subsisteraient indéfiniment, et toutes les médications demeureraient impuissantes en présence de maux dont la cause est ignorée. Tissot rapporte « qu'une fille, âgée de dix-huit ans, qui avait joui d'une très-bonne santé, tomba dans une faiblesse étonnante; ses forces dimiuaient journellement; elle était tout le jour accablée par l'assoupissement, et la nuit par l'insomnie; elle n'avait plus d'appétit, et une enflure œdémateuse s'était répandue par tout le corps. Elle consulta un habile chirurgien, qui, après s'être assuré qu'il n'y avait point de dérangement dans les règles, soupçonna la masturbation. L'effet que produisit sa première question lui confirma la justesse de son soupçon, et l'aveu de la malade le changea en certitude; il lui fit sentir le danger de cette manœuvre, dont la cessation et quelques remèdes ont arrêté, en très-peu de jours, les pro-

grès du mal et produit même quelque amendement. »

« Une jeune demoiselle, de douze à treize ans, dit encore Tissot, qui, par cette détestable manœuvre, s'est attiré une consommation, avec le ventre gros et tendu, une perte blanche, et une incontenance d'urine, quoique les remèdes l'aient soulagée, languit toujours, et je crains des suites funestes. » Ailleurs, le même auteur ajoute : « Une femme avoue que cette manœuvre a pris tant d'empire sur ses sens, qu'elle déteste les moyens légitimes d'amortir l'aiguillon de la chair. » Ce qui confirme ce que nous avons dit plus haut, savoir que l'onanisme détourne de l'usage du mariage. Un médecin italien, le docteur Fedorigo, dit « avoir connu une femme, qui, depuis plusieurs années, était atteinte d'une grande faiblesse et avait perdu tout-à-fait l'appétit. Une fièvre lente du soir l'avait réduite à une extrême maigreur; ses yeux étaient enfoncés et pâles; elle éprouvait une chaleur très-pénible à la peau, et ne pouvait se tenir debout qu'avec beaucoup de peine; un écoulement très-abondant augmentait de plus en plus sa faiblesse; elle était parvenue à un degré de marasme très-avancé. Tous les remèdes les plus actifs, par exemple les martiaux, les décoctions de quinquina avec le lait, les eaux de Recovaro, furent inutiles; elle finit ses jours ayant été réduite à la plus déplorable consommation. J'eus beau la questionner relativement à sa manière de vivre pour découvrir la cause de cette maladie, je ne pus y réussir. Seulement, un mois avant de mourir, elle m'avoua, les larmes aux yeux, qu'elle-même elle avait contribué à sa propre perte en se livrant presque constamment, depuis plusieurs années, à une faiblesse secrète et meurtrière. » Richerand, dans sa Nosographie

chirurgicale, parle d'une jeune personne qui était tellement adonnée à la masturbation, qu'elle était presque arrivée au dernier degré de marasme. En vain lui liait-on les mains et les jambes; elle savait y suppléer par certains mouvements de ses membres, et arrivait toujours à ses fins criminelles. Ses parents la conduisirent au célèbre chirurgien Dubois. Celui-ci, à l'exemple de Levret, proposa l'amputation du clitoris. Les parents et la malade s'y soumièrent sans répugnance; l'organe fut retranché. Le succès de l'opération fut complet. La jeune personne, guérie de sa funeste habitude, recouvra bientôt la santé et ses forces. Plus bas, nous parlerons du *clitorisme*.

Un fait analogue au précédent, mais plus remarquable encore, a été publié, en 1825, dans le *Journal de chirurgie de Graëfe*. En voici un extrait :

Le sujet de cette observation était une petite fille qui ne commença à marcher qu'à quatre ans. Jamais on ne put lui apprendre à parler : elle était idiote. Cette idiotie résista aux traitements les plus variés, s'accrut progressivement, et la malade fut réduite à un état véritablement au-dessous de celui des brutes. Elle avalait ses matières fécales, et passait des demi-journées entières huchée dans un coin, sortant la langue de la bouche et bavant continuellement. La guérison semblait impossible aux praticiens les plus habiles et les plus expérimentés. Cependant, un médecin de Berlin entreprit de traiter la malade, qui avait alors quatorze ans. Elle se livrait jour et nuit sans relâche à la pratique de l'onanisme. Après avoir, pendant un an, inutilement employé les moyens les plus actifs, on résolut d'essayer l'extirpation du clitoris, à la manière de quelques praticiens français. L'opération fut prati-

quée (c'était pour la première fois en Allemagne), le 20 juin 1822, par le professeur Graëfe de Berlin. Le résultat de l'opération surpassa toute attente. Le penchant de la masturbation fut enlevé comme par enchantement, et ne se montra plus que de temps en temps, par suite de la longue habitude qui en avait été contractée. L'intelligence, retenue en quelque sorte captive jusque-là, prit son essor, et l'éducation de la malade put être commencée. Au bout de trois ans, elle sut parler, lire, compter, exécuter plusieurs travaux manuels, et même jouer quelques morceaux faciles du piano, etc. — Voici encore l'extrait d'un fait semblable plus récent et non moins intéressant : Une demoiselle, âgée de dix ans, s'était livrée à l'onanisme depuis l'âge de deux ans; elle devait cette habitude à sa bonne qui la lui avait apprise en la touchant pour apaiser ses cris. Cette fatale découverte finit bientôt par causer une détérioration physique et morale profonde. D'abord, on ne sut d'où venait ce dépérissement, mais quand sa cause fut connue, les parents employèrent tous les moyens imaginables pour la détruire. Ils n'y réussirent que pour un temps, la malade sachant trouver des ruses nouvelles pour échapper à leur vigilance. L'intelligence restait stationnaire, et la constitution physique, bien que résistant mieux, subissait des atteintes graves. C'est alors, qu'en désespoir de cause, ont eut recours aux moyens mécaniques..... Mais tout fut inutile; la malade sut tout éluder. Il y avait déjà huit ans qu'elle se livrait à l'onanisme; on avait tout lieu de craindre qu'elle ne tombât dans l'idiotie et l'épuisement. Alors ses parents, après une longue hésitation, se décidèrent à laisser faire l'excision du clitoris. L'opération fut pratiquée,

le 26 juin 1834, par M. le docteur Jobert, avec un succès complet. La malade recouvra le sommeil qu'elle avait perdu depuis longtemps et reprit du calme..... On pense que ce succès sera durable, l'absence des sensations voluptueuses devant faire disparaître une habitude vers laquelle il n'y aura plus d'entraînement. (Voyez, pour plus de détails de ces deux dernières observations, l'ouvrage de M. Deslandes sur l'onanisme.)

Il y a environ un mois, un de mes anciens élèves, médecin à *** , me dit qu'il connaissait une jeune fille de dix-sept ans, qui depuis l'enfance s'était livrée avec fureur à la masturbation, et qu'actuellement elle était devenue une nymphomane cynique et dégoûtante. Sa raison sans doute est déjà notablement troublée. — Une fille de trente ans, après s'être livrée, pendant sept à huit ans, à la pratique de l'onanisme, a ruiné sa santé et presque paralysé les fonctions digestives. Sa funeste passion a porté sur le système nerveux la plus grave atteinte. Ses désordres passés (aujourd'hui la religion l'a corrigée et l'a rendue très-chaste) lui ont laissé une excessive susceptibilité érotique, au point que la moindre imagination impure produit un éréthisme des organes génitaux suivi aussitôt de pollutions involontaires. Cela a lieu, à son grand regret, même au milieu des actes les plus sérieux de la religion, comme lorsqu'elle se confesse.

Voici enfin un fait récent que je tiens d'un des plus célèbres chirurgiens de Paris. Une jeune demoiselle de dix à onze ans, héritière unique d'une fortune considérable, fut traitée inutilement par les plus habiles médecins de Paris. Est appelé, à la fin, l'homme de l'art qui a fourni ce fait; il n'est pas plus heureux que ses confrères.

Ne pouvant s'expliquer cet insuccès général, ni l'état de faiblesse toujours croissante de la jeune personne, il fait part à la mère des soupçons sur la nature de la cause de tous ces accidents que rien n'arrête. La mère, extrêmement étonnée et presque indignée d'une assertion qui lui paraissait si téméraire, soutient avec vivacité que la chose est impossible, vu que son enfant a toujours été sous ses yeux ou confiée à une gouvernante incapable de lui apprendre le mal. Cette gouvernante était une vieille femme qui avait élevé la mère, à laquelle elle n'avait jamais paru suspecte sous aucun rapport. Cependant, le médecin fait éloigner la demoiselle de la mère et de la gouvernante; on la conduit à la campagne chez une de ses tantes, afin de la mieux dominer dans cet isolement calculé. Cette tante, usant de tout l'ascendant qu'elle avait sur son esprit, lui fait subir un interrogatoire secret. La jeune fille s'émeut, s'embarrasse, se décontenance, mais n'avoue rien; son embarras l'a déjà trahie, et, dès-lors, dans l'esprit de la tante, sa défaite est assurée. Bientôt arrive le docteur, qui dirige, contre la pauvre enfant, une dernière et vigoureuse attaque. Mademoiselle, dit-il avec un ton d'autorité, de certitude et de conviction, le moment solennel est arrivé de nous dire ici toute la vérité et rien que la vérité. Madame votre tante et moi nous connaissons maintenant toute votre affaire; il ne s'agit plus que de savoir de qui vous avez appris cette détestable habitude qui a totalement ruiné votre santé, et depuis quand ce funeste secret vous a été révélé; car tout cela n'est certainement pas venu de vous-même. A ce langage sévère et inattendu, la jeune fille se trouble; on la presse, elle hésite, elle regarde sa tante et avoue tout. C'était sa

vieille gouvernante qui lui avait appris la masturbation. Les secours de la médecine ont été impuissants pour lui rendre la santé qu'elle avait perdue. Après cela, fiez-vous aux femmes, fiez-vous aux *bonnes*, aux *gouvernantes*, croyez aux mères. *Nolite confidere in mulieribus.*

Voici maintenant les caractères ou les symptômes principaux auxquels on pourra reconnaître la masturbation dans le sexe : état général de langueur, de faiblesse, de maigreur ; absence de la fraîcheur, de la beauté, du coloris du teint, du vermillon des lèvres et de la blancheur des dents, qui sont remplacés par une figure pâle, amaigrie, bouffie, flasque, plombée, un cercle bleuâtre autour des yeux, qui sont enfoncés, ternes et sans éclat ; un regard triste, etc. ; toux sèche, oppression, essoufflement au moindre exercice, apparence de phthisie commençante ; assez souvent la menstruation subsiste, au moins au commencement, ce qui éloigne aussitôt l'idée d'attribuer l'altération de la santé à la suppression ou au dérangement du flux menstruel. Il n'est pas rare de voir la taille se dévier ou subir une déformation totale. Le moral s'affecte comme dans l'autre sexe : il survient de la tristesse, de la mélancolie ; on recherche la solitude, on montre de l'indifférence, de l'aversion pour les plaisirs honnêtes et légitimes, et une foule d'autres caractères communs aux deux sexes. (Voyez ce que nous avons dit au chapitre 1^{er}.) « Les femmes, dit Tissot, livrées à cette luxure, périclent misérablement ses victimes..... Le mal paraît même avoir plus d'activité dans le sexe que chez les hommes..... Les femmes sont plus particulièrement exposées à des accès d'hystérie ou de vapeurs affreux, à des jaunisses incurables, à des crampes cruelles de l'es-

tomac et du dos, à de vives douleurs du nez, à des pertes blanches, dont l'âcreté est une source continuelle de douleurs les plus cuisantes; à des chutes, à des ulcérations de matrice, et à toutes les infirmités que ces deux maux entraînent; à des prolongements et à des dartres du clitoris, à des fureurs utérines qui leur enlèvent à la fois la pudeur et la raison, les mettent au niveau des brutes les plus lascives, jusqu'à ce qu'une mort désespérée les arrache aux douleurs et à l'infamie. »

« La nymphomanie, dit Cabanis, transforme la fille la plus timide en une bacchante, et la pudeur la plus délicate en une audace furieuse dont n'approche pas même l'effronterie de la prostitution. »

Sondons enfin toute la profondeur de cet abîme de ténèbres et d'iniquité où la passion prépare et immole sourdement tant de malheureuses victimes. Ne craignons point, dans l'intérêt de l'humanité morale, dans l'intérêt surtout du salut des âmes, de dévoiler les affreuses machinations de l'enfer. Et pourquoi garderions-nous un timide et scrupuleux silence, lorsqu'il s'agit d'arracher à la corruption une foule d'âmes infortunées que l'implacable ennemi du genre humain tient sous son tyrannique empire. Ayons donc le courage d'entrer dans ces tristes détails; c'est devenu une dure nécessité de nos malheureux temps.

§ II.

Nous admettons trois espèces ou trois modes de masturbation dans le sexe féminin : la première, la masturbation clitoridienne; la deuxième, la vaginale; et la

troisième, l'utérine. On verra plus bas le motif et le fondement de cette distinction.

1^o La première espèce ou le *clitorisme* est la manière ordinaire. Cette souillure manuelle se pratique spécialement au moyen du clitoris, qui, selon les physiologistes, *est venerei æstri vel carnalis voluptatis sedes aut præcipuum organum. In superiori et mediâ parte vulvæ, id est pudendi collocatur.* Il se présente sous la forme d'un tubercule allongé et imperforé, lequel, soit par l'érethisme fréquent ou presque habituel qu'y entretient quelquefois la masturbation, soit par une disposition native, peut acquérir un développement extraordinaire et propre à simuler en quelque sorte le pénis viril. C'est cette ressemblance grossière qui a pu faire croire, dans des temps d'ignorance, à l'existence des hermaphrodites. C'est cet organe, instrument malheureusement si fréquent de l'onanisme ou de la masturbation chez la femme, qui, dans quelques cas rares, a été retranché par une opération chirurgicale, comme nous l'avons vu plus haut. C'est encore au moyen de cette partie excessivement développée que quelques femmes, poussées aux dernières limites de la démoralisation, *conantur aliquandò usurpare vel potiùs imitari vices exclusivè viriles.* Jadis les femmes romaines, au rapport de Juvénal et de Martial, étaient fort adonnées à ce genre de corruption, et Tissot assure que ce désordre révoltant est fréquent de nos jours. L'on a vu souvent, ajoute-t-il, des femmes aimer des filles avec autant d'empressement que les hommes les plus passionnés, et concevoir même la jalousie la plus vive contre ceux qui paraissaient avoir de l'affection pour elles. Plus haut il avait déjà dit, en parlant de cette passion étrange chez

les femmes, que le danger n'est pas moindre dans les autres moyens de souillure, que les suites en sont également affreuses, et que toutes ces routes diverses mènent aux langueurs, à l'épuisement, aux douleurs, à la mort.

On a demandé si l'ablation du clitoris, faite dans le simple but de guérir la nymphomanie ou la passion effrénée de la masturbation, ne pourrait pas devenir une cause de stérilité, et si, dans ce cas cette opération pourrait être permise en bonne théologie. C'est sans doute là une question toute nouvelle. Nous avons tout lieu de croire que cette opération, qui se pratique d'ailleurs très-rarement, ne peut rendre la femme stérile, parce que cette faible partie de l'appareil génital ne paraît nullement essentielle à l'acte de la fécondation. Le clitoris ne paraît être qu'un organe de volupté, or, la volupté n'est pas nécessaire comme le prouvent les faits rapportés ci-après, chap. 5. Il n'est propre qu'à déterminer ou à engager à l'acte, et non à devenir instrument essentiel à l'acte de la génération, à moins toute-fois que l'on ne voulût supposer qu'il fût peut-être l'organe destiné à exciter sympathiquement l'action aspirante de la matrice, ou à mettre en jeu le mouvement des trompes utérines; mais ce serait là expliquer une hypothèse par une autre hypothèse. Au surplus, je ne sache pas que cette opinion très-improbable ait jamais été émise par aucun physiologiste. On peut lui opposer d'abord les faits de conception avec occlusion presque complète, où le coït, par conséquent, n'a pu s'accomplir *normalement*; et alors, avec un peu de réflexion, on comprend assez la nullité d'influence du clitoris sur la fécondation. En attendant que des observations multipliées et bien constatées aient prouvé le

contraire, nous demeurons persuadé que l'ablation du clitoris ne doit pas causer la stérilité, et qu'elle est, par conséquent, une opération aussi licite que l'amputation d'une autre partie, comme d'un sein malade. Il serait inutile d'insister davantage sur un point presque purement spéculatif; mais il fallait répondre à une question qui nous a été faite.

On peut rattacher à la masturbation clitoridienne, celle qui d'ordinaire se fait, non *tactu manuali*, mais par tout mouvement volontaire soit du corps par son extension générale, soit des membres seulement, ou à l'aide de tous les corps ambiants.

2° La seconde espèce de masturbation ou la masturbation vaginale. Elle est moins fréquente et moins dangereuse pour la santé que la première, parce qu'elle doit être nécessairement moins voluptueuse, bien qu'il existe un tissu érectil vers l'entrée du vagin. Cependant, toutes ces circonstances réunies ne rendent pas la passion ni moins violente, moins criminelle. On pourrait même avancer, sans trop de témérité, que cette pratique suppose plus de corruption et une imagination plus lubrique et plus souillée; car ce genre de masturbatien ne se fait point *sinè quâlibet introductione, sive digitorum, sive quorumlibet obviolorum instrumentorum*, que de sataniques suggestions ne manquent pas d'offrir et d'administrer à la passion. Le croirait-on! ô temps! ô mœurs! on assure, et le fait n'est que trop certain, que le crime est froidement exploité par un autre crime, une horrible et inconcevable cupidité, une honteuse spéculation sur des moyens mécaniques inventés par l'enfer. Mais jetons vite un voile sur ces infamies. Par un sentiment de respect pour nos lec-

teurs et d'honnête convenance pour nous-même, nous devons nous abstenir d'exhumer de la fange la plus infecte les honteux détails de la corruption la plus raffinée et digne des désordres des anciens païens. Taisons donc ces horreurs, et laissons à l'enfer ses affreux secrets.

5° Passons maintenant à la troisième et dernière espèce de masturbation ou la masturbation utérine, qui est beaucoup plus rare que les autres; mais aussi elle est la plus grave, la plus dangereuse pour la santé, la plus désordonnée, et, par conséquent la plus criminelle, en raison du degré de malice des circonstances aggravantes. Dans cette dernière espèce de masturbation, *frequens titillatus vel irritatio exercetur ad collum uteri (id est inferiorem matricis partem quæ in vaginæ summitate reperitur) ope digitorum vel aliorum quorundam instrumentorum*. Cette circonstance, qui nous paraît notablement aggravante, doit donc être connue des confesseurs (1). Et en effet,

(1) Que les personnes qui nous demandent : « A quoi sert et à quoi conduit cette distinction ou cette division ? » nous disent si un homme, qui, par un raffinement de corruption, se serait fait une mutilation organique, qui l'eût rendu pour toujours inhabile à l'acte de la génération (témoin le fameux pâtre du Languedoc), ne serait pas plus coupable que celui qui se serait livré à la pratique de la masturbation ordinaire, sans en avoir subi la même conséquence. Aucun doute ne peut s'établir ici. Or, ce qui est arrivé chez l'homme peut bien plus facilement avoir lieu dans la femme. — Si les pénitents sont obligés d'accuser les circonstances qui aggravent notablement le péché, et surtout celles qui en changent l'espèce, ne serait-ce pas également un devoir pour eux de déclarer en confession l'acte criminel qui les prive à perpétuité de l'aptitude génératrice ? Et, pour en revenir à l'espèce du n° 3, ci-dessus, la femme, qui a criminellement détruit en sa personne la faculté de

cette irritation utérine, indéfiniment réitérée, peut amener directement la stérilité. Les autres modes de souillure manuelle pourraient aussi, à la longue, finir par rendre stérile, en conduisant au dernier degré de faiblesse et de marasme; mais cette stérilité ne serait déterminée que d'une manière indirecte et accidentelle, et par des causes générales, tandis que la dernière espèce ou la masturba-

jamais concevoir, ne pèche-t-elle pas bien plus grièvement que celle qui ne s'est livrée qu'à des actes de la masturbation ordinaire, sans perdre pour cela son aptitude à la conception? Ces deux fautes sont-elles de même espèce? Et, si vous ne voulez pas admettre la différence de l'espèce, vous êtes certes bien forcé d'y reconnaître une circonstance notablement et terriblement aggravante : donc, dans tous les cas, il y a matière à accusation ; donc aussi cette distinction n'est pas subtile, inutile et purement spéculative.

Si vous dites que, dans l'espèce, les personnes sont dans la bonne foi, je rétorque l'argument contre vous, et vous répondez que les pénitents peuvent être également dans la bonne foi, dans une foule de cas où les théologiens les obligent à déclarer les circonstances qui aggravent notablement le péché ou qui en changent l'espèce, comme par exemple la fornication avec la circonstance de la parenté et de l'affinité au degré le plus éloigné (inceste) (*); ou la *percussion* d'un laïque, d'un clerc ou d'un religieux; ou le cas de *levis* ou *atrox percussio*, etc. (censure). Je pourrais donc vous dire aussi : à quoi bon ici la déclaration de ces circonstances? Les pénitents sont dans la bonne foi et hors d'état d'apprécier la valeur et la portée de ces distinctions théologiques. Il résulterait donc de là que la doctrine des théologiens, sur les circonstances aggravantes, serait entachée du même vice que la mienne. Mais, comme cette doctrine des théologiens doit être maintenue, puisqu'elle est fondée sur les décisions du Concile de Trente, il s'ensuit que la nôtre, qui lui est identique, doit l'être également et nécessairement.

(*) On sait que la parenté est charnelle, légale et spirituelle.

tion utérine, indépendamment de ces mêmes accidents, peut encore causer directement la stérilité, en déformant et en désorganisant le col utérin, par le développement de squirrhés, d'ulcères fort graves, rongeurs ou véritablement cancéreux. Ainsi, nous le répétons, la dernière espèce ou l'utérine, outre qu'elle peut, comme les autres, produire les effets généraux et même la mort, elle est de plus capable de déterminer, par son action locale, une stérilité directe et incurable. Cette circonstance, notablement aggravante, impose donc aux femmes, coupables de ces graves désordres, le devoir d'en faire la déclaration expresse en confession. Que les confesseurs se rappellent ce passage de S. Césaire : « Mulier autem quæcumque fecerit hoc per quod jam non possit concipere, quam-toscumque parere poterat, tantorum homicidiorum ream se esse cognoscat. »

Nous ne doutons pas qu'une foule de maladies de l'appareil génital de la femme ne soient le résultat de la masturbation. Et vit-on jamais en plus grand nombre qu'aujourd'hui tous ces ulcères, ces squirrhés, ces carcinômes affreux du col de l'*uterus*, qui, trop souvent, tuent les femmes ou les rendent stériles? Et telle femme qui attribue le principe d'un mal horrible qui la dévore aux suites de l'hérédité, et sa stérilité à des causes qu'elle fait dériver d'une nature dure et ingrate, ne devrait s'en prendre qu'à sa funeste passion qui l'a mise dans une position sans ressource et sans espérance.

Un autre fait, qu'il faut encore signaler ici comme une suite fréquente de la masturbation, c'est la leucorrhée, plus connue sous le nom vulgaire de *flueurs blanches* ou *pertes blanches*. Tous les jours les médecins sont con-

sultés pour les jeunes filles atteintes de ce genre d'affection, et très-souvent aussi, s'ils ne sont suffisamment prévenus et qu'ils ne poussent pas assez loin et avec une finesse singulière l'interrogatoire obligé, ils méconnaissent la véritable cause et la nature du mal. La plaie non reconnue n'est que palliée, fait des progrès sourds, mais constants; et, sous l'empire tyrannique de la passion secrète, la santé se ruine complètement. Les jeunes filles ne déclarent presque jamais spontanément, à leur médecin ou à leur mère, les causes cachées et véritables de ces sortes de maux; elles ne se déterminent à faire cet aveu que lorsqu'elles sont absolument vaincues et irrésistiblement forcées à s'ouvrir. Voyez le fait ci-dessus rapporté p. 159 et suiv. Ces observations sont justifiées et pleinement confirmées par un passage d'un médecin fort instruit, M. le docteur Deslandes, qui a écrit *ex professo* sur la masturbation. Voici les paroles de cet observateur exact : « J'ai lieu de croire, d'après un grand nombre de faits que la pratique m'a présentés, que, sur vingt cas de leucorrhée ou d'inflammation soit aiguë, soit chronique, de la vulve et du vagin chez les enfants et les jeunes filles, il y en a quinze ou dix-huit au moins qui résultent de la masturbation. Des aveux répétés m'ont aussi donné la certitude que les leucorrhées et les métrites chroniques, si fréquentes chez les femmes de nos villes, doivent le plus souvent leur origine à des excès anciens et quelquefois récents de masturbation. »

Le même praticien ajoute ailleurs : « J'ai vu des servantes que des fleurs blanches et l'irritation des parties sexuelles avaient réduites dans un tel état, qu'elles étaient forcées d'abandonner successivement toutes les places

qu'elles occupaient, n'ayant plus la force d'en remplir les obligations. Je dirai même que les plus sincères d'entre ces filles m'ont donné, de leur habitude, des raisons tellement claires, que la plupart des personnes de leur condition sont, à mes yeux, suspectes d'onanisme. »

Nous avons vu au chapitre 1^{er}, en parlant de l'onanisme dans le sexe masculin, que la souillure manuelle peut être incomplète, nerveuse, sèche et sans effusion. Ces prodromes ou cet éréthisme préparatoire s'observent également dans le sexe féminin, c'est-à-dire que la souillure manuelle s'y fait assez souvent sans aucune évacuation, ni externe, ni interne, parceque la manœuvre criminelle n'est pas portée jusqu'à la masturbation complète et consommée. Il n'y a donc pas ici de masturbation proprement dite faite d'effusion; seulement, il y a un mouvement congestionnel ou fluxionnaire, c'est-à-dire une fluxion, une congestion ou un afflux d'humeurs renfermées encore dans le tissu organique, en vertu de cet axiôme ou cette loi physiologique : *ubi stimulus, ibi fluxus*. Cette congestion humorale est la matière, la cause ou du moins l'occasion des mouvements déréglés, charnels, érotiques qui accompagnent la souillure manuelle, et qui produisent un certain sentiment de volupté ou d'orgasme humoral. Ainsi, cette espèce de souillure incomplète, quoiqu'elle ne soit accompagnée que de simples mouvements désordonnés intérieurs sans aucune évacuation, n'en est pas moins une faute fort grave, à raison du motif désordonné et du but criminel de la personne qui s'abandonne à sa passion. Mais ce péché, comme on sait, est évidemment moindre que le crime de l'onanisme consommé où la passion est pleine-

ment satisfaite; dans ce dernier cas, le péché mortel est au dernier degré de gravité dans son espèce. Il est bon de faire observer que cette espèce de masturbation sèche, nerveuse, incomplète et sans évacuation ou excrétion humorale ni externe, ni interne, ne laisse pas d'exercer, par l'ébranlement nerveux qui l'accompagne, une fâcheuse influence sur tout l'organisme, et par conséquent sur la santé en général.

Jusqu'à présent, d'après ces données, il n'y a encore ni masturbation, ni pollution proprement dite, puisqu'il n'y a point encore d'évacuation ni externe, ni interne. Plus bas en parlant de la pollution, nous ferons connaître les signes et les circonstances auxquels on pourra reconnaître ces souillures incomplètes et complètes, et nous nous expliquerons sur la valeur des évacuations externes et internes, sans lesquelles, nous le répétons, il n'y a ni masturbation ni pollution proprement dite.

Nous terminerons ce que nous avons à dire, sur la masturbation chez les femmes, par quelques mots sur la conduite du confesseur à l'égard des personnes excessivement timides, ou qu'une fausse honte empêche de s'expliquer suffisamment sur cette matière. Qu'on nous pardonne ce petit hors-d'œuvre, qui a moins pour but de rappeler, aux confesseurs expérimentés, des choses qui doivent leur être familières, que d'apprendre aux jeunes prêtres, qui entrent dans le saint ministère, ce qu'ils ignorent peut-être encore, ou qu'ils ne savent pas d'une manière assez parfaite et surtout assez pratique.

Le confesseur doit d'abord montrer un air doux, facile et bienveillant. Il engagera les jeunes personnes à dire avec simplicité tout ce qu'elles savent sur le point en

question. Il se composera convenablement, afin de ne pas paraître ému ou étonné de rien, et ne pas avoir l'air d'écouter les accusations avec trop d'intérêt ou de curiosité; il vaut mieux, en apparence, y être assez indifférent. Le confesseur pourrait même dire qu'il en a entendu là-dessus plus que tout ce qu'on pourra lui apprendre. Lorsqu'il jugera nécessaire de faire quelque interrogation, il aura grand soin de toucher légèrement cette matière lubrique et dangereuse; il usera donc d'une extrême réserve et d'une grande prudence, pour ne pas s'exposer, par un langage trop peu mesuré ou par des questions inutiles ou dangereuses, à apprendre aux pénitentes le mal que peut-être heureusement elles ignorent.

Pour découvrir la mauvaise habitude, il ne faut pas paraître en doute. N'interrogez donc point sur le point principal ou le fond de la chose, mais sur l'accessoire ou quelqu'une de ses circonstances. Au lieu de les questionner sur tel péché qu'on craint qu'elles ne cèlent, on doit leur faire dire combien de fois elles l'ont commis; si elles hésitent à répondre, on leur demandera un nombre considérable, invraisemblable et au-dessus du véritable, afin de les enhardir à en avouer de suite un nombre moindre. En général, avant qu'elles aient fini de tout dire, il faut chercher à paraître les excuser, en rejetant tout l'odieux des fautes sur les complices, en leur disant qu'elles n'auraient probablement pas fait d'elles-mêmes ces actions déshonnêtes, si quelque compagne corrompue ne leur appris le mal malgré elles, et qu'elles repoussent sans doute avec horreur, etc.

Mais un autre point que nous croyons important, et l'expérience l'a déjà prouvé, c'est que le confesseur ait

soin de donner, à certaines personnes du sexe, mariées ou non, mais grossières et plus ou moins privées d'éducation, une courte explication sur l'origine des connaissances pratiques qu'il possède sur les matières du sixième commandement. Il sera bon, par exemple, de leur dire qu'il a appris toutes ces choses dans les livres des médecins ou des médecins eux-mêmes, afin d'écartier, de leur esprit, toute idée de surprise et de soupçon sur la manière dont lui est venue la connaissance de ces détails, qu'elles s'imaginent devoir être tout-à-fait étrangers aux prêtres. On a vu l'oubli de cette précaution fournir l'occasion de propos plus ou moins indécents, souvent étranges, et toujours très-inconvenants.

Quant aux moyens moraux à opposer à la funeste habitude de la masturbation dans le sexe féminin, voyez ce que nous avons dit, sur ce point, au chapitre de l'onanisme chez l'homme, page 86.

CHAPITRE IV.

DE LA POLLUTION CHEZ LA FEMME.

§ I.

C'est une effusion externe ou interne plus ou moins voluptueuse, matériellement et actuellement involontaire; elle est déterminée par un stimulus moral ou physique, mais sans le secours de la volonté. Les caractères suivants décèlent ces sortes de pollutions : effusion externe

ou interne, c'est-à-dire une excrétion ou du moins une exsudation de matière muqueuse, qui n'est que le simple produit des glandules vaginales, avec un sentiment plus ou moins vif de plaisir charnel dans l'appareil génital, devenu le siège d'un mouvement érectil et spasmodique. Cette sensation est aussitôt suivie de la cessation plus ou moins prompte du mouvement désordonné interne ou de l'orgasme érotique, auquel succède un état de satiété, de résolution et de repos du système générateur.

Nous entendons, par l'effusion externe, une évacuation qui se produit à l'extérieur et se rend appréciable par les sens, cela ne demande pas d'autre commentaire; et, par l'effusion interne, une simple exsudation muqueuse renfermée et arrêtée dans l'appareil utérin ou génital, parce qu'elle est en quantité trop minime pour se répandre au dehors. Dans toute pollution véritable, il y a nécessairement une de ces deux évacuations sensible ou latente, sans quoi il n'existe point de pollution proprement dite, mais un simple orgasme, ou des mouvements qu'on appelle déréglés, lesquels, s'ils ne sont suivis de pollution, s'apaisent peu à peu sans sensation extraordinaire. La quantité et la qualité de la matière excrétée sont relatives aux dispositions individuelles, et dépendent des tempéraments plus ou moins lymphatiques et phlegmatiques, ou plus ou moins secs ou *pituiteux*, et surtout de l'impressionabilité et de la susceptibilité nerveuse des personnes : tout cela est extrêmement variable; mais, dans tous les cas, l'ébranlement nerveux se fait sentir, et exerce ordinairement, sur toute l'économie physique et morale, une influence plus fâcheuse que l'évacuation elle-même. Ainsi, d'après tout ce qui précède, lorsque les

théologiens disent qu'il peut y avoir pollution sans effusion, il faut nécessairement admettre l'effusion interne et latente.

§ II.

Les pollutions, dans la femme comme dans l'homme, sont diurnes ou nocturnes. Les premières, qui paraissent beaucoup plus fréquentes que les autres, sont celles qui ont lieu seulement dans l'état de veille et contre la volonté; elles sont déterminées par les mêmes causes occasionnelles que chez l'homme : des pensées, des souvenirs, des imaginations contraires à la pureté et suivis d'impresions libidineuses, et enfin d'un éréthisme génital et de la pollution. Très-souvent tout cela se succède très-rapidement et quelquefois d'une manière brusque et instantanée. Voyez le fait rapporté à la page 159. Les auteurs citent peu de faits de ces sortes de pollutions; nous nous contenterons d'en relater ici un seul, rapporté par Sauvages et cité en latin par Tissot. « Ille celebris medicus puellam novit hujusmodi quæ ad senis putidi et inficeti pedes prostrata et acerrimè suam calamitatem deplorans, intereà hisce invitis seminis profluviis erat obnoxia, à duobus annis his miseriis cruciata, et castimoniam mentis intemeratam servans : immanè patiebatur veneris desiderium sensitivum cui constanter reluctabatur voluntas. »

Quelquefois, les pollutions diurnes sont provoquées par le simple contact des objets extérieurs ambiants. Ces pollutions, déterminées par excitation physique et non manuelle, arrivées par accident et contre l'intention ou la volonté des personnes, ainsi que celles occasionnées par *stimulus* mental, sont absolument semblables, quant

à la forme et à la terminaison, à celles qui sont volontaires, ou qui sont le résultat de la masturbation. On les reconnaît aux mêmes caractères, qui sont l'effusion externe ou interne et la sensation voluptueuse; si ces signes manquaient, l'éréthisme ou l'orgasme allégué ne serait point une véritable pollution, mais de simples mouvements dérégés.

Il est des personnes tellement organisées et si excessivement sensibles, quoique fort chastes d'ailleurs, qu'elles éprouvent des pollutions à la moindre excitation physique, ou à la plus légère impression charnelle. Souvent, dans ce cas, il est permis de croire que cette extrême susceptibilité érotique ou charnelle est une suite d'une longue habitude de masturbation, surtout chez les personnes très-nerveuses, ou qui ne sont pas encore converties et arrivées à une chasteté parfaite. Nous avons fait la même remarque à l'égard des hommes.

§ III.

De la pollution nocturne.

Elle n'a lieu que pendant le sommeil. On la croit généralement beaucoup plus rare que chez l'homme; peu d'auteurs en font mention. Peut-être cette rareté est-elle plus apparente que réelle; car il est possible et même probable que, chez les femmes, les pollutions nocturnes surviennent à-peu-près comme dans l'homme, et sont généralement inaperçues et insenties.

Quoique toutes ces pollutions nocturnes et diurnes soient ordinairement involontaires, elles peuvent cependant, comme tout le monde sait, devenir matière à des

fautes fort graves, si la personne qui les éprouve y consent, s'y arrête volontairement avec complaisance et délectation; ou si, par une imagination dérégulée, elle en veut, désire ou souffre la cause soit physique, soit morale: elles deviennent alors volontaires dans leur principe ou dans leur cause, et rentrent dans l'espèce ou dans la nature de la masturbation, dont elles prennent toute la *malice*.

Comme il est à la rigueur possible que des personnes, excessivement simples ou scrupuleuses, se méprennent sur la nature d'une certaine infirmité propre aux femmes, et croient, sur quelques questions de leur confesseur, avoir des pollutions lorsqu'elles ne sont atteintes que d'une leucorrhée, ou de ce qu'on appelle vulgairement fleurs blanches, *fluor albus*, ou de la blennorrhée, suite d'un commerce impur, il est bon de dire un mot sur leurs caractères différentielles afin que le confesseur ne soit pas induit en erreur sur ce point, et que la pénitente ne se forme pas une conscience fausse et erronée (1). Dans la

(1) Nous croyons que généralement les médecins prescrivent avec un peu trop de légèreté les injections vaginales contre la leucorrhée ou fleurs blanches. Ces médications locales, qui sont loin le plus souvent d'atteindre le but qu'on se propose, ne laissent pas, aux yeux du moraliste, d'offrir quelque inconvénient, ou plutôt elles peuvent devenir la cause ou du moins l'occasion de désordres plus ou moins graves. Elles sont donc, le plus souvent, non-seulement inutiles, mais encore elles peuvent devenir véritablement dangereuses. Nous conseillons de combattre cette infirmité, si commune aujourd'hui, par des moyens généraux, et particulièrement par nos pillules dites *anti-leucorrhéiques*, qui se trouvent dans notre *Thérapeutique appliquée*, p. 154.

Cette médication générale, parfaitement appropriée à la nature du mal, a reçu pour nous, depuis longtemps, la sanction d'une longue expérience.

leucorrhée, qui est un état maladif, l'écoulement est habituel, sans aucune sensation voluptueuse ou érotique, et, de plus, il est ordinairement accompagné d'un sentiment incommode à l'épigastre, c'est-à-dire de ce que les femmes appellent un *tiraillement d'estomac*. Dans la blennorrhée, qui est continue, l'émission urinaire se fait souvent avec quelque légère douleur ou ardeur. La pollution, comme on l'a vu, est intermittente; de plus, elle est intimement liée à un sentiment de plaisir charnel, et se termine par la prompte cessation de toute sensation voluptueuse et de l'éréthisme ou orgasme érotique; enfin, elle n'est point accompagnée de ce sentiment de tiraillement dans l'estomac que l'on éprouve dans la leucorrhée.

Mais il arrive bien plus souvent, peut-être, que des filles prennent des pollutions involontaires ou même volontaires pour des fleurs blanches, et trompent, par là, bien plus gravement leurs confesseurs; il est donc important de distinguer sûrement les pollutions de la leucorrhée et de la blennorrhée.

Voici deux faits de pollutions nocturnes bien authentiques; la première est tirée de Galien et citée par Tissot : « Une femme était dans le veuvage depuis quelque temps, et la rétention du sperme lui procurait des maladies de l'utérus; elle eut, dans le sommeil, des mouvements des lombes, des bras et des jambes, qui étaient convulsifs, et qui furent accompagnés d'une émission abondante de sperme épais avec la même sensation que dans le coït. » L'autre observation est du docteur Swediaur. « J'ai traité, dit-il, il y a quelques années, une femme de vingt-huit ans, qui, un an et demi après avoir fait une fausse couche, souffrit des pollutions

nocturnes involontaires très-fréquentes excitées par des rêves libidineux, et accompagnées de tous les symptômes du *tabes dorsalis*; ses poumons même commençaient à se ressentir de cette maladie; j'ai eu la satisfaction de la guérir complètement. »

Nous terminerons ce chapitre par une remarque qui, à nos yeux, n'est pas sans quelque valeur. Il est une certaine infirmité à laquelle les femmes sont fort sujettes, et qui constitue pour elles un véritable tourment : c'est une espèce d'affection dartreuse ou plutôt un prurit violent qui se fixe à la vulve (pudendum). Cette circonstance est quelquefois l'occasion de pollutions, parce que les personnes affligées de ce mal sont presque irrésistiblement forcées de se procurer du soulagement. Les confesseurs doivent traiter ces sortes de femmes avec beaucoup d'indulgence et avoir égard à leur infirmité. Pour s'assurer, avant tout, si cette excessive démangeaison est un état maladif ou un mouvement libidineux extraordinaire, il faut leur demander si elles n'ont pas éprouvé des pollutions contre leur intention en cherchant à combattre la violence du prurit; car, si le prurit est véritable, c'est-à-dire une disposition malade, l'attouchement manuel pourra calmer l'intensité du mal sans le dissiper entièrement; tandis que, si le sentiment du prurit n'est qu'un orgasme vénérien, il cesse aussitôt qu'il survient une pollution, et tous les mouvements déréglés se dissipent promptement.

Un autre moyen de constater le prurit morbifique et de le distinguer des mouvements purement libidineux, c'est de faire usage d'une certaine lotion pharmaceutique, qui manque rarement de soulager notablement ou de

guérir en fort peu de jours. En voici la composition : *sublimé, cinq grammes, que l'on fait fondre dans cinquante grammes d'alcool; on mettra une cuillerée à café de cette solution dans un demi-litre d'eau chaude, avec lequel on fera des lotions locales plusieurs fois par jour.* Si ces lavages soulagent ou guérissent promptement, on est moralement sûr que le prurit est réel et morbifique; si, au contraire, ils ne soulagent guère, et que, d'un autre côté, des pollutions antécédentes aient promptement dissipé la démangeaison, vous pouvez en conclure, avec certitude, que le prurit prétendu n'est que l'effet de l'orgasme vénérien, et que, par conséquent, la femme doit s'abstenir de tout attouchement manuel.

A l'instant où j'écris ceci, je reçois une consultation, d'un vicaire d'une paroisse de campagne, sur le sujet qui nous occupe en ce moment. Je la transcris textuellement sans toucher au latin dans lequel elle est écrite; on trouvera la réponse à la fin.

« *Aliqua mulier inupta vigesimum quintum annum ætatis attingens, patitur ab hinc quatuor annis in pudendis, in atrio interiori partium genitalium uredinem quæ eam inducit ineluctabiliter ad tactus impudicos ad sedandum dolorem. Ordinariè, ista uredo singulis diebus semel aut iterùm eveniebat; nunc conatibus conscientiâ timorâtâ adhibitâ, videtur minùs frequens. Iste dolor et non delectatio singulis vicibus solùm protrahitur vegesimâ horæ parte. Hæc incommoditas, ex quâ causâ proveniat, maximam anxietatem conscientiæ et perplexitatem producebat. Olim confessarius probabiliter non satis instructus à personâ putabat istos effectus provenire è passione, aut malitiâ personæ, et esse aliquam inordinationem im-*

putabilem. Confessarius alter suspicatur adesse infirmitatem, quamvis persona dicat non esse lichenen, nam 1^o ista uredo incepit post commercium carnale cum homine qui præsimitur habuisse copulam cum fœminis non sanis; nam 2^o ista uredo (démang.) solummodò habet sedem in vaginâ et non usquè ad matricem; nam 3^o non evenit ista uredo in momento vel occasione cogitationis rerum obscenarum; sed ordinariè in momentis in quibus mens est vacua istis cogitationibus. Itaque à te petitur à quâ causâ provenit ista uredo; 2^o an unica copula, unicum commercium carnale suprâ dictum potuit illam producere; 3^o an sit et quale sit remedium ad penitùs sedandum istum dolorem.

Réponse :

Monsieur l'abbé,

Nous avons lieu de croire que la personne, pour laquelle vous nous faites l'honneur de nous consulter, est atteinte d'un prurit *vulvo-vaginal* qui paraît de nature dartreuse, et qu'elle l'a probablement gagné, il y a quatre ans, dans la circonstance rapportée dans l'exposé.

Pour y remédier, nous conseillons les lotions suivantes, etc. (*Voyez* la formule ci-dessus indiquée, en caractères italiqnes, p. 160.)



CHAPITRE V.

DE L'ONANISME CONJUGAL.

Quoique cette question nouvelle, naguère si délicate et si ardue, ne paraisse se rattacher qu'assez indirectement à la science physiologique et aux différents sujets que nous traitons dans le cours de cet ouvrage, son immense gravité, et le terrible embarras qu'elle suscite si souvent aux confesseurs, ne nous permettent pourtant pas de la passer sous silence. Ces puissants motifs nous imposent donc le redoutable devoir de l'examiner avec tout le soin que comporte l'importance de la matière, de l'envisager, en un mot, sous le point de vue physiologique, théologique et moral.

D'ailleurs, nous ne désespérons pas absolument de répandre, sur ce point nouveau de théologie morale, quelques clartés nouvelles, à l'aide du flambeau de la physiologie et de la pathologie.

Mais dira-t-on peut-être, les débats sont inutiles quand la cause est jugée; nous en convenons. Que faire, cependant, si la partie condamnée, au lieu de se soumettre au jugement, en appelle à la science? Or, il est certain qu'il existe encore des dissidents et des esprits insoumis qui invoquent le secours de lumières nouvelles. Nous allons donc, de nouveau, examiner la question et la considérer au point de vue scientifique et logique.

Nous mettrons les opinions en présence; nous en dis-

euterons, avec impartialité, la valeur respective et relative, afin que le lecteur, pour régler et fixer sa conduite, puisse joindre, aux motifs déterminants de la foi et de l'autorité, ceux que lui fournissent la science et la raison.

Tout le monde sait que l'onanisme conjugal, aujourd'hui l'écueil, le fléau et la désolation du mariage, est le crime d'Onan. *Semen fundebat in terram, ne liberi nascerentur.* (Gen. 58, 9.)

Établissons quelques propositions certaines et admises par tous les théologiens :

1^o Un homme qui imite la conduite d'Onan, par quelque motif que ce soit, commet un crime énorme, et est incapable d'absolution tant qu'il persévère dans sa détestable habitude. *Et idcirco percussit eum (Onam) Dominus, quod rem detestabilem faceret.* (Gen, 58, 10.) (1).

2^o La femme qui engage son mari à en agir ainsi, ou qui consent à cette action injurieuse à la nature et contraire à la fin du mariage, ou qui enfin, à plus forte raison, s'oppose elle-même à l'accomplissement de l'acte conjugal, commet également un péché mortel, et, comme son mari, elle est indigne d'absolution tant qu'elle demeure dans cette criminelle habitude.

(1) Dieu par ce châtement terrible, a voulu donner aux hommes un haut enseignement moral qui durât jusqu'à la fin des siècles, parce qu'il savait qu'Onan allait avoir de criminels imitateurs jusqu'à la fin du monde. On peut donc croire, raisonnablement, que les choses se passaient alors comme aujourd'hui à l'égard de l'homme et de la femme, puisqu'ils avaient les mêmes motifs, *ne liberi nascerentur.* Cependant, l'Écriture ne parle que du châtement d'Onan. *Eum percussit Dominus et non eos.* La femme était donc jugée innocente, puisqu'on ne voit pas qu'elle ait subi aucune peine.

3° La loi de la charité impose à la femme le devoir de faire tout ce qui dépend d'elle, pour empêcher que son mari, qu'elle sait être disposé à mal faire, ne fasse l'action détestable d'Onan, *rem detestabilem*.

4° La femme est tenue de rendre le devoir, si son mari, dûment averti, promet de consommer l'acte conjugal de la manière qu'il y est obligé, si toutefois cette promesse est faite sérieusement, et de manière que la femme puisse juger prudemment que tout se passera de la manière ordinaire et normale.

Maintenant, la difficulté est de savoir si la femme peut, en sûreté de conscience, rendre le devoir, lorsqu'elle est assurée, par expérience, que, malgré ses avertissements, ses prières et toutes ses instances possibles, son mari fera l'acte conjugal à la manière d'Onan.

Un grand nombre de théologiens soutiennent que, dans le cas proposé, la femme ne peut rendre le devoir, même pour éviter la mort : 1° parce que, disent-ils, l'action du mari étant essentiellement mauvaise, la femme participera à son péché, dont elle fournit l'occasion prochaine; 2° parce que le mari ne se propose pas de faire un acte conjugal, mais de se servir du ministère de sa femme pour s'exciter volontairement à une souillure ou à une révolte criminelle; 3° parce que, si le mari demandait à sa femme son concours pour un acte sodomitique, elle devrait s'y refuser, même au péril de sa vie. Or, dans l'hypothèse, dit-on, l'action du mari n'est, dans la réalité, qu'un acte à-peu-près semblable, puisqu'il est contraire à la fin du mariage, donc, etc.; 4° parce que la femme coopère aussi directement au crime de son mari qu'un homme participe au larcin d'un voleur, en

tenant le sac pour y recevoir les objets volés. Citations à l'appui: *Habert*, t. 7, p. 745; *les Conférences d'Angers sur les états*, t. 5, p. 558; *les Conférences de Paris*, t. 4, p. 548; plusieurs docteurs de Sorbonne; dans *Collet*, t. 15, p. 244, *Bailly*, t. 6, p. 275; *M. Vernier*, t. 2, p. 598, etc.

Voilà l'opinion que nous appelons *rigide*; elle paraît fondée, solide; surtout elle paraît sûre dans la pratique, et, sous ce rapport, elle nous fait beaucoup d'impression; elle est d'ailleurs appuyée sur de très-graves autorités. Les confesseurs qui la suivent refusent constamment l'absolution à toutes les femmes, qui, dans l'espèce posée, rendent le devoir à leurs maris (1). Mais, comme nous avons promis d'être impartial, nous ne devons ni ne pouvons taire les raisons qu'on peut lui opposer. Les voici :

1^o La femme, dit-on, en obéissant à son mari, participe à son péché dont elle fournit l'occasion prochaine, etc. A cela, on peut répondre que la femme fait une chose permise; qu'elle use de son droit dont elle ne doit pas être privée par la dépravation et la corruption de son mari; elle ne fait aucun acte mauvais en soi et contre la nature; qu'elle souffre et permet seulement un mal qu'elle ne peut empêcher; que, sans consentir à l'action détestable de son mari à laquelle elle ne participe que maté-

(1) Il faut le dire ici sans détour, très-souvent aussi les femmes ne veulent pas sincèrement la fin du mariage, et elles ne favorisent que trop les vues ou les actions criminelles de leurs maris, bien qu'elles cherchent à paraître n'y point consentir ou n'y avoir aucune part. Il faut donc que le confesseur soit sur ses gardes pour ne pas se laisser surprendre.

riellement, elle ne fait que se prêter passivement, par devoir et par obéissance conjugale, à un acte qui de sa part est dans l'ordre naturel et conjugal, et qui après tout n'est pas toujours absolument et nécessairement stérile, et qu'enfin la femme fait extérieurement tout ce qui dépend d'elle pour atteindre la fin du mariage. L'expérience prouve, en effet, que ce but est assez souvent atteint malgré le mauvais vouloir et les efforts criminels du mari. En écrivant ceci, nous apprenons que deux époux, s'étant concertés pour ne jamais procréer, en sont néanmoins déjà à leur *huitième* enfant, dont le premier seul a été *volontaire* et de leur plein gré. On nous cite, en même temps, un autre fait d'un onaniste qui a eu sept enfants et toujours par surprise et malgré lui, et un autre cas analogue encore où il y a eu quatre enfants dont deux jumeaux. On citerait des milliers de faits semblables. Qui sait si les enfants, si souvent faibles et chétifs, ne sont pas le fruit de ces actes incomplets et anormaux, où la nature, outragée et plus ou moins frustrée, semble devenue impuissante à former des êtres parfaits; et qui sait encore, si, momentanément privée de sa force plastique et créatrice, la nature ne pourrait pas créer quelquefois des anomalies ou des monstruosité par défaut? Cette considération ou ce doute, vivement exprimé, ne serait peut-être pas sans quelque force pour détourner les onanistes de leur criminel dessein.

Il faut remarquer que la femme devrait absolument refuser son concours s'il y avait un obstacle physique insurmontable, comme une occlusion complète, absence du vagin, etc.; car ici la conception est physiquement et organiquement impossible; de même, si le mari voulait

obliger sa femme à un acte contre nature, sodomique ou autre. Dans tous ces actes, qui sont essentiellement mauvais de leur nature, la femme doit s'y refuser absolument, même au péril de sa vie, parce que le désordre est ici patent, certain et inévitable.

2° On dit encore que le mari, dans l'hypothèse, ne demande point un acte conjugal, mais seulement la coopération de sa femme à une action criminelle. On peut répondre que cela n'est pas rigoureusement exact ; car la souillure, comme on l'entend dans l'espèce, n'est point ce qu'on appelle en médecine une véritable *masturbation*, mot qui dérive de *manustrupatio* (souillure manuelle) (1), qui est toujours et nécessairement un acte stérile et improductif de sa nature ; tandis que la *spermatisation* externe peut, par une circonstance heureuse, produire un heureux effet, en ce sens qu'elle ne sera peut-être pas complètement extravaginale, comme le prouvent les faits ci-dessus rapportés. De plus, les annales de la médecine citent des faits où des femmes, avec occlusion presque parfaite et absolument incapables du coït normal ou de l'approche conjugale ordinaire, sont néanmoins devenues enceintes et sont heureusement accouchées à terme. Dans ce cas, la spermatisation a dû avoir lieu nécessairement à l'orifice du vagin, et l'action aspirante de l'utérus a fait le reste.

3° On prétend que le cas dont il s'agit n'est en réalité

(1) Ce mot seul désigne assez une cause, une action contre nature. Il est bien différent de l'acte de coopération matérielle de la femme, qui, après tout, est, de sa part, une action toute naturelle et conforme aux lois de l'organisme humain.

qu'un acte sodomique, et que par conséquent la femme ne peut y consentir, même pour éviter la mort. On peut répondre à cela qu'un acte sodomique est toujours et nécessairement stérile, parce qu'il est toujours contre la nature, tant à la forme qu'au fond et à la fin; et que, vouloir confondre une action naturelle et permise de la part de la femme avec un acte de sodomie, c'est confondre les termes, changer l'acception des mots, et le moyen assuré de ne plus s'entendre sur rien. Et d'ailleurs, si le cas, dans l'espèce, eût été réellement un acte sodomique, il n'y aurait jamais eu ni difficulté, ni partage d'opinions.

4° On dit enfin que la femme coopère aussi directement au crime de son mari qu'un homme participe au larcin d'un voleur, en tenant le sac pour y recevoir les objets volés. Mais il est évident qu'il n'y a ici aucune espèce de parité; car la femme use de son droit de justice, tandis que celui qui favorise le vol n'a, à cet effet, aucun droit ni aucun titre légitime: il fait une action illícite que rien, aucune circonstance ne peut jamais légitimer. Cette comparaison pèche donc sous tous les rapports et ne peut rien appuyer.

Envisageons maintenant la question sous un autre point de vue.

La femme, dans l'espèce, il faut l'avouer, coopère à un acte essentiellement mauvais, et elle fournit à son mari l'instrument et l'occasion prochaine d'un péché mortel, auquel elle paraît évidemment participer. Voilà, certes, l'objection dans toute sa force; tâchons cependant d'y répondre.

Tous les théologiens s'accordent sur un point, savoir,

qu'un homme ayant de graves raisons peut, sans péché, demander les sacrements à son curé qu'il sait être certainement en péché mortel et dans la disposition de ne pas vouloir actuellement en sortir. Il est donc certain que cet homme fournit à son pasteur l'occasion prochaine d'un péché mortel. Or, c'est précisément ce que fait la femme, ou plutôt ce qu'elle ne fait même pas, car elle fait moins; elle ne demande pas elle-même la chose qui fait la matière du péché; elle n'engage pas, ne sollicite pas son mari à faire une action où il péchera mortellement, elle lui obéit simplement et passivement et malgré elle, comme nous l'avons vu plus haut. Si l'on objecte que l'on demande, dans un grave besoin, des biens d'un ordre supérieur, des biens spirituels comme les sacrements, et que ce cas diffère essentiellement de celui de la femme, alors nous changerons l'exemple, et nous dirons qu'un homme peut, sans péché, demander à un usurier de l'argent à gros intérêt, qui n'est qu'un bien temporel et matériel; tous les théologiens en conviennent encore. Ici, bien qu'on ne demande point une chose spirituelle, il est pourtant certain qu'on fournit l'occasion prochaine d'un péché mortel. Si l'on insiste encore et que l'on dise qu'il n'y a point de parité dans les exemples, que l'acte du mari est essentiellement mauvais, et que l'administration des sacrements est une chose permise comme bonne en elle-même, je vous opposerai de nouveau l'exemple de l'usure exorbitante; car l'usurier fait un acte mauvais de sa nature, puisque son avarice lui fait commettre un vol manifeste. Cependant, tous les théologiens autorisent et justifient la conduite de l'emprunteur.

Enfin, si l'on veut encore revenir à la charge et nous dire que l'action onanique du mari est un péché contre nature, nous répondrons par le raisonnement suivant : si vous ne croyez pas que voler le prochain par une usure révoltante soit un péché contre la loi naturelle, nous vous citerons un exemple analogue à la matière que nous examinons et qui se rattache plus directement à la question. Le voici : l'usage du mariage, à une certaine époque de la grossesse où la conception est impossible, est également un acte contre le vœu de la nature, et par conséquent sans but légitime; il y a plus, il est généralement plus ou moins nuisible au fruit déjà conçu et plus ou moins développé. Je sais que la superfétation est possible, quelques faits incontestables l'établissent et la prouvent invinciblement; mais ces anomalies sont extrêmement rares, et d'ailleurs elles sont manifestement réprouvées par la nature et les lois de l'organisme. De plus, l'anatomie, la physiologie et l'observation prouvent que ces superfétations n'ont jamais lieu à une époque avancée de la gestation; elles ne sont possibles que dans les premiers temps qui suivent la première conception, parce que l'adhérence des enveloppes fœtales à la matrice, et l'occlusion parfaite de l'utérus et des orifices internes des trompes utérines, s'y opposent physiquement et invinciblement. Et, malgré toutes ces graves considérations et la grave position de la femme qui commande l'intérêt et le respect, les théologiens ne voient qu'une faute vénielle dans l'acte conjugal à toutes les époques de la grossesse, pourvu, disent-ils, qu'il n'y ait aucun danger d'avortement. Mais comment connaître et apprécier convenablement ce danger? quelle en sera la

mesure suffisante pour provoquer l'avortement? Ici surgissent les embarras et les perplexités. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'acte conjugal, pendant la gestation, se concilie assez mal avec toutes les précautions physiques et morales que la médecine et la prudence enjoignent à la femme enceinte. Si l'on nous objecte qu'il n'y a pas de danger d'avortement dans les premiers mois de la grossesse, nous renvoyons le lecteur à ce que nous avons dit, à ce sujet dans la 5^e partie, chap. 1^{er}, § 3. *Avortement.*

D'ailleurs, indépendamment de la raison, l'instinct naturel semble réprouver l'approche conjugale pendant la grossesse. L'exemple des animaux nous indique que la nature a en horreur la copulation pendant l'état de gestation, puisqu'on voit alors les femelles refuser opiniâtement l'approche des mâles. (Voyez ce que nous avons dit sur l'avortement, 5^e partie, chap. 1^{er}.) La prudence commande de nous arrêter ici, et d'ailleurs notre sujet n'en commande pas davantage pour le moment (1).

(1) Pourquoi certains confesseurs refusent-ils l'absolution à toutes les femmes, même aux plus pieuses et aux plus vertueuses, sauf pourtant à les absoudre en bonne forme à l'article de la mort? C'est parce que, disent-ils, ces femmes fournissent à leurs maris l'occasion prochaine de péché mortel, et qu'elles y coopèrent volontairement. Mais pourquoi alors ne voient-ils aucun péché chez leurs pénitents qui empruntent de l'argent à gros intérêt; car ne donnent-ils pas aussi occasion prochaine de péché mortel, et ne coopèrent-ils pas également au péché de l'usurier? Cependant, ils les absolvent sans aucune difficulté; de même encore les époux, qui, au mépris des lois les plus sacrées de la nature, et sans respect ni égard pour leur propre corps et le fruit déjà conçu, se livrent à de blâmables excès, et cela, dans une circonstance grave

Mais, dira-t-on peut-être, le mariage a été institué pour être un remède contre la concupiscence. Nous l'accordons volontiers. Mais ce but n'est que secondaire et seulement dans l'ordre de la procréation : c'est pourquoi il n'est pas permis de demander le devoir à une femme reconnue absolument et physiquement stérile, ou à un homme dans la même condition d'impuissance, parce que la génération est ici physiquement impossible. Il ne suffit donc pas qu'il soit amplement un remède contre la concupiscence, il faut encore qu'il soit ou puisse être un moyen de procréation.

On dira peut-être encore : pourquoi l'Église bénit-elle le mariage de personnes très-avancées en âge qu'elle sait n'être plus capables de procréer, et auxquelles cependant elle ne défend pas l'usage conjugal ? C'est donc ici évidemment et uniquement comme remède contre la concupiscence. A cela nous répondrons que l'Église, gouvernée par le Saint-Esprit, ne refuse à aucun homme ni à aucune femme libres le sacrement de mariage, auquel ils ont un

où ils devraient savoir, ou par raison ou par instinct, qu'ils font mal, et qu'ils violent manifestement les lois de la nature respectées par les animaux eux-mêmes.

Comment qualifier la conduite de ces confesseurs ? est-ce prudence et sagesse ? ou est-ce ignorance, impéritie, témérité ou imprudence ? Je ne prononce pas. J'en laisse la décision à la piété, aux lumières et à la haute raison des savants théologiens et des profonds casuistes ; et, s'ils se taisent aussi, ce qui pourrait bien arriver, j'en appellerai à la raison et au bon sens naturel de tous les hommes simples et droits dont l'esprit est demeuré étranger aux subtilités de la science. Leur réponse, n'en doutez pas, sera la réponse de la nature ; ce sera une réponse du cœur, c'est-à-dire d'amour, de vie et de conservation.

droit naturel, pourvu qu'ils n'apportent à son usage ou à sa fin aucun empêchement organique perpétuel et physiquement contestable, qui rende le coït ou la conception physiquement impossible; je ne dis pas lésion fonctionnelle, parce qu'une telle lésion peut n'être que temporaire. Dans tous les autres cas où il y a stérilité apparente ou temporaire, le mariage peut avoir lieu, parce que, après tout, nul ne peut, avec une certitude absolue, poser des bornes à la faculté génératrice de l'homme. Pline rapporte que Cornélie, de la famille des Scipions, mit au monde Valérius Saturninus à l'âge de soixante-deux ans. Valescus de Tarente a accouché une femme de soixante-sept ans. Le célèbre physiologiste Haller fait mention d'une femme qui est accouchée à l'âge de soixante-trois ans, et d'une autre qui est devenue mère à soixante-dix ans. Cangiamila parle aussi d'une femme qui accoucha heureusement à soixante-dix ans. Si ces femmes, à un âge si avancé, étaient encore menstruées, tout est normal et physiologique; si elles ne l'étaient pas, les faits doivent subsister, ils sont encore dans l'ordre naturel possible : car on cite des femmes qui ont conçu et enfanté sans avoir jamais été assujetties au flux menstruel. Ces faits, et bien d'autres encore, justifient donc évidemment la pratique de l'Église; et quand il n'y en aurait qu'un seul, comme le dernier par exemple, il suffirait pour sauver le principe.

Toute la question aurait pu se réduire à celle-ci : croyez-vous que l'Église veuille jamais bénir deux individus dont l'impuissance physique et perpétuelle, c'est-à-dire la stérilité absolue aurait été dûment constatée, et qui cependant seraient capables de la cohabitation en

apparence ordinaire et normale? Vous êtes forcé de répondre négativement, et nous, par-là même, autorisé à conclure avec certitude que l'usage du mariage, comme remède contre la concupiscence, n'est et ne peut être, dans l'intention de l'Église, qu'un but secondaire et seulement dans l'ordre de la procréation possible, ou plutôt non démontrée physiquement impossible. *L'âge avancé seul* ne peut donc jamais être un obstacle au mariage, ou un empêchement dirimant.

Voici enfin une dernière observation décisive : une femme après maintes approches conjugales, à l'extérieur et en apparence très-normales, n'a jamais pu concevoir ; une exploration exacte fait découvrir une cause physique de stérilité perpétuelle, comme par exemple une occlusion parfaite et indestructible du col de l'utérus, naturelle ou accidentelle, native ou acquise. D'après tous les théologiens, ces époux doivent désormais rigoureusement s'abstenir de tout acte conjugal, parce qu'il n'est jamais permis de demander le devoir à une femme frappée de stérilité par cause physique et perpétuelle, vu qu'ici la génération est physiquement impossible (1). Donc, par-là

(1) Voici, à ce sujet, la réponse que j'ai faite à un théologien, qui me soutenait que l'acte conjugal est permis dans tous les cas de stérilité par cause *quelconque, modò fiat penetratio cum seminatione intrà vas*. Ainsi, d'après cette définition, *omnis fœmina sterilis quæ recipere potest semen intrà vas* peut licitement et *tutâ conscientiâ* se livrer à l'acte du mariage. Mais que l'on sache donc qu'il peut se rencontrer des cas de stérilité organique, absolue, perpétuelle et physiquement constatable *à priori*, où le coût serait très-possible et très-conforme à la définition ci-dessus rapportée (*penetratio et seminatio intrà vas.*) Et cependant, cet acte conjugal en apparence

même, le remède contre la concupiscence est devenu inapplicable; donc enfin ce motif médicinal seul, sans aucune relation à la procréation, ne peut jamais autoriser l'usage du mariage. Revenons.

Considérons enfin l'opinion *rigide* dans ses conséquences.

La morale est instituée pour régler les actions et les mœurs des hommes, et pour leur procurer en ce monde la plus grande somme de bonheur possible.

Plus une règle ou un principe de morale est fécond en bons résultats et en conséquences heureuses et utiles à l'homme et à la société, plus ce principe est dans le vrai, et plus il faut s'y attacher, *et vice versâ*.

Or, on peut soutenir que le principe de l'opinion rigide conduit au désordre. D'abord, le but du mariage n'est

très-normal et très-licite en physiologie, serait, en réalité, très-anormal et très-illicite en théologie, et voici pourquoi : ces sortes de stérilités extraordinaires possibles sont produites par des occlusions organiques indestructibles du col de la matrice, et quelquefois même par l'absence complète de la matrice, comme il en existe plusieurs faits très-bien constatés. Or, que serait une femme sans utérus ? ce ne serait proprement pas un individu féminin; car c'est l'utérus ou la matrice qui constitue physiquement la femme, et une femme sans utérus ne serait qu'un être neutre et par conséquent nécessairement et perpétuellement stérile. Un tel sujet néanmoins, d'après votre définition ainsi conçue : *fœmina quæ potest recipere semen intrâ vas*, pourrait se livrer à l'acte conjugal *tutâ conscientiâ*; ce qui non-seulement serait très-immoral, mais encore très-ridicule et très-absurde, et c'est pourtant la conséquence de votre principe. Or, ce principe, il aurait fallu le formuler ainsi : dans la très-grande majorité des cas de stérilité, l'acte conjugal est licite en bonne théologie. C'eût été là l'expression exacte et fidèle de votre pensée et de vos convictions, qui ne sont pas, nous en sommes persuadé, différentes des nôtres.

point atteint et la procréation n'a jamais lieu; en second lieu, le mari, et un mari de ce caractère et dans cette disposition morale, se livrera nécessairement à l'incontinence, à l'onanisme solitaire ou à l'adultère; troisièmement, désordres et troubles domestiques; sévices, mauvais traitements envers la femme, désaccord et désunion perpétuels avec toutes leurs suites déplorables; mauvais exemple, immoralité dans la famille sans cesse mise devant les yeux des enfants, si toutefois il en existe déjà; scandale extérieur, et enfin trouble et désordre dans la société. Voilà ce qu'une malheureuse expérience ne prouve que trop tous les jours. Ne peut-on donc pas dire qu'il faut grandement se défier de ce principe, pour ne pas dire qu'il est faux et par conséquent pernicieux?

Pourquoi la simple fornication est-elle un mal et un mal essentiel? parce qu'elle produit un grand désordre social. Cet acte physiologique, quoique fort naturel et dans l'ordre physique de la procréation, est néanmoins un mal intrinsèque, et défendu, par conséquent, par la loi de Dieu comme essentiellement mauvais et contraire à la conservation et à la propagation du genre humain, et à l'établissement de l'ordre social.

La société, en effet, n'aurait jamais pu s'établir sans le mariage (soit *monogyne*, soit *polygyne*), qui assure l'éducation des enfants par la perpétuelle union des époux; tandis que la fornication n'étant qu'un acte purement physique, animal, charnel et transitoire entre deux individus que la passion ou le hasard réunit pour un moment, et qui se quittent aussitôt comme les animaux après l'accouplement, l'enfant sera abandonné et son existence même physique sera nécessairement très-précaire et nullement assurée.....

Il est inutile d'objecter que la société ou les fornicateurs pourront suffisamment pourvoir à l'éducation de leurs enfants, et qu'alors les maux allégués ne subsisteront plus. On répond à cela que ce ne serait là qu'une chose qui arriverait par accident, et une exception qui ne doit ni ne peut détruire le principe et la loi ; et, d'ailleurs, une seule observation décisive détruit cette objection : vous n'avez pu faire élever ces enfants de fornication que par les lois et les bienfaits de la société déjà existante ; vous supposez donc subsistant ce qui, sans le mariage, n'aurait pu exister. Et en effet, sans le mariage, institué dès le principe avec la création de l'homme, la société n'aurait jamais pu s'établir, et l'espèce humaine se serait éteinte dans son berceau.

Il est donc démontré que la fornication est tout-à-fait destructive de la société, et, par conséquent, un mal essentiel en lui-même et considéré dans ses conséquences anti-sociales. Dieu a donc dû le défendre nécessairement. Donc tout principe qui tend à troubler la société humaine que Dieu a établie est essentiellement et nécessairement mauvais ; car tout est institué pour le bien de l'homme, c'est-à-dire dans une fin conservatrice et providentielle de l'ordre social ou de la société.

De tout ce qui précède, nous concluons qu'il faut ou permettre à la femme de rendre le devoir conjugal avec les conditions et les raisons qu'exige la décision de Rome ci-après exposée, ou il faut renoncer aux principes de théologie morale ci-dessus rapportés et universellement admis comme vrais par tous les théologiens ; et, dès-lors, tout l'édifice théologique commencera à s'ébranler et à chanceler comme un homme ivre ; on raisonnera sur le

précepte, comme dit Bossuet, et la foi sera mise en doute. Mais, encore une fois, de graves raisons nous imposent le devoir de n'en pas dire davantage sur ces matières; peut-être même déjà sommes-nous arrivé aux dernières limites de la prudence et sur le point de les franchir. Arrêtons-nous donc et terminons ce paragraphe par une grave réflexion morale.

Que l'on y fasse une sérieuse attention; qu'on ne s'aliène pas la femme par d'imprudentes rigueurs; la chose est d'une immense gravité. La génération naissante est entre les mains de la femme, l'avenir est à elle; elle est la dépositaire et la conservatrice des espérances de la patrie. La femme peut tout sauver encore, et peut-être aujourd'hui est-elle le seul lien qui nous attache encore à la religion, à la foi, à la morale; brisez ce lien, et c'en est fait peut-être de la religion, de la foi et de la morale. Si la femme nous échappe, avec elle tout peut disparaître et s'abîmer dans le gouffre de l'athéisme, croyance, morale et toute notre civilisation, parce que, dès-lors, il n'y aura plus de principes de morale, plus de frein religieux, que dis-je? peut-être même plus de baptême..... Et alors le mal sera consommé et sans remède.

Voyons maintenant l'opinion contraire à l'opinion rigide, c'est-à-dire l'opinion relâchée, qui est également soutenue par de graves auteurs.

Un grand nombre de théologiens prétendent donc que la femme qui rend le devoir à son mari onaniste est exempte de tout péché, pourvu qu'elle ne consente pas à son action criminelle; parce qu'elle fait une chose qui lui est licite, et use de son droit dont elle ne doit pas être privée à cause de l'immoralité de son mari, et qu'elle

ne fait rien qui ne soit permis par le mariage. Le mari, en usant du mariage de la manière ordinaire, ne pèche pas par ce fait, mais seulement il fait mal en se conduisant comme Onan. Donc, si la femme ne consent pas à cette action détestable, elle ne pèche point. Ainsi raisonnent Sanchez, liv. 9, disp. 17, n° 5; Pontius, l. 10, cap. 11, n° 5; Tamburinus, liv. 7, cap. 5, § 5, n° 4; Sporer, p. 356, n° 490; Pontas, *Devoir conjugal*, cas 55; Liguori, l. 6, n° 947. (Citations de M^{gr} Bouvier.) (1).

Ainsi, d'après cette opinion absolue et sans restriction, on peut toujours absoudre la femme. Mais on peut opposer à ces auteurs qu'en suivant leur sentiment, on ne paraît pas tenir compte de la loi de la charité. La charité, en effet, doit obliger la femme à empêcher le le péché de son mari, quand elle le peut, au lieu de lui en fournir l'occasion prochaine en s'y prêtant elle-même.

Une troisième opinion s'est enfin établie, qui n'est au fond que la seconde, mais restreinte et non absolue.

Roncaglius et Elbel sont les auteurs de cette opinion quasi-mitoyenne ou tempérée. En la suivant, on permet de rendre le devoir comme dans la seconde et avec toutes les conditions de la seconde, plus une *raison*, une *cause grave*, condition déterminante *sinè quâ non*. D'après cela

(1) M^{gr} Bouvier s'est trompé en confondant, dans sa citation, S. Liguori avec tous les autres théologiens de l'opinion relâchée. S. Liguori ne pense pas comme eux, puisqu'il dit que la femme est tenue de refuser le devoir, si elle le peut sans un grave inconvénient. Voici ses paroles : « *Si agitur de reddendo debito, dico uxorem probabiliter posse et teneri negari debitum, si possit sine gravi incommodo.* » Lib. 6, n° 947.

donc, la femme peut rendre le devoir, si elle apporte une raison assez grave, assez puissante pour contrebalancer en quelque sorte la malice du péché de son mari, et justifier sa propre coopération matérielle. C'est maintenant, assure M^{gr} Bouvier, le sentiment que suivent les confesseurs doctes et pieux, *docti et pii*, et il ajoute : *hæc sententia sola admittenda mihi videtur*, p. 151 (1). C'est de plus l'opinion de Rome. En la suivant, il faut l'avouer, on évite tous les inconvénients et les maux que cause la pratique de l'opinion rigide ; tout se passe à l'extérieur dans un ordre parfait ; il y a bonne intelligence des époux, point de trouble dans la famille, point d'immoralité patente, point de mauvais exemple, point de scandale, en un mot aucune perturbation sociale.

La sacrée Pénitencerie ayant été consultée sur la question suivante :

Potest ne pia uxor permittere ut maritus suus ad eam accedat, postquam experientiâ ipsi constiterit eum more nefando Onan se gerere..... Præsertim si uxor denegando, se exponat periculo sævitiarum, aut timeat ne maritus ad meretrices accedat, répondit, le 25 avril 1822, ce qui suit : *Cùm in proposito casu mulier, è suâ quidem parte, nihil contrâ naturam agat, detque operam rei licitæ, tota autem*

(1) Nous avons consulté un grand nombre de confesseurs éclairés et pieux de différents diocèses, et tous, sans exception, nous ont déclaré qu'ils suivaient le plan de conduite tracé par la décision de Rome, mais, on doit le croire, avec des nuances plus ou moins et nécessairement diverses, quant à la gravité des motifs ou des causes déterminantes ; car, en dernière analyse, toute la difficulté paraît aujourd'hui réduite à ce point. Voyez ci-après le commentaire de ce texte, par M^{gr} Bouvier.

actûs ordinatio ex viri malitiâ procedat, qui, loco consummandi, retrahit se et extrâ vas effundit; ideò si mulier, post debitas admonitiones, nihil proficiat, vir, autem instet, minando verbera, aut mortem, aut alias graves sævitias, poterit ipsa (ut probati theologi docent), citrà peccatum passivè se præbere, cum in his rerum adjunctis ipsa viri sui peccatum simpliciter permittat, idque ex gravi causâ quæ eam excuset: quoniam charitas, quâ illud impedire teneretur, eam tanto incommodo non obligat. (Extrait du *Traité sur le sixième commandement*, par M^{gr} Bouvier, édit. de Malines, p. 151.)

Voici maintenant le commentaire de cette réponse, fait par M^{gr} Bouvier et textuellement copié dans son livre :

« Uxor igitur debitum in his circumstantiis reddendo non peccat, dummodò gravi causâ excusetur: causa autem reputatur gravis.

« 1^o Si mors, verbera, aut graves sævitix timeantur: patet ex responso sacræ Pœnitentiariæ et ex ratione.

« 2^o Si detur locus timendi ne maritus concubinam in domo conjugali habeat et cum illâ maritaliter vivat, quia nulla est uxor sensata quæ sævitias, vel etiam verbera, non mallet sufferre quàm commercium adeò sibi injuriosum in propriâ domo videre.

« 3^o Etiam si maritus concubinam in domo non habiturus esset, si timeretur ne illam alibi frequentaret, vel ad meretrices accederet, quamvis sacræ Pœnitentiariæ ad hoc quæsitum non respondeat, mihi videtur adesse causam sufficientem ut mulier excusetur, quia certè hoc valdè molestum est illi, ratione jurgii, dissentionis dissipationis rei domesticæ, scandali, etc.

« 4^o Notandum est autem gravitatem molestiarum ex

circumstantiis personarum judicandam esse : quod enim respectu unius reputatur leve, gravissimum esse potest respectu alterius : sic rixæ, transitorix dissentiones et etiam quædam verbera non multùm ponderantur inter rusticos, et prorsùs intolerabilia forent mulieri timidæ, exquisitâ disciplinâ instructæ et urbanitati assuefactæ. Metus autem notabilium jurgiorum in his conditionibus esset causa sufficiens debitum reddendi.

« 5° Pariter, si mulier certò sciat virum ex repulso irratum, blasphemias in Deum et in religionem, injurias ergà confessarium et sacerdotes in genere, verba scandalosa coram famulis aut liberis pronuntiaturum, tunc debitum reddere potest, quia unum peccatum impedire volens, in causâ esset quod alia æquè gravia vel graviora patrarentur; nihil ergò proficeret et grave incommodum frustrâ subiret.

« 6° A fortiori metus divortii, aut separationis, aut infamiæ, aut gravis scandali esset causa sufficiens.

« 7° Non necesse est quòd mulier virum repellat donec sævitias, molestias, aliave incommoda superiùs memorata experta fuerit; tunc enim debitum reddendo vel offerendo, malum jam existens sæpè non averteret, et aliundè illud subire non tenetur ad peccatum mariti impediendum : sufficit ergò ut illud rationabiliter timeat.

« 8° Similiter, virum debitum cum intentione se retrahendi petentem singulis vicibus monere non tenetur, quandò ex adjunctis certò cognoscit se ab illo nihil obtenturam : debet tamen, saltem aliquotiès, ostendere se crimine ejus non assentire.

« Verùm sedulò cavendum est ne illa, metu prolis, molestiarum graviditatis aliove motivo sibi illudens, in-

terius peccato mariti assentiat, vel in illo sibi complacereat; ita sit disposita necesse est ut mallet mori quam generationem impedire, si hoc ab ipsâ penderet.

« Cæterum, studeat pro viribus maritum blanditiis, omnibus amoris indiciiis, precibus, hortationibusque ad actum rectè perficiendum vel ab eo prorsus abstinendum et christianè vivendum adducere : experientiâ constat plurimas mulieres, viros sic allicientes, eos lucratas fuisse. »

Chacun pourra encore commenter ce commentaire comme il l'étendra. Quant à nous, pour ne pas sortir davantage de notre sujet, nous nous abstenons de toute réflexion sur cette pièce, dont, au reste, nous laissons à l'auteur toute la responsabilité.

On demande encore si la femme peut *demandér* le devoir à son mari, quoiqu'elle sache qu'il en abusera. Plusieurs théologiens l'affirment, parce que, disent-ils, elle en a le droit et elle use de son droit. D'autres théologiens, et avec beaucoup plus de raison, dit M^{sr} Bouvier, demandent pour cela un grave motif, parce que sans cela, ajoute le même auteur, elle fournirait à son mari une occasion prochaine de péché mortel. Et nous, à notre tour, nous demandons quelle raison peut avoir la femme pour demander elle-même le devoir, sachant certainement que son mari en abusera? N'est-il pas une autre grave raison, la loi de la charité, pour obliger la femme à ne pas faire tomber son mari dans le péché mortel? Mais admettons, dans l'espèce, une raison grave, celle, par exemple, d'une grande tentation très-difficile à vaincre. Dans ce cas, selon le célèbre auteur que nous venons de citer, la femme ne pêcherait nullement en demandant

le devoir, parce que, dit-il, il est permis de demander, avec une intention droite et pour de graves raisons, une chose bonne en soi à celui qui peut la donner sans péché, bien que, par l'abus de la chose, il ne la donnera pas sans péché; de même que l'on peut demander les sacrements à un prêtre indigne, recevoir de l'argent à gros intérêt d'un usurier, le serment d'un païen, si toutefois pour tout cela il y a des raisons suffisantes. (Voyez la Dissert. de M^{gr} Bouvier, p. 155.)

On sent assez, d'après tout ce qui précède, que l'acte conjugal ne peut être permis, s'il est certain, d'après la déclaration des médecins, que la femme ne pourra accoucher sans courir un danger évident pour ses jours. Tous les théologiens sont d'accord sur ce point.

L'onanisme est également criminel chez les fornicateurs et les adultères. (Voyez *Dissert. in sextum Decalogi præceptum et supplementum ad tractatum de matrimo. auctore J. Bouvier, Episcopo cenomanensi.*) Nous avons souvent eu recours à ce petit livre, où il y a, selon nous, beaucoup de bonnes choses à prendre, d'autres à laisser, et quelques-unes à effacer.

Nous allons maintenant présenter encore quelques considérations, qui, pour ne se rattacher à la question de l'onanisme conjugal que d'une manière secondaire et indirecte, n'en ont peut-être pas moins un certain degré d'importance et d'utilité.

D'abord on demande si des femmes, qui, dans l'acte conjugal onanique (supposé licite à la femme), sont assez maîtresses d'elles-mêmes pour se rendre plus ou moins insensibles et apathiques, sont tenues de faire tous leurs efforts pour se mettre actuellement dans cet état d'im-

passibilité érotique, afin, dit-on, de ne pas donner lieu aux sensations propres au coït et aux suites qu'elles peuvent entraîner; car, dans l'hypothèse, elles sont absolument sans but pour la génération.

Les opinions sont encore ici divisées. Les uns veulent que la femme se rende impassible et renonce absolument à toute sensation charnelle; d'autres prétendent qu'elle n'y est pas tenue. Où est le vrai? Faut-il encore prendre un milieu, et est-il possible? Le milieu en effet n'est pas facile entre sentir et ne pas sentir.

Dans la grande majorité des cas, la sensation propre et inhérente à l'acte conjugal se soustrait absolument à l'empire de la volonté humaine, comme la sensation du plaisir qu'éprouve un homme qui rassasie sa faim. Sa volonté est évidemment impuissante à faire taire ce sentiment vif et irréfrenable; l'insensibilité est donc généralement impossible. Qu'on y renonce de volonté, à la bonne heure, on le doit; mais que l'on ne se tourmente pas à vouloir être physiquement insensible et impassible. Il est de pieux et habiles confesseurs qui conseillent à la femme de se livrer à l'acte conjugal de toute la plénitude de sa volonté, de faire tous ses efforts pour retenir son mari, et pour l'entraîner physiquement et érotiquement dans le commun orgasme, afin de tenter, sinon de changer la mauvaise intention de son époux, d'empêcher au moins la consommation matérielle de son crime. On propose ce moyen comme une simple voie d'essai et non comme une règle de conduite.

Maintenant, s'il est quelques femmes *privilegiées* capables, à force d'efforts, de se rendre insensibles, il en est aussi qui le sont naturellement et *idiosyncrasique-*

ment. Il y a quelques jours, nous avons été consulté pour une femme parfaitement organisée d'ailleurs, et à qui toute tentative d'approche conjugale est insupportable au point de causer des convulsions, etc. On croit cette jeune femme *maléficiée*. Nous avons connaissance d'un autre fait analogue, mais moins grave. Une dame chérit très-tendrement son mari, mais, quant à l'acte conjugal, elle y est absolument et involontairement insensible; il y a plus, elle le déteste et l'abhorre souverainement; il lui cause constamment des nausées et presque des vomissements. Elle a néanmoins conçu, mais sa grossesse et son heureuse parturition n'ont rien changé à sa répugnance pour le coït. Revenons. Je dis donc que, s'il est quelques femmes *privilegiées* capables, à force d'efforts, de se rendre insensibles, le nombre doit en être fort petit; ce sont donc des cas exceptionnels. Cependant faut-il les obliger rigoureusement à vouloir s'efforcer de se mettre dans un état d'impassibilité absolue? C'est ce que veulent quelques casuistes peut-être un peu rigides. J'ai connu un saint et savant évêque, qui, m'a-t-on assuré, n'exigeait point tant de l'infirmité humaine et de la faiblesse de la chair. Il voulait qu'on laissât la femme dans la bonne foi, et qu'elle suivit avec simplicité les lois de l'organisme et de la nature; mais le premier grand-vicaire de cet évêque donnait en même temps un avis contraire. Où est encore ici le vrai? et quelle conduite faut-il tenir en présence de ces décisions contraires? Notre tâche, notre objet ici, comme dans toute l'épineuse question de l'onanisme conjugal, c'est de chercher à éclairer et non à décider. Nous tenons la lampe à la main, et, du fond du désert, nous vous crions : ou-

vrez les yeux, regardez et marchez dans la voie qui vous paraît la plus claire, ou, si vous voulez, la moins ténébreuse..... Mais enfin marchez.....

Nous ne ferons sur cette question qu'une seule et courte réflexion que voici : jugeons des choses par leurs fruits. N'est-il pas à craindre, dans l'opinion rigide (la dernière), que l'on ne cause d'interminables scrupules, qu'on ne trouble et qu'on ne bouleverse les consciences de certaines femmes faibles, métriculeuses, timorées et peu éclairées? car la femme dans une telle circonstance, au milieu de l'orgasme érotique, est-elle bien capable de s'observer, d'analyser ses sensations et de décider ce qui se passe dans son âme, pour pouvoir régler ses affections et sa volonté? Bien des inquiétudes et des embarras de conscience vont dont surgir ici nécessairement; aussi on a été obligé de renoncer à cette sévérité de conduite pour suivre l'avis du savant prélat ci-dessus rapporté. Rappelez-vous ce que nous avons dit plus haut, au sujet des principes et des règles de morale considérés dans leurs conséquences ou dans leurs fruits.

Il est encore certaines autres questions qui nous paraissent assez futiles, et qui, par conséquent, ne méritent pas qu'on s'y arrête longuement. Par exemple, S. Liguori, lib. 6, n. 918, demande : « Si autem vir jam seminaverit, dubium fit an foemina lethaliter peccet, si se retrahat à seminando? aut peccet lethaliter vir non expectando seminationem uxoris? » Voici notre réponse à ces doutes : la quasi-spermatisation de la femme ne paraissant pas nécessaire à la génération, nous ne voyons pas trop la solidité des raisons qu'apportent les théologiens en faveur du péché mortel dans les espèces, parce

que la matière qui forme la spermatisation de la femme n'est point une véritable semence, mais de simples mucosités vaginales et utérines. Il paraît que M^{gr} Bouvier partage encore, sur la question de la semence de la femme, l'opinion ou plutôt l'erreur commune des théologiens, puisqu'il dit, à la page 157 : *Peccatum est mortale..... si mulier semen ejiciat, vel ejicere conetur, si proprium semen exterius profundat*, etc. La raison sur laquelle se fondent ces théologiens est tirée des écrits d'Hippocrate, de Galien, de Valescus, etc.; mais ces auteurs (quoique médecins), en ces sortes de matières, sont aujourd'hui universellement regardés comme des autorités tout-à-fait nulles et incompétentes dans la question. Une seule observation physiologique doit suffire pour renverser tout ce *farrago* d'opinions erronées du moyen-âge : c'est que la femme, d'après tous les physiologistes modernes de l'Europe et du monde entier, est incapable d'une véritable sécrétion séminale ou spermatique; elle n'a point d'organe spécial pour cela. Elle fournit seulement l'ovule ou le germe qui vient de l'ovaire, plus ordinairement une certaine quantité de mucosités ou d'humeurs lubrifiantes, qui sont l'effet de l'orgasme érotique, et qui sont propres à faciliter et à compléter l'acte conjugal, mais qui ne paraissent pas essentielles à la fécondation.

Enfin, les théologiens demandent : « *Utrum fœminæ licitum sit, post retractionem et seminationem viri, sese tactibus excitare ad propriam seminationem ut sibi levamen necessarium procuret?* » Réponse : nous pensons que cela ne lui est pas permis, parce que cette action solitaire n'a plus aucun but physiologique ni aucune rela-

tion avec l'acte conjugal, et que ce serait par conséquent une véritable pollution. Quant au soulagement ou au besoin à satisfaire, je n'y vois que la prolongation de l'acte conjugal, ou un nouvel acte qui soit complet et normal. Les théologiens qui pensent comme nous apportent pour raison : « *Quia semen mulieris non est necessarium ad generationem, et quia effusio ista mulieris, utpotè separata non fit una caro cum viro.* » S. Liguori ajoute : « *Si hoc permetteretur uxoribus, deberet permitti etiam viris, casu quo mulier post suam seminationem seretraheret, et vir maneret irritatus.* » Lib. 6, n° 919.

CHAPITRE VI.

IMPUISSANCE. — INCUBE ET SUCCUBE.

Un mot sur l'impuissance morale ou purement nerveuse, c'est-à-dire l'impuissance virile indépendante de toute lésion ou vice physique ou organique.

§ I.

Les théologiens attribuent ordinairement cette espèce d'impuissance à un maléfice ou à l'opération du démon : c'est ce qu'on appelle vulgairement et superstitieusement *le nouement de l'aiguillette*. Mais, très-souvent, on a pris pour un maléfice ce qui n'était que l'effet d'une imagination fortement frappée, exaltée, troublée ou intimidée, sidérée, paralysée par la crainte d'être subitement im-

puissant; ou, chez des hommes simples; par des prédictions ou des menaces antérieures d'impuissance ou de *nouement de l'aiguillette*. Quelquefois on a vu de soudaines impuissances produites par un sentiment subit de honte, de timidité ou de crainte révérentielle, ou d'aversion, d'antipathie et de dégoût imprévu, déterminé par certaines découvertes inopportunes que font quelquefois les nouveau-mariés; d'autres fois aussi par un excès érotique, une passion excessive ou une trop grande préoccupation ou précipitation.

Un auteur de théologie morale que nous aimons à citer, parce qu'il nous paraît en général moins arriéré que tous les autres dans le chemin de la vérité ou de la science de l'homme, M. Vernier, presque physiologiste, s'exprime ainsi : « *Impotentia ab extrinseco veniens ordinariè est ex maleficio, cui tamen rarò credendum, si forsan nunc aliquando.* » (*Theologia practica*, t. 2, p. 564.)

Nous pensons de même; et, pour ne pas paraître parler ici trop en médecin, nous disons qu'à nos yeux le maléfice, dans l'espèce, est aujourd'hui au moins extrêmement rare. S'il faut reconnaître la fréquence des impuissances indépendantes des lésions ou des vices organiques ou physiques, et nous les reconnaissons formellement, il faut les attribuer aux grands et longs excès vénériens et surtout onaniques, et à l'énervation ou plutôt à l'éviration précoce de la jeunesse. Voilà, selon nous, le plus grand maléfice, qui, aujourd'hui comme autrefois probablement, *noùe*, enchaîne et paralyse la puissance virile.

Nous ne devons point parler ici des autres causes d'impuissance, c'est-à-dire des vices organiques facilement constatables; les médecins et les théologiens eux-

mêmes ont traité cette matière d'une manière pertinente et convenable; ce sont donc choses suffisamment connues.

§ II.

Incube et succube.

Nous ne mentionnerions certes pas ici ces étranges idées que le moyen-âge nous a léguées, si M^{sr} Bouvier lui-même ne nous assurait que tous les théologiens parlent de ces conjonctions abominables, c'est-à-dire diaboliques (1); et cela apparemment sur l'autorité de S^t Augustin et de S^t Thomas. Voici les passages de ces Pères qui ont pu donner lieu à ces inconcevables aberrations.

..... « Dicendum quòd, sicut Augustinus dicit, c. XXIII, lib. 15 de Civit. Dei, multi se expertos, vel ab expertis audisse confirmant, sylvanos et faunos (quos vulgus incubos vocat) improbos sæpè exitisse mulieribus, et earum expertisse atque peregisse concubitum. Undè hoc negare impudentiæ videtur. Sed angeli Dei sancti nullo modo sic labi antè diluvium potuerunt. Undè per filios Dei intelliguntur filii Seth, qui boni erant : filias autem hominum nominat scriptura eas quæ notæ erant de stirpe Cæin. Nequè mirandum est quod de eis gigantes nasci potuerunt : nequè enim omnes gigantes fuerunt, sed multò plures antè diluvium quàm post. Si tamen ex coitu dæmonum aliqui interdum nascuntur, hoc non est per semen ab eis

(1) Omnes theologi loquuntur de congressu cum dæmone in formâ viris, mulieris aut alicujus bestiæ apparente. (Bouvier, *Disser. in sextum Decalogi præcep. De bestialitate*, pag. 46, édit. Mechl.)

decisum aut à corporibus assumptis; sed per semen aliqujus hominis ad hoc acceptum, utpote, quòd idem dæmon, qui est succubus ad virum, fiat incubus ad mulierem: sicut et aliorum rerum semina assumunt ad aliquarum rerum generationem, ut Aug. dicit 3, de Trinit. ut sic ille qui nascitur, non sit filius dæmonis, sed illius hominis cujus est semen acceptum. » (*Somme théologique de S. Thomas, 1^{re} partie, quest. 51, art. 3, utrum angeli in corporibus assumptis opera vitæ exerceant.*)

On doit croire que les aberrations consignées dans les écrits de ces grands personnages étaient moins leurs propres erreurs que les erreurs de leur siècle. C'était par la même erreur de physique ou d'ontogénie de ce temps, que S^t Thomas avance que les grenouilles peuvent naître de la putréfaction. (*Ibid.*, quest. 114, art. 4.) Tout le monde sait aujourd'hui que des êtres animés peuvent naître dans la putréfaction, mais non de la putréfaction comme d'une cause génératrice; la putréfaction ne peut être qu'une condition de développement, et non une cause productrice de génération. *Omne ex ovo.*

S^t Augustin et S^t Thomas, malgré cette déviation, n'en sont pas moins deux des plus puissants génies qui aient jamais paru sur la terre.

Nous ne ferons point, sur le texte que l'on vient de citer, de longues réflexions critiques; nous nous bornerons à dire que, pris en sa substance et avec l'esprit qui l'a dicté, il ne peut être aujourd'hui le sujet ni l'objet d'aucune discussion scientifique sérieuse. D'ailleurs, tout lecteur instruit et judicieux portera lui-même sur ce passage le jugement qu'accepteront et la science, et la raison, et l'expérience, c'est-à-dire qu'il faut imprimer

à cette étrange élucubration de S^t Thomas le sceau d'un éternel oubli. *Deleatur de libro scientiæ.*

Lactance assure que les démons peuvent séduire les femmes. Le cardinal Bellarmin croit même sérieusement que l'antéchrist naîtra d'une femme qui aura eu commerce avec un incube, et que sa profonde malice sera une marque de son abominable origine.

Ces sortes de questions furent autrefois agitées devant l'empereur Sigismond, et l'on décida que ces conjonctions étaient absolument possibles. En même temps, une foule de sorcières disaient avoir été transportées la nuit au sabbat (comme nos somnambules magnétiques, qui, sans bouger de place, font des voyages en Amérique, aux Indes et à la lune s'il le faut), y avoir eu commerce avec les démons, et en avoir conçu. Les livres de Delrio, de Sprenger, de Delancre et de Bodin, sont pleins de pareilles histoires. Au rapport de Pic-de-la-Mirandole, un nommé Benoit, de Berne, âgé de soixante-quinze ans, fut brûlé tout vif, après avoir avoué que, depuis quarante ans, il avait commerce avec une succube qu'il appelait *Hermeline*. Le même auteur fait mention d'un autre vieillard nommé Pinet, âgé de quatre-vingts ans, qui parlait, partout où il était, à son incube *Florine*.

Léon, d'Afrique, assure (on le croit sur parole) que tout ce que l'on dit du commerce du démon avec les femmes n'est qu'une imposture, et ce que l'on attribue aux démons n'est commis que par des hommes lascifs ou par des femmes impudiques. Les sorcières du royaume de Fez, dit cet historien, veulent bien que l'on croie qu'elles ont beaucoup de familiarité avec les démons, et, pour cela, elles s'efforcent d'éblouir, par des fascinations

prestigieuses, les femmes qui vont les consulter, et engagent celles qui leur plaisent à recevoir les honneurs de la visite nocturne de leur maître (le démon). Des maris stupides et imbécilles prennent ces grosses bêtises pour des faveurs insignes, abandonnent souvent leurs femmes *aux dieux et aux vents*, et, la nuit suivante, au défaut ou en l'absence du démon, la sorcière, qui est une de ces femmes qu'on appelle *tribades*, rend elle-même à la belle dames les honneurs promis. (Léon.)

Les meilleurs remèdes à toutes ces folies, ces extravagances et ces impostures, eussent été, sans contredit, l'ellébore, come disent les anciens, les petites maisons ou la prison plutôt que le feu, lequel, après tout, nous paraît un remède un peu violent.

L'Église d'ailleurs s'est déjà depuis longtemps élevée contre ces inconcevables folies humaines. Une décision du concile d'Ancyre « blâme et déteste la créance qu'ont les sorcières d'être portées de nuit au sabbat jusqu'à l'un des bouts de la terre, de se joindre aux démons, et de prendre avec eux des plaisirs abominables ; puisque toutes ces choses, ajoute-il, ne sont que des rêveries et des illusions, bien loin d'être des vérités. »

Disons maintenant quelques mots sur l'incube proprement dit, qui n'est tout simplement que le cauchemar ou la suffocation nocturne.

L'incube, d'*incubo*, qui se couche dessus, est une espèce de songe dans lequel le patient éprouve un sentiment de suffocation, de forte pression qu'il attribue à un poids énorme, et, le plus souvent, à un être vivant placé sur sa poitrine ; cet état, comme on pense bien, lui cause souvent une anxiété et une angoisse inexprimables.

Forestus rapporte que, dans son enfance, étant profondément endormi, il lui sembla qu'un chien noir s'était couché sur sa poitrine et le pressait si fort, qu'il craignait d'en être étouffé : il se réveille frappé de terreur, et, poussant quelques cris pour appeler au secours, il ne put parler aux personnes qui se présentaient devant lui ; mais, au bout de quelques instants, l'incube se dissipa et Forestus n'en fut plus attaqué le reste de sa vie. — « Un officier de marine, ayant soupé à table d'hôte avec un voiturier, qui, pourvu d'un appétit extrêmement vorace, mangeait tout ce qui restait sur les plats, crut sentir, pendant la nuit, ce nouveau Gargantua lui sauter sur la poitrine, et lui presser sur l'estomac comme s'il eût voulu lui arracher les aliments qu'il contenait : l'officier se réveilla en sursaut, et rejeta par le vomissement tout ce qu'il avait mangé la veille. » (Dubosquet.)

Les personnes les plus exposées à l'incube sont celles qui mènent une vie sédentaire, qui mangent très-copieusement le soir, et se couchent immédiatement après sur le dos et la tête basse. Dans ces circonstances, un lit trop chaud et trop mou, le poids des couvertures et surtout la suppression d'une évacuation sanguine habituelle, suffisent pour déterminer une attaque de cauchemar.

De plus, les individus doués d'une sensibilité excessive, dont le système nerveux est fort exalté, les mélancoliques, les hypocondriaques, les visionnaires, les hystériques, les atrabilaires, surtout certains sujets plus ou moins âgés et usés de débauches antérieures, et qui n'ont plus en leur puissance que des souvenirs avec une imagination lubrique ; des filles impudiques, jeunes ou vieilles,

sont également très-prédisposées aux atteintes de l'incube érotique ou vénérien.

Les formes les plus communes sous lesquelles se présente à l'imagination l'objet de l'incube sont celles d'un homme difforme et hideux, d'une vieille femme, d'un animal affreux, d'un cheval monstrueux, d'un gros singe, d'un chien noir, d'un gros chat (ce dernier chez les petits enfants surtout), qui sautent sur la poitrine et y demeurent couchés ou assis; quelquefois c'est la forme d'un fantôme, d'un spectre, d'un démon, qui vient embrasser la personne pour la solliciter au mal.

Enfin, l'on conçoit aisément que des sujets d'un esprit faible, nourris dans les préjugés de l'enfance, imbus des rêveries et des contes absurdes de prétendues sorcières, de revenants et d'assemblées de sabbat, surtout si à tout cela se joint une vive propension vénérienne; on conçoit, dis-je, que ces sortes de sujets, particulièrement du sexe féminin, doivent être quelquefois le jouet de leur lubrique imagination ou de leurs délires libidineux; et si ces créatures sont livrées au démon de l'impureté, qui pourra nous dire toutes les sales images que leur imagination impudique et bizarre leur représentera?

On peut même croire que quelquefois certaines filles lascives, pour couvrir leur propre turpitude, ont calomnié le démon, et mis sur son compte ce qui était le fait d'un être qui certes n'était rien moins que fantastique.

Concluons et disons qu'il faut désormais entièrement effacer, de l'histoire théologique, ces pages honteuses qui nous retracent des absurdités et des turpitudes qui déshonorent la raison et l'humanité.



TROISIÈME PARTIE.

DE L'EMBRYOLOGIE SACRÉE.

Animation de l'embryon ou du fœtus. — Avortement. — Embryogénie. — Baptême des embryons. — Conduite à tenir auprès d'une femme enceinte qui vient de mourir. — Preuves de la survie du fœtus à la mort de la mère. — Réfutation des assertions de M. le professeur Velpeau tendant à infirmer la doctrine de Cangiamila, c'est-à-dire la doctrine ou l'enseignement de l'Église relativement à l'opération césarienne et au baptême du fœtus après la mort de la mère. — Signes de la mort réelle et apparente. — Opération césarienne sur une femme morte. — Obstacles à la parturition du côté de la mère. — Obstacles du côté du fœtus. — Principes théologiques propres à diriger la conduite des médecins et des accoucheurs chrétiens, dans des cas fort graves qui peuvent surgir dans la pratique, et que les confesseurs eux-mêmes ne doivent pas ignorer, puisqu'il y va du salut des âmes. — Asphixie et apoplexie des nouveau-nés. — Baptême des monstres.

CHAPITRE PREMIER.

ANIMATION DE L'EMBRYON OU DU FOETUS. — AVORTEMENT. — EMBRYOGÉNIE. — BAPTÊME DES EMBRYONS.

§ I.

Réflexions préliminaires.

Quoique ce que l'on appelle ordinairement embryologie sacrée, ou peut-être mieux théologique, soit généralement assez connu, du moins des ecclésiastiques les plus instruits et placés à la tête des paroisses des villes, nous

croyons cependant devoir retoucher encore cette grave et difficile matière en faveur du grand nombre de curés des campagnes, qui ne trouvent le plus souvent, sur ce point, aucune lumière dans leurs théologies scolastiques. D'ailleurs, nous espérons répandre sur ce sujet important quelques clartés nouvelles et y présenter de nouveaux aperçus. Il faut pourtant dire qu'il existe quelques bonnes monographies sur ce point, et particulièrement le grand et précieux ouvrage de Cangiamila, qui est devenu fort rare et fort cher. L'abbé Dinouart en a fait un abrégé qui est encore fort étendu et beaucoup trop volumineux pour MM. les curés des campagnes et même des villes. C'est pourquoi on en a fait un autre abrégé ou extrait imprimé à Caen en 1817. Mais, il faut le dire, tous ces ouvrages, plus ou moins abrégés ou réduits dans leur étendue scientifique, manquent souvent de critique, parce que leurs auteurs n'étaient pas assez compétents en fait de science soit naturelle, soit physiologique. Enfin, il a paru tout récemment (en 1854) un dernier écrit abrégé sur l'embryologie sacrée; il se trouve dans la Médecine populaire, par M. le docteur Rosiau. Cet abrégé est exact, à la hauteur de la science et d'une parfaite orthodoxie catholique ou théologique; il est aussi plus ou moins tiré de l'ouvrage de Cangiamila ou fait avec raison d'après son esprit, comme tous les autres; mais il est fâcheux qu'il ne soit pas dégagé de tous les détails de l'art de guérir, que l'auteur, fidèle à son plan, y a entremêlés avec une sorte de prodigalité ou de luxe médical.

Nous devons répéter ce que nous avons déjà dit ailleurs, c'est que notre but principal, tant ici que dans tout le cours

de cet ouvrage, est de faire connaître ce que nous croyons encore généralement ignoré, au moins de la plupart des ecclésiastiques. Nous n'entrerons donc pas dans tous les détails de théologie classique que nous leur supposons suffisamment connus, à moins toutefois que la nature des questions ou la difficulté des matières ne nous oblige de déroger momentanément à ce plan, comme nous avons dû le faire pour le chapitre de l'onanisme conjugal. Nous tâcherons de nous renfermer exactement dans le cercle étroit des choses rigoureuses et indispensables aux ecclésiastiques; nous élaguerons donc sévèrement tous les détails étrangers aux fonctions et aux attributions curiales; nous nous abstiendrons même de tout détail ou de toute notion même facile et élémentaire de médecine pratique, persuadé que nous sommes que toute médecine populaire, quelque *populaire* et facile qu'elle paraisse, est généralement plus nuisible qu'utile. La raison en est que les gens du monde, quels qu'ils soient, savants, physiiciens ou prêtres, en font presque toujours des applications intempestives, fausses ou dangereuses. Et, supposé qu'ils ne fassent que des médications très-simples et inoffensives, leur ministère généralement plus officieux qu'éclairé est encore préjudiciable, en ce sens qu'il fait perdre un temps précieux, laisse échapper l'occasion d'enrayer la marche de la maladie, et la rend par-là peut-être incurable ou mortelle. De plus, l'expérience prouve tous les jours que les personnes du monde, qui s'adonnent à la lecture des livres de médecine, deviennent très-souvent hypochondriaques ou malades imaginaires. Ajoutez encore à cela que le prêtre, marchant, contre ses habitudes, sur un terrain inconnu et glissant,

peut facilement y faire de faux pas, commettre, avec la meilleure intention du monde, de graves et d'irréparables fautes, et encourir par-là l'irrégularité ecclésiastique.

Si Benoît XIV et plusieurs conciles interdisent l'exercice de la médecine aux prêtres qui connaissent à fond l'art de guérir, quels anathèmes ne doivent-ils pas lancer contre tout ecclésiastique assez téméraire pour oser pratiquer la médecine sans le savoir (1)?

(1) Voici une note que nous avons fait insérer dans un livre de polémique médicale imprimé en 1857. — Tout prêtre non reçu médecin devrait s'abstenir de conseiller, aux personnes atteintes de maladies aiguës, les remèdes même les plus simples et les plus inoffensifs, comme différentes tisanes adoucissantes ou rafraîchissantes; ou du moins, s'il le fait, il ne faut pas que ce soit de manière à faire croire aux malades que ces petits remèdes innocents doivent suffire pour les guérir sans l'intervention d'un médecin, mais qu'on ne les donne que comme provisoires en attendant l'arrivée d'un homme de l'art. On conçoit en effet que, si l'on se contentait de prescrire ou de conseiller ces sortes de remèdes purement et simplement, sans s'expliquer sur leur valeur, il pourrait souvent en résulter de graves inconvénients et même les plus grands dangers pour la vie des malades, et surtout ceux de la campagne, qui souvent sont très-contents de n'être pas obligés de faire venir un médecin d'assez loin quelquefois, et surtout enchantés par la pensée et l'espoir de peu ou de ne rien dépenser. Qu'en arriverait-il? on le devine facilement. Les malades, se confiant aveuglément en leur bienveillant et charitable médecin, prennent avec confiance ses remèdes peu désagréables et surtout très-peu dispendieux, et comptent sur leur efficacité comme sur leur récolte quand elle est dans les greniers. Mais, en attendant, la fluxion de poitrine marche, la pleurésie fait des progrès, l'oppression devient alarmante, sans respect pour les quatre fleurs, et en présence de la verveine et de l'avoine grillée.....; et encore très-heureux si quelque officieuse commère ne fait point avaler au malade haletant

§ II.

De l'animation de l'embryon ou du fœtus.

Platon, Asclépiade, Protagoras et plusieurs stoïciens, ont prétendu que l'âme raisonnable n'existait point avant la naissance. L'enfant, disaient-ils, reçoit l'âme par infusion au moment de sa naissance. Il est évident qu'ils ont pris le souffle, *spiritus*, le *pneuma* des Grecs, pour l'âme humaine. C'est Aristote qui le premier a fixé l'animation au *quarantième* jour pour les garçons, et au *quatre-vingtième* ou *quatre-vingt-dixième* jour pour les filles. S. Augustin, S. Thomas et tous les théologiens d'après eux, ont adopté l'opinion d'Aristote, qui a régné dans l'école jusque vers le milieu du dix-septième siècle

du vin chaud à la canelle. Cependant, arrive le septième ou le huitième jour, tout est terriblement aggravé, l'oppression est à son comble, l'expectoration nulle, anxiété, agitation, délire, la face se décompose; enfin, le médecin arrive, un peu tard il est vrai; il a de la besogne devant lui. Arrive encore un autre médecin, c'est M. le curé, pour administrer les derniers sacrements. L'homme de l'art, de son côté, en murmurant administre aussi les derniers médicaments, quelque potion expectorante ou une potion stibiée, quelques vésicatoires; ce sont de purs *sine quibus* qui feront ce qu'ils pourront, c'est-à-dire rien. Deux jours après, le malade ne souffre plus du tout; il est entré dans l'éternel et immobile repos.

Gens imprudents et insoucians! ne laissez donc pas échapper le moment opportun et favorable. L'occasion est fugitive comme une ombre; c'est Hyppocrate, le père de la médecine, qui l'a dit il y a deux mille ans : *ocasio præceps*. Appelez donc le médecin au commencement de la maladie aussi-bien qu'à la fin; et vous sauverez vos malades, et vous vous éviterez d'éternels et inutiles regrets.

M^{gr} Bouvier fait observer que la Pénitencerie de Rome suit l'opinion d'Aristote, sans l'examiner ni la garantir lorsqu'il sagit de l'irrégularité portée contre les homicides.

L'observation d'un nombre immense de faits prouve que la distinction entre les deux sexes n'a aucune ombre de fondement; et nous ajouterons qu'elle est absurde et ridicule. De plus, il est extrêmement probable, pour ne pas dire certain, que le fœtus est animé bien plus tôt qu'on ne l'a pensé communément. Cangiamila dit avoir vu un embryon qui n'avait que seize jours et qui donnait des marques très-sensibles de vie. Il en cite une foule d'autres exemples.

Plusieurs auteurs n'ont admis l'animation que lorsque les principaux membres du fœtus étaient déjà formés. Zachias croit qu'elle a lieu au moment même de la conception. S. Basile ne voulait pas que l'on distinguât entre le fœtus animé et inanimé, parce qu'il était persuadé que l'âme est créée à l'instant même de la conception. S. Grégoire de Nysse ajoute que le bon sens ne peut admettre qu'une chose inanimée ait la force de se mouvoir et de croître : « *Enim verò posteriorem esse originem animarum, ipsasque recentiores esse corporum compositione, nemo sanã mente præditus in animum induxerit : cùm manifestum et perspicuum sit quod nihil exanimis habeat in se vim movendi pariter atque crescendi.* » C'est cependant ce que l'on remarque dans l'enfant dès les premiers temps de la gestation; il faut donc qu'il ait vie. S. Césaire était dans le même sentiment. Florentini dit qu'il est probable que l'embryon est animé immédiatement après la conception. Il enseigne en conséquence que l'on doit, sous

peine de péché mortel, baptiser le germe ou l'embryon lors même qu'il ne serait pas plus gros qu'un grain d'orge et qu'il ne donnerait aucun signe de vie, pourvu qu'il ne fût pas corrompu ou évidemment mort : et la raison qu'il en donne, c'est qu'il croit cet embryon animé, c'est-à-dire déjà uni à une âme raisonnable. « Les théologiens célèbres et d'habiles médecins reçurent cet ouvrage avec une approbation marquée. Les facultés de théologie de Paris, de Vienne et de Prague, approuvèrent ce sentiment : celle de Paris dit que la doctrine de Florentini est sûre, *indubitata doctrina*; qu'elle est très-utile pour empêcher les avortements que les femmes sans religion se procurent sans scrupule, sous prétexte que le germe n'est point encore animé. Cette doctrine reçut également les éloges du recteur de l'université de Reims, de l'université de Salamanque, de plusieurs évêques, et des facultés de médecine de Vienne et de Prague. On soutint même alors, dans cette dernière, une thèse publique où on lisait cette proposition : *Au moment de la conception, le germe a une âme raisonnable.* » (Cangiamila.)

Le célèbre Cangiamila, auteur de la Grande-Embryologie sacrée, enseigne également qu'il est probable que le germe du fœtus est animé immédiatement après la conception.

Nous embrassons l'opinion de S. Basile et de Zacchias, c'est-à-dire que nous croyons que l'animation a lieu au moment même de la conception, et voici nos raisons : si la vie de l'homme cesse aussitôt que l'âme se sépare du corps, on peut croire qu'elle commence aussitôt que l'âme s'unit au corps, quelle qu'en soit l'exiguïté ou la forme rudimentaire. Or, dès que l'ovule est fécondé, ce qui a

lieu au moment même de l'acte de la génération consommé, il croît; et il ne croît que parce qu'il vit, et il ne vit que parce qu'il est animé; donc le germe ou l'œuf humain est animé à l'instant même de la conception.

De plus, la vie matérielle étant sous la dépendance immédiate de la faculté sensitive de l'âme, et cette faculté sensitive de l'âme ne pouvant être séparée de la faculté intelligente de l'âme, il s'ensuit que l'âme raisonnable est unie à l'embryon au moment même de la conception.

Enfin, ne sait-on pas que l'âme demeure unie au corps jusqu'au dernier soupir de l'homme agonisant, alors même que presque tous les organes sont déjà frappés de paralysie et de mort? Ce souffle léger, ce faible reste de vie matérielle qui va s'éteindre dans quelques minutes, est-ce une vitalité bien supérieure à celle de l'embryon fécondé? Celle-ci du moins est une vie formatrice, plastique et croissante. Et que notre raison ne soit pas étonnée de l'état informe et exigü où nous paraît la faible portion de matière animée. Vous ne voyez point d'organes dans le germe amorphe de l'œuf d'une poule; armez votre œil d'un microscope, et vous observerez aussitôt tous les linéaments de l'organisation. Je le répète, que la petitesse matérielle n'étonne pas notre débile raison. Dieu est toujours grand et infini dans les petites choses comme dans les grandes, ou plutôt dans l'ordre matériel il n'y a aux yeux de Dieu, rien de grand et rien de petit : ces qualités relatives de grandeur et de petitesse sont une création de la faiblesse de l'esprit humain, nécessaire ici-bas pour nous mettre en rapport avec le monde matériel et pour en juger et apprécier l'ordre et l'harmonie.

§ III.

De l'Avortement.

Comme il est bon que les curés et les confesseurs connaissent les principales causes des avortements, afin de pouvoir donner les avis nécessaires aux femmes et aux filles enceintes, suivant que l'occasion et la prudence le leur promettront, nous en présenterons ici un court exposé.

L'avortement peut survenir dans toutes les époques de la grossesse indistinctement; quand il est spontané, on l'observe le plus souvent dans les deux ou trois premiers mois de la gestation. Desormeaux, dit M. le professeur Velpeau, d'accord avec presque tous les auteurs anciens et avec le raisonnement, pense que la fausse-couche est d'autant plus commune que la grossesse est moins avancée. (Mercatus va jusqu'à dire que la fausse-couche est plus fréquente que l'accouchement à terme.) Selon d'autres, l'avortement a lieu le plus souvent les premiers jours qui suivent la conception, sur la fin du troisième mois et aux approches du terme de la gestation; ce qui a fait dire à Galien, que plus le fruit est tendre ou approche de sa maturité, plus il se détache facilement. De là sans doute encore ce précepte de S. Ambroise, de S. Jérôme, de S. Augustin et de plusieurs autres Pères. *Parentes primis septem à conceptione diebus ac tempore partui proximo ad abstinendum à maritali congressu obligantur, propter abortûs timorem.*

Les médecins et les accoucheurs modernes ne démentent pas les témoignages de l'antiquité. Le célèbre accoucheur

Levret attribuait au coït la plupart des avortements dont on ne pouvait déterminer la cause. Zimmermann, Gardien, Murat, Dugès, etc., ont aussi regardé cet acte comme une cause fréquente des avortements. On compte, en général, dit Marc, que deux cents femmes prostituées ne produisent que deux ou trois enfants par an. Ce résultat est conforme aux observations de Parent-du-Châtelet. Les accouchements laborieux et désespérés, dans lesquels la mère périt avec son fruit, dit l'auteur de l'Embryologie sacrée, ont souvent pour cause le dérèglement de la passion immodérée qui accompagne l'usage du mariage.

Causes prédisposantes. Les principales sont : une très-grande sensibilité nerveuse, un excès de pléthore ou de faiblesse et d'épuisement, l'habitation dans les lieux marécageux, froids, humides ou répandant des exhalaisons fétides; le séjour dans le voisinage des tanneries, des mégisseries, des voiries, et généralement de tous les foyers d'émanations infectes et malsaines; des odeurs trop fortes, des cosmétiques très-odorants; les vêtements trop serrés, des buscs trop raides ou l'usage des corsets à baleine qui déterminent une constriction sur la poitrine et sur le ventre; les chaussures à talons élevés qui rendent l'équilibre très-difficile et exposent à des secousses et à des chutes qui peuvent déterminer l'avortement ou des pertes dangereuses; l'abus des bains généraux et locaux, l'intempérance, une alimentation exubérante et trop succulente propre à produire la pléthore sanguine; l'usage habituel ou immodéré des aliments âcres et stimulants, comme ragoûts épicés, viandes noires, et surtout des liqueurs spiritueuses, stimulantes, des vins chauds, alcooliques, des liqueurs fortes, du café, etc., et surtout

des boissons glacées; la diète sévère, des jeûnes excessifs, une grande misère; l'allaitement prolongé, excessif des nourrices enceintes mercenaires; des veilles prolongées, la constipation, la diarrhées, la dysenterie, les épreintes, les ténésmes, la leucorrhée, les toux violentes quinteuses, convulsives; tout ce qui peut causer des coliques et des tranchées; enfin des passions tristes et dépressives, l'inquiétude habituelle, le chagrin, etc.

Causes déterminantes. L'impression vive et subite d'un air froid, surtout s'il y a transition brusque du chaud au froid; l'immersion du corps ou des membres dans l'eau très-froide; la chute et les coups sur le ventre, les lavements irritants, les purgatifs violents, les préparations aloétiques, les vomissements causés surtout par l'émétique (tartre stibié); les sternutatoires violents et réitérés, les remèdes dit emménagogues ou propres à provoquer le flux menstruel, les saignées, surtout celles du pied, les sangsues vers les parties inférieures, une marche prolongée et forcée, les secousses et les émotions causées par des sauts, l'équitation ou une voiture point ou mal suspendue, la danse et surtout la walse qui est la plus échauffante et la plus mauvaise sous tous les rapports; des travaux durs et pénibles, des efforts, le mouvement des bras nécessaire pour puiser de l'eau, soulever un fardeau pesant ou atteindre quelque chose d'élevé. Une femme, ayant levé quelques boisseaux de blé, se sentit blessée; elle fait quelques pas et avorte : sans plus de façon, elle va enfouir son fœtus dans un jardin voisin. « Les nations les plus sauvages, dit un médecin allemand (Mezler), dispensent leurs femmes enceintes de travaux pénibles; l'Européen seul ignore, dans les cam

pagnes, cette attention que la nature elle-même semble indiquer. Il est au-delà de toute imagination combien ce seul abus entraîne d'avortements, combien il augmente le nombre d'enfants mort-nés, combien en un mot il influe, dans certaines contrées, sur la stérilité conjugale. Je connais un endroit où il est excessivement rare qu'une femme accouche sans avoir éprouvé une hémorrhagie pendant la grossesse. Je viens de voir, il y a quelques instants, une femme, mariée depuis six mois seulement, et qui est toujours malade; son ventre, tuméfié, n'augmente ni ne diminue de volume, et elle ne peut savoir si elle est grosse ou non. Elle me dit qu'en soulevant, il y a environ trois mois, une charge pesante d'herbe, elle sentit quelque chose se rompre en elle, et que depuis cette époque elle a perdu la santé. C'était effectivement une rupture des membranes de l'œuf; le germe s'est détérioré, et elle porte dans ce moment une môle. Une autre femme me raconta qu'étant un jour occupée à battre en grange, elle sentit que quelque chose se rompait dans son ventre et s'échappait par les parties génitales. Ne sachant ce que ce pouvait être, et redoutant les railleries des paysans qui travaillaient avec elle, elle marcha dessus pour l'écraser, et s'aperçut, à la résistance qu'elle éprouvait, que c'était un corps solide. Ce récit ne fait-il pas frémir? Cependant les homicides de ce genre se répètent fréquemment sans que l'on s'occupe de les prévenir, et je vois tous les jours des femmes enceintes exécuter les travaux les plus pénibles. Si, à la suite des efforts qu'ils exigent, une femme éprouve quelque accident, le bailly la plaint, le curé la réprimande; mais personne ne songe à instruire et à éclairer les gens

de la campagne sur leurs devoirs et leurs véritables intérêts. »

Enfin, il est encore quelques causes morales capables de déterminer l'avortement, comme une subite explosion de colère ou de fureur; d'autres fois des cris violents, des vociférations bruyantes, une joie excessive, des ris immodérés, la colère, la brutalité, les mauvais traitements d'un mari, etc., etc. Nous résumons toutes ces causes en disant que ce sont tous les moyens propres à augmenter considérablement l'afflux du sang vers la matrice, toute cause de perturbation ou d'irritation un peu forte dirigée vers l'utérus ou à ses parties voisines; enfin toutes les substances qui accélèrent notablement la circulation sanguine, et surtout qui sont propres à produire des congestions ou des pléthores utérines : c'est surtout parmi ces derniers agents qu'on a cherché et cru trouver les abortifs proprement dits. « Il n'est point de médicament, dit le docteur Marc, médecin-légiste célèbre, qui puisse décider l'avortement, d'une manière directe et spécifique. La nature, au contraire, qui semble leur avoir refusé à dessein ce pouvoir, a hérissé d'obstacles, de dangers et d'incertitudes toute tentative de détruire et d'expulser l'être, intéressant par sa faiblesse, que renferme le sein maternel. Si on a vu de ces entreprises criminelles réussir quelquefois, on les a vues plus souvent encore échouer. Dans tous les cas, on ne saurait trop le répéter, malheur à la mère qui s'expose à une pareille expérience! Non-seulement sa vie court les plus grands dangers, mais sa santé éprouve constamment une atteinte dont il est difficile et presque toujours impossible d'effacer l'impression. »

Arrêtons-nous ici et abstenons-nous sévèrement d'entrer dans des détails que le crime pourrait exploiter à son profit. Jetons donc un voile épais sur les criminelles manœuvres des anciens Romains, sur les sataniques inventions d'Aspasic, et laissons à l'enfer ses horribles secrets.

§ IV.

Embryogénie.

D'après les physiologistes, les accoucheurs et les médecins-légistes modernes le plus célèbres, dans les premiers temps de la grossesse, le produit de la conception ne paraît que sous la forme d'un flocon gélatineux demi-transparent et n'offre rien de distinct. Haller et Baudeloque assurent qu'on ne peut pas distinguer le fœtus humain avant le dix-neuvième jour. Suivant Chaussier, on n'y voit rien de distinct jusqu'au quinzième jour, même à la loupe. *A trente jours*, l'embryon a le volume d'une grosse fourmi, d'un grain d'orge ou d'une mouche ordinaire, et sa longueur est de neuf millimètres tout au plus (quatre lignes environ). *A quarante-cinq jours*, on reconnaît très-bien la forme fœtale, les linéaments des principaux organes, de l'emplacement des membres; on compare alors l'embryon à une grosse abeille ou à une guêpe, c'est-à-dire qu'il a à peu près la longueur de vingt-cinq millimètres (dix à onze lignes environ); sa tête égale en volume au moins la moitié du corps. *A soixante jours* ou *deux mois*, la longueur du fœtus est de cinquante-cinq millimètres (à peu près deux pouces). On peut alors juger de sa figure; les diverses parties de la face se dis-

tingent plus nettement. Deux points noirs indiquent la place des yeux, la bouche est entr'ouverte et très-sensible; de petites ouvertures désignent le lieu du nez et des oreilles. On démêle les premiers rudiments des membres. *A trois mois*, toutes les parties extérieures du fœtus sont distinctes et bien dessinées, il a alors près de quatre-vingts millimètres (près de trois pouces) de longueur, et pèse environ quatre-vingt-dix grammes (près de trois onces). *A quatre mois*, le fœtus a environ cent soixante millimètres (six pouces) de longueur. *A cinq mois*, sa longueur est de deux cent cinquante-cinq millimètres (neuf pouces). *A six mois*, il a trois cent vingt-cinq millimètres (douze pouces) de longueur. *A sept mois*, sa longueur est de trois cent quatre-vingts millimètres (quatorze pouces). *A huit mois*, il a acquis la longueur de quatre cent quarante millimètres (seize pouces). *A neuf mois*, pleine maturité, il a quatre cent quatre-vingt-huit millimètres (dix-huit pouces) de longueur. Le poids ordinaire d'un fœtus à terme est de trois mille grammes (six livres un quart). Ces évaluations ont été faites d'après les recherches et les observations de deux célèbres médecins-légistes modernes, Chaussier et Marc.

§ V.

Du Baptême des embryons.

Suivant l'opinion la plus sûre et la seule rationnellement acceptable, le fœtus étant animé à l'instant même de la conception, il s'ensuit qu'on doit le baptiser à quelque époque de la gestation qu'ait lieu l'avortement.

Si l'avorton est déjà développé, qu'il offre forme humaine et qu'il donne manifestement signe de vie, on le baptise absolument, c'est-à-dire sans condition. Si l'on doute de sa vie seulement, on le baptise sous condition : *Si tu vivis, ego te baptiso, etc.* ; si sa vie et sa forme sont également douteuses, on dira : *Si tu es homo et vivis, etc.* ; et on baptise toujours, sous la forme conditionnelle, tout ce qui paraît être embryon, soit qu'il soit avec ou sans enveloppe, pourvu qu'il ne soit pas dans un état de putréfaction, de décomposition ou de désorganisation manifeste.

Si l'embryon ou le fœtus est enveloppé dans sa membrane comme cela arrive très-souvent, on le baptise sur l'enveloppe en disant : *Si tu es capax, etc.*, ou *si tu es homo et capax, etc.*, dans la crainte que l'impression de l'air ne le fasse mourir avant d'avoir reçu le baptême. On ouvre ensuite la membrane et on le baptise de nouveau sous condition, en disant : *Si tu non es baptisatus, etc.* On le baptise ainsi deux fois, parce qu'il n'est pas certain que le baptême donné sur l'enveloppe soit valide, puisque l'eau n'a pu toucher immédiatement le corps du fœtus : il n'est pas non plus certain que le baptême soit nul, parce qu'on peut ici regarder en quelque sorte les membranes fœtales comme faisant une espèce de tout apparent et temporaire avec le fœtus, quoique dans la réalité cela ne soit pas.

On ne doit jamais jeter ce que rend une femme, que l'on suppose éprouver un avortement, sans l'avoir examiné avec attention, et sans s'être assuré que les caillots de sang ou autre matière solide ne renferment pas un embryon déjà dégagé de son enveloppe, mais plus souvent

encore sous la forme d'une membrane blanchâtre, ovoïde, molle et élastique, comme une membrane intestinale. Ces caractères distingueront toujours l'œuf ou l'enveloppe fœtale de ce qu'on appelle *faux germe* ou môle, qui est une masse de chair informe, etc.

On aura soin encore d'ouvrir les môles, afin de s'assurer si elles ne renferment pas quelque embryon. Ainsi donc, nous le répétons, que l'on se garde bien de jeter trop précipitamment dans les réceptacles d'immondices ce que rendent les femmes qui avortent; rappelez-vous ce que dit à ce sujet Roncaglia : *Quot fœtus abortivos ex ignorantia obstetricum et matrum excipit latrina, quorum anima, si baptisate non fraudaretur, Deum in æternum videret, et corpus licet informe, esset decentius tumulandum! sed quibus potissimum sub gravi culpa competit tunc expellere ignorantiam? nonne parochis!*

C'est aux curés à instruire suffisamment les sages-femmes sur ce point, et à rappeler aux accoucheurs, selon l'occasion, ce que peut-être quelques-uns ont aujourd'hui trop oublié dans la pratique. « Pendant mes études en médecine, dit M. le docteur Rosiau, un professeur d'accouchements nous apporta un jour, dans son amphithéâtre, un fœtus de quatre mois et demi encore enveloppé dans ses membranes, et qu'il avait reçu la veille. Je me permis de lui faire observer qu'on aurait dû le baptiser après l'avoir dégagé de son enveloppe. Il me répondit que, ne croyant pas à la régénération de l'espèce humaine dans les eaux du baptême, il ne le donnait que lorsque les parents l'exigeaient. Si des professeurs se permettent d'enseigner de pareilles doctrines, est-il étonnant que des accoucheurs et des sages-femmes,

qui ont puisé leurs connaissances à l'école de tels maîtres, fassent si peu d'attention au fœtus dans le cas d'avortement? Si l'on rencontre tant de négligence chez les hommes de l'art, on doit encore attendre moins de zèle de personnes qui n'ont aucune connaissance en médecine. Aussi les garde-malades et les domestiques jettent sans examen les caillots de sang, parmi lesquels il peut se trouver un embryon susceptible de recevoir le baptême. »

Tout ce que nous avons dit jusqu'à présent du baptême des avortons, est fondé sur les textes suivants extraits de la Grande-Embryologie sacrée de Cangiamila.

« Un fœtus de quelques jours d'existence doit être baptisé sous la condition : *si tu es capax, ego te baptiso, etc.*, quoiqu'il soit enveloppé dans sa membrane, pour ne pas perdre de temps en l'exposant au péril de mourir dès qu'il serait exposé à l'air. Cette condition, *si es capax*, regarde autant le doute où l'on peut être s'il vit, que le doute qui peut naître de la validité du baptême, à cause de la membrane dont il est enveloppé. Après cette première opération, il faut ouvrir la membrane et le baptiser une seconde fois sous cette double condition : *Si es capax, et si non es baptisatus, etc.*, *si tu es capable de recevoir le baptême, et si tu n'es pas baptisé, etc.* Il faut se conduire ainsi, soit qu'on remarque en lui ou non quelque mouvement, pourvu, comme on l'a déjà dit ci-dessus, qu'on n'ait aucune preuve évidente qu'il n'a plus de vie.

« On baptise ces sortes d'avortons par immersion dans l'eau (1) mise sur une assiette ou dans un verre. Un

(1) Sans doute que l'eau doit être ce qu'on appelle *dégourdie*.

prêtre ne doit avoir aucune crainte d'encourir l'irrégularité, parce qu'il pourrait avancer la mort d'un embryon, ainsi dépouillé de cette membrane. L'embryon, qui est dans le sein de la mère, y nage dans une certaine liqueur dont la membrane est remplie, sans avoir besoin de respirer. Il ne sera donc pas suffoqué précisément parce qu'on le plongera dans un peu d'eau; mais, si cela arrivait par hasard, sa vie est un souffle si léger, et il est tellement impossible de la lui conserver, que, dans ces circonstances, la crainte d'accélérer sa mort de quelques moments ne doit pas empêcher de lui administrer le baptême. »

Nous allons maintenant rapporter quelques faits authentiques et bien constatés qui appuient la doctrine et les principes que nous venons d'exposer sommairement; ils sont tirés de l'Embryologie de Cangiamila, au moins les trois premiers.

« Une femme de Palerme, surprise tout-à-coup d'un avortement, crut n'être que dans le cas ordinaire aux femmes, quoique le flux menstruel fût plus abondant qu'il ne devait l'être. Elle n'y fit aucune attention, car elle ignorait qu'elle eût conçu. Le lendemain, elle communiqua son état à une sage-femme de sa connaissance qui vint la voir par hasard; celle-ci lui dit qu'elle avait avorté. Aussitôt elle examine ce qu'elle avait rendu, et y trouve, après l'espace de vingt-quatre heures, un fœtus vivant qu'elle baptisa. Il mourut peu après : ce fœtus n'avait pas quarante jours. »

« En 1717, à Palerme, l'épouse du général des galères avorta à quatre heures du soir en été. Le fœtus, qui avait trois mois, sortit débarrassé de la membrane qui

l'enveloppait : il paraissait mort ; les domestiques le placèrent sur le bord d'une fenêtre exposée à un air froid et humide. Le lendemain, vers les onze heures, les parents vinrent rendre visite à la malade, et voulurent voir par curiosité l'enfant ; mais quelle fut leur surprise, lorsque, par le mouvement du nombril qui s'élevait et qui s'abaissait, ils reconnurent qu'il était en vie, quoiqu'il y eût dix-neuf heures qu'il fût sorti du sein de la mère ! il mourut deux minutes après avoir été baptisé. »

« En 1727, la femme de Pagnota, chirurgien, avorta : elle avait été si peu de temps enceinte, qu'elle ne s'en était point aperçue. En examinant avec soin ce qu'elle venait de rendre, on trouva un très-petit fœtus de la grosseur d'une abeille et de la grandeur d'un embryon de vingt-neuf jours, selon la table donnée par Bianchi. Il était assez formé pour le peu de jours qu'il avait, et il avait un mouvement très-sensible ; il fut baptisé sous condition, et il survécut l'espace de dix minutes.

« Un chanoine de mes amis m'a dit que la même chose était arrivée à sa mère ; et j'ai vu un embryon qui ne pouvait avoir plus de seize jours. Il était mort quand on me le montra ; mais il avait donné auparavant des signes de vie, et il avait été baptisé sous condition. De quels funestes effets n'est point suivie l'inattention des parents et des domestiques, sous prétexte qu'un fœtus n'est point animé ! » (Cangiamila.)

« Un avorton fut mis au monde, il y a dix-neuf ans, par Thérèse Fauvel, mariée à Antoine Fontaine, de la paroisse de Than, éloignée d'environ trois lieues de la ville de Caen. Il avait deux mois ; il fut trouvé vivant. On l'avait laissé deux heures sur le pavé sans y faire

attention ; ce ne fut qu'à ce moment que sa belle-mère, s'apercevant de sa méprise, ramassa cette masse et la mit dans un plat. On versa de l'eau dessus pour le baptiser sans ouvrir l'enveloppe ; l'enfant, sentant la fraîcheur de l'eau, tressaillit. Ce mouvement fut aperçu également de Thérèse Fauvel, mère de l'enfant et d'Anne S^{***}, sa tante ; ce qui engagea la susdite belle-mère à ouvrir la membrane : elle découvrit un fœtus vivant de la longueur d'environ deux pouces, en qui la tante et elle distinguèrent les yeux et la bouche. On le baptisa une seconde fois, sous condition que le premier baptême ne fût pas valide ; il mourut quelques minutes après. » (Extrait de l'Embryologie sacrée, imprimée à Caen en 1817.)

Il est à remarquer que les embryons ou les fœtus dont parle Cangiamila sont généralement plus précoces, pour le développement et la vitalité, que ceux qui ont été les sujets des observations des physiologistes français. C'est d'après ces derniers que nous avons présenté un léger aperçu d'embryogénie. Mais il faut faire observer qu'indépendamment de l'incertitude fréquente du moment précis de la conception, la différence des climats peut influencer plus ou moins sur le développement des embryons. Ainsi, ils peuvent être plus précoces en Italie et surtout en Sicile qu'en France. D'ailleurs, l'accroissement et les dimensions des mêmes embryons subissent une infinité de variations, suivant les individus et une foule de circonstances diverses, comme on l'observe pour les fœtus à terme ou les enfants naissants. Tout se concilie donc par les lois de la physiologie.

CHAPITRE II.

CONDUITE A TENIR AUPRÈS D'UNE FEMME ENCEINTE QUI VIENT DE MOURIR. — PREUVES DE LA SURVIE DU FOETUS A LA MORT DE LA MÈRE. — RÉFUTATION DES ASSERTIONS DE M. LE PROFESSEUR VELPEAU TENDANT A INFIRMER LA DOCTRINE DE CANGIAMILA, C'EST-A-DIRE LA DOCTRINE OU L'ENSEIGNEMENT ADOPTÉ PAR L'ÉGLISE RELATIVEMENT A L'OPÉRATION CÉSARIENNE ET AU BAPTÊME DU FOETUS APRÈS LA MORT DE LA MÈRE. — SIGNES DE LA MORT RÉELLE ET APPARENTE. — OPÉRATION CÉSARIENNE SUR UNE FEMME MORTE. — OPÉRATION CÉSARIENNE SUR UNE FEMME VIVANTE. — OBSTACLES A LA PARTURITION DU CÔTÉ DE LA MÈRE. — OBSTACLES DU CÔTÉ DU FOETUS. — PRINCIPES THÉOLOGIQUES PROPRES A DIRIGER LA CONDUITE DES MÉDECINS CHRÉTIENS DANS LES CAS FORT GRAVES QUI PEUVENT SURGIR DANS LA PRATIQUE, ET QUE LES CONFESSEURS EUX-MÊMES NE DOIVENT PAS IGNORER PUISQU'IL Y VA DU SALUT DES AMES. — ASPHYXIE ET APOPLEXIE DES NOUVEAU-NÉS. — BAPTÊME DES MONSTRES.

§ I.

Preuves de la survie du fœtus à la mort de la mère.

L'opération césarienne ou l'excision du fœtus du sein de sa mère est prescrite, par les lois civiles, pour les femmes qui meurent enceintes : elle est surtout indispensable, dans l'ordre civil, lorsque la mort arrive après le sixième mois, parce qu'alors l'enfant peut être viable. Cabanis rapporte que « Fortunio Liceti, savant recommandable du seizième siècle, vint au monde à l'âge de

cinq mois, et que Brouzet, dans son *Éducation physique des enfants*, cite deux ou trois faits à peu près semblables et non moins étonnants. » Les législateurs sacrés ordonnent de pratiquer l'opération à toutes les époques de la gestation, afin de pouvoir conférer le baptême à l'embryon ou au fœtus non évidemment mort. Si la femme enceinte meurt, dit le Rituel romain, *il faut au plus tôt l'ouvrir pour en retirer le fœtus*. Quoique, pour l'ordinaire, le fœtus survive peu de temps à la mère, mille faits pourtant prouvent qu'il peut lui survivre non-seulement pendant quelques heures, mais durant des jours entiers. Il ne faut donc jamais manquer de faire l'opération, quelque temps qu'il se soit écoulé depuis la mort d'une femme enceinte, fût-elle même déjà inhumée, ou quelque opposition que voulussent y mettre les médecins, les chirurgiens ou les sages-femmes, parce qu'ils ne peuvent jamais être parfaitement sûrs de la mort du fœtus, bien que, sous ce rapport, l'auscultation ait notablement amélioré nos méthodes d'investigation. On voit, d'après cela, combien est dangereuse l'opinion de Sanchez, de Rodericus à Castro et de Varendé, qui croyaient que l'enfant ne pouvait survivre un instant à sa mère; et celle encore de Possevin et Rainaud, qui soutenaient qu'un enfant ne survivait pas plus d'une heure à sa mère. Toutes ces opinions sont suffisamment réfutées par l'expérience et la physiologie. Voici donc des faits qui renversent toutes ces vaines et dangereuses théories.

« Au mois de juillet 1732, une femme enceinte étant morte, deux médecins et deux sages-femmes qui se rencontrèrent auprès d'elle assurèrent qu'il était inutile de faire l'incision, parce qu'ils ne trouvaient ni chaleur dans

la région du bas-ventre, ni aucun mouvement de la part du fœtus, ni aucun signe apparent de vie dans l'enfant. Le chirurgien survint et se récria contre le précédent jugement, et l'incision fut faite environ quinze heures après la mort de la mère. L'enfant fut ôté vivant, fut baptisé et mourut quatre heures après.

« Augustin Gervais, de Palerme, premier médecin du prince, ayant appris que la domestique d'une dame qu'il connaissait était morte enceinte, fit venir un chirurgien, la fit ouvrir, et, quoique vingt-quatre heures après sa mort, l'enfant fut trouvé vivant et reçut le baptême. Je tiens ce fait de la bouche de cet habile homme. . . .

« A Naples, une jeune fille de quatorze ans, interrogée sur une grossesse dont on la soupçonnait, répondit qu'elle ne l'était que de quarante-quatre jours. Étant morte ensuite, elle ne fut ouverte que trente-neuf heures après. On vit un fœtus vivant dont la forme annonçait qu'il y avait quarante-quatre jours écoulés depuis sa conception.

« En 1757, une femme de Sicile étant en voyage avec son mari, celui-ci lui plongea dans la route un poignard dans la poitrine et dans le sein, et la tua avec la plus grande cruauté. Cette infortunée, qui était enceinte, fut ouverte quarante-huit heures après; on vit un enfant vivant, blessé au pied, et qui survécut un quart-d'heure à la sortie du sein de la mère. Il avait fallu transporter le cadavre de la femme dans la ville, attendre que la justice l'eût reconnu; ce délai, qui avait retardé son inhumation, fut heureux pour l'enfant, parce qu'à l'inspection du cadavre on découvrit que la femme était enceinte.

« Un mari absent apprit à son arrivée que sa femme, enceinte, avait été inhumée la veille de son retour ; il la fit déterrer, et eut la douce consolation de voir naître un enfant vivant. Albert Carolin, curé très-zélé de Mont-Réal, se conduisit de la même manière à l'égard d'une autre femme ; l'enfant fut également trouvé plein de vie.

« En 1736, une pauvre femme mourut : la sage-femme et le médecin, homme très-habile, assuraient que l'enfant était mort deux jours avant la mère ; le curé, loin de s'en rapporter à leur parole, fit ouvrir la femme, et on trouva une fille vivante qu'il baptisa ; elle survécut l'espace d'un quart-d'heure.

« Un autre curé, ayant lu ce fait, força le chirurgien, qui s'y refusait croyant que l'enfant était mort, à ouvrir une autre femme enceinte ; l'enfant fut aussi trouvé vivant, et il reçut le baptême. » (Cangiamila, traduit par Dinouart.).

« Tout Paris, dit le célèbre Gardien, sait que la malheureuse princesse Pauline de Schwarzenberg périt des suites d'une brûlure survenue dans une fête donnée chez l'ambassadeur d'Autriche, son beau-frère : elle était enceinte, et l'enfant fut trouvé vivant, quoiqu'elle n'eût été ouverte que le lendemain de l'accident. »

Il serait inutile de multiplier davantage les citations ; on rapporterait mille autres faits de longue survie de l'enfant ; et cela se conçoit, quand on se rappelle ce que la physiologie nous apprend sur la vie du fœtus dans le sein de sa mère.

La vie utérine du fœtus n'est pas immédiatement dépendante de la vie de la mère ; il a une vie et une circu-

lation qui lui sont propres et qui s'exécutent sans respiration, puisque le fœtus ne respire point comme sa mère. Le lien de communication vitale et nutritive est le placenta, qui paraît être l'organe où s'élabore l'aliment du fœtus, ou, si l'on veut, c'est l'organe qui lui sert de poumon pour purifier et oxigéner le sang qui lui est destiné. Le placenta est donc un organe de nutrition ou plutôt d'alimentation ou d'oxigénation. Si la circulation du fœtus est indépendante de la circulation de la mère, il s'ensuit que, la mère étant morte, la circulation fœtale peut encore subsister quelque temps. Elle a lieu du placenta au fœtus et de celui-ci au placenta, et elle pourra durer tant que le placenta en fournira les matériaux qu'il tient de la mère. D'après ce qui précède, il est inutile de faire observer combien serait illusoire la précaution de mettre entre les dents de la femme, à l'instant de sa mort, un tube de roseau ouvert par les deux bouts, ou tout simplement une cuiller selon l'usage actuel. Cette pratique a été prescrite autrefois par le synode de Cologne en 1528, et par celui de Cambrai tenu en 1550.

Dès qu'un enfant a commencé à respirer, sa circulation subit un grand changement; elle devient pulmonaire, et par conséquent elle est bien différente de celle du fœtus. Mais ce changement ne s'opère pas subitement après la naissance, parce que le trou botal, ne s'oblitérant pas instantanément, peut laisser passer encore une certaine quantité de sang comme dans le fœtus. C'est pourquoi les enfants nouveau-nés meurent plus difficilement par la suffocation que les adultes, ce qui est prouvé par les faits suivants :

« En 1719, une fille fut enterrée au moment de sa

naissance par sa mère, et exhumée vivante quelques heures après.

« En 1764, des parents barbares, après avoir enveloppé dans plusieurs linges leur fille qui venait de naître, l'enfoncèrent dans un tas de paille d'où elle fut retirée vivante sept heures après. » (Citation de M. Rosiau.)

« Bohn, dit Fodéré, atteste qu'on a trouvé encore vivants des nouveau-nés enveloppés de leurs membranes et renfermés dans une boîte. Sabatier, dans le tome deuxième de son *Traité d'anatomie*, affirme qu'on a vu des nouveau-nés vivre longtemps, quoiqu'on les empêchât de respirer. Quant à ceux qui naissent asphyxiés, indépendamment des cas dont j'ai été témoin oculaire, j'ai encore le témoignage de deux de mes collègues, MM. Flamand et Lobstein, tous les deux livrés à la pratique des accouchements, qui m'ont attesté avoir vu des nouveau-nés dans cet état, qui ont vécu une demi-heure, deux heures, trois heures, en exécutant divers mouvements. » Non-seulement on a nié ces longues survies des enfants, quoique parfaitement constatées, mais on vient encore de révoquer en doute toutes celles de quelques heures seulement. Il est donc nécessaire d'insister sur ce point de doctrine et de l'établir ici invinciblement, malgré les faits nombreux contraires qu'on lui oppose. Des faits positifs bien constatés ne peuvent être détruits par d'autres faits positifs, quelque'incontestables qu'ils soient, ou il faut anéantir l'histoire et la logique. Voici donc encore un grand nombre d'exemples qui prouvent que les enfants ne meurent pas toujours avec leurs mères, comme on semble vouloir l'insinuer.

Ignace Amat, chirurgien de Mont-Réal, écrivit à l'au-

teur de l'Embryologie la lettre suivante, datée de Mont-Réal 1744 : « Je vous envoie, monsieur, la liste exacte des opérations que j'ai pratiquées, et à laquelle je joins quelques autres faites par mes confrères. On peut en inférer qu'on a tort de penser qu'on ne trouve des enfants vivants que dans les derniers mois de la grossesse. J'ai fait l'opération à peu de femmes mortes avant le cinquième mois de grossesse; mais, quand je l'ai pratiquée, j'ai toujours trouvé les fœtus vivants : j'en conclus que j'aurais également trouvé les autres vivants, si j'avais été appelé. Les parents ne sont point assez attentifs pour demander à temps notre secours, et les curés ne sont guère instruits de la grossesse d'une femme dans les premiers mois; il serait nécessaire qu'à l'occasion de l'administration des derniers sacrements, ils demandassent aux femmes si elles ne sont pas dans le cas d'être enceintes. Il est remarquable que, dans un très-grand nombre d'opérations césariennes, quoique toutes n'aient pas été faites dans l'instant même de la mort de la mère, je n'ai trouvé aucun de ces enfants qui fût mort. Un de mes confrères a eu le même bonheur dans treize opérations. » Ensuite, il donne le détail de vingt-un enfants, dans la seule ville de Mont-Réal où il n'y a pas plus de neuf mille âmes, et dans les environs, qui ont tous reçu le baptême, au moyen de l'opération césarienne, dans l'espace d'environ vingt ans : il cite le nom des pères et mères, le jour de l'opération, et le prêtre qui a administré le sacrement de baptême; dans ce nombre, il se trouve trois femmes enceintes de trois mois. Il ajoute : « Je n'ai pas tenu note de tous les fœtus de ce bas âge que j'ai trouvés vivants. »

Joseph Cimin, chirurgien de Corlonne, a également écrit à l'auteur de l'Embryologie, par une lettre en date du 24 novembre 1744, qu'il avait ouvert jusqu'audit jour treize femmes enceintes, dont il a trouvé tous les enfants vivants.

M. Cummaran, curé de Caltanissuta, écrivit au même auteur, en 1748, que, depuis l'année 1704, de soixante enfants tirés par l'opération césarienne, on n'en a trouvé que six de morts, que dans ce grand nombre il y en avait de tous âges vivants, et un entr'autres qui n'avait pas plus de quarante jours. Il trouva même un enfant vivant qui n'avait été tiré que quarante-huit heures après le meurtre de la mère.

A Victoria, ville du diocèse de Syracuse où l'on compte sept mille habitants, il y a eu vingt accouchements césariens depuis 1754 jusqu'à 1752 : tous ces enfants sont venus vivants et ont reçu le baptême.

Dans l'espace de neuf ans, à Sambuca, ville du diocèse de Girgenti où il y a près de dix mille habitants, il est mort vingt-deux femmes pendant leur grossesse; on leur a fait à toutes l'opération césarienne, on a baptisé dix-huit enfants : des quatre autres, trois étaient morts avant la mère, comme on en jugea par la corruption; le quatrième fut trouvé étouffé sous les couvertures.

Suivant le rapport fait par le bureau des enfants exposés, envoyé au vice-roi de Sicile en 1760, il y eut soixante-cinq opérations césariennes, et, par cette opération, quarante enfants reçurent le baptême dans le sein de leur mère.

En 1761, il y eut soixante-dix-sept opérations césariennes, et cinquante-six enfants furent baptisés.

En 1762, on fit quatre-vingt-trois opérations césariennes, et soixante-six enfants ne moururent qu'après la réception du baptême. (Extrait abrégé de l'ouvrage de Cangiamila.)

§ II.

Réfutation des assertions de M. Velpeau, qui tendent à infirmer la doctrine ou l'enseignement de l'Église relativement à l'opération césarienne et au baptême des enfants après la mort de leur mère.

M. Velpeau, professeur à la faculté de médecine de Paris, auteur d'un volumineux traité d'accouchements qui se trouve entre les mains de tout le monde, révoque en doute ou plutôt semble nier formellement les faits rapportés par Cangiamila. Voici ses paroles : « Peut-on
« ajouter foi à toutes ces histoires et surtout aux asser-
« tions de Cangiamila, quand on le voit affirmer qu'on
« sauva de cette manière (opérat. césar.) vingt un enfants
« dans l'espace de quatre ans à Montereali, treize à Gir-
« genti, et qu'on pratiqua l'opération césarienne, en
« pareille circonstance, vingt fois à Syracuse en dix-huit
« mois? » (Velpeau, *Traité complet de l'art des accouche-
ments*, t. 2, p. 451, 2^e édition.)

Tout cela en effet serait incroyable, si Cangiamila avait affirmé ce que M. Velpeau lui fait dire si gratuitement. Le critique a été très-mal servi par son copiste. Examinons donc un peu. L'original latin ou le grand ouvrage de Cangiamila, très-rare aujourd'hui, mais qui se trouve pourtant à Paris, à la bibliothèque de l'Institut, ainsi que la traduction française fort exacte de Dinouart, dernière

édition de 1766, portent qu'à Mont-Réal vingt-un enfants ont reçu le baptême, non dans l'espace de *quatre ans*, comme dit M. Velpeau, mais dans le laps de temps de vingt-quatre ans (depuis 1719 jusqu'à 1745), ce qui est bien différent. A la vérité, tous ces enfants sont morts très-peu de temps après avoir été baptisés, et alors certes ils n'ont point été sauvés dans le sens que M. Velpeau semble l'entendre; ils ne pouvaient l'être, puisque près de la moitié n'était pas viable, ayant moins de six mois.

De plus, l'auteur avance tout simplement et sans aucun détail, que l'on sauva *treize enfants* à Girgenti, ce qui encore n'est pas conforme au texte original, qui dit, comme on peut le voir plus haut, « que, dans l'espace « de neuf ans, à Sambuca, ville du diocèse de Girgenti « où il y a près de dix mille habitants, il est mort *vingt-* « *deux femmes* pendant leur grossesse (et non pas treize « comme dit M. Velpeau); on leur a fait à toutes l'opéra- « tion césarienne, on a baptisé dix-huit enfants. » (Voyez le texte, p. 252.) Le critique ne mentionne pas le laps de temps ni le nombre des habitants de la ville, non de Girgenti, qui est le diocèse, mais de Sambuca qui avait près de dix mille habitants : tout cela cependant n'était pas indifférent. Passons à une plus grave erreur encore. Il faut que le copiste de M. Velpeau ait la main bien malheureuse pour faire erreur à peu près une demi-douzaine de fois dans une demi-douzaine de lignes. M. Velpeau continue donc, et ajoute qu'on pratiqua l'opération césarienne vingt fois à Syracuse en *dix-huit mois*. Le texte original et la traduction, dernière édition (1766), disent : « Qu'il « y a eu, non à Syracuse, mais à Victoria, ville du diocèse « de Syracuse où l'on compte sept mille habitants, vingt

« accouchements césariens depuis 1754 jusqu'à 1752
 « (c'est-à-dire en dix-huit ans et non en *dix-huit mois*
 « comme dit M. Velpeau) : tous ces enfants sont venus
 « vivants et ont reçu le baptême. »

On conçoit très-bien que, prendre des années pour des mois, c'est le moyen sûr de rendre un pareil récit tout-à-fait incroyable, et de faire passer Cangiamila pour un auteur indigne de toute foi historique. M. Velpeau, il est vrai, cite la première édition de la traduction de Cangiamila de 1760, que nous n'avons pu nous procurer; mais cela ne fait rien à la question. Ou cette première édition est conforme à l'original, ou elle ne l'est pas : si elle y est conforme, on a mal copié; si elle n'y est pas conforme, elle est fautive. Donc, dans les deux cas, tout ce que dit M. le professeur Velpeau contre le livre de Cangiamila n'a aucun fondement. Mais, je le répète, je ne prétends nullement accuser la bonne foi de M. le professeur Velpeau, et certes, bien loin de moi toute maligne insinuation; je ne puis attribuer ces erreurs involontaires qu'à la négligence du copiste ou du typographe. Il me suffit d'avoir rétabli les faits et les chiffres; c'était là pour moi un grave et rigoureux devoir.

A la même page, M. Velpeau rapporte que « la prin-
 « cesse de Schwarzenberg, morte à Paris des suites
 « d'une brûlure, ne put être ouverte que le lendemain,
 « et que le fœtus fut néanmoins trouvé vivant. »

Il est vrai, il ajoute : « on dit, » et cet *on dit*, c'était tout Paris, comme nous l'avons vu plus haut. « Une autre
 « femme, continue M. Velpeau, dont parle Millot, ne fut
 « opérée qu'au bout de quarante-huit heures, et l'enfant
 « n'était pas mort. Flajani, Veslingius et plusieurs autres

« rapportent des cas à peu près semblables. » Deux pages plus loin, après avoir cité ces exemples de longue survie, même de quarante-huit heures, l'auteur ajoute : « Il est évident néanmoins qu'une fois la mère morte, l'enfant ne peut pas continuer de vivre au-delà de quelques quarts-d'heure ou même de quelques minutes, en supposant qu'il ne soit pas mort d'avance. La conclusion à tirer de ces remarques, c'est qu'après une heure ou deux, l'opération césarienne est complètement inutile chez une femme réellement morte. » (Page 455.) Et nous, d'après les faits rapportés par M. Velpeau lui-même, nous en tirons une conclusion toute contraire, savoir, qu'il faut ouvrir toutes les femmes qui meurent dans l'état de gestation. Plus bas, à la même page, M. Velpeau dit encore. « Il est bien inutile sans doute de songer à conserver la vie du fœtus avant la fin du septième mois; mais, dans les pays *catholiques*, on veut au moins pouvoir lui appliquer le baptême, et que l'opération soit de rigueur à partir du milieu de la grossesse. » Si c'est pour appliquer le baptême à l'enfant dans les pays *catholiques*, pourquoi ne pas faire l'opération avant le milieu de la grossesse? Combien d'embryons et de fœtus ont été baptisés avant cette époque dans les *pays catholiques*! et apparemment aussi dans les pays protestants; car, jusqu'à présent, les protestants n'ont pas encore abjuré le sacrement ou le dogme du baptême, et, dès qu'ils l'auront fait, ils ne seront plus protestants, ni même chrétiens..... ils seront païens.

D'un autre côté, en France, à Paris, on assure que le contraire arrive, c'est-à-dire que l'on trouve rarement les enfants vivants après la mort de la mère. D'où pro-

vient cette grande différence de résultats constatée dans les hôpitaux et particulièrement à la Maternité de Paris? Nous pensons qu'elle dépend essentiellement de la différence des conditions physiques, hygiéniques et morales des femmes enceintes qui meurent dans les hôpitaux. Ces sortes de femmes, du rang le plus inférieur de la société, sont tous les jours exposées à de graves accidents, tels que des travaux pénibles ou imprudents et au-dessus de leurs forces; à de fréquentes privations ou à de graves écarts de régime, comme mauvaise alimentation, vie crapuleuse, abus de boissons alcooliques et surtout de l'eau-de-vie. Ajoutez à cela quelquefois de mauvais traitements de la part de leurs maris; leurs propres passions ou tristes, ou dépressives, ou violentes et fortement perturbatrices, trop souvent associées aux vices de tous les genres. Toutes ces causes réunies sont certainement bien capables d'exercer la plus fâcheuse influence sur le physique et le moral de la femme, et d'avoir par conséquent pour résultat la mort très-fréquente de son fruit, surtout si ce sont des maladies antécédentes ou des accouchements difficiles qui ont déterminé les femmes à se rendre à l'hôpital, comme cela arrive le plus ordinairement où du moins fort souvent. Une autre raison qui n'est pas sans valeur, c'est qu'en France, sur le point qui nous occupe, la législation est bien différente de celle qui régit la Sicile, c'est-à-dire qu'en ce dernier royaume toutes les femmes indistinctement qui meurent dans l'état de gestation, à quelque époque que ce soit, sont ouvertes par ordre de l'autorité, afin de conférer le baptême à l'enfant ou au fœtus et même à l'embryon. On sait que ceux-ci sont souvent très-vivaces et résistent longtemps aux causes destructives de

la mort. En France, il n'en est pas de même, aucune loi civile n'obligeant à faire l'opération césarienne dans le cas de grossesse peu avancée et où le fœtus n'est pas viable, trop souvent, dans ces cas fréquents, les hommes de l'art ne s'en embarrassent guère, pas plus que la famille de la défunte; et, pour éviter une opération qui paraît sans but à des gens sans foi, on se hâte d'inhumér la mère avec son fœtus le plus tôt possible. Une dernière raison à faire valoir en faveur des observations de Cangiamila, c'est qu'elles ont été faites, non dans les hôpitaux sur les femmes du peuple comme à Paris, mais sur toutes les classes de la société, comme les relations exactement détaillées en font foi.

Quant aux divers rapports faits au vice-roi de Sicile, ces pièces officielles, d'un côté, mentionnent des chiffres assez forts d'opérations césariennes dans un court espace de temps (un an), parce que ces chiffres étaient la somme de toutes les opérations faites dans presque toutes les villes du royaume; d'un autre côté, le nombre des enfants vivants est déjà bien moindre dans ces rapports officiels que dans les rapports particuliers, parce que les premiers avaient été faits en grande partie d'après les relevés statistiques des *hôpitaux*. Ces résultats justifient parfaitement les raisonnements ci-dessus rapportés, savoir que, dans les hôpitaux ou les établissements publics, le nombre des enfants morts est toujours bien plus considérable. Ainsi, d'après tout ce qui précède, nous croyons les observations de Cangiamila parfaitement exactes et suffisamment justifiées.

Si l'on ne veut pas recevoir, en faveur de Cangiamila, un témoignage obscur qui n'a d'autre appui que l'inflexi-

ble logique, que l'on écoute au moins une grande, une illustre autorité. Voici le témoignage de Benoît XIV en faveur de l'embryologie.

Ad comprobendam verò utilitatem et necessitatem sectionis cæsareæ, cùm præsertim, defunctâ matre, conjicere licet, illius prolem in utero extinctam non esse, peculiarem librum edidit Franciscus Emmanuel Cangiamila, impressum Panormi, in quo solidis argumentis, et multâ eruditione susceptam causam agere non prætermisit. (De Synodo Diœcesanâ, tom. 5, lib. XI, ch. 7, p. 105, § 15, édit. de Malines.)

Le même pape, dans sa lettre à M. Cangiamila, écrite de Rome le 26 mars 1756, s'exprime ainsi :

Satis libenter in nostro de synodo Diœcesanâ tractatu, libri tui de cæsareo partu fecimus mentionem; quippè tum ad temporalem, tum ad æternam hominum vitam multo conducibilis.

Si vous rejetez cette grave autorité comme incompétente dans la matière, je vous opposerai l'autorité imposante de l'Académie de chirurgie de Paris, qui a donné son approbation à l'ouvrage de Cangiamila par son organe, le célèbre Louis, son secrétaire perpétuel, comme on peut le voir par l'extrait suivant :

Extrait des registres de l'Académie royale de chirurgie.

« Monsieur l'abbé Dinouart, chanoine de Saint-Benoît a présenté un volume de l'Embryologie sacrée, ouvrage traduit et abrégé du latin de feu M. Cangiamila, chanoine théologal de l'église de Palerme, etc. MM. Sue et Vermond, nommés commissaires pour l'examen de ce livre, ayant fait leur rapport, l'Académie a jugé que M. l'abbé Dinouart méritait des éloges pour avoir mis à la

portée de tout le monde un ouvrage très-savant, dicté par le plus grand zèle pour le salut éternel des enfants, souvent en danger faute de pratiquer l'opération césarienne, et dans lequel on traite un grand nombre de questions curieuses et utiles qui doivent en rendre la lecture recommandable, surtout par les avantages que la religion et l'État peuvent en retirer. A Paris, le 20 février 1766. »

Si les assertions de M. Velpeau n'avaient pas été réfutées victorieusement (et pour cela certes il n'a pas fallu de grands frais d'érudition et de logique, il n'a fallu que redresser les faits et les chiffres), les hommes de l'art se seraient crus autorisés, *en vertu des progrès récents de la science*, et contre les justes réclamations de l'Église, représentée par ses ministres les curés et leurs vicaires, à décider, le cas échéant, qu'il n'y a point lieu à faire l'opération césarienne, vu que l'enfant meurt avec la mère. Voilà, eût-on dit, l'état actuel de la science. Devant cette déclaration solennelle et sacramentelle, à laquelle souvent peut-être la famille de la défunte n'aurait pas manqué d'applaudir, le prêtre se serait retiré en gémissant, et l'enfant eût été privé du sacrement du baptême. Et en effet, un grand nombre de faits ne prouvent que trop combien cette funeste doctrine semble généralement prévaloir aujourd'hui, pour la perte éternelle d'un grand nombre d'âmes. L'on a vu sur quel fondement elle repose : sur des citations fausses, des erreurs de chiffres, une statistique incomplète, et des inductions illégitimes, illogiques et complètement erronées.

M. Moreau, professeur d'accouchements à la Faculté de médecine de Paris, enseigne la même doctrine. Voici

ses paroles : « L'opération césarienne est indiquée 1° quand la femme meurt dans les derniers temps de la grossesse, ou à une époque postérieure au terme de la viabilité du fœtus. Les théologiens ont pensé qu'il fallait y recourir à quelque époque que la mère succombât, afin d'assurer au moins les bienfaits du baptême à son fruit. Si la famille l'exigeait, on pourrait, dans le doute, se prêter à ses scrupules sans le moindre inconvénient; mais nous pensons qu'il n'y a d'indication précise qu'à l'époque où l'enfant est viable. Au reste, quand la mère meurt, il doit être bien rare que la maladie qui l'entraîne au tombeau n'ait point également exercé son influence sur l'enfant. On ne serait fondé à conserver quelque espoir que dans le cas où la mort de la mère résulterait d'un accident, encore faudrait-il que l'événement fût récent; car tout porte à croire que c'est par erreur qu'on a parlé d'enfants vivants tirés du sein de leur mère plusieurs heures après la mort. Des faits malheureusement trop nombreux, rapportés par les auteurs Vanswieten, Baudelocque, et Peu entr'autres, attestent que de graves méprises ont été commises dans de semblables circonstances; qu'on a pris des morts apparentes pour des morts réelles; que certaines femmes sont revenues à la vie au moment où l'on se disposait à leur ouvrir le ventre, et que quelques-unes même, qui n'étaient qu'en léthargie, avaient succombé à l'opération intempestive qu'on leur avait fait subir. » (*Traité de la pratique des accouchements*, t. 2, p. 250.)

Cette conformité de sentiments provient de plusieurs sources dont voici les principales. D'abord, les médecins font souvent comme les théologiens, ils se copient les

uns les autres, ou se laissent entraîner par l'autorité de quelque nom imposant; en second lieu, ils se sont réglés, dans l'espèce, sur des statistiques incomplètes et faites dans les hôpitaux, et on a vu plus haut combien il faut y compter; 5° ils ne voient plus les fœtus survivre à leur mère, parce qu'ils n'ouvrent plus les femmes qui meurent aux époques où l'enfant ne peut être viable, car un enfant non viable n'est rien aux yeux des médecins accoucheurs sans foi religieuse; et, quand ils croiraient à la régénération de l'homme par le baptême, ils ne feraient point encore ces ouvertures, parce qu'ils sont toute leur vie sous l'empire de fausses convictions. Ils ne pourront donc sortir de cette espèce de cercle vicieux qu'en remontant à la source et en faisant des statistiques nouvelles, mais exactes, complètes et générales, c'est-à-dire sur toutes les classes de la société, comme on l'a fait en Sicile. (*Voyez plus haut, p. 251.*)

M. le professeur Moreau semble vouloir insinuer que, lorsqu'on a tiré les enfants vivants du sein de leur mère plusieurs heures après la mort, on n'avait opéré que sur des femmes dans un état de mort apparente, et que l'on s'était donc fait illusion. Mais peut-on croire raisonnablement que cela se soit fait toujours ou du moins le plus ordinairement? Cette supposition ne peut être rationnellement acceptée, même comme probable. Au reste, une observation décisive détruit totalement cette objection. Cangiamila rapporte qu'à Mont-Réal, Ignace Amat avec ses confrères, dans l'espace de vingt-quatre ans, ont fait l'opération césarienne sur vingt-une femmes mortes, et, sur les vingt-une femmes, trois seulement étaient à terme ou enceintes de neuf mois; quatre de huit mois;

cinq de sept mois ; trois de six mois ; trois de cinq mois ; trois enfin de trois mois. Or, on sait que l'on n'observe généralement les morts apparentes qu'au moment de l'accouchement à terme, et seulement chez les femmes qui éprouvent des convulsions, la léthargie ou la syncope que déterminent ordinairement les difficultés de la parturition. Quant aux autres femmes enceintes de trois, cinq, six mois, etc., elles rentrent donc dans les conditions physiques des femmes non enceintes, et n'ont pu succomber, par conséquent, qu'à des maladies ordinaires, aiguës ou chroniques, qui excluent en général les morts apparentes ; car, dans ces circonstances, on ne rencontre peut-être pas un cas de mort apparente sur dix mille décès. Ainsi, l'objection spécieuse de M. le professeur Moreau est impuissante à ébranler même légèrement la doctrine de Cangiamila.

§ III.

Des signes de la mort réelle et apparente.

Un grand nombre de faits ont prouvé l'incertitude des signes de la mort. L'absence de la circulation, de la respiration, de la chaleur et du sentiment ; un aspect cadavérique, une teinte plombée livide, jaunâtre ; la couleur jaune de l'intérieur des mains et de la plante des pieds ; une odeur de putréfaction, la pesanteur du corps, etc. ; les épreuves du miroir et de la bougie et d'autres semblables ; les épreuves chirurgicales, les incisions à la plante du pied, les piqûres, les cautérisations, les ustions, etc. ; tous ces caractères et toutes ces circon-

stances réunis ne suffisent pas pour établir infailliblement la certitude de la mort ; il faut donc recourir nécessairement à d'autres signes plus certains. Les auteurs en proposent quatre qu'ils donnent comme infaillibles, savoir : 1° un commencement de putréfaction ; 2° la rigidité cadavérique ; 3° la mollesse, la flaccidité, la flétrissure des yeux ou l'obscureissement de la cornée par une espèce de nuage, et la pellicule glaireuse des yeux ; 4° le défaut de contractilité musculaire sous l'influence galvanique. Examinons brièvement la valeur respective de tous ces signes.

Sans doute la putréfaction est un signe certain de la mort, et même généralement regardé comme son seul signe certain ; mais c'est un signe à peu près impossible à obtenir à cause de sa manifestation tardive (de trois à six jours), et surtout, dans l'espèce, il est nul, parce qu'il n'est pas permis de l'attendre : c'est donc, le plus souvent, un signe purement théorique et presque toujours de nulle valeur dans la pratique. 2° La rigidité cadavérique est un des signes de la mort les plus sûrs et les plus caractéristiques ; tant que les membres sont flexibles, si toutefois la raideur cadavérique n'a pas précédé, on peut présumer un reste de vie. On rapporte, dans le Dictionnaire des sciences médicales, qu'une jeune fille, âgée de huit ans, qui avait fui la maison paternelle, fut trouvée, sept jours après, dans un bois, privée de sentiment, de mouvement, de circulation et de respiration ; mais ses membres étaient flexibles, et on connut à ce signe que la mort n'était qu'apparente. Le célèbre Louis regardait la rigidité cadavérique comme un effet constant de la mort et comme son signe le plus

certain. Il dit qu'ayant fait, pendant plusieurs années, des recherches non interrompues sur plus de cinq cents sujets qui venaient d'expirer, il a toujours vu qu'au moment de la cessation complète des mouvements, les articulations commencent à se raidir, même avant la diminution de la chaleur naturelle. M. Orfila, doyen de la faculté de médecine, regarde la rigidité cadavérique comme un signe aussi certain que la putréfaction elle-même. Nysten a prouvé expérimentalement que la rigidité est constante même chez les individus qui ont succombé aux maladies dites putrides. Mais il faut ici faire une remarque importante au sujet de la rigidité ou de l'inflexibilité des membres, afin de distinguer la rigidité convulsive, spasmodique, tétanique, etc. La voici d'après deux graves et imposantes autorités, Louis et Nysten : les raideurs maladives, nerveuses, convulsives, etc., précèdent toujours la mort soit apparente, soit réelle, tandis que le contraire s'observe dans la raideur cadavérique, c'est-à-dire, que celle-ci se manifeste toujours quelque temps après la mort réelle. De plus, lorsque l'on a forcé et surmonté la rigidité convulsive, le membre revient brusquement à sa première position, il obéit, au contraire, à tous les mouvements qu'on lui imprime, lorsque la rigidité vaincue était le résultat de la mort réelle. Si la mort est véritable, la raideur convulsive cesse au bout d'une heure ou deux, et la raideur cadavérique lui succède infailliblement.—La mâchoire abaissée, dit-on, ne remonte pas à sa place si la mort est réelle; et, si elle n'est qu'apparente et produite par un état nerveux ou spasmodique, elle revient contre la mâchoire supérieure. C'est un signe qui dans certaines circonstances, peut

avoir quelque valeur pour confirmer et infirmer d'autres signes.

5° La mollesse, la flaccidité, l'affaissement, la flétrissure des yeux, l'obscurcissement ou le défaut de transparence et d'éclat de la cornée, de sorte que ceux qui regardent dans les yeux d'un cadavre n'y voient plus leur image, comme ils l'aperçoivent dans les yeux d'une personne vivante. Louis donne ces signes comme infaillibles. M. le docteur Vigné, médecin à Rouen, les a vérifiés sur plus de deux mille sujets à l'hôpital de Rouen. Ce signe, accompagné de la pellicule glaireuse, quoique d'une grande valeur peut cependant manquer dans quelques morts subites, comme surtout l'apoplexie foudroyante, la rupture d'un anévrysme interne, l'asphyxie par le gaz acide carbonique, ou enfin dans quelques maladies des paupières. 4° Enfin, l'absence de la contractilité musculaire sous l'influence galvanique. Voici le résultat des expériences sur la contractilité faites par Nysten sur environ quarante cadavres : la contractilité musculaire s'est manifestée, sur tous, sous l'influence de la pile voltaïque, mais avec des nuances très-variées. Ordinairement, elle ne s'est éteinte que de six à quinze heures après la mort ; une fois à une heure et demie, et une autre fois à vingt-sept heures après la mort. Voilà les deux termes extrêmes. Ainsi, d'après ces résultats et jusqu'à nouvelle expérimentation, la contractilité musculaire se montre, dans tous les cadavres, sous l'influence de la pile de Volta, ce qui ne constate réellement ni la vie, ni la mort, parce que ce phénomène peut se manifester aussi-bien sur un mort véritable que sur un mort apparent. Mais si l'on ne peut pas dire que la vie existe tant que

la contractilité musculaire subsiste, on peut assurer, avec certitude, que la vie est à jamais éteinte si le galvanisme ne détermine plus de contraction musculaire. Ainsi, dans tous les cas possibles, si, après avoir découvert un muscle sur un des membres, au bras par exemple, on n'y détermine, par la pile de Volta, aucune contraction, aucun mouvement fibrillaire, c'est une preuve indubitable, infaillible que la contractilité ou l'irritabilité musculaire est complètement éteinte, et que, par conséquent, la mort est certaine; et nous ne craignons pas d'avancer que nous regardons l'extinction complète de l'irritabilité, ou de la contractilité musculaire constatée par le galvanisme, comme un signe plus certain de la mort qu'un commencement de putréfaction; car enfin, la putréfaction peut n'être qu'apparente comme la mort elle-même. C'est cette apparence de putréfaction possible qui a fait dire, à l'illustre Louis, que la mauvaise odeur et la putréfaction n'étaient pas toujours des signes certains de la mort.

De tout ce qui précède, il résulte que, d'après les plus graves auteurs, deux signes ou deux ordres de signes *pratiques* indiquent avec certitude la réalité de la mort : ces deux signes sont la rigidité cadavérique, ainsi appelée parce qu'elle ne s'observe que sur le cadavre; et la mollesse, la flaccidité, l'affaissement, la flétrissure des yeux, l'obscurcissement et le défaut de transparence, d'éclat et de brillant de la cornée. Ces deux signes, la rigidité cadavérique et l'obscurcissement des yeux réunis, étant, selon nous, les signes certains, caractéristiques de la mort réelle, il s'ensuit que les signes contraires également réunis sont les témoins irrécusables de la

mort apparente. Or, ces deux signes contraires sont la flexibilité permanente des membres qui n'a point été précédée de la rigidité cadavérique, et nous appelons rigidité cadavérique celle qui survient constamment *après* la mort : ainsi, d'après cela, une rigidité qui se montrerait encore une heure ou deux après la mort, mais qui aurait commencé avant la mort ou même au moment du décès, ne serait point une rigidité cadavérique, mais une raideur purement malade, nerveuse, convulsive ou tétanique (1), et on la reconnaîtrait d'ailleurs facilement aux caractères que nous lui avons assignés plus haut, p. 237; le deuxième signe contraire est l'état physiologique permanent des yeux, c'est-à-dire leur fermeté et leur consistance, plus la transparence, le brillant et l'éclat vital de la cornée. Si donc ces deux signes, savoir, la flexibilité permanente des membres non précédée de la rigidité cadavérique (2), et l'état physiologique permanent des yeux se trouvent réunis, nous affirmons avec certitude que la mort n'est qu'apparente.

Si la galvanisation, comme nous venons de le voir, est le moyen le plus sûr, le moyen même infallible de constater la réalité de la mort, il faut pourtant convenir que, dans l'espèce, l'épreuve galvanique est au fond plus scientifique que pratique; c'est pourquoi on n'y a presque jamais recours, et en voici la raison : c'est que l'ir-

(1) La rigidité *frigorique*, c'est-à-dire celle qui est l'effet de l'asphixie par la congélation, est générale et occupe toutes les parties du corps; l'abdomen lui-même est frappé de raideur comme tout le reste, ce qui n'a pas lieu dans les rigidités nerveuses.

(2) Tout le monde sait que la flexibilité qui succède à la rigidité cadavérique est l'indice d'une putréfaction prochaine.

ritabilité ou la contractilité musculaire ne s'éteint pas assez tôt dans les cadavres, puisqu'on a vu des cas où elle s'est conservée jusqu'à vingt et même vingt-sept heures après la mort, et alors l'épreuve ne prouve rien; il n'y a cependant que l'absence de la contractilité qui autorise à conclure, avec certitude, que la vie est absolument éteinte. Il faudrait, pour que l'épreuve galvanique fût un moyen précieux, surtout pour l'opération césarienne sur les femmes mortes dans l'état de grossesse, il faudrait, dis-je, que cette absence de l'irritabilité fût toujours constatable très-peu de temps après la mort, comme par exemple une heure ou deux au plus, au lieu de vingt-quatre et même vingt-sept heures. Cependant, dans le doute bien fondé de la réalité de la mort, on pourrait avoir recours à la galvanisation musculaire, puisque nous avons cité un cas où l'irritabilité s'est éteinte une heure et demie après la mort.

Résumons, dans un but d'application directe, les principaux signes de la mort. Les voici : l'absence de la circulation (du pouls), de la respiration et de la sensibilité; la raideur et l'inflexibilité des membres survenues après la mort; la flaccidité et la flétrissure des yeux; l'obscurcissement, le défaut de brillant et de transparence de la cornée accompagné de la pellicule glaireuse. Si tous ces signes se trouvent réunis, on doit sur-le-champ procéder à l'opération césarienne, sans même avoir recours à l'épreuve galvanique. Si, au lieu de trouver tous ces signes réunis, on ne rencontrait que le manque de circulation, de respiration et de sensibilité, avec la flexibilité permanente des membres non précédée de la rigidité cadavérique, et l'état physiologique permanent des yeux

ci-dessus décrit, p. 240, on devrait attendre, parce qu'alors, la mort n'est probablement qu'apparente. On emploierait donc aussitôt tous les moyens propres à ranimer les propriétés vitales profondément engourdis et assoupies : on ferait des frictions, avec de la flanelle chaude, aux membres et à la région du cœur; on mettrait sous le nez des flacons contenant des liqueurs à odeur forte et pénétrante, comme du vinaigre radical ou du plus fort qu'on pût trouver, de l'éther, de l'ammoniacque; on appliquerait des synapismes très-irritants aux extrémités, aux pieds et aux jambes. On aura soin d'entretenir la chaleur, dans la femme morte, au moyen de flanelles ou de serviettes chaudes appliquées sur le ventre.

Si quelques heures se passent sans qu'il se manifeste de nouveaux signes de la réalité de la mort, on doit interroger l'irritabilité musculaire par la pile voltaïque, et ne rien entreprendre tant que la contractilité existe (1). Si au contraire son extinction est bien et dûment constatée par l'épreuve galvanique, on doit alors non-seulement faire de suite l'opération, mais on pourrait, même quelques heures après le décès, procéder sur-le-champ, à l'inhumation, n'était la circonstance de la grossesse ou de la défense légale, sans attendre un commencement de

(1) Un puissant moyen d'excitation a été proposé, c'est l'acupuncture ou plutôt l'électro-puncture. D'après les expériences récentes d'un médecin italien, le docteur Carraro, sur plusieurs chats maintenus sous l'eau pendant le même espace de temps et ainsi asphyxiés, ceux qui furent abandonnés à eux-mêmes périrent, tandis que la piqûre du cœur rendit les autres presque immédiatement à la vie. (*Journal universel des sciences médicales*, n° 29.)

putréfaction. Un célèbre médecin-légiste, le docteur Marc, va jusqu'à dire, « que les corps ne devraient jamais être portés en terre qu'après que la pile de Volta n'aurait plus produit d'effet sur eux. »

En général, toutes ces précautions sont bien plus nécessaires dans les cas de morts subites causées par des maladies cérébrales, apoplectiques, léthargiques, carotiques, syncopales, asphyxiques, convulsives, hystériques, épileptiques, tétaniques, cataleptiques, extatiques et autres aberrations nerveuses d'une gravité extraordinaire; car, pour les maladies ordinaires, aiguës ou chroniques, ou les maladies qui conduisent à la mort par tous les degrés connus de dépérissement, de faiblesse, d'émaciation, de marasme et d'extinction successive, qui offrent tous les symptômes qui précèdent et accompagnent l'agonie, et où enfin les malades meurent peu à peu, partiellement, successivement et en détail en quelque sorte : dans tous ces cas, on est généralement bien plus tôt convaincu de la réalité indubitable de la mort. Et en effet, de tous les malades qui succombent aux affections chroniques de la poitrine, à la phthisie, aux anévrismes avec enflure des extrémités, aux hydropisies, aux maladies cancéreuses, scrofuleuses, cachectiques, etc., et même qui périssent sous le poids des maladies aiguës, comme les fièvres graves qui se terminent par un état de marasme complet ou de décomposition putride, ou les phlegmasies aiguës, les dysenteries, les fluxions de poitrine, les pneumonies ou les pleurésies arrivées à leur dernière période; de tous ces malades, dis-je, ou plutôt de tous ces morts, en a-t-on jamais vu en revenir un seul à la vie sur des milliers ou même des millions d'in-

dividus? On est donc alors assuré de la réalité de la mort; et cette conviction pratique et expérimentale est d'une très-grande force, ou plutôt elle équivaut à la certitude. Donc, dans tous ces cas, l'ouverture peut être faite immédiatement après le décès. C'est dans ces circonstances que peuvent trouver leur application les assertions d'un célèbre auteur, qui, en matière d'accouchement, est certes une grande autorité (Gardien). Voici ce qu'il dit d'une manière qui paraîtra au moins bien absolue : « On doit opérer, *immédiatement après le décès*, des femmes qui sont *présumées* mortes avant d'accoucher, quelque soit le terme de leur gestation..... Quoiqu'on présume que la femme est morte, on doit pratiquer la gastro-hystérotomie (opérat. césar.) avec les mêmes précautions que si elle était vivante..... On compromet son existence (de l'enfant), si, avant d'y recourir, on cherche à s'assurer de la mort de la mère par diverses épreuves. » (*Dict. des sciences méd., art. Gastro-Hystérotomie.*) Ce n'est guère que dans les affections cérébrales, léthargiques, hystériques, convulsives, syncopales, que surviennent les morts apparentes, qui seules nécessitent l'emploi des épreuves et l'indispensable mesure de l'expectation.

§ IV.

De l'Opération césarienne sur une femme morte.

Règle générale : avant de la faire, si la grossesse est bien avancée, l'accoucheur doit s'assurer si la dilatation du col de l'utérus ne permettrait pas d'opérer la version de l'enfant ou d'appliquer le forceps, c'est-à-dire de

faire l'accouchement artificiel, surtout s'il pouvait exister quelque doute sur la certitude de la mort. C'est ce que fit Rigaudeau. Ce chirurgien fut appelé pour accoucher une femme aux environs de Douai (en 1740) : on était venu le chercher à cinq heures du matin ; mais il n'avait pu se rendre qu'à huit heures et demie auprès de la malade. On lui dit, lorsqu'il entra dans la maison, que l'accouchée était morte depuis deux heures, et qu'on n'avait pu trouver un chirurgien pour lui faire l'opération césarienne. Rigaudeau s'informa des accidents qui avaient pu causer une mort si prompte ; on lui répondit que, dès quatre heures du soir de la veille, la morte avait commencé à ressentir les douleurs de l'enfantement ; que, pendant la nuit, la violence de ces douleurs avait causé de la faiblesse et des convulsions, et que le matin, à six heures, une nouvelle convulsion avait anéanti ce qui restait de forces à cette malheureuse. Elle était déjà ensevelie lorsque Rigaudeau demanda à la voir : il fait ôter le suaire pour examiner le visage et l'abdomen ; il tâte le pouls au bras, sur le cœur et au-dessus des clavicules, point de battement ; il présente un miroir à la bouche, la glace n'est point ternie ; beaucoup d'écume la remplissait, et l'abdomen était prodigieusement gonflé..... Bref, il accouche la femme d'un enfant qui ne donne aucun signe de vie....., le met entre les mains des femmes qui sont présentes, et, quoiqu'il lui paraisse mort, il les exhorte à le réchauffer en projetant du vin chaud sur son visage et sur tout son corps. Ces femmes, fatiguées d'un travail de trois heures en apparence inutile, se disposent à l'ensevelir, lorsqu'une d'elles s'écrie qu'elle lui a vu ouvrir la bouche : aussitôt leur zèle est ranimé ;

le vin, le vinaigre, l'eau de la reine de Hongrie, sont employés avec profusion ; l'enfant donne des signes de vie manifestes, et bientôt il pleure avec autant de force que s'il était né heureusement. Rigaudeaux veut visiter la mère une seconde fois ; on l'avait encore ensevelie. Il fait enlever tout l'appareil funèbre, et, après un examen attentif, il la juge morte, comme après la première inspection. Cependant il est étonné de la flexibilité des membres après sept heures de mort ; il fait quelques tentatives inutiles pour ranimer la vie, et repart pour Douai, en recommandant de ne procéder à l'inhumation du corps que lorsque les membres de la morte auraient perdu leur souplesse, et prescrit de lui frapper de temps en temps dans les mains, de lui frotter les mains, le nez, les yeux et le visage avec du vinaigre et de l'eau de la reine de Hongrie, et de la laisser dans son lit. Deux heures de ces soins ressuscitèrent la morte, et l'enfant et la mère reprirent si bien des forces, qu'ils étaient tous deux pleins de vie le 10 août 1748 ; mais la mère resta paralytique, sourde et muette. (*Journal des savants*, janvier 1749.)

Si la femme enceinte meurt, il faut au plus tôt l'ouvrir, dit le Rituel romain, *pour en retirer le fœtus*. S'ensuit-il de là qu'il faille l'ouvrir aux premiers jours de la grossesse, lorsque l'embryon n'a point encore une forme humaine distincte ? « La conception, dit le célèbre auteur de la Grande Embryologie sacrée, Cangiamila, a coutume d'être douteuse jusqu'au quarantième jour. Il est très-douteux, ajoute-t-il, que dans ces premiers temps l'enfant survive un instant à sa mère ; même certain qu'il périt le premier, et que c'est par cette raison que les

femmes, qui meurent dans les commencements de leur grossesse, avortent presque toutes avant de mourir. »
..... Plus bas, il ajoute encore : « Quoiqu'on ne puisse pas obliger à l'opération césarienne avant le quarantième jour, les raisons qu'on a données prouvent assez qu'on peut faire des instances pour qu'elle soit pratiquée dès le vingtième jour ou même plus tôt. »

Toutes les sages-femmes, dit encore le même auteur, conviennent qu'on voit beaucoup d'avortons de quarante jours et même moins avancés, qui paraissent vivants. On a vu, dit-il, à Mont-Réal, plusieurs fœtus, et un à Naples, qui n'avaient que quarante-quatre jours, et qui, par l'opération césarienne, ont été retirés vivants du sein de leurs mères. Il cite le fait d'un embryon de vingt jours qui fut retiré vivant et qui fut baptisé. Il dit même avoir vu un embryon de seize jours qui avait vécu et avait été baptisé sous condition. Enfin, il finit par conclure qu'il faut faire l'opération césarienne dans tous les temps de la gestation. (Voyez ce que nous avons dit sur l'incertitude de l'âge des embryons, leur développement, leur précocité, etc., p. 210.)

Procédé de l'opération césarienne.

Il n'est point de notre sujet d'entrer dans les détails relatifs au mode opératoire; nous supposons que les personnes qui feront cette opération possèdent à cet effet les connaissances au moins les plus nécessaires. Si cependant on ne pouvait avoir recours aux hommes de l'art, ni même à une sage-femme, et qu'il fallût se servir du ministère de la personne même la plus inhabile à ce genre

d'opération, il faudrait pourtant bien s'y déterminer sans délai : car on ne doit pas ignorer que, dans un cas d'extrême nécessité, toute personne, soit homme, soit femme, peut et même est obligée de faire l'incision abdominale, afin de pouvoir ondoyer le fœtus ; et, si même absolument il ne se trouvait personne qui voulût ou qui pût faire l'opération césarienne, la charité, un motif bien puissant, le salut d'une âme, impose, au ministre d'une religion toute de charité, le devoir de la pratiquer lui-même. Si donc le hasard ou plutôt la Providence voulait qu'il fit cette opération, qu'il s'arme du signe de la croix, qu'il fasse la section avec confiance et courage ; sa charité lui attirera de Dieu une double récompense, et pour avoir retiré l'enfant d'une étroite prison où il devait nécessairement périr, et surtout pour lui avoir conféré le baptême. Il en sera le père spirituel, parce qu'il l'aura régénéré en Jésus-Christ ; il en sera en quelque sorte la mère, parce qu'il l'aura véritablement mis au monde. Si l'enfant meurt quelque temps après avoir reçu le sacrement du baptême, ce qui est assez ordinaire, il aura sans délai dans le ciel un protecteur puissant qui intercédéra incessamment pour lui auprès de Dieu. Quel sujet donc de joie, de consolation et d'espérance pour vous, ô ministre et fidèle serviteur de Dieu, d'être certain d'avoir été l'instrument immédiat du salut éternel d'une âme, qui, sans le sublime et courageux dévouement que la charité vous a inspiré, n'aurait jamais joui de l'ineffable bonheur de voir et de posséder Dieu éternellement !

Cangiamila rapporte qu'un curé de ses amis fit l'opération césarienne, parce que le chirurgien était assez ignorant pour ne pouvoir l'exécuter, et il eut la consola-

tion de sauver l'enfant. On cite encore un fait bien plus récent et plus voisin de nous. Un vicaire du diocèse d'Avranches, fut également obligé, au refus de toute autre personne, de faire cette opération, et il eut aussi la consolation de trouver l'enfant vivant et de le baptiser.

Voici comment on y procéderait : avec un rasoir ou un couteau bien tranchant, faute d'instrument chirurgical, on fait une incision au milieu du ventre depuis l'ombilic jusqu'au bas ou vers l'os pubis. On coupe d'abord la peau, puis le tissu cellulaire sous-cutané. Arrivé à ce qu'on appelle la ligne blanche, qui est un tissu membraneux, on y fait une petite ouverture au-dessous de l'ombilic; on y introduit l'indicateur gauche qui sert de conducteur à l'instrument tranchant, et on achève ainsi la section de la ligne blanche en coupant de haut en bas et de dedans en dehors jusqu'au pubis : on prend ces précautions pour ne pas blesser les intestins qui se présentent à l'ouverture. Cela fait, on rencontre la matrice qui souvent se présente d'elle-même lorsque la grossesse est avancée ou à terme; mais, dans les premiers temps de la gestation, il faut aller la chercher profondément dans le petit bassin derrière la vessie; et souvent alors celle-ci, distendue par l'urine, cache l'utérus et gêne plus ou moins l'opérateur. Alors on vide la vessie en la comprimant avec la main; la matrice étant à nu, on l'incise en avant et de haut en bas; et, les membranes rompues ou coupées, on aperçoit le fœtus. On le tire du sein de la mère, et on le baptise s'il donne des signes de vie, ou même on le baptise sans le sortir de l'utérus si on le croit sur le point de mourir. S'il est très-petit ou sous forme d'embryon, on le baptisera comme les avortons sur les enveloppes,

de peur que le contact de l'air ne le tue; on ouvre ensuite les membranes, et on le baptise de nouveau sous condition : *Si non es baptisatus*, etc. S'il ne donne aucun signe de vie, si l'on ne remarque ni mouvement, ni battement de cœur, ni aucune pulsation artérielle, et que d'ailleurs il n'offre aucun signe de putréfaction évidente, on lui donne le baptême sous condition. On s'assure aussitôt s'il n'y a pas d'autres fœtus dans la matrice; puis on coupe le cordon ombilical à deux ou trois pouces du ventre, et on le lie à environ un pouce de son insertion. On essaie ensuite à le ranimer par les moyens indiqués aux articles *asphyxies* et *apoplexies* des nouveau-nés. (Voyez plus bas.)

Si l'on ne rencontrait dans l'utérus ni embryon, ni fœtus, il faudrait examiner s'il ne s'en trouve pas dans les ovaires, les trompes, ou dans la cavité abdominale, parce que la grossesse pourrait être extra-utérine, comme il en existe un grand nombre de faits. Cangiamila rapporte qu'une femme de Toulouse mourut au neuvième mois de sa grossesse. Un chirurgien en fit l'ouverture; il trouva la matrice du volume ordinaire dans la grossesse, mais épaisse de quatre travers de doigt, sa cavité fort petite sans aucun vestige de fœtus, et pleine d'un sang grumeleux et noirâtre. Il crut d'abord que c'était une fausse grossesse; mais, ayant poussé plus loin ses recherches dans la cavité abdominale, il y trouva l'enfant au côté gauche sous l'épiploon.

Un enfant peut naître pendant l'agonie ou après la mort de sa mère. Faute de se rappeler cette circonstance, on pourrait faire une opération inutile. Cangiamila en cite deux faits, observés en 1746 dans une ville de Sicile :

Alberte Cacioppe, morte dans le cinquième mois de sa grossesse, fut ouverte; on fut fort étonné de ne rien trouver dans l'utérus : des recherches furent faites dans le lit, et on y trouva le fœtus mort. Le même cas est arrivé dans un autre endroit du même diocèse.

C'est avec beaucoup de raison que Cangiamila fait remarquer qu'une femme étant morte en couche, si l'on a baptisé l'enfant dans la matrice par le moyen d'un syphon, c'est-à-dire par injection ou à l'aide d'une éponge, etc., fût-ce même sur le pied ou sur la main qui eût paru au dehors, on n'est pas pour cela dispensé de faire l'opération césarienne, et pour plusieurs raisons. La première est que l'enfant, autant qu'il est possible, doit recevoir l'eau du baptême à la tête. La plupart des théologiens ne croient pas qu'il soit indifférent qu'il la reçoive sur la tête ou sur quelque membre. Après l'opération, conformément au Rituel romain, il faut réitérer le baptême sous condition. La deuxième raison, est qu'après avoir assuré la vie spirituelle de l'enfant, il faut tâcher de lui procurer la temporelle. La troisième enfin, c'est qu'il peut arriver qu'il y ait plus d'un fœtus dans la matrice, et de là, comme on sait, la nécessité indispensable de faire l'opération.

§ V.

De l'opération césarienne sur la femme vivante. Obstacles à la parturition du côté de la mère.

Notre sujet ne demande point que nous donnions ici l'exposé des raisons physiques ou anatomiques qui établissent cette triste nécessité : il serait aussi inutile qu'impossible à MM. les curés d'en constater l'existence

et d'en apprécier la valeur. Il leur suffit d'apprendre, dans l'occurrence, des personnes compétentes, c'est-à-dire des hommes de l'art, que la femme ne peut accoucher naturellement, et que par conséquent l'opération devient inévitable. Cette circonstance grave, extrême, ne peut manquer d'exciter puissamment le zèle et la sollicitude pastorale de tout curé, même le moins pénétré de l'importance de ses devoirs. Dès-lors donc, le pasteur doit engager la femme à se soumettre, avec une résignation chrétienne, à une opération qui est bien moins douloureuse qu'on ne le pense ordinairement : il pourra lui insinuer que c'est le seul moyen de l'arracher à la mort et à toutes les douleurs qu'elle ressent déjà, et que c'est d'ailleurs le plus grand acte de charité qu'elle puisse exercer, puisque la Providence permet qu'elle expose sa vie pour procurer le salut éternel à son enfant, et autres motifs semblables qu'on pourra faire valoir ; mais il faut y mettre beaucoup de prudence, et ne point parler à la femme de l'obligation étroite de subir l'opération, de peur que, si sa piété n'est point assez affermie et assez éclairée, on n'ébranle mal-à-propos sa bonne foi.

Il est une autre opération qui peut remplacer quelquefois l'opération césarienne, et qui est bien moins dangereuse que cette dernière, c'est l'opération ou la section du pubis ou de la symphyse, c'est-à-dire la symphyséotomie.

Nous ne devons pas ici énumérer tous les cas où elle est indiquée par les raisons déjà ci-dessus alléguées ; car, si ce livre tombe entre les mains des médecins, ils ont leurs auteurs qui leur en donnent la connaissance pratique nécessaire, et cette connaissance pratique et

théorique est parfaitement inutile aux ecclésiastiques. Passons donc.

L'obligation de subir l'opération césarienne est-elle réelle et positive pour la femme? Le plus grand nombre des théologiens, dit Cangiamila, se prononcent pour l'affirmative. Théophile Rainaud et une foule d'autres soutiennent, d'après les principes de S. Thomas, que la mère est obligée, pour sauver l'âme de son enfant, non-seulement de la subir, mais encore de la demander; il étend même cette obligation au cas où il serait douteux qu'on pût sauver l'enfant. Il prétend que la vie spirituelle de l'enfant, quoique seulement probable, doit l'emporter, du côté de la mère, sur la crainte d'une douleur certaine et sur le danger d'une mort probable. La mère doit donc préférer la vie spirituelle de son enfant à sa propre vie, qui est un bien beaucoup inférieur au salut éternel, comme le dit S. Thomas. Si l'on doit risquer sa vie pour procurer le baptême à un enfant en danger de mort, une mère doit, à plus forte raison, s'exposer au danger de perdre la vie temporelle pour procurer la vie de l'âme à son enfant.

D'un autre côté, Sanchez et plusieurs autres prétendent que la mère n'est pas obligée de se soumettre à l'opération césarienne pour sauver son enfant. Voici comment s'exprime sur ce point M^{sr} Bouvier : « Si un habile chirurgien, voyant l'impossibilité de l'accouchement naturel, était disposé à faire l'opération et avait l'espoir de réussir, un confesseur devrait engager la femme à s'y soumettre, et se servir pour cela des motifs les plus capables de l'y déterminer : je ne crois pas néanmoins qu'il dût l'y obliger sous peine de lui refuser l'absolution dans

l'extrémité où elle est ; car nous ne sommes pas tenus à faire des choses extraordinaires pour conserver notre vie, et la femme peut espérer que son enfant lui survivra, qu'on pourra, après sa mort, l'extraire de son sein et le baptiser. D'ailleurs, en supposant qu'elle fut obligée, par la loi naturelle, de se soumettre à cette rigueur pour le salut corporel et spirituel de son enfant, on peut supposer que la bonne foi l'excuse, ou qu'au moins il y a du doute, et dès-lors il ne faut pas la laisser mourir sans sacrements (1). »

Le même auteur dit encore avec beaucoup de raison : « Si la femme était si affaiblie par les souffrances, qu'elle fût incapable de supporter cette cruelle opération, il ne serait pas permis de l'entreprendre par intérêt pour l'enfant, parce que ce serait tuer la mère, et on ne doit jamais faire un mal pour obtenir un bien. Par la même raison, ce serait un crime de briser l'enfant et de l'arracher par morceaux, comme on le fait trop souvent, si on n'a pas la certitude qu'il soit mort ; car il a droit à sa vie comme s'il était né, et la mère ne peut consentir à cette atrocité pour sauver la sienne. » (page 172.) Quant à l'état de faiblesse ou d'épuisement actuel qui autorise à renoncer à l'opération, nous ajouterons que ces motifs ou ces circonstances prohibitives doivent s'étendre aux maladies aiguës ou chroniques, plus ou moins graves et plus ou moins avancées, dont la femme peut être atteinte au moment de la parturition, parce que ces graves complications diminuent infiniment les chances du succès, ou

(1) Bouvier, *abrégé d'embryologie*, faisant suite à la *Dissertation* sur le 6^e Command. pag. 172 et 175.

plutôt rendent la mort probable ou à peu près certaine. Et, de plus, la mère morte, on pourra l'ouvrir immédiatement pour baptiser l'enfant, sans attendre la réunion de tous les signes qui annoncent une mort certaine, parce que, comme nous l'avons démontré plus haut, p. 243, les maladies aiguës ou chroniques, passant successivement par toutes les phases de gravité et de danger, excluent généralement les morts apparentes, qui sont ordinairement le résultat des syncopes ou des asphyxies, ou de quelques autres affections nerveuses, graves, convulsives ou autres. Mais, dira-t-on peut-être, si la femme succombe, dans l'espèce, à des maladies aiguës ou chroniques, il s'ensuivra que la mort des enfants en sera l'effet inévitable. A cela, nous répondrons que Cangiamila cite cent vingt-trois enfants extraits du sein de leurs mères mortes; neuf seulement de ces enfants étaient morts; tous les autres ont été baptisés. Toutes ces femmes, sans doute, ne sont pas mortes en couches et au terme de leur grossesse. On peut donc croire que, sur ces cent vingt-trois femmes, un grand nombre ont dû succomber à des maladies aiguës ou chroniques, et il est très-probable que c'est la grande majorité, si l'on en juge d'après ce qui s'est passé à Mont-Réal, où, sur vingt-une femmes mortes dans l'état de grossesse, trois seulement étaient à leur terme ou à neuf mois. Donc, les maladies aiguës et chroniques peuvent faire mourir les mères sans faire périr leurs fruits.

Voici maintenant les circonstances et les raisons qui imposent spécialement à la femme l'obligation de subir la section césarienne : ce sont l'impossibilité physique de la parturition, soit par les efforts de la nature, soit

par les procédés de l'art; l'absence de toute maladie aiguë ou chronique grave, et une dose suffisante de forces pour supporter l'opération. La nécessité de cette grave opération est impérieusement commandée et par la crainte trop bien fondée de la mort prochaine de la mère et de l'enfant, et par la certitude de la violence des efforts expulsifs et des pénibles tentatives de délivrance de la femme, et par le délai plus ou moins long qui devra nécessairement précéder l'ouverture de son corps après le décès; car, dans ce cas, la mort pouvant n'être qu'apparente, cette ouverture ne pourra être faite que lorsqu'on aura constaté la réunion de tous les signes qui annoncent avec certitude la réalité de la mort. (Voyez l'observation de Rigaudeau, p. 246, et ce que nous avons dit sur les signes de la mort.) On voit donc, d'après cela, que la longueur du délai nécessaire pour l'opération césarienne après la mort de la femme, et tous les efforts inutiles de parturition, sont des causes très-puissantes et surtout très-probables de la mort de l'enfant, et c'est la connaissance de ces circonstances qui doit faire à la femme une obligation étroite de se soumettre à l'opération, afin de procurer la vie spirituelle à son enfant, parce que cette vie spirituelle est un bien supérieur à la vie temporelle de la mère. Si l'enfant pouvait, avant de naître, recevoir le baptême à la tête, après la rupture des membranes, ce baptême serait valide, et la femme ne serait pas obligée de souffrir l'opération césarienne, parce qu'elle n'est tenue à la subir que pour assurer la vie de l'âme de son enfant et non pour lui procurer la vie temporelle.

Si enfin la femme refuse absolument de se soumettre

à l'opération, et que, pour sauver sa propre vie, elle veuille que l'on sacrifie son enfant, ou qu'elle y consente sur la proposition des hommes de l'art, dans cette triste et déplorable conjoncture, le curé ou le confesseur, transporté d'un mouvement de zèle et de charité pour le salut de deux âmes qui périssent sur le bord de l'éternel abîme (1), lui représentera les grandes et terribles conséquences d'une résolution réprochée autant par le sentiment maternel que par le principe religieux et moral. Si le ministre de la charité n'obtient rien par ses exhortations et ses supplications réitérées, il doit se retirer en gémissant et en priant Dieu de changer et d'amollir le cœur de la malheureuse femme, après avoir fait baptiser toutefois l'enfant dans l'utérus, s'il se peut et de la manière qu'il se pourra. Voici ce que dit le Rituel romain au sujet du baptême d'un enfant encore retenu dans la cavité utérine : « On ne doit baptiser aucun enfant renfermé dans le sein de sa mère; mais, s'il présente la tête et qu'il soit en danger de mort, on le baptisera sur la tête, et, s'il vient ensuite au monde, vivant, on ne le rebaptisera pas. Si, après avoir ainsi reçu le baptême, il est retiré mort du sein de la mère, on l'inhumera en terre sainte (2). »

(1) En ce sens, quant à l'âme de l'enfant non baptisé, qu'elle sera nécessairement exclue du séjour du Paradis.

(2) La *Revue littéraire et critique*, dans son analyse de notre livre (décembre 1842), nous fait obligeamment observer que nous aurions dû examiner, au point de vue chrétien, la question de la grossesse *extra-utérine*.

Cet excellent journal demande si, « après avoir reconnu une grossesse *extra-utérine*, on ne pourrait pas en arrêter le développe-

Cangiamila disserte très-longuement pour prouver la validité du baptême administré à l'enfant retenu dans la matrice. Ses preuves paraissent très-solides : son sentiment d'ailleurs a reçu l'approbation de Benoît XIV. Mais il faut faire remarquer que ce baptême intra-utérin n'est valide qu'autant que l'eau a touché la tête à nu immédiatement ; car, si l'eau était seulement projetée sur l'enveloppe fœtale, ou mise en contact avec les membres ou toute autre partie que la tête, comme un pied ou un autre membre quoique non recouvert de l'enveloppe, le baptême serait très-douteux, et devrait être réitéré si l'enfant venait à naître.

Un de nos anciens élèves, M. le docteur M^{***}, médecin

ment, pour épargner à la mère des périls qui doivent compromettre son existence. »

Nous n'avons qu'un mot à répondre à cette question : c'est que le fœtus extra-utérin doit être considéré, *au point de vue chrétien*, comme un fœtus intra-utérin, qu'une excessive étroitesse du bassin empêche de naître par les voies naturelles, avec cette différence pourtant que l'opération césarienne peut devenir encore plus nécessaire dans le cas de grossesse extra-utérine que dans celui de grossesse intra-utérine, parce que ici du moins (dans la grossesse intra-utérine) on pourrait peut-être administrer le baptême par l'ouverture du col de l'utérus.

Quant au danger physique de l'opération césarienne dans l'espèce, voici ce que dit M. le professeur Velpeau : « Avec l'opération (césarienne), la mort (de la mère) n'est que trop probable ; mais, sans l'opération, elle est à peu près certaine. » (*Traité complet de l'art des accouchements*, t. 1^{er}, p. 255.) A la même page, l'auteur ajoute : La raison et l'humanité veulent que l'on pratique la gastrotomie après sept mois, parce qu'alors l'enfant est viable. Au reste, il est rare que le fœtus continue de vivre au-delà du troisième ou du quatrième mois.

de l'hospice de la ville de L^{***}, m'a dit avec raison que, lorsqu'il rencontrait des cas où les femmes se refusent absolument à subir l'opération, il se gardait bien de rien entreprendre au préjudice de l'enfant, et qu'il laissait agir la nature jusqu'à ce que l'enfant fût mort. Et souvent, ajouta-t-il, avec le temps et la patience, la nature triomphe et la femme accouche heureusement. Cela est fort bien sans doute, mais ce cas sort de la question; c'est ici seulement un accouchement difficile et non physiquement et anatomiquement impossible. Dans l'hypothèse d'une parturition physiquement impossible, à quels signes reconnaitrez-vous cette mort? Le défaut de mouvement de l'enfant ne prouve le plus souvent qu'un état d'asphyxie ou d'apoplexie, et l'auscultation elle-même n'est pas à l'abri de toute erreur. Il n'y a donc que la putréfaction du fœtus qui puisse être une marque généralement certaine de la mort; mais, dans cette conduite expectante, plusieurs jours se passeront avant que vous ayez acquis cette certitude physique, seul caractère indispensable, et en attendant la mère succombera probablement aussi. Et d'ailleurs, la putréfaction elle-même peut induire en erreur. Fabrice de Hilden rapporte à ce sujet un fait décisif. « Une femme, dit-il, fut six jours dans les douleurs de l'enfantement, et il paraissait des indices qui portaient à croire que l'enfant était mort; la mère ne le sentait plus, et les sages-femmes ne trouvaient en lui aucun mouvement. Ayant présenté le sommet de la tête, on le crut mort d'après la puanteur de la partie étranglée; nous décidâmes donc qu'il était sans vie; mais nous nous trompâmes, car je le retirai vivant: il mourut trois jours après. » C'était évidemment là une putréfaction locale et mala-

dive. Après cela, il est inutile de faire observer que l'expulsion du *méconium* n'est pas un signe certain de la mort de l'enfant, comme le prétend M. le docteur M^{...}.

Mais, supposé que la mort de l'enfant soit parfaitement constatée, votre tâche n'est pas remplie; il vous reste à faire une triste, une cruelle, une épouvantable opération, l'extraction de l'enfant par pièces et lambeaux à l'aide d'instruments dont le seul aspect fait frissonner d'horreur. Cette opération violente, barbare, atroce, qu'on le sache bien, est d'une immense difficulté, et surtout, que la femme le sache bien aussi : cette malheureuse, victime de son opiniâtre volonté, commence déjà à expier d'une manière terrible le meurtre de son enfant, car cette opération est pour elle aussi dangereuse que l'opération césarienne elle-même. Le morcellement du fœtus, disent les accoucheurs, est presque toujours mortel si l'étroitesse du bassin est extrême. Voici comment s'exprime à ce sujet M. Giraud (Journal de médecine par Corvisart, Leroux et Boyer) : « J'ai vu pratiquer plusieurs fois cette opération (le déchirement de l'enfant par lambeaux) par les hommes les plus distingués, et les femmes ont succombé immédiatement après, etc. » « Le morcellement de l'enfant dans le sein de sa mère, dit le célèbre Gardien, me paraît une manœuvre plus fâcheuse que l'opération césarienne, à laquelle la plupart des modernes accordent la préférence quoique l'enfant soit mort. »

Il faut rappeler ici la trop fameuse maxime d'un grand nombre de médecins. Lorsque deux existences doivent nécessairement périr, dit-on, il faut préférer la plus précieuse des deux. Ainsi, d'après cela, on doit conserver la vie de la mère, qui est assurée et utile à la société,

plutôt que la vie encore très-précaire et inutile d'un fœtus qui n'est pas encore né. Cette maxime, il faut le dire, trop souvent prônée dans les cours d'accouchements, trop souvent consignée et enseignée dans les livres de médecine, et surtout trop souvent mise en pratique au préjudice de l'enfant inhumainement sacrifié, est en opposition formelle avec cette autre mais infaillible et éternelle maxime : *Non sunt facienda mala ut eveniant bona*. Or, l'infanticide ou même, si l'on veut, le fœticide étant un mal intrinsèque, essentiel, il s'ensuit que dans aucun cas il ne peut être permis. Les préceptes de la loi naturelle ne souffrent jamais de dispense; dans aucune circonstance, il ne peut être permis de tuer volontairement un être innocent. Mais, direz-vous, la mère et l'enfant vont nécessairement périr tous les deux, si l'on ne sacrifie l'enfant pour sauver la mère. C'est un malheur déplorable sans doute de les voir périr tous les deux, mais en immolant l'enfant vous n'êtes pas sûr de l'éviter; il est même probable que vous ferez périr également la mère, comme nous l'avons vu plus haut. L'examen de cette question nous rappelle un trait naïf que voici : Il y a environ une quinzaine d'années, un de nos élèves, non encore initié aux principes de la théologie médicale, fut interpellé sur la conduite à tenir dans la difficulté présente. Il répondit vivement et avec un sang-froid imperturbable : qu'il commencerait par baptiser l'enfant comme il pourrait, et qu'ensuite il le tuerait pour en débarrasser la mère aussitôt après. De cette manière, dit-il, tous les deux seront sauvés : la vie éternelle de l'enfant sera assurée, et la vie temporelle de la mère sera conservée par l'extraction du fœtus sacrifié. C'est en effet ce que l'on

fait trop-souvent aujourd'hui, ou plutôt souvent on fait moins que cela; on néglige le baptême auquel on ne pense même pas le plus souvent. Voyez ce que nous avons dit de ce professeur d'accouchements, qui dit en plein amphithéâtre, à Paris, qu'il ne baptisait point les enfants, parce qu'il ne croyait pas à la régénération de l'homme dans les eaux du baptême.

Mais enfin, que doivent donc faire les hommes de l'art, les médecins, les chirurgiens, l'accoucheur chrétien, en présence de cette scène de désolation? Faut-il qu'il abandonne la mère à une mort certaine? Je réponds que ce n'est pas l'homme de l'art qui l'abandonne, c'est la femme elle-même qui s'est livrée à une mort presque inévitable : elle a enchaîné la puissance de l'art, son refus obstiné a paralysé les ressources conservatrices de la médecine et la main de son ministre; elle ne fait que subir la conséquence d'une position affreuse dans laquelle elle s'est mise volontairement. C'est donc un malheur dont le médecin ni la médecine ne peuvent être comptables : il doit être imputé à la seule volonté de la femme.

§ VI.

Obstacles à la parturition du côté du fœtus.

Jusqu'à présent, les obstacles à la parturition, qui ont nécessité l'opération césarienne ou la section de la symphyse du pubis, sont venus du côté de la femme : ce sont les vices de conformation ou l'étroitesse du bassin. Le fœtus peut aussi offrir des anomalies, telles que diverses difformités monstrueuses, l'hydropisie abdominale,

l'hydropisie cérébrale ou hydrocéphalie, etc. Dans le cas de monstruosités qui rendent l'accouchement impossible, il faut également avoir recours à l'opération césarienne ou à la symphyséotomie, suivant les circonstances ou la position du fœtus dans l'utérus. Il n'est pas plus permis de sacrifier un enfant monstrueux par le morcellement, que dans le cas où les obstacles viennent du côté de la mère.

Pour l'hydropisie abdominale, on peut faire la ponction au ventre pour évacuer le liquide et faciliter l'accouchement; cela ne souffre pas de difficulté, du moins sous le rapport moral. La ponction abdominale est pour l'enfant une espèce de médication, puisqu'elle peut le guérir.

Quant à l'hydrocéphalie, le cas est bien plus grave : ici surgit un immense embarras. C'est aujourd'hui, avec nos idées reçues, la plus grande difficulté de tout l'art obstétrique, soit pour le médecin chrétien, soit pour les théologiens; heureusement ces cas sont fort rares (1), et d'ailleurs l'enfant hydrocéphale périt ordinairement avant de naître, dans les cas au moins où la maladie est très-avancée.

Un grand nombre, ou plutôt la plupart des praticiens ou des auteurs de Traités d'accouchements, conseillent de sacrifier l'enfant plutôt que de faire l'opération césarienne ou la section du pubis, parce que, disent-ils, l'enfant, en supposant qu'il puisse naître vivant par l'opération césarienne, ne sera pas viable et périra très-peu de temps après sa naissance; et que, d'un autre côté vous

(1) D'après M^{me} Lachapelle et M. Dugès, sur 45,555 accouchements, on ne l'a rencontrée que quinze fois.

exposez les jours de la mère aux plus grands dangers : ainsi vous pouvez perdre l'un et l'autre, tandis qu'en sacrifiant l'enfant vous sauvez la mère dont l'existence est assurée et infiniment plus précieuse que celle d'un enfant non viable. A cela on peut répondre que tous les enfants hydrocéphales ne périssent pas nécessairement peu de temps après leur naissance. Voici ce que dit à ce sujet un auteur célèbre, Ant. Dugès.

« Une hydrocéphalie, *peu considérable* ou développée après la naissance (1), peut marcher avec beaucoup de lenteur et ne faire périr l'enfant qu'après plusieurs années de durée; ou l'a vue même persister, tout en faisant des progrès, jusqu'à un âge fort avancé, tantôt en produisant un idiotisme complet, tantôt en laissant au sujet ses facultés intellectuelles. C'est alors surtout que le crâne avait acquis d'énormes dimensions, trente-six pouces de circonférence par exemple à l'âge de neuf ans (Monro); quelques-uns de ces sujets ont vécu jusqu'à quarante-cinq ans (Ekmark), cinquante-cinq ans (Gall), soixante-dix ans (cabinet de Dupont). Voilà certes des cas bien probants contre ceux qui refusent la viabilité aux hydrocéphales. Le pronostic peut être moins désavantageux encore, puisqu'il y a des exemples de guérison complète. » (*Dict. de méd. et de chirurg. pratiques.* Ant. Dugès.)

Il résulte donc de ce passage qu'un enfant hydrocéphale peut non-seulement naître sans rupture (ce qui est pourtant rare), mais encore être doué de la viabilité. On

(1) Par conséquent, cette hydrocéphalie peu considérable s'est développée avant la naissance.

objectera sans doute que, si l'hydrocéphalie est assez peu développée pour n'être pas mortelle aussitôt après la naissance, elle n'est pas non plus un obstacle insurmontable à la parturition. Cela peut être vrai, nous en convenons, mais alors comment savoir, *à priori*, au juste, le degré de développement de l'hydrocéphalie compatible ou incompatible avec la possibilité de l'acte de l'accouchement? quelle en sera la mesure certaine? Faute de données précises, il arrivera, dans la pratique, que l'on prendra facilement des difficultés pour des impossibilités de parturition, et que, dans tous les cas de discotie (accouchement difficile), l'on fera la ponction crânienne pour toutes les hydrocéphalies quelconques avancées ou non, compatibles ou non avec la parturition normale, et que par conséquent on sacrifiera très-souvent l'enfant; car la ponction même extra-utérine de la tête de l'enfant est toujours mortelle, et à plus forte raison celle faite dans la matrice. Cette opération ne peut pas d'ailleurs constituer une médication, puisqu'elle tue toujours; c'est donc plutôt une occasion qu'une médication.

Voici une remarque judicieuse de Cangiamila qui vient ici assez à propos, bien que l'hydrocéphalie n'en soit pas directement l'objet. « Dans un accouchement difficile, peut-on porter des instruments meurtriers sur l'enfant, dans la certitude morale qu'il est sans espérance de pouvoir survivre? Plusieurs le pensent avec Heister; d'autres se refusent à ce sentiment, et c'est avec raison. L'opinion d'Heister serait très-dangereuse dans la pratique, elle ouvrirait la voie à l'infanticide; les mères, les sages-femmes, les chirurgiens, désespéreraient trop facilement de la vie de la mère et de celle de l'enfant, dès qu'on

aurait pu baptiser celui-ci d'une manière quelconque. Il faut plutôt suivre S. Ambroise qui dit que, dans le cas où l'on ne pourrait donner du secours à l'un sans faire du mal à l'autre, il vaudrait mieux s'en désister. »

Pour éviter ces perplexités pénibles, et surtout pour ne pas s'exposer à commettre un fœticide véritable, nous croyons qu'il ne faudrait faire la ponction hydrocéphalique dans aucun cas. Qui peut sonder avec une certitude absolue l'étendue immense des ressources de la nature? Mais un mot décisif doit, ce me semble, trancher net la difficulté. Nous l'avons déjà dit, mais il est nécessaire de le répéter encore : *non sunt facienda mala ut eveniant bona*. Cette maxime, ce principe, en morale, est immuable et imprescriptible. Il ne peut jamais être permis de tuer un être innocent, parce que c'est là un mal essentiel, intrinsèque, contre la loi naturelle qui n'admet jamais d'exception. Que l'on ne dise pas qu'un enfant hydrocéphale, n'étant point viable, est par conséquent inutile et même à charge à la société; cela est faux : tout être humain, par cela seul qu'il existe, est utile à la société, quand il ne devrait vivre qu'un jour, qu'une heure. De même que pour l'agonisant, à qui il ne reste plus qu'une heure de vie, il ne peut jamais être permis d'abrégé d'une minute sa triste et douloureuse existence. Aux yeux de Dieu, l'enfant qui n'a pu vivre qu'une heure a rempli sa destinée, comme le centenaire qui n'est lui-même qu'un enfant, suivant ces paroles de l'Écriture : *Puer centum annorum morietur*. Un jour ou mille ans, c'est la même chose devant Dieu. *Mille anni..... sicut dies hesternæ*, etc. D'ailleurs, cet enfant éphémère, comme l'homme moribond ou agonisant, est l'occasion de l'ac-

complissement d'une foule de devoirs sociaux; et notez surtout que sa naissance lui a procuré le plus grand et le plus précieux de tous les biens, le baptême.

Il est d'ailleurs des cas d'hydrocéphalie où la ponction crânienne serait inutile, comme par exemple lorsqu'il existerait en même temps un vice organique du côté de la femme, une étroitesse extrême du bassin; alors l'opération césarienne est inévitable.

§ VII.

De l'Asphyxie et de l'État apoplectique des nouveau-nés.

Souvent, dans les accouchements difficiles et prolongés, les enfants naissent dans un état de mort apparente, sans sentiment, ni mouvement, ni pouls, ni respiration; ils sont ordinairement faibles et pâles : c'est ce qu'on appelle l'asphyxie des nouveau-nés. Après avoir baptisé l'enfant sous condition, on cherche à le ranimer par tous les moyens que l'art et la raison peuvent suggérer. On attend quelque temps avant de couper le cordon ombilical; on ne le coupe qu'après avoir fait la ligature. On place l'enfant devant un feu clair et flamboyant; on le plonge dans un bain tiède que l'on rend plus ou moins excitant avec un peu de vin, d'eau-de-vie ou de fort vinaigre; ou l'on fait, sur tout le corps et surtout sur la région du cœur et sur l'épine dorsale, des frictions aromatiques et toniques avec du vin aromatique, de l'eau-de-vie ou autre liqueur spiritueuse, ou simplement avec des linges chauds et secs; on frictionne les tempes, le front, le pourtour du nez avec de l'eau de Cologne, de

l'alcool, du fort vinaigre ou un peu d'éther; quelquefois des aspersiones d'eau froide ont ranimé les enfants presque subitement, comme les adultes en état de syncope. On irrite l'intérieur de la bouche ou des narines avec les barbes d'une plume dont on se sert en même temps pour retirer, de l'arrière-bouche, de la bouche et des narines, des glaires ou des mucosités filantes qui les obstruent plus ou moins. On presse doucement la poitrine et le ventre, afin de provoquer le mouvement respiratoire et le jeu du diaphragme.

Dans les cas où ces différents moyens sont sans effet, on a recours à l'insufflation de l'air dans les poumons. A cet effet, on peut se servir d'un tuyau de plume que l'on introduit dans la bouche ou plutôt dans une narine; on y souffle de l'air avec la bouche, et on ferme en même temps l'autre narine et la bouche de l'enfant, afin que l'air insufflé ne sorte pas par ces ouvertures; on peut aussi souffler directement l'air avec la bouche. On a soin de faire presser légèrement le larynx en arrière contre la colonne vertébrale, afin d'aplatir l'œsophage et d'empêcher l'air de pénétrer dans ce conduit.

Si l'on se servait, pour l'insufflation, d'un soufflet, il ne faudrait pas prendre un soufflet de foyer, parce qu'il pourrait renfermer de la cendre ou de la poussière. On ne doit d'abord souffler que fort légèrement, et lentement, et en même temps on exerce de légères pressions sur le ventre et le thorax pour imiter le mouvement respiratoire normal. Mais l'insufflation naturelle, directe de bouche à bouche, est généralement préférable, parce que l'air légèrement échauffé et humide, qui sort de la poitrine de la personne qui fait l'insufflation, convient mieux

aux poumons du nouveau-né qu'un air froid et sec. On a d'ailleurs prouvé que l'air respiré n'est pas beaucoup plus impur que l'air ordinaire, puisqu'on affirme que l'air, qui a déjà servi à la respiration, ne contient qu'un centième d'oxygène de moins que l'air atmosphérique.

Il faut persévérer long-temps dans l'emploi de tous ces moyens; car ce n'est souvent qu'au bout de plusieurs heures de soins, que l'on parvient à ranimer un enfant frappé d'asphyxie.

Pour ce qui regarde l'état apoplectique des nouveau-nés, on le reconnaît facilement aux signes suivants : la figure est très-rouge, violette, bleuâtre, gonflée, ainsi que les paupières, les lèvres, le cou, la poitrine, etc., la circulation et la respiration sont nulles ou insensibles. C'est tout l'opposé de l'asphyxie, quant à la cause prochaine et à l'ensemble des phénomènes. Le premier et le principal remède à employer, c'est la section du cordon ombilical. Si le sang ne coule pas suffisamment, on rafraîchit de temps en temps cette section d'un coup de ciseaux; et si, malgré cela, le sang ne coule pas suffisamment, on met une sangsue derrière chaque oreille, etc.

§ VIII.

Du Baptême des monstres.

Les embryologistes et les naturalistes ont longuement et savamment disserté sur la question des monstruosité. Cette matière, il est vrai, pique toujours plus ou moins la curiosité du vulgaire, qui ordinairement cherche dans les monstres quelque chose d'extraordinaire, de sinistre

et d'affreux ; mais ce qui est réellement pratique et utile à notre objet, se réduit à peu de chose.

Les monstruosité s sont des vices de conformation par excès ou par défaut. Il y a des êtres humains qui présentent deux têtes et deux corps distincts ; ils tiennent ensemble par les reins, ou par le ventre, ou par d'autres parties. Point de difficulté pour le baptême dans cette sorte d'accolement fœtal ; on baptise les deux individus.

On en connaît un très-grand nombre d'exemples. Un des plus frappants est celui de ces deux filles hongroises, dont parle Buffon, appelées Héléne et Judith. Elles étaient unies par les reins ; elles vécurent vingt-deux ans ; l'anus leur était commun, et partant le besoin de la défécation était commun à l'une et à l'autre ; mais, comme chacune avait le canal excréteur de l'urine (l'urètre) en particulier, l'excrétion urinaire ne leur était pas commune ; chacune l'éprouvait à part, ce qui était, comme on le comprend assez, une source de disputes entre elles. Enfin Judith mourut à vingt-deux ans, et Héléne fut obligée de subir le même sort : trois minutes avant la mort de sa sœur, elle entra en agonie et mourut presque en même temps. Chacune avait son *moi*, sa vie distincte ; il n'y avait de commun que l'anus.

Un autre fait semblable s'est présenté de nos jours, et c'est sans contredit un des plus extraordinaires qu'on ait encore observés. *Ritta, Cristina* ou *Ritta-Cristina*, sont ou *est* arrivée à Paris le 26 octobre 1829, comme s'exprime M. le docteur Julia de Fontenelle dans sa notice sur cette monstruosité, et *a* ou *ont* été présentée successivement aux Académies des sciences et de médecine.

Cette fille bicéphale est née, le 12 mars 1829, en Sardaigne. Chacune des têtes a été baptisée séparément : l'une a reçu le nom de *Ritta*, et l'autre celui de *Cristina*. Cet être monstrueux offre deux têtes, deux poitrines et quatre bras; mais il n'a qu'une région abdominale, un bassin, deux cuisses et deux jambes. *Ritta-Cristina* a succombé le 21 novembre 1829, âgée de huit mois et demi; à peine *Ritta* eut-elle rendu le dernier soupir, que *Cristina* poussa un cri et expira à l'instant même. A l'autopsie, on a trouvé deux cœurs dans la même enveloppe (péricarde); ces deux cœurs étaient unis par leurs pointes.

Si le monstre a deux têtes et un seul corps, ou deux corps et une seule tête, il faut donner deux baptêmes, en disant : *Si tu es homme et si tu vis*, etc.; et puis : *Si tu es un autre homme et si tu vis*, etc. Si c'est un acéphale, on doit le baptiser en disant : *Si tu vis et si tu es homme, je te baptise*, etc.

Nous ne citerons pas ici une foule de faits extraordinaires rapportés par certains auteurs dont plusieurs même étaient médecins, parce qu'aujourd'hui tous les savants et les naturalistes regardent ces histoires comme apocryphes ou fabuleuses. Liceti parle d'un monstre humain à sept têtes et autant de bras. Bartholin fait mention d'un autre à trois têtes, qui, après avoir poussé des cris horribles, expira. Borcelli cite le fait d'un nouveau Cerbère, d'un chien à trois têtes. On parle encore de monstres qui avaient une tête humaine et le corps ou les membres d'un animal, ou la tête d'un animal avec un corps humain, apparemment comme résultat d'un commerce de bestialité. Mais, nous le répétons, nous rejetons tout ce

merveilleux, qui nous est venu des temps de crédulité et d'ignorance, et qui nous est rapporté par des auteurs sans compétence scientifique ou sans garantie et sans critique.

Nous croyons après tout que l'on peut baptiser, sous condition, tout monstre qui sort du sein de la femme, quelque difforme et bizarre qu'il soit, et quelque ressemblance qu'il puisse avoir avec la brute. Il ne faut pas trop s'arrêter au principe d'Aristote, que *l'homme est le vrai principe de l'homme*. Ceci n'est probablement qu'une erreur à ajouter à tant d'autres que le moyen-âge a prises de ce philosophe; car alors, en philosophie, en histoire naturelle, en physique, etc., on ne jurait que sur la parole de ce grand maître : *in verba magistri*.

Il est aujourd'hui démontré que la femme fournit le germe ou l'ovule. On découvre, à l'aide du microscope, dans un œuf de poule non fécondé, tous les linéaments de l'être qui doit en éclore.

Il s'ensuivrait, du principe d'Aristote, qu'il faudrait baptiser tout monstre né du commerce d'un homme avec une femelle brute, ce qui commence à sentir l'absurde et le ridicule; ou plutôt nous nions formellement la possibilité de ces procréations bestiales : car Dieu ne permettra jamais ces productions abominables, ni la confusion de l'homme avec les espèces animales.





QUATRIÈME PARTIE.

Magnétisme animal. Ses dangers moraux. — Théorie nouvelle de la monomanie homicide et suicide. Sa juste appréciation en matière de morale. Question de la sépulture ecclésiastique des suicides. Dépravation de la volonté. Ses aberrations, ses écarts et ses entraves par des causes physiologiques et pathologiques. — Guérisons réputées miraculeuses ou surnaturelles. Possessions dites démoniaques. — Histoires et faits divers suivis de réflexions critiques. Règles de conduite relatives à la direction des personnes que l'on croit dans un état extraordinaire, soit physiologique, soit mystique. Choix des sujets pour l'état ecclésiastique. — Théorie des hallucinations. Imitation ou contagion nerveuse. — Quelques réflexions générales sur les passions. Instruments de pénitence. Leur effet physiologique et moral. — Le jeûne, l'abstinence, la tempérance et l'intempérance, considérés au point de vue physiologique et hygiénique, et appréciés dans leurs effets moraux. Longévité. Aperçu général sur l'état physiologique, hygiénique et moral des religieux de l'ordre de la Trappe de l'époque actuelle. Note sur la nécessité de l'émancipation scientifique du clergé. Projet d'une nouvelle institution ou société ecclésiastique savante.

CHAPITRE PREMIER.

MAGNÉTISME ANIMAL CONSIDÉRÉ DANS SES RAPPORTS AVEC LA
THÉOLOGIE MORALE.

§ I.

Depuis plus de soixante ans il existe en Europe, et particulièrement en France et en Allemagne, une certaine classe de savants qui reconnaissent et admettent, dans

l'espèce humaine, une influence extraordinaire et tellement prodigieuse, qu'elle est en dehors de toutes les lois physiques et physiologiques connues. Cette influence anormale, qui s'exerce sur certaines personnes et dans des conditions et des circonstances données, est attribuée à l'action d'un fluide animal impondérable, transmissible d'un corps à un autre, et mise en jeu au moyen d'actes et de procédés divers, tels que des attouchements, des frottements, des gestes, des regards, des paroles et une ferme volonté. Ce fluide animal, sous l'empire de la volonté humaine, produit donc, chez des personnes délicates, nerveuses, impressionables, faibles, valétudinaires, névropathiques, hystériques, en un mot chez des sujets qui joignent la mobilité sensitive et affective à une grande susceptibilité nerveuse; chez ces personnes, dis-je, le fluide animal produit des effets ou des phénomènes très-variés, à peu près dans l'ordre suivant : bâillements, pandiculations, pesanteur de tête, spasmes, tiraillements; mouvements convulsifs, fibrillaires, passagers, ressemblant à des secousses électriques; engourdissement plus ou moins profond, somnolence, assoupissement, suspension complète des fonctions des sens, insensibilité extérieure, et enfin le somnambulisme. Dans cet état de somnambulisme artificiel et spécial, il se développe quelquefois, dit-on, des facultés nouvelles, connues sous le nom de clairvoyance, lucidité, intuition, prévision intérieure; vue dans le temps, l'espace et la matière, c'est-à-dire la vue dans le passé et dans l'avenir; rétrovision et prévision, prophétisation, divinisation; connaissance intuitive ou vue des pensées intimes des personnes absentes, de l'intérieur du corps des malades;

détermination de la nature, du siège, du traitement des diverses maladies par des individus qui n'ont point étudié la médecine ou les particularités les plus intimes de l'organisation humaine; la transposition de sens; la vue, sans le secours des yeux et sans lumière, par le front, l'occiput, l'épigastre, le bout des doigts, etc., paralysie produite, ou restitution du mouvement ou de la sensibilité par la volonté ou par un ordre mental; communication des pensées sans aucune espèce de signes, etc., etc.; et enfin l'oubli absolu au réveil de tout ce qui s'est passé pendant le somnambulisme.

Voilà, en abrégé, les phénomènes extraordinaires, les merveilles étonnantes et les prodiges inouïs qui constituent, avec des nuances infiniment variées, l'état que l'on appelle aujourd'hui *magnétisme animal*.

Ce chapitre ne sera, quant au fond, qu'un court extrait de notre travail sur le magnétisme, qui se trouve dans *les pensées d'un croyant catholique*. Nous y avons ajouté quelques nouveaux détails propres à faire ressortir de plus en plus le caractère d'immoralité dont sont empreints les procédés, les menées et les prestiges magnétiques. On trouvera, à la fin de ce chapitre, la décision de la cour de Rome sur le magnétisme animal.

Nous considérons, dans le magnétisme, deux ordres de faits : 1^o les faits positifs et physiologiques, c'est-à-dire certains; 2^o les faits antiphiysiologiques et merveilleux, ou qui n'offrent aucun caractère de certitude; en d'autres termes, nous n'admettons que le somnambulisme magnétique, et nous rejetons tout le reste ou tout le merveilleux, c'est-à-dire tout ce qui est en dehors des lois connues de la physique, de la physiologie et de la pa-

thologie, comme la transposition des sens, la vue, sans le secours des yeux et sans lumière, par le front, l'occiput, l'épigastre, le bout des doigts, etc.; la communication des pensées sans aucune espèce de signes; la prévision, la prophétisation, la divination, la connaissance intuitive ou la vue des pensées intimes des personnes absentes, de l'intérieur du corps des malades; la détermination de la nature, du siège et du traitement des diverses maladies, etc., etc. Tous ces prétendus phénomènes magnétiques doivent, suivant nous, être attribués à l'artifice humain, c'est-à-dire à la jonglerie, à la collusion et au compérage, et non à l'intervention d'un agent surnaturel ou du démon (1). Ce serait certes faire beaucoup trop

(1) Entre mille faits qui prouvent cette collusion ou ce compérage, je n'en citerai qu'un qui m'est particulier. Il y a environ cinq ou six mois, un homme se présenta chez nous avec un grand fracas de science et de prétention. Il se disait professeur de magnétisme de Paris, et il était accompagné d'un jeune somnambule à toute épreuve. Ce personnage imposant m'aborda gravement, et se posa en savant avec une arrogance d'aplomb capable de déconcerter les hommes à convictions timides; il y avait presque de quoi trembler pour la vérité. Je sais, monsieur, me dit-il, que vous avez écrit sur le magnétisme, et que vous avez dit, sur cette matière, tout ce qu'on pouvait dire de mieux. Moi, cependant, je viens aujourd'hui vous convaincre d'erreur, et vous montrer expérimentalement que tout ce que vous niez si formellement est pourtant l'expression de la plus exacte vérité. — Je suis, monsieur, très-reconnaissant de votre bonne et bienveillante intention, je ne demande pas mieux que d'être éclairé, je ne cherche que la vérité comme vous, etc.; mais permettez-moi de vous dire franchement que vous n'y réussirez pas. Il y a plus, je vous prédis un complet échec, c'est-à-dire une complète mystification. Ainsi, ne vous avancez pas trop et soyez prudent. — Je suis sûr de mon affaire, je ne crains point le regard

d'honneur à la science mensongère du magnétisme que de la mettre sous le patronage du démon, et d'en reconnaître la puissante influence; ce serait en quelque sorte

pénétrant de la science médicale. Les faits sont ma puissance, les faits passent avant tout et dominant tout. — Eh bien! monsieur, c'est bon, à demain matin. Le lendemain, pour donner à la séance magnétique un certain air de solennité et d'authenticité, je fis venir dans mon cabinet mon chirurgien, mon pharmacien et mes principaux élèves, tous capables de juger et d'apprécier ces sortes de menées et d'opérations prestigieuses. Arrive enfin gravement le magnétiseur avec son somnambule portant mon ouvrage (*les Pensées*) à la main. On pose le livre sur la table, et, après un court préambule, on procède sacramentalement à l'expérimentation magnétique. Le somnambule se tient debout, sous le regard fascinateur du maître; un ordre mental est donné, et, au bout de deux ou de trois minutes, le jeune homme est profondément endormi. Le professeur me demande quelle espèce de bandeau je veux placer sur les yeux du somnambule. Je réponds que je n'en veux aucun. Une réponse si inattendue paraît l'étonner et presque le déconcerter. (On sait qu'à la faveur des bandeaux, les somnambules parviennent souvent à voir plus ou moins; on sait encore que les commissaires de l'Académie de médecine de Paris ont pu lire avec des bandeaux sur les yeux, et, qui plus est, avec des masques d'argile sur la figure.) Enfin, je consentis à l'application d'un bandeau quelconque. Cela fait, on présenta au jeune homme le livre placé sur la table; mais j'avais substitué à ce volume un autre qui lui était tout semblable, quant à la forme. On en présente au somnambule le petit titre imprimé en gros caractères, et on lui ordonne de lire. Je vois, dit-il, du blanc et du noir au milieu. — Eh bien! lisez le noir. Il articule, en feignant d'hésiter, le mot *Pensées*, s'imaginant qu'on lui avait présenté le livre qu'il avait apporté (*Pensées d'un croyant catholique*, titre écrit sur trois lignes.) Le volume qu'on lui avait substitué était intitulé : *Poésies morales et historiques*. Ces mots étaient écrits sur deux lignes. Il avait donc lu *Pensées* au lieu

lui donner une certaine mais triste sanction, une espèce de certificat de viabilité ou du moins d'existence actuelle et positive. Pour nous, nous doutons fort que le diable, avec toute sa finesse surhumaine et son infernale astuce,

de *Poésies*. Pour l'engager à continuer, je lui dis : il ne suffit pas de dire un mot, il faut tout lire. Il se remet donc bravement à la besogne, et déclare qu'il voit un *petit mot* au milieu, au-dessous du mot *Pensées*, et que ce petit mot, qui fait la seconde ligne, est *d'un*. Or, il n'y avait point de petit mot, il n'y avait rien entre ces deux lignes formées, la première, par *Poésies*, et la seconde, par *morales et historiques*. Dès-lors, la supercherie était évidente pour tout le monde, et il fallait contenir son indignation. Le somnambule cependant continue sa *lecture*, et balbutie, avec une hésitation affectée, le mot *chrétien, catholique*, pour arriver enfin à *croyant catholique*, bien différent des mots *morales et historiques* qu'il avait sous les yeux. Ainsi donc, le clairvoyant, dans sa merveilleuse lucidité, a transformé le titre de *Poésies morales et historiques* en celui de *Pensées d'un croyant catholique*.

Pour terminer la séance, on présenta plusieurs autres livres à l'épigastre; car il faut savoir qu'il voyait aussi, et très-bien, avait-on dit, par la région de l'estomac. Mais ô malheur! ô fatalité! le corps tout entier était ténébreux, la nuit était profonde, l'éclipse totale, et les impudents jongleurs aux abois! Le professeur s'excusa sur la fatigue excessive de son somnambule, qui avait fait, la veille, une très-longue course : c'est dit-il, ce qui arrête le cours du fluide magnétique, et qui rend, pour le moment, toute lucidité impossible. On admit tout ce qu'il voulut. — Voilà un singulier somnambule! il a lu ce qui lui était caché, et il n'a pu lire ce qu'on lui a présenté en face. Admirable clairvoyance! sublime lucidité! si c'est ainsi que les somnambules magnétiques voient les choses cachées, nous croyons sans peine à leurs institutions et à leurs miracles. Quant à notre professeur de magnétisme, il nous promit de revenir le lendemain pour recommencer les *expériences*; mais, comme on le pense bien, il ne reparut plus, et il fit bien.

puisse faire tous les tours de force, c'est-à-dire tout le merveilleux que les adeptes et les compères du magnétisme nous débitent avec un aplomb et un sang-froid imperturbables. Les hommes vraiment osent plus que les démons. Appliquons ici la maxime de Marescot : *A naturá multa, plura ficta, à dæmone nulla.*

Nous passons sous silence tous les anathèmes académiques lancés depuis plus de cinquante ans contre la science de Mesmer, parce que notre sujet ne comporte pas ce genre de détails. (Voyez notre travail.) Notre but actuel est de donner une idée suffisante de ce qu'on appelle magnétisme, et surtout de signaler ses tendances immorales, ou plutôt sa terrible et funeste influence sur les mœurs ou la morale publique.

Comme nous avons dit plus haut que nous admettons le somnambulisme magnétique même lucide, nous devons en présenter ici un court exposé.

Le sommeil attribué à l'influence magnétique n'est point un vrai sommeil physiologique, naturel et réparateur ; c'est un état normal, insolite et maladif, que font naître certains rapports ou modes de communications plus ou moins propres à remuer, à exciter ou même à bouleverser quelquefois le système nerveux chez des personnes très-irritables. On conçoit en effet l'immense perturbation que peuvent causer, dans ce cas, une attitude imposante ou un extérieur mystérieux et magique, un visage grave et composé, un regard fixe et dominant, en un mot tout l'ensemble des gestes, des atouchements et des paroles les plus capables de séduire, par une fascination prestigieuse, une imagination mobile, faible ou malade. Le somnambulisme magnétique ou artificiel

ne diffère pas, quant au fond, de celui qui survient spontanément chez certaines personnes pendant le vrai sommeil de la nuit. Ce dernier somnambulisme est une véritable névrose ou une espèce de maladie, de même que le somnambulisme magnétique. On peut ajouter que souvent l'assoupissement, déterminé par ces fascinations magnétiques, est comme un véritable coma, ou comme un sommeil causé par l'opium, c'est-à-dire une véritable congestion cérébrale qui simule le sommeil naturel.

Dans les premières séances, ordinairement on n'obtient que des effets insignifiants, comme pesanteur de tête, pandiculations, bâillements, somnolence, etc. Le lendemain, la répétition des mêmes actes, vers le même temps, rappelle très-facilement la même série d'effets et de sensations, et au bout de quelques jours, l'habitude se trouve établie. Le sujet soumis à l'expérimentation magnétique peut éprouver de légères convulsions, il s'endort d'un sommeil plus ou moins profond, se réveille difficilement par les excitations externes; ce que l'on explique facilement par l'espèce de *raptus* sensitif ou la concentration interne de la sensibilité générale. Cet état dit magnétique est, comme dans le somnambulisme naturel, compatible avec l'exercice des organes de la voix, du mouvement et de la locomotion, et il n'y a de différence réelle entre ces deux somnambulismes que les erreurs propres à l'état magnétique. Voilà l'ensemble des phénomènes qu'offre ordinairement le somnambulisme magnétique; et notez qu'il n'en existe pas un seul qui soit incontestable.

Maintenant, qu'est-ce que le somnambulisme qu'on appelle *lucide*? Nous entendons, par lucidité, une forme

ou un mode particulier du somnambulisme soit naturel, soit artificiel, dans lequel, par une concentration et une exaltation des facultés intellectuelles ou des aptitudes instinctives que favorise encore la suspension des sensations externes, l'homme fait des choses dont il est absolument incapable dans l'état de veille ou dans sa condition normale et physiologique. Ainsi l'on résout, comme tout le monde sait, les problèmes les plus difficiles et insolubles dans l'état de veille ; on compose des pièces de vers, on prononce des discours qui étonnent par la justesse et l'élévation des pensées, on parle des langues qu'on avait oubliées ou dont on n'a plus aucun usage. Voilà le somnambulisme lucide, soit naturel ou spontané, soit artificiel, provoqué ou magnétique. Quand les somnambules ne font que des actions communes, comme marcher, travailler, parler, etc., enfin tout ce qu'ils font habituellement dans l'état de veille, c'est alors le somnambulisme ordinaire, qui n'offre de remarquable que la suspension de l'action des sens externes et la conservation de l'exercice de la parole, du mouvement et de la locomotion. Ces deux espèces de somnambulisme, lucide ou non, sont, comme nous l'avons déjà dit, une véritable névrose, une espèce de maladie cérébrale ou vésanique. Et la preuve que la lucidité somnambulique est l'effet d'une affection pathologique ou d'une maladie, c'est qu'on l'observe également dans quelques lésions cérébrales et affections hystériques, comme le prouvent les faits suivants : « Le valet de chambre d'un ambassadeur espagnol, garçon de moyens ordinaires, et qui se trouvant par hasard assister à des conversations fort importantes, n'en était devenu ni plus savant, ni plus spirituel. Il fut

atteint d'une fièvre cérébrale, et, pendant son délire, il discutait avec beaucoup de sagacité sur les intérêts politiques des diverses puissances; au point que l'ambassadeur, qui n'avait jamais regardé son domestique que comme un homme dévoué, venait écouter ses leçons de diplomatie et projetait d'en faire son secrétaire. Mais l'affection du cerveau se dissipa, et le malade, en guérissant, perdit toutes ces brillantes qualités (1). »

« Une fille hystérique, dit Pomme, faisait des vers pendant ses accès, parlait avec éloquence et montrait une grande vivacité d'esprit; cependant son intelligence n'était point, dans tout autre temps, au-dessus de la médiocrité. »

« Il y a une douzaine d'années, rapporte M. le docteur Descuret, dans sa *Médecine des passions*, un malade de l'Hôtel-Dieu, qui avait été mordu par un chien enragé, présenta le plus curieux développement d'intelligence. Pendant ses accès d'hydrophobie, cet homme, appartenant à la dernière classe du peuple, et dont les manières étaient des plus ignobles, se trouvait tout-à-coup métamorphosé en un personnage héroïque, dont les chaleureuses improvisations joignaient la noblesse et la pureté du style à la justesse et à l'éclat des pensées. Par exemple, quand il décrivait l'Espagne, où il s'était battu en 1809, vous auriez cru entendre Buffon, dans les pages où il a déployé le plus d'éloquence. Il mourut comme César, enveloppé dans une toge romaine qu'il s'était faite avec un drap. »

(1) *Lettres physiol. et morales sur le magnét.*, par le docteur Dupau.

Il suit donc de là que tous les phénomènes extraordinaires et étonnants de somnambulisme lucide, soit spontané, soit provoqué, sont purement naturels, et s'expliquent parfaitement par les lois de la physiologie et de la pathologie.

Nous ne ferons point mention ici de toutes les histoires merveilleuses, incroyables et inacceptables que nous racontent MM. les magnétiseurs. Nous nous contenterons de citer un passage du livre de M. l'abbé Frère sur le magnétisme, où leurs prétentions impies et ridicules sont résumées avec toute la gravité et la force d'expression convenables. « Les magnétiseurs proclament hautement, dit l'auteur, que les faits miraculeux et prophétiques, dont la Divinité est l'unique cause, ne sont que des phénomènes magnétiques, c'est-à-dire des effets produits par un agent créé, par un fluide dont il est possible de s'emparer et de disposer à son gré.

« Rien n'est sacré pour eux : ils vont encore confondre Dieu avec le démon, et le démon avec leur agent magnétique, une force aveugle et matérielle. Ainsi, pour eux, il n'existe plus d'esprit incréé et créé, bon ou mauvais. Tout ce qui apparaît d'intellectuel ou de moral, d'ordinaire ou de miraculeux, de vrai ou de faux, c'est l'agent magnétique qui le produit : c'est lui qui a inspiré les prophètes, c'est lui qui a opéré les miracles du Sauveur et des Apôtres; comme c'est lui qui a parlé par les oracles, qui a agi par les magiciens, qui a fait des extravagances par les possédés, et qui produit de nos jours les effets magnétiques. Quelles erreurs, quelle confusion, quelle impiété! »

§ II.

Dangers moraux du Magnétisme animal.

Maintenant, que le magnétisme soit une science vraie, qu'il soit une science fausse, qu'il soit une science mystérieuse, occulte, cabalistique, magique, diabolique, peu importe dans la grave et terrible question que nous allons soulever. Toujours est-il que le magnétisme animal existe quelquefois par le somnambulisme qu'il détermine, qu'il existe souvent par les phénomènes ou accidents nerveux qu'il fait naître, et enfin qu'il existe toujours par les procédés qui le constituent. Or, le danger moral n'est-il pas dans ces accidents nerveux, et surtout dans ce somnambulisme magnétique? C'est ce qu'il s'agit d'examiner avec quelque détail.

Dangers dans les procédés.

Voici d'abord, d'après M. Rostan, un résumé des principales qualités que doit posséder le magnétiseur. « Il faut que le magnétiseur n'ait rien de repoussant, qu'il soit bien portant, dans la force de l'âge ou dans l'âge mûr; qu'il soit grave, affectueux; qu'il soit supérieur, s'il est possible, à la personne magnétisée..... et exerce sur elle un ascendant quelconque. » Ailleurs, le même auteur ajoute : « Parmi les personnes qui exercent le magnétisme, celles qui sont vives, ardentes, enthousiastes, réussissent mieux. » Quant aux sujets magnétiques, les meilleurs, pour obtenir de grands effets, sont de jeunes filles très-nerveuses, sensibles, impressionables, et sur-

tout hystériques, c'est-à-dire plus ou moins ardentes, passionnées et *érotomanes*.

Rappelez-vous les conditions et les attitudes que la science de Mesmer prescrit et au magnétiseur et à la magnétisée : ils sont assis en face l'un de l'autre, se touchent par les pieds, les genoux, surtout par les yeux, c'est-à-dire par un long et continu échange de regards. Après ces préliminaires affectueux, viennent différents autres attouchements, à la tête, aux épaules, aux bras, que l'on prolonge jusqu'aux pieds, quelquefois à l'épigastre, etc., etc. Il n'est certes pas nécessaire d'être grand moraliste et d'avoir une profonde connaissance du cœur humain, pour juger de l'effet que ces mystérieuses manœuvres pourront produire chez une jeune fille très-impressionnable et toute palpitante de trouble et d'émotion; et peut-être même sur le grave et stoïque magnétiseur, *qui n'offre rien de repoussant, qui se porte bien, et qui est dans la force de l'âge, c'est-à-dire qui est jeune, beau et plein de santé*. Et que sera-ce donc si la magnétisée est une hystérique, comme cela arrive souvent? car les filles hystériques sont les meilleurs sujets et les plus capables de grands effets magnétiques. Les médecins expérimentés connaissent le merveilleux instinct de certaines hystériques, par lequel, les yeux fermés ou au milieu des ténèbres, elles sentent parfaitement la présence et l'approche des hommes, et, par un genre de *lucidité* qui leur est propre, non somnambulique s'entend, elles les distinguent très-bien des personnes du sexe opposé.

Les médecins honnêtes, délicats et vertueux, et il en est encore un assez bon nombre, de quelle prudence, de

quelles précautions ne sont-ils pas obligés d'user dans l'exercice de leur ministère à l'égard des personnes de l'autre sexe ! Quel extérieur sérieux et presque austère, quelle gravité, quelle sévérité de mœurs, quelle circonspection de langage ne leur commande pas leur haute et redoutable mission ! Si les médecins eux-mêmes, qui ont caractère et mission de science, de profession et de moralité, s'imposent une si exacte et scrupuleuse réserve, dans la crainte bien fondée sans doute de provoquer une trop forte expansion nerveuse, et d'exciter ou de réveiller la sensibilité affective et surtout la susceptibilité érotique, comment, après cela, pouvoir excuser la conduite imprudente et téméraire de certaines gens, qui, sans caractère ni mission, sans moralité ni science, se livrent avec tant de légèreté à des pratiques dont ils sont loin d'avoir calculé la funeste et terrible portée ? Les imprudents ! quelle immense responsabilité ils assument sur eux ! quels sujets de crainte pour les mœurs ou la morale publique dans un point d'une si grande et si effrayante conséquence !

Dangers dans les phénomènes ou accidents nerveux.

Ce second état n'étant que le prodrôme ou l'avant-coureur du troisième, ou du somnambulisme magnétique, nous ne nous y arrêterons pas. Il nous suffira de dire, par anticipation, que c'est déjà, selon nous, une sorte d'immoralité que de provoquer ces divers accidents, cette grande perturbation nerveuse, ces mouvements convulsifs, ces spasmes hystériques, et surtout, nous le répétons, il y a immoralité à faire évanouir une jeune per-

sonne et à la priver de son libre arbitre. On sentira mieux la vérité de cette assertion dans le paragraphe suivant.

Dangers dans le somnambulisme magnétique.

C'est surtout ici le grand écueil où l'innocence et la vertu peuvent faire le plus triste et le plus déplorable naufrage. Je voudrais pouvoir terminer ici, pour n'être pas obligé de dévoiler tant de honte et d'ignominie; mais la voix sévère de ma conscience et le sentiment d'un grave devoir, m'interdisent sur ce point un lâche et coupable silence.

Si les infamies et les horreurs qui m'ont été dernièrement révélées sont vraies, et malheureusement il m'est impossible d'en douter, dès-lors j'acquies la triste et douloureuse conviction que le magnétisme animal peut devenir le moyen de corruption le plus exécrable qui soit jamais sorti de l'enfer..... Et que l'on ne dise pas que les hommes abusent de tout pour faire le mal, et même des meilleures choses, comme de la médecine, de la chimie, etc. Je réponds à cela que les hommes n'abusent que de ce qui est bon et dont on use honnêtement et légitimement; que l'abus suppose toujours l'usage honnête et légitime d'une chose réellement utile à la société. C'est pourquoi on dit l'abus de la médecine, parce qu'on en connaît l'honnête et légitime usage; mais on ne dit pas l'abus de l'usure ou du libertinage, parce qu'on n'en connaît pas l'usage honnête et légitime : ces choses constituent déjà un désordre par leur existence même. Il résulte donc de là que l'on ne peut pas dire qu'on abuse du magnétisme, parce qu'on ne doit pas en connaître le

légitime usage, par la raison que le magnétisme n'est pas reconnu comme une chose utile à la société. Il s'ensuit finalement que la pratique du magnétisme doit être regardée non-seulement comme inutile à la société, mais encore comme nuisible, en ce sens qu'elle porte directement au vice et au désordre; et, sous ce rapport, le moraliste chrétien doit assimiler le magnétisme animal aux jeux défendus, aux danses avec promiscuité des sexes connues sous le nom de bals, au théâtre, et à ces désordres de tous les genres que nous reproduisent chaque année ces jours de licence, ou ces bacchanales et ces saturnales que le paganisme nous a léguées. Tout le monde sait, en effet, que toutes ces sources de corruption nous viennent du culte idolâtrique, des superstitions et des fêtes païennes : il n'y manque que les arènes des gladiateurs; mais nos suicides et nos duels ne sont-ils pas là pour remplacer ces spectacles de sang et de carnage? Concluons donc que toutes ces causes de démoralisation sont non-seulement inutiles à l'ordre social, mais encore contraires aux bonnes mœurs; qu'elles portent directement et essentiellement au vice et au désordre, et qu'à ce titre elles doivent être considérées comme des inventions immorales et sataniques, par lesquelles le génie du mal, l'esprit de mensonge et d'erreur, fascine et séduit malheureusement la grande masse des pauvres humains.

Voici, sous le rapport de la morale publique, le sentiment d'un savant physiologiste, M. le docteur Dupau : « On ne peut douter que le magnétiseur n'exerce une très-grande influence morale sur la personne somnambule. Sa volonté est en quelque sorte endormie, et elle

ne résiste pas aux ordres de celui qui l'a magnétisée. Ne peut-on pas alors connaître les secrets des familles, pénétrer dans les intérêts les plus chers et les plus sacrés, etc.? Bien plus, il naît, de ces rapports intimes, de cet échange de regards animés par les sentiments les plus doux, de ces impressions étranges et agréables, de cet état tout nouveau dans lequel tombent les somnambules, il naît un attachement entier et absolu pour le magnétiseur. La reconnaissance, portée jusqu'à l'enthousiasme de la passion, exalte ainsi tous les sentiments affectueux. Vous jugez maintenant de ce qui doit arriver, si la somnambule est une jeune femme et que le magnétiseur ait les qualités pour plaire. M. Rostan dit : « qu'elle le suivrait comme un chien suit son maître. » (*Dictionnaire de médecine*, art. *Magnétisme*, p. 459.) Sans adopter à la lettre cette comparaison ridicule, je conclus avec ce médecin que le magnétisme animal compromet la santé des individus, la morale publique et la sûreté des familles (1). » Le même auteur, à la page 245, nous apprend « que M. Recamier a rapporté plusieurs cas de grossesse survenus par suite du magnétisme animal, et que M. Magendie a cité des faits de personnes mortes sous l'influence de cet art. »

Mais, afin que l'on ne dise pas que nous parlions sous l'impression d'une forte prévention, et que nous exagérons les dangers attachés à la pratique du magnétisme animal, par un bon motif ou le désir de prévenir des désordres possibles, nous allons rapporter, non les innom-

(1) *Lettres physiologiques et morales sur le magnétisme animal....* adressées à M. professeur Alibert.

brables anathèmes que les moralistes et les savants ont lancés contre le magnétisme, mais le haut enseignement que formule nettement, sur ce point, un professeur distingué de la Faculté de médecine de Paris, et sans contredit le plus savant défenseur du magnétisme animal; enfin M. Rostan lui-même. Voici ses paroles solennelles et sacramentelles : « La personne magnétisée est dans la dépendance absolue du magnétiseur, elle n'a en général de volonté que la sienne; bien plus, quand même elle voudrait s'opposer à son magnétiseur, celui-ci peut, quand il lui plaît, lui enlever la faculté d'agir, la faculté de parler même. C'est, avons-nous dit, un des phénomènes qu'on produit avec le plus de facilité. Quelles conséquences terribles ne peut pas avoir cette toute-puissance? Quelle femme, quelle fille sera sûre de sortir sans atteinte des mains du magnétiseur, qui aura agi avec d'autant plus de sécurité, que le souvenir de ce qui s'est passé est au réveil entièrement effacé. Le magnétisme, il faut le dire hautement, compromet au plus haut degré l'honneur des familles, et, sous ce rapport, il doit être signalé aux gouvernements. Mais supposons un moment que le magnétiseur, qui est ordinairement jeune ou adulte et doué d'une bonne santé, résiste à la facilité d'abuser de sa somnambule; que sa vertu le fasse triompher de l'attrait du tête-à-tête et de l'impunité; que, honteux de sa lâcheté, il rejette avec horreur toute idée criminelle, ce qui est beaucoup exiger de l'humanité, combien d'autres dangers n'existe-t-il pas encore?

« Un magnétiseur ne peut-il pas ravir des secrets importants et les faire tourner à son avantage? Ne sait-on pas que le bonheur des familles est souvent at-

taché au secret de certaines circonstances? Dans l'une on cache son origine, dans l'autre sa fortune; dans celle-ci la maladie d'un de ses membres, dans celle-là un projet ambitieux, etc. La découverte de quelqu'un de ces secrets ne peut-elle pas faire le malheur d'une famille entière? Ce n'est pas tout encore. On a formellement nié l'influence des sexes; on a eu tort : cette influence est très-puissante. La somnambule contracte envers son magnétiseur une reconnaissance, un attachement sans bornes. De là, à une passion véritable, le chemin n'est pas long. Je crois que, si la violence est facile, la séduction, moins odieuse, l'est bien davantage encore. Comment voulez-vous résister à des attouchements réitérés, à des regards tendres, à une cohabitation journalière, à des témoignages d'intérêt d'une part et de reconnaissance de l'autre? Cela n'est pas possible. L'intimité s'établit...; on peut en prévoir les suites.

« Je ne prétends pas que cela arrive souvent ainsi; je sais très-bien qu'on peut magnétiser impunément des femmes qui ne sont ni jeunes, ni jolies, avec lesquelles et pour lesquelles il n'y a rien à craindre. Je dirai même que cela a lieu dans la plupart des cas (1); mais je veux

(1) Nous devons convenir, en effet, que *dans la plupart des cas il n'y aurait rien à craindre* à magnétiser des femmes vieilles et laides; mais c'est précisément ce que l'on ne fait pas, et pour cause sans doute. Et, soit dit ici en passant, pourquoi ce ministère n'est-il pas généralement dévolu aux femmes? N'ont-elles pas aussi bien que les hommes des nerfs, et par conséquent, selon les magnétiseurs, un fluide nerveux ou magnétique? Manquent-elles de bonne volonté? Ne sont-elles pas affectueuses? Et puis, de l'influence et de l'ascendant, n'en exercent-elles pas? Cependant l'usage contraire

seulement dire que c'est une occasion de corruption pour les mœurs, et qu'il est des gens qui doivent succomber à la tentation, etc. Ainsi, le magnétisme peut être dangereux pour la santé ; il est aussi dangereux pour la morale publique. Pour obvier à de pareils inconvénients, le gouvernement devrait en interdire l'exercice avec sévérité, et ne le permettre qu'à des gens qui offrissent toutes les garanties désirables. (1) »

Si un médecin s'exprime avec tant d'énergie sur les désordres ou les maux que peut produire la pratique du magnétisme, on ne doit point s'étonner qu'un évêque, dépositaire de la vérité, s'élève également avec force contre la science mensongère et corruptrice de Mesmer. Voici ce que dit Mgr l'évêque de Moulins dans son mandement pour le jubilé de 1856 : « Nous nous élèverons
 « contre ces ténébreuses inventions, ces mystérieuses
 « découvertes de prétendus savants modernes, adeptes
 « du matérialisme et corrupteurs de la morale, si bien
 « accueillies à l'époque où se préparait notre malheu-
 « reuse révolution, et dont on cherche à renouveler le
 « scandale. Nous signalerons particulièrement cette
 « science funeste du magnétisme animal, dont la seule
 « dénomination caractérise si bien l'immoralité de ceux
 « qui la professent, la pratiquent et s'efforcent de la pro-
 « pager, science perturbatrice dont l'effet est de mettre

a prévalu. Il faut des hommes, et des hommes qui aient de la tête, qui soient capables de soutenir le poids de la science magnétique, et surtout qui soient *dans la force de l'âge et bien portants*.

(1) *Dictionnaire de médecine*, art. *Magnétisme*, p. 468; et *Cours d'hygiène*, p. 245 et 246.

« le désordre dans toutes les facultés physiques et morales des hommes. »

Voici le passage d'une note sur le magnétisme par M. l'abbé comte de Robiano : « Quoique méprisé des sociétés savantes de l'Europe et généralement repoussé par les personnes vertueuses, le magnétisme animal continue, en promettant des merveilles, à se faire des partisans. Le voyant privé du suffrage des hommes éclairés, on recherche en sa faveur celui de la multitude. On voudrait, à force de persévérance ou d'obstination, le populariser ; et, pour y parvenir, on en dissimule les funestes effets. L'attrait de la nouveauté et l'ignorance des dangers empêchent communément que les progrès du magnétisme animal ne s'arrêtent. Parmi les personnes qui commencent à le pratiquer et celles qui se font ou veulent se faire magnétiser, il en est qui sont de bonne foi et sans défiance ; faute de connaître les tristes résultats que l'expérience apprend, elles favorisent les progrès du mal. En effet, il est constant et formellement avoué que le magnétisme animal excite et foment habituellement des passions désordonnées, provoque à la licence des mœurs, déprave les consciences. Les membres de l'Académie de médecine, qui, sous le règne de Louis XVI, observèrent les phénomènes du magnétisme animal, en parlaient ainsi, ajoutant spécialement, dans ce rapport, que le traitement magnétique ne peut être que dangereux pour les mœurs. » « Nous-même aussi (ajoute un autre auteur cité par M. de Robiano), nous pouvons dire qu'il est à notre connaissance qu'en Allemagne et en France, le libertinage somnambulique a été un des puissants secrets de l'enfer pour démoraliser les hommes ; et

remarquez bien que l'immoralité dont nous parlons n'est point un accident fortuit, non plus qu'un accident passager : inhérent au somnambulisme, elle en souille presque toutes les victimes, elle y excite de condamnables émotions, elle y allume des passions honteuses. »

*Sentence de la congrégation du Saint-Office de Rome
contre les magnétiseurs.*

Par décret du 21 avril, approuvé par Sa Sainteté, la Congrégation générale de l'inquisition romaine et universelle vient de défendre, comme immoral, l'usage du magnétisme animal. L'arrêt est rédigé dans les termes suivants :

« Dans les opérations magnétiques, il existe une tendance à la mécréance et à la corruption des mœurs; on désirerait, pour la tranquillité des consciences, connaître à ce sujet quelle est la véritable opinion du Saint-Siège.

« On n'ignore pas la réponse qu'a déjà faite la Congrégation du Saint-Office; mais il serait à désirer que le Saint-Siège se prononçât formellement sur cette importante matière.

« Quelle que soit la conviction individuelle sur les faits énoncés et reconnus par les auteurs graves et religieux, il appartient à la sainte Église catholique, apostolique et romaine, de les juger, de décider sur des choses d'une aussi grande importance pour la religion et pour la morale publique. Il serait extrêmement important que l'Église se prononçât, sinon par une décision formelle, au moins par une instruction qui servît de

règle aux gouvernements catholiques, constitués par le Seigneur pour veiller à l'exécution des lois relatives aux mœurs et à la morale publique. »

Feriâ IV, die 21 aprilis 1841.

« In congregatione generali S. Romanæ et universalis
 « inquisitionis habitâ in conventu S. Mariæ suprâ Miner-
 « vam corâm eminentissimis Ecclesiæ cardinalibus in-
 « quisitionis, propositâ supradictâ instantiâ, iidem emi-
 « nentissimi et reverendissimi DD. dixerunt : *Usum*
 « *magnetismi, prout exponitur, non licere.* »

Suit l'approbation en latin du souverain pontife. (*Il racc. med. di Fano*, 5 juillet 1841.)

Voilà ce que nous avons cru devoir dire sur le magnétisme animal; et nous croyons que ce court exposé est suffisant pour donner une juste idée des dangers moraux attachés à la pratique du magnétisme. Au reste, les personnes qui désirent plus de détails sur cette matière, peuvent lire le travail sur le magnétisme que nous avons publié il y a quelques années, et qui se trouve dans notre livre intitulé : *Pensées d'un croyant catholique*, (4^e édition, 1 vol. in-12. Bruxelles.) Voici le jugement qu'a porté, sur ce travail, la Revue médicale, en septembre 1841, d'après la première édition qui a paru en 1839. « Cet examen physiologique, philosophique et moral du magnétisme, est, sans contredit, le meilleur ouvrage qui ait encore été fait sur cette matière. Je n'admets pas toutes les opinions de l'auteur sur les phénomènes dits magnétiques; mais, avec lui, je me fais un devoir de proclamer bien haut tout le danger moral qui

peut résulter des pratiques du magnétisme. » On voit par là que ce journal, quoique purement médical, pense absolument comme nous sur le danger moral du magnétisme.

CHAPITRE II.

THÉORIE NOUVELLE DE LA MONOMANIE HOMICIDE ET SUICIDE; SA JUSTE APPRÉCIATION EN MATIÈRE DE MORALE; QUESTION DE LA SÉPULTURE ECCLÉSIASTIQUE DES SUICIDÉS. — DÉPRAVATION DE LA VOLONTÉ; SES ABERRATIONS, SES ÉCARTS ET SES ENTRAVES PAR DES CAUSES PHYSIOLOGIQUES ET PATHOLOGIQUES.

§ I.

Aujourd'hui tous les médecins légistes admettent la monomanie homicide sans délire, c'est-à-dire cet état particulier de l'homme, où, sans offrir aucun trouble intellectuel, il est entraîné par un penchant *irrésistible*, poussé, impulsionné par un instinct aveugle, par quelque chose d'indéfinissable, à telle ou telle action que sa raison réproouve et condamne. Obsédé par des idées de vol, d'incendie, de meurtre, de suicide, qu'il s'efforce en vain d'écarter, il sent toute l'horreur de semblables désirs; et cependant sa volonté est vaincue : sans motifs, sans intérêt, il vole, il brûle, il tue, il verse son propre sang. (Pinel, Esquirol, Marc, Gall, etc.)

Nous ne croyons pas pouvoir nous ranger absolument à cette opinion, quoiqu'elle soit aujourd'hui universellement admise par les médecins-légistes; ou du moins

nous ne l'acceptons qu'en tant que la monomanie n'est pas passée à l'acte consommé : car, selon nous, toute monomanie qui arrive à la consommation de l'acte, est constamment une monomanie délirante, du moins au moment de l'exécution de l'acte, c'est-à-dire qu'alors il existe toujours une altération subite, un trouble plus ou moins notable de la raison, et assez puissant pour ôter la liberté morale et pervertir la volonté, au point de la rendre purement physique et animale. Nous admettons donc cette impulsion, ce penchant très-véhément, mais non pas absolument irrésistible; car, pour nous, il ne devient irrésistible qu'au moment précis où survient la perturbation intellectuelle. Nous pensons que l'opinion d'un délire subit, d'une éclipse soudaine de la raison au moment de l'acte, est préférable et plus morale que l'hypothèse des médecins-légistes, qui prétendent que la monomanie, soit homicide, soit suicide ou incendiaire, etc., peut conduire à la consommation de l'acte sans délire ou trouble intellectuel. Nous le répétons, nous ne pouvons admettre cette théorie ou ce principe de la monomanie avec penchant irrésistible et sans délire dans l'acte, parce qu'il nous paraît dangereux, en ce qu'il suspend le cours du libre arbitre, détruit la moralité des actions humaines, et tend à favoriser l'impunité des crimes; car, si le penchant est *irrésistible* et sans délire dans l'acte, que devient le libre arbitre? D'ailleurs, dans notre opinion, le trouble de la raison sera toujours plus facilement saisissable et constatable au sens commun des hommes, qu'une perversion de la volonté jointe à une lésion affective sans délire dans l'acte, que nul homme après tout ne peut prouver péremptoirement.

Nous estimons, de plus, que le trouble subit et momentané de la raison est la suite ou l'effet d'un penchant malheureux, que l'on n'a point suffisamment combattu, ou de la négligence qu'on a mise à éviter les occasions propres à l'entretenir ou à la faire développer davantage. Ce sont ces circonstances ou ces causes génératrices du délire subit et partiel, qui doivent déterminer le degré de culpabilité de l'action du monomaniac, parce que la volonté morale est subordonnée à la liberté morale, comme celle-ci est subordonnée à l'intégrité de la raison.

Nous nous résumons, et nous disons que, dans l'hypothèse où il n'existe chez le monomaniac aucun intérêt rationnellement admissible, aucun motif qui ait pu le porter à un acte réprouvé par la saine raison, cet acte, s'il est consommé, doit être attribué au délire et non exclusivement à l'impulsion, au penchant *irrésistible* ou à la volonté dépravée; et, nous le répétons encore, cette doctrine des médecins-légistes (la monomanie sans délire) tend évidemment à détruire le libre arbitre, ou la liberté morale des actions humaines.

On pourra peut-être nous objecter : « Si la perception, le jugement et la sensibilité morale, peuvent être isolément pervertis ou abolis, pourquoi la *volonté*, ce complément de l'être intellectuel et moral, ne pourrait-elle pas aussi éprouver *seule* les mêmes perturbations, le même anéantissement? » Voilà l'argument le plus spécieux que l'on peut nous opposer. Sans doute nous admettons, avec tous les médecins-légistes et même l'universalité des médecins, que la volonté peut être plus ou moins affaiblie, pervertie ou dépravée; mais nous soutenons que cette perversion de la volonté *sans motif* ne

va jamais jusqu'à l'acte, sans qu'il y ait, au moment de son exécution, trouble intellectuel, ou suspension, ou perte du libre arbitre. Nous disons sans motif ou sans intérêt, car tout homme qui agit sans ce mobile, n'agit pas comme un homme raisonnable; il est en opposition avec les lois du sens commun, c'est-à-dire qu'il est ce qu'on appelle *fou*. On a donné, pour exemple d'une monomanie sans délire, l'histoire suivante, qui nous paraît assez mal choisie et même assez comique si le sang n'avait pas coulé.

« La manie sans délire, rapporte Pinel, a donné lieu à une scène singulière à une époque de la révolution qu'on voudrait pouvoir effacer de notre histoire. Les brigands, lors des massacres des prisons, s'introduisirent en forcenés dans l'hospice des aliénés de Bicêtre, sous prétexte de délivrer certaines victimes de l'ancienne tyrannie, qu'elle cherchait à confondre avec les aliénés. Ils vont en armes de loge en loge; ils interrogent les détenus, et ils passent outre si l'aliénation est manifeste. Mais un des reclus, retenu dans les chaînes, fixe leur attention par ses propos pleins de sens et de raison et et par les plaintes les plus amères. N'était-il pas odieux qu'on le retint dans les fers et qu'on le confondit avec les autres aliénés? Il défiait qu'on pût lui reprocher le moindre acte extravagant : c'était, ajoutait-il, l'injustice la plus révoltante; il conjure ces étrangers de faire cesser une pareille oppression et de devenir ses libérateurs. Dès-lors il excite, dans cette troupe armée, des murmures violents, des cris d'imprécation contre le surveillant de l'hospice; on le force de venir rendre compte de sa conduite, et tous les sabres sont dirigés contre sa poitrine;

on l'accuse de se prêter aux vexations les plus criantes, et on lui impose d'abord silence quand il veut se justifier. Il réclame en vain sa propre expérience en citant d'autres exemples semblables d'aliénés non délirants, mais très-redoutables par une fureur aveugle; on réplique par des invectives, et, sans le courage de son épouse qui le couvre pour ainsi dire de son corps, il serait tombé plusieurs fois percé de coups. On ordonne de délivrer l'aliéné, et on l'emmène en triomphe aux cris redoublés de : vive la république! Le spectacle de tant d'hommes armés, leurs propos bruyants et confus, leurs faces enluminées par les vapeurs du vin, raniment la fureur de l'aliéné; il saisit d'un bras vigoureux le sabre d'un voisin, s'escrime à droite et à gauche, fait couler le sang; et, si on ne fût parvenu à s'en rendre maître, il eût, cette fois, vengé l'humanité outragée. Cette horde barbare le ramène dans sa loge, et semble céder, en rugissant, à la voix de la justice et de l'expérience. » (Thèse du docteur Morin.)

Il est visible qu'il a existé ici une explosion subite d'un délire maniaque et une suspension soudaine de la raison; et, si cet homme eût commis un homicide, ce meurtre matériel eût été sans aucun caractère de criminalité. Voici d'autres exemples qui viennent mieux à l'appui de l'opinion opposée à la nôtre.

« Une domestique se jette aux genoux de sa maîtresse, et lui demande en grâce de sortir de sa maison : elle lui avoue que toutes les fois qu'elle déshabille l'enfant confié à ses soins, cet enfant, pour qui elle a toute la tendresse d'une mère, elle éprouve un désir irrésistible de l'éventrer. » (Marc.)

« Un homme doux, aimable, d'un mérite distingué, se prosterne tous les jours aux pieds des autels, implorant la bonté divine pour qu'elle le délivre d'un penchant aussi atroce dont il n'a jamais pu se rendre compte. » (Marc.)

« Une femme de campagne, accouchée depuis peu de temps et chérissant son nouveau-né, se sent tout-à-coup agitée par le désir de l'égorger : elle le tient dans ses bras, ses yeux sont fixés sur lui, elle va succomber ; elle frémit d'horreur, et sort dans la crainte de ne pas être maîtresse d'elle-même. Elle revient l'allaiter, et, de nouveau agitée, éperdue, elle fuit. Pendant une journée entière, elle lutte contre les idées de destruction qui se représentent sans cesse à son esprit. » (Michu, *Mém. de la monom. homicide.*) Ici les penchants ont été convenablement combattus et n'ont point été suivis de l'acte final. C'est ce que l'on doit et que l'on peut faire toujours avec le secours de la religion.

Il y a quelques années, nous fûmes consulté par un homme de la classe opulente, qui se disait parfaitement heureux et exempt de tout sujet de peine ou de chagrin, excepté un seul point qui le tourmentait : c'était un désir, un penchant, une tentation violente de se couper la gorge toutes les fois qu'il se rasait. Il s'imaginait que, s'il en venait à cet acte déplorable et insensé, il éprouverait un plaisir indicible. Souvent il était obligé de jeter le rasoir loin de lui. C'est en effet ce qu'il y a de mieux à faire, quand on a pas la force intellectuelle ou morale dans la mesure convenable pour régler, dompter ou mépriser ces sortes d'instincts ou de désirs dépravés.

Voici un fait de monomanie homicide aussi singulier

par son étiologie que rare par rapport à l'âge tendre du sujet. Il nous est fourni par M. le docteur Cerise, qui lui-même l'a puisé dans l'ouvrage de M. Esquirol sur les aliénations mentales, t. 2, p. 115.

« Une jeune fille, âgée de huit ans, avait manifesté la résolution de tuer sa belle-mère. Conduite à M. Esquirol, elle fut soumise, par ce célèbre médecin, à une série de questions auxquelles elle répondit avec sincérité, sans hésitation, avec le calme parfait de l'innocence. Elle déclara qu'elle n'avait pour l'épouse de son père aucune haine, qu'elle était touchée de ses soins; mais qu'elle éprouvait, en la voyant, le besoin de la tuer. La présence de cette femme suffisait pour déterminer en elle cette horrible pensée. M. Esquirol, après un entretien poursuivi avec une habileté et une sollicitude qu'on ne saurait assez imiter, parvint à remonter à l'origine obscure et déjà oubliée de cette affreuse monomanie. Il apprit que des paroles de haine et de colère, accompagnées probablement de gestes véhéments, avaient été prononcées, six ans auparavant, par les parents de son père contre la personne qu'il devait épouser en secondes noces. L'enfant n'avait alors que deux ans, et cette scène violente avait eu lieu en sa présence. L'impression fut produite; un fait d'innervation initiative vint correspondre à cette impression, et se renouveler chaque fois que sa belle-mère s'offrait à sa vue. Une association anormale, vicieuse, s'établit entre l'impression affective éprouvée à l'âge de deux ans et l'impression sensoriale déterminée tous les jours par la présence de sa belle-mère; de là la reproduction de l'innervation initiative pour laquelle on amenait cette enfant devant M. Esquirol. Ignorant sa haine,

irréprochable dans sa conscience, pure dans ses sentiments et dans sa volonté, elle était mue par un aveugle automatisme, elle obéissait à une impulsion à la fois obscure et puissante dont le meurtre devait être le résultat. Quel sujet de graves méditations touchant la pathogénie de cette forme de la surexcitation nerveuse ! Quel sujet de graves réflexions touchant l'impressionnabilité de l'homme dans sa plus tendre enfance ! M. Esquirol termine cette curieuse observation, en appelant l'attention des parents sur les déplorables conséquences que peuvent avoir leurs discours et leurs actes en présence de leurs enfants, dont ils corrompent l'esprit et le cœur dès la première enfance. »

Le lecteur a pu voir, d'après ce court exposé, que notre opinion diffère de celle des médecins, qui admettent deux espèces de monomanies homicides et suicides, une avec délire et l'autre sans délire. Pour nous, nous rejetons celle sans délire dans l'acte. D'un autre côté, il faut encore ajouter ici que la plupart des magistrats et des criminalistes rejettent la monomanie absolument sans distinction aucune, comme particulièrement M. l'avocat-général dans l'affaire de Henriette Gornier, et M. Dupin dans le procès de Darzac, où ils disent « que la monomanie n'est qu'une chimère, qu'un fantôme évoqué, tantôt pour arracher des coupables à la juste sévérité des lois, tantôt pour priver arbitrairement un citoyen de sa liberté. » Cette opinion négative, absolue, exclusive, n'est pas non plus dans le vrai ; elle est démentie par des centaines de faits qui prouvent invinciblement la monomanie homicide ou suicide, ou, si l'on veut, ce penchant plus ou moins fort et impérieux à commettre des actes crimi-

nels, coexistant toutefois avec le libre arbitre ou la liberté morale, qui ne se perd qu'au moment de l'acte. Nous pensons qu'il vaudrait encore mieux dire, avec M. Collard de Martigny, « que la monomanie n'est qu'une passion qu'on pouvait étouffer dès sa naissance. » Embrassons donc une opinion mitoyenne entre l'opinion des médecins et celle des magistrats, et disons que la monomanie homicide et suicide existe réellement, mais jamais sans délire, au moins quand elle réalise son objet ou aboutit à l'acte. C'est alors seulement que le penchant, ne pouvant plus être dompté ou réprimé, peut être légitimement réputé *irrésistible*. M. Esquirol lui-même, cette imposante autorité en cette matière, a écrit, en 1821, ces propres paroles : « On ne peut nier qu'il est des individus qu'un funeste penchant entraîne au suicide par une sorte d'attrait irrésistible. Je n'ai jamais vu des individus semblables; j'ose croire que, si l'on eût mieux étudié les individus que l'on dit avoir obéi à un entraînement insurmontable, on eût démêlé les motifs de leur détermination. » (*Dict. des sciences méd. art. Suicide.*) Or, c'est ce qui est arrivé en 1859. A cette époque, la Gazette des tribunaux et les autres journaux révélèrent à la France un fait bien extraordinaire et d'une immense gravité. Le voici : « Une fille fut condamnée, en 1826, aux travaux forcés à perpétuité, pour avoir froidement coupé la tête à un enfant d'un de ses voisins. En l'absence, dit la Gazette des tribunaux, de tout intérêt connu à la consommation de son crime, les médecins déclarèrent que l'état mental de l'accusée présentait des signes non équivoques d'aliénation mentale. »

Depuis cette condamnation, plusieurs écrits de méde-

cine légale ont mis ce crime au nombre des cas de monomanie homicide, et l'on a vu, dans plus d'une affaire criminelle, évoquer ce sanglant souvenir comme une preuve à l'appui des moyens de défense pour certains accusés; mais la vérité des faits devait plus tard venir ébranler, sinon renverser ces nouvelles théories de monomanie. Il paraît, d'après les journaux encore, que cette femme a avoué qu'après avoir été délaissée par son amant pour une autre, que celui-ci avait épousée peu de temps après, elle avait conçu la pensée et le projet d'une horrible vengeance, et qu'elle a consommé son crime en égorgeant l'enfant de son ancien amant et de sa rivale. Elle fut bien, dit-elle, un peu touchée par les cris du pauvre enfant; mais elle tenait à sa vengeance. Ce fait et les conclusions qu'on en a tirées, joints à l'aveu de la coupable, sont de nature à faire naître de graves et sérieuses réflexions tant aux criminalistes qu'aux médecins-légistes.

§ II.

Conséquences pratiques qui découlent de tout ce qui précède.

Nous pensons qu'on doit généralement refuser la sépulture ecclésiastique à tous les individus qui se tuent par suite d'une forte commotion morale, déterminée par l'annonce d'un événement tragique, de la perte de la fortune, de l'honneur ou quelque passion violente, parce qu'ici l'on doit présumer qu'il n'y a point de monomanie, ni folie, ni délire soudain au moment de l'acte, mais une passion ou un désespoir subit, ou toute autre passion véhémence, mais pas absolument invincible ou irrésistible.

Mais, dira-t-on peut-être, si, sur l'annonce d'une nouvelle funeste, d'un événement tragique, un homme se tue à l'instant même, ne doit-on pas attribuer plutôt ce suicide immédiat et soudain à un trouble, à un égarement subit de la raison, ou du moins à un premier mouvement comme machinal. (*Motus primò primus*, en termes de l'école.) Nous pensons que la chose est possible dans quelques cas rares; et, dans ces occurrences, il faut invoquer les antécédents du sujet : s'ils sont honorables, chrétiens et moraux, ils établiront, pour *le premier mouvement* qu'on peut appeler machinal ou indélébile, une présomption qui pourra peut-être autoriser l'inhumation ecclésiastique.

Nous concevons qu'une forte commotion morale, soudaine et inattendue, un chagrin violent et subit, la perte de l'honneur, de la fortune, etc., sont des causes perturbatrices très-puissantes, capables de bouleverser toute la sensibilité humaine et de priver l'homme de toute réflexion; nous comprenons encore que le délire des passions ne permet guère de réfléchir, et que toutes les lois acquittent un homme qui a commis, dans le premier emportement d'une passion véhémence, une action qui eût été criminelle sans cette circonstance. Mais nous ferons remarquer que ces sortes d'explosions subites et ces suicides ne s'observent généralement que chez les hommes sans religion, sans croyances et surtout sans pratiques religieuses.

Une commune catastrophe frappe en même temps deux hommes absolument placés dans les mêmes conditions physiques; l'un des deux est bon et fervent chrétien, l'autre est un incrédule et un impie; le premier se ré-

signe chrétiennement comme Job, l'autre se tue comme Saül. Citons ici un passage remarquable d'un médecin sincèrement religieux, qui en même temps est l'autorité la plus grave du siècle concernant les maladies mentales : « Si, par son éducation, l'homme n'a point fortifié son âme par les croyances religieuses, par les préceptes de la morale, par les habitudes d'ordre et de conduite régulière; s'il n'a pas appris à respecter les lois, à remplir les devoirs de la société, à supporter les vicissitudes de la vie; s'il a appris à mépriser ses semblables, à dédaigner les auteurs de ses jours, à être impérieux dans ses desirs et ses caprices, certainement, toutes choses égales d'ailleurs, il sera plus disposé à terminer volontairement son existence dès qu'il éprouvera quelques chagrins ou quelques revers. L'homme a besoin d'une autorité qui dirige ses passions et gouverne ses actions; livré à sa propre faiblesse, il tombe dans l'indifférence et après dans le doute; rien ne soutient son courage, il est désarmé contre les souffrances de la vie, contre les angoisses du cœur, etc. » (Esquirol, *Maladies mentales*, t. I. p. 587. 1859.)

Nous estimons d'ailleurs que ces cas d'explosions subites et ces suicides aigus dont on vient de parler, sont plus rares qu'on ne pense communément : nous n'en avons pas encore rencontré, bien qu'on les conçoive très-possibles. Nous croyons que les grandes peines morales subites produisent plutôt la folie véritable et plus ou moins durable. Nous n'avons jamais vu des personnes se tuer dans un accès subit ou un premier accès de manie. Les fous, quand ils se donnent la mort, c'est en général dans l'état chronique, et ils le font avec plus ou moins

de réflexion et de raisonnement, ou par suite de quelque fausse combinaison ou d'un faux calcul.

Si le suicide n'est pas subit et instantané, c'est-à-dire s'il n'a lieu qu'à un temps plus ou moins éloigné de la cause déterminante, alors le cas est facile; car on a le temps suffisant pour reconnaître, constater et juger l'état mental du sujet.

Dans le but de s'éclairer sur la nature des motifs, on peut examiner les lettres et les papiers du suicidé, recueillir les témoignages de ceux qui l'ont connu, s'informer s'il existe ou s'il a existé des aliénés parmi ses proches parents; s'il était nerveux, très-susceptible, impressionable, mélancolique, hypochondriaque, hallucinatoire, visionnaire; s'il se faisait remarquer par ses idées extraordinaires, son caractère sombre et bizarre, son esprit faible et borné, etc. Toutes ces circonstances peuvent sans doute venir à l'appui des présomptions de la folie, mais ne sauraient absolument la prouver. Après tout, la manie peut éclater subitement sans aucun symptôme précurseur. Si l'on a trouvé le corps pendu ou noyé, on doit s'adresser à la médecine légale pour s'assurer si l'individu a été pendu ou noyé avant ou après la mort.

Enfin, nous pensons que l'on pourrait accorder la sépulture ecclésiastique à toute personne réputée honorable qui se serait suicidée sans que l'on eût pu découvrir chez elle aucun intérêt, aucun motif *plausible* et *raisonnable*, pour parler un instant suivant les idées reçues, parce que, dans l'espèce avec monomanie ou non, l'on doit croire que, dans l'exécution même de l'acte, la raison était égarée et le libre arbitre perdu.

Deuxième conséquence pratique : c'est que dans tous les cas de monomanie, quelle qu'elle soit, homicide, suicide, incendiaire, etc., les moyens spirituels doivent passer en première ligne. C'est en effet dans la religion que ces sortes de malades doivent puiser les plus puissants motifs de résignation ; et surtout ils trouveront la force nécessaire pour résister à leur mauvais penchant dans l'usage fréquent des sacrements de l'Église, et dans les avis et les consolations que leur prodiguera le zèle prudent et éclairé d'un sage et charitable directeur.

§ II.

Dépravation de la volonté ou des affections des femmes enceintes.

Tout le monde sait que l'état de grossesse influe plus ou moins sur le moral de la femme, change son caractère, le rend bizarre, capricieux, fantastique ; modifie ses affections, ses goûts, ses inclinations ; détermine, disent les auteurs de médecine légale, chez certaines femmes, des désirs et des penchants si impérieux et tellement irrésistibles, qu'elles peuvent être entraînées à des actes plus ou moins contraires à la morale publique ou à l'ordre social. On cite, à l'appui de cette assertion, une foule de faits de pareilles aberrations. Telle femme, d'une humeur habituellement douce et facile, devient violente, colère, emportée ; telle autre, tendre épouse, bonne mère, déteste son mari, repousse ses enfants, ou même leur voue une haine implacable pendant tout le temps de sa grossesse. Langius rapporte un fait horrible de la cruauté d'une femme enceinte qui désirait manger de la chair de

son mari; elle l'assassina pour satisfaire son féroce appétit, et en sala une grande partie pour prolonger son abominable plaisir. Rassasiée de ce ragoût barbare, elle avoua son crime aux amis de son mari, qui cherchaient en vain le lieu de sa retraite. J'ai vu, dit Vivès (*Commentaires sur la Cité de Dieu*, par S. Augustin), une femme cruelle mordre le cou d'un jeune homme qui en éprouva une douleur insupportable : elle aurait infailliblement avorté, ajoute-t-on, si elle n'avait satisfait ce désir effréné. En 1816, on a vu une scène épouvantable dans la ville de Mons. Une femme, mère de cinq enfants et enceinte de cinq mois, jouissant d'une honnête aisance, précipita trois de ses enfants dans un puits et s'y jeta enfin elle-même. Cette malheureuse femme avait encore deux enfants, l'un en pension, l'autre en nourrice : elle avait envoyé chercher l'enfant chez la nourrice, mais heureusement l'ordre ne fut pas exécuté; quant à l'autre, elle lui avait envoyé un gâteau empoisonné dont on a eu le temps d'empêcher qu'il ne goûtât. (*Journal de Paris*, avril 1816.)

Nous avons quelque peine à croire que la grossesse, indépendamment de tout autre principe, ait pu seule être la cause directe et productrice de ces sortes d'aberrations ou de dépravations de la volonté : nous croyons plutôt qu'elles sont le résultat d'une véritable monomanie homicide délirante, et que la grossesse n'en a été que l'occasion ou la cause déterminante, c'est-à-dire que la femme était plus ou moins monomaniaque avant sa grossesse ou prédisposée à le devenir prochainement. Nous croyons qu'il y aurait quelque danger pour la morale publique à attribuer tous ces actes graves et désordonnés

à l'influence seule de la grossesse : car on pense bien, sans doute, que l'état de grossesse serait souvent invoqué pour justifier et pallier des actions désordonnées ou criminelles. Avec le principe de la monomanie, comme cause des actions répréhensibles, il y aura infiniment moins d'inconvénients à craindre pour l'ordre social qu'avec la théorie fondée sur l'état de grossesse, parce que les femmes monomaniaques sont infiniment plus rares que les femmes grosses, et surtout parce que ce principe nous paraît tout-à-fait fondé et entièrement dans le vrai.

Au surplus, nous ne sommes pas seul de ce sentiment : un célèbre accoucheur et en même temps auteur d'une médecine légale, M. Capuron, pense absolument comme nous. Voici ses paroles : « On ne croira pas facilement que la grossesse altère ou dérange la raison au point de faire méconnaître à la femme les lois les plus sacrées de la nature, les lois fondamentales de toute civilisation, l'humanité, la justice, la propriété... En vain on objectera les envies extraordinaires des femmes enceintes, leurs appétits désordonnés, bizarres, dépravés... Qu'une femme enceinte ait envie de manger des fruits verts, du poivre, du sel, du plâtre; qu'elle boive plus qu'à l'ordinaire du vin pur, de l'eau-de-vie, du café; qu'elle dérobe des friandises, il y a loin de là jusqu'au désir de voler, de mordre un jeune homme au cou, de tuer un mari. »

Si le moraliste ne doit pas admettre comme vraies toutes ces graves aberrations ou ces actions criminelles des femmes enceintes, il est pourtant juste et raisonnable qu'il prenne en considération le changement qui s'est

opéré dans le caractère ou le moral de la femme grosse ; il faut, de plus, que le directeur ou le confesseur de ces sortes de personnes les traite avec plus ou moins d'indulgence, suivant la gravité des cas et le génie et les caractères des sujets.

CHAPITRE III.

GUÉRISONS RÉPUTÉES MIRACULEUSES, C'EST-A-DIRE OPÉRÉES PAR
DES MOYENS PUREMENT SPIRITUELS ET MORAUX.

Nous ne sommes plus dans ces temps où l'on croyait qu'un malade, tombé en une profonde léthargie ou une longue syncope, était réellement mort tant que durait cet accident, et véritablement ressuscité dès qu'il était sorti de sa crise léthargique, syncopale ou carotique. C'est ainsi que le vénérable Bède rapporte une histoire d'un nommé Drithelme qui *mourut vers l'entrée de la nuit et ressuscita au point du jour*. Il fut conduit au purgatoire et y fut témoin de tous les tourments qu'on y endure ; il en revint, bien entendu, et fit sur la terre, le reste de ses jours, une très-rigoureuse pénitence. Le P. St Jure rapporte la même histoire, qui est beaucoup trop longue pour trouver place ici. D'ailleurs, nous n'avons point à parler de ceux qui meurent et ressuscitent ou ne ressuscitent pas, mais de ceux qui guérissent surhumainement, c'est-à-dire contre toutes les apparences, les probabilités et les prévisions humaines.

Depuis environ une trentaine d'années, on a produit

au jour un grand nombre de guérisons extraordinaires réputées surnaturelles ou miraculeuses. Il est louable, sans doute, de publier les merveilles par lesquelles Dieu fait éclater sa puissance sur la nature et sa bonté envers les hommes; mais, en cette matière délicate, il faut user d'une grande prudence pour ne pas prêter des armes aux ennemis de la foi, et pour ne pas nuire aux intérêts de la religion tout en voulant les servir puissamment. Les impies et les incrédules pourraient en effet s'en prévaloir, et arguer, de quelques guérisons extraordinaires, contestables ou mal prouvées, contre les miracles du premier ordre consignés dans les livres saints; mais heureusement, par une disposition providentielle, ces derniers sont tous empreints d'un caractère divin qui leur donne une certitude inébranlable, contre laquelle viendront toujours se briser tous les efforts du mensonge et de la science humaine.

Nous sommes persuadé que la plupart des guérisons que l'on a publiées comme miraculeuses le sont en effet, et ont été opérées d'une manière surhumaine, surnaturelle, et tout en dehors des lois physiologiques et pathologiques, c'est-à-dire que nous regardons ces guérisons comme miraculeuses dans le sens vrai et théologique, mais non élevées au degré de grandeur divine des miracles de l'Écriture sainte. C'est pourtant toujours la même puissance qui produit les uns et les autres. Pourquoi donc cette différence dans les œuvres de Dieu? Sans doute, entre les mains du Tout-Puissant, les choses ne sont pas plus ou moins faciles ou difficiles, ou, en d'autres termes, il n'y a point en Dieu de degrés de puissance. *Non est Domino difficile salvare vel in multis, vel in pau-*

cis (Reg.) Il n'est pas plus difficile à Dieu de ressusciter un mort en proie à la putréfaction, que de chasser une fièvre éphémère. Dieu fait éclater ses prodiges selon la mesure de foi des malades ou la nécessité des temps. Jadis la foi était très-vive, immense, entière, et les miracles du premier ordre, marqués visiblement au sceau du Tout-Puissant, y répondaient avec une magnificence et une majesté toutes divines. Aujourd'hui, il n'y a plus ni la même foi, ni la même nécessité pour obtenir de Dieu ces grands miracles, comme de faire marcher des hommes perclus et impotents de naissance, *qui numquam ambulaverant*; de guérir des aveugles-nés, des hydropiques, des lépreux, etc., et tout cela d'une seule parole.

On nous a rapporté beaucoup de faits de ces guérisons extraordinaires obtenues par des moyens purement spirituels, tels que des prières, des neuvaines, de pieux pèlerinages et d'autres saintes pratiques de dévotion. Nous avons vu de ces personnes que l'on a crues guéries miraculeusement, et nous affirmons que ces guérisons nous ont paru solides et durables.

D'un autre côté, nous croyons aussi qu'un certain nombre d'autres guérisons sont le résultat d'une cause purement naturelle ou morale, du pouvoir immense du système nerveux ou d'une surinnervation soudaine (1).

(1) On nous a demandé un *criterium* pour distinguer les guérisons naturelles d'avec les surnaturelles.

Dans l'état actuel de la science, nous ne pouvons établir, sur ce point, des règles certaines et accessibles à tous les esprits.

En attendant que ce *criterium* puisse être prudemment donné

Une espérance ferme et inébranlable et l'enthousiasme de la confiance, peuvent imprimer au système nerveux un ressort, un ton de vitalité et de force synergique immense et presque en quelque sorte incommensurable, au point de ranimer et de revivifier pour ainsi dire la nature défaillante d'un moribond. Un homme, ayant subi une grande opération chirurgicale, se mourait d'une hémorrhagie que rien n'avait pu arrêter. Son médecin arrive et le trouve à l'extrémité. Ah ! monsieur, dit le malade, je

comme règle infallible, ayez recours à l'Écriture sainte, à l'histoire évangélique, et proclamez hardiment le miracle, si vous voyez guérir *subitement* des aveugles-nés, des boiteux de naissance (*claudos ab utero*), des individus avec des membres desséchés, c'est-à-dire complètement atrophiés, des hommes couverts de lèpre, etc. On peut y ajouter les malades atteints de graves lésions organiques chroniques physiquement constatables, c'est-à-dire visibles et tangibles, comme par exemple des cancers largement et profondément ulcérés avec perte de substance, ou de vastes ulcères qui ont rongé une grande partie d'un membre, etc. Vous pouvez être assuré que jamais la puissance de l'imagination et du système nerveux n'a pu opérer subitement ces sortes de guérisons. Et, pour ne parler que de ces derniers cas, nous établissons, comme principe certain et inattaquable, que, par les lois de l'organisme de l'économie animale, une régénération subite des chairs est manifestement impossible, parce que la nutrition ou l'assimilation ne peut être, dans l'ordre naturel, que lente et successive, comme l'alimentation ou plutôt la digestion elle-même. S'il pouvait en être autrement, il s'ensuivrait que la nutrition donnerait beaucoup plus qu'elle n'a reçu, c'est-à-dire qu'elle donnerait ce qu'elle n'a pas. Donc, une régénération subite des organes détruits ou profondément altérés dans leur texture, est un fait contre les lois de la nature animale ou une dérogation à l'organisme de l'économie; donc, c'est un fait qui relève de l'ordre surnaturel, c'est-à-dire un miracle.

suis perdu : je perds tout mon sang. Vous en perdez si peu, reprit le docteur avec un grand sangfroid et un ton rassurant, que dans une heure vous serez saigné. L'idée d'une saignée chez un homme qui se croit exsangue, opère sur son moral la plus heureuse révolution; le sang s'arrête, et le malade se trouve hors de danger. Un négociant, apprenant la nouvelle d'une banqueroute qui le ruinait, tomba dans une stupeur mortelle. Bouvard, jadis fameux médecin de Paris, arrive et formule ainsi son ordonnance : *Bon pour trente mille francs chez mon notaire*. Ce fortifiant guérit sur-le-champ ce malade foudroyé, comme le congé, délivré à un soldat nostalgique mourant, le fait partir à l'instant pour regagner les foyers paternels. Tout le monde sait que des personnes sont mortes d'un excès de joie, tels sont particulièrement Diagoras, Sophocle, Léon X. Un condamné entend prononcer sa grâce et il tombe mort. Un rire excessif fit périr Zeuxis et le philosophe Chrysippe.

Par contre, un chagrin excessivement violent ou l'impression d'une douleur immense a pu décomposer la figure, et jusqu'à faire blanchir, en vingt-quatre heures, les cheveux d'un prisonnier.

Voici, à ce sujet, un fait bien extraordinaire, rapporté par M. le docteur Descuret dans sa *Médecine des passions* :

« On sait que dans quelques parties de la Sardaigne, la chasse des nids d'aigles et de vautours est l'une des principales ressources des paysans nécessiteux, et qu'ils s'y livrent avec autant d'audace que de persévérance.

« En 1859, trois jeunes frères qui exerçaient ce genre d'industrie, ayant aperçu dans les environs de San-Giovani

de *Domus-Novas* un vaste nid d'aigle au fond d'un précipice, résolurent de s'en emparer, et tirèrent au sort à qui irait le chercher. Le danger n'était pas seulement dans la possibilité d'une chute de plus de cent pieds, mais encore dans l'agression des oiseaux de proie que pouvait renfermer cet abîme.

« Celui des trois frères que le sort avait désigné pour une si périlleuse entreprise était un beau jeune homme d'environ vingt-deux ans, d'une force athlétique, et ne reculant jamais devant les difficultés. Ayant donc hardiment mesuré des yeux la profondeur qu'il doit parcourir, il se ceint d'une corde à gros nœuds, que ses frères se chargent d'abaisser ou de hisser à volonté, puis, muni d'un sabre bien affilé, il descend dans le précipice, et arrive heureusement jusqu'à l'interstice qui recèle le nid objet de ses vœux. Ce nid contient quatre aiglons à plumage isabelle-clair : c'est un trésor pour le jeune montagnard, et son cœur palpite de joie à la vue d'un si riche butin. Mais le plus difficile n'est pas accompli, il faut remonter avec cette proie, et c'est là surtout que se trouve le péril. Déjà la voix du jeune chasseur a retenti joyeusement dans les cavités sonores du précipice; déjà la corde se meut dans un mouvement ascensionnel, lorsque tout-à-coup il se voit assailli par deux aigles énormes, qu'il reconnaît à leur fureur et à leurs cris pour le père et la mère des petits dont il s'est emparé. Alors s'engage une lutte épouvantable : le sabre dont il se sert avec une grande dextérité suffit à peine pour le garantir de leurs coups; pour comble de maux, la corde qui le soutient au-dessus des profondeurs de l'abîme est soudain ébranlée par un choc violent. Le malheureux lève les

yeux, et s'aperçoit que dans ses évolutions multipliées le tranchant de son sabre a coupé une partie de cette corde. Comprenant alors l'immensité de son danger, il demeure un instant immobile de frayeur, un frisson glacial parcourt tout son corps, et l'on conçoit à peine comment, au milieu d'une telle émotion, il eut la force de ne pas lâcher prise et de continuer à se défendre. Cependant la corde monte toujours, et des voix amies l'encouragent; mais il est hors d'état de leur répondre, et quand il atteint le bord du précipice avec le nid d'aigle qu'il n'a pas abandonné, ses cheveux, auparavant d'un beau noir d'ébène, sont devenus si complètement blancs, que ses frères eux-mêmes ont peine à le reconnaître. »

Un prêtre polonais m'a dit qu'il avait vu, en 1850, un de ses compatriotes, prisonnier politique, dont les cheveux ont complètement blanchi après une nuit de séjour dans la prison.

J'ai vu un jeune homme très-nerveux, qui, presque en vingt-quatre heures, est quelquefois comme décomposé et méconnaissable.

Je me souviens d'avoir lu, il y a dix à douze ans, je ne sais plus où, le récit d'une expérience bien extraordinaire faite, je crois en Italie. Voici la substance de cette singulière histoire :

On avait livré aux médecins un homme condamné à mort, à l'effet de faire, sur cet individu, des expériences physiologiques tendant à prouver et à constater authentiquement le pouvoir immense de l'imagination. On voulait donc savoir si l'idée, ou plutôt la conviction intime de l'existence actuelle d'une hémorrhagie mortelle, qui ne serait pourtant que fictive, pourrait réellement faire

mourir une personne. Voici comment on procéda à l'expérimentation : on banda exactement les yeux au condamné, et on l'attacha par les quatre membres sur une table solidement fixée. Cela fait, on piqua les pieds et les bras, à l'endroit où l'on saigne ordinairement, avec une plume à écrire, comme pour simuler l'opération de la saignée, et en même temps on fit partir, des quatre points piqués, quatre petits jets d'eau produisant absolument le bruit du sang qui sort d'une veine ouverte. Au même moment, un des assistants dit à son voisin, tout bas, mais de manière cependant à pouvoir être entendu du patient : « Quel beau sang ! c'est bien dommage qu'un tel homme doive mourir en perdant tout son sang ! » Tout cet appareil, ces préparatifs et surtout les piqûres des quatre membres, le bruit d'un liquide reçu dans des vases et les paroles prononcées et entendues, firent une telle impression sur le condamné, qu'il mourut en effet *d'emorrhagie blanche*, c'est-à-dire sans avoir perdu une seule goutte de sang. Je ne puis garantir l'authenticité de ce fait, bien que je ne le croie pas absolument impossible chez quelques sujets. Autre fait remarquable :

« Un curé, âgé de quarante ans, d'une bonne constitution, éprouva de la toux et de l'oppression accompagnées d'une grande faiblesse. Il se mit au lit, et le lendemain ces accidents ne s'étant pas dissipés, un officier de santé, appelé près de lui, crut, en raison de la petitesse et de la fréquence du pouls et des menaces continues de syncopes, devoir diagnostiquer une péricardite. Le malade, ayant appris qu'il était dans une position fâcheuse, se prépara à mourir, et bientôt, en effet, les symptômes d'une mort imminente parurent se montrer.

M. de Boret, ayant été mandé alors, trouva le malade dans une prostration extrême, ne faisant aucun mouvement sans qu'une syncope survînt aussitôt. Il semblait à l'agonie ; mais l'auscultation ne démontrant aucune lésion du côté du cœur, ce médecin porta à haute voix un pronostic beaucoup plus rassurant. Alors le malade, qui ne répondait qu'à peine aux questions qu'on lui adressait et semblait indifférent à tout ce qui se passait autour de lui, présenta bientôt une physionomie toute différente. Deux heures après, il pouvait se retourner dans son lit sans menace de syncope. Il se mit sur son séant, adressa la parole aux assistants et demanda à sortir de son lit. La convalescence était déjà établie. » (*Journal de médecine*, par Lucas-Championnière, mai 1842.)

Des maladies nerveuses, comme épileptiques, hystériques, paralytiques, spasmodiques, etc., produites subitement par quelque violente commotion morale, peuvent guérir de même par une immense perturbation de l'âme. On a vu des épileptiques guéris ainsi subitement et sans retour. On cite un paralytique abandonné tout seul dans une maison incendiée, qui se sauva en courant à travers les flammes.

Il peut donc se rencontrer un certain nombre de faits de guérisons extraordinaires et merveilleuses qu'il ne faut pas se hâter d'attribuer à l'intervention d'une cause surnaturelle, qu'en d'autres termes il ne faut pas proclamer comme un miracle certain et indubitable. On m'a cité un fait assez récent : une religieuse était à l'agonie depuis quelques jours par suite d'une phthisie pulmonaire. Son suaire était tout prêt pour l'ensevelir. Cependant on lui présente l'image d'un saint qu'elle invoque avec foi, et

au bout de vingt-quatre heures elle est guérie, marche et mange comme ses compagnes. Un grand-vicaire fait dresser un procès-verbal, le médecin ordinaire le signe et atteste que cette guérison est surnaturelle. Un autre médecin se refuse à signer cette pièce, parce qu'il ne voit pas de nécessité d'admettre du surnaturel dans cette guérison subite. Enfin, cette malade retombe au bout de deux mois, et succombe enfin décidément à la phthisie pulmonaire.

Nous connaissons un médecin, d'ailleurs très-bon chrétien et fort pieux, qui a refusé dernièrement de reconnaître l'intervention d'une cause surnaturelle dans le rétablissement soudain d'une jeune fille, tandis qu'un médecin incrédule regardait cette guérison comme miraculeuse et surnaturelle. Toutes ces divergences d'opinion, au moins peu édifiantes, ne troubleraient pas la foi des personnes faibles, si, avant tout, on avait soin de ne produire que des faits évidents et d'une certitude irréfutable qui porte à l'instant la conviction dans tous les esprits.

Nous aurions aussi désiré un peu plus de détails dans l'exposé de l'état et de la guérison subite d'une religieuse affectée d'épilepsie et d'hémiplégie (deux maladies souvent purement nerveuses : ces sortes d'affections, comme on sait, peuvent survenir subitement et disparaître de même et naturellement). Le *Diario* du 10 août 1841 rapporte ce fait miraculeux, et dit qu'on le doit à l'intercession de la bienheureuse Véronique Giuliani. Il cite le décret suivant de S. E. le cardinal Della Porta Rodiani, en date du 29 mai 1841 : « Constare de instantaneâ per-
fectâque sanatione N. N. à diurnâ hemiplegiâ sinistri

› lateris unà cum epilepsiâ ac virium debilitate aliisque
› gravibus adjunctis, intercedente sanctâ Veronicâ Gui-
› liani. ›

Il est bon de faire observer que les maladies aiguës graves peuvent aussi se terminer presque subitement par des crises très-naturelles. Il ne faudrait donc pas attribuer exclusivement ces solutions heureuses à des causes surnaturelles.

Nous ne prétendons certes pas vouloir insinuer ici qu'il ne faut pas recourir aux moyens spirituels pour obtenir la guérison des maladies incurables : nous voudrions que dans toutes les maladies quelconques, aiguës ou chroniques, on s'adressât à Dieu comme au souverain médecin de qui vient toute médecine, à *Deo omnis medela*. Que peuvent faire nos herbes et nos topiques, si le Seigneur ne répand ses bénédictions sur nos faibles médications matérielles? *Nequè herba, nequè malagma sanat*, dit l'Écriture, *sed sermo Domini. Nisi Dominus sanaverit ægros, in vanum laborant qui curant et qui curantur*. Aussi, nous engageons de toutes nos forces les malades à recourir à Dieu : les moyens spirituels appuient puissamment les ressources matérielles de la thérapeutique. D'ailleurs, l'invocation divine est le cri instinctif du cœur ; c'est la voix de la douleur et de la détresse. Toute âme souffrante pousse naturellement un cri vers le ciel ; car toute âme est naturellement religieuse, je dirai même chrétienne, avec un père de l'Église. Tous les hommes en proie aux peines morales et physiques, lèvent instinctivement les yeux au ciel et implorant le secours de la Divinité. *Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi*, dit David. Nous le répétons, nous

conseillons souvent à nos malades d'avoir recours aux prières, aux neuvaines, aux saints sacrifices, aux pieux pèlerinages et à toutes les saintes pratiques de la religion. On peut recourir aussi aux prières du prince de Hohenne- lohe; car nous savons de science certaine qu'un grand nombre de personnes à foi vive en ont obtenu les plus signalés avantages, alors que la médecine matérielle était demeurée impuissante. Eh! dans nos malheureux temps où la foi est presque éteinte et surtout son impression presque nulle sur la plupart des hommes, ne doit-on pas recourir à Dieu par l'intercession des saints et surtout de la reine de tous les saints, la divine Marie, lorsqu'on voit que la médecine, bien que ses perfectionnements récents soient incontestables, est devenue bien au-dessous de tous les besoins actuels! Et en effet, quelle prodigieuse complication d'infirmités, quel immense assemblage de maux physiques pèse aujourd'hui sur la race humaine! Nous ne parlerons pas ici de la dégradation morale, elle n'est que trop évidente. La dégradation physique, pour être moins sensible, n'en est pas pour cela moins réelle et moins palpable. Il est facile, cher lecteur, de vous en administrer la preuve. Quand la foi diminue chez un peuple, les mœurs se corrompent à proportion : on ne pratique sincèrement que ce que l'on croit fermement, et on ne pratique plus dès qu'on ne croit plus. Le frein religieux brisé, la morale publique et privée est bientôt emportée dans le torrent rapide et bourbeux des sales passions. Ce qu'on a semé dans la corruption ne produit que des fruits de mort, c'est-à-dire que la démoralisation amène, et bien vite, l'énervation et la dégradation physique de la jeunesse de nos cités populeuses. Aussi,

rien de plus commun que de voir des vieillards de vingt-cinq ans tout voûtés et stupidement courbés sous le poids de la débauche. Je vous le demande, quelle postérité sortira de ces hommes efféminés au front pâle et bourgeonné et à l'œil creux et éteint, de ces corps émaciés, sans force plastique, sans suc et sans sève virile? Je réponds pour vous, et vous dis qu'il en surgira des êtres cachectiques, cacochymes, infectés par le vice scrofuleux ou le virus syphilitique, des avortons abâtardis, rabougris, rachitiques, bossus, etc., qu'il faudra orthopédier et faire vivre d'une manière factice et misérable. Et, s'ils arrivent à l'âge de vingt ans, quelle sera leur triste progéniture? qui pourra la peindre avec les couleurs convenables? certes, pas nous. Cette tâche est trop au-dessus de nos forces : laissons donc ce soin à un pinceau infiniment plus exercé.

Quelquefois, en touchant ces armures massives
Que les vieux arsenaux conservent pour archives,
Masses-d'armes, brassarts, cuirasses, boucliers,
Que portaient autrefois nos aïeux chevaliers,
Nous sommes étonnés de ce harnais de guerre
Qu'à peine notre bras peut soulever de terre,
Et nous nous demandons si chez l'homme d'alors
La taille était plus haute et les muscles plus forts;
N'en doutons pas. Leurs fils, triste progéniture,
Ont déchu, par degrés, de force et de stature,
Et toujours d'âge en âge ils iront décroissant,
Grâce au germe de mort infiltré dans leur sang.
De là vient cette race infirme, abâtardie,
Ce peuple d'avortons qu'attend l'orthopédie;
De là ces jeunes gens, déjà cadavéreux,
A la poitrine étroite, au front pâle, à l'œil creux,
Qui pensant rehausser leur type ridicule

En encadrant leurs traits d'une barbe d'Hercule.
De là ces jeunes fleurs, ces vierges de seize ans,
Précoces réservoirs de mille maux cuisants,
Qu'on voit avec langueur se pencher sur leurs tiges
En proie aux pamoisons, aux vapeurs, aux vertiges,
Complices innocents que l'hymen doit unir
Pour léguer des douleurs à la race à venir !

(BARTHÉLEMI.)

CHAPITRE IV.

DES POSSESSIONS DITES DÉMONIAQUES.

Nous croyons devoir dire au moins quelques mots sur ce sujet, puisque assez souvent nous avons été consulté sur ces sortes de matières, non-seulement par les gens simples ou ignorants de la campagne, mais encore par des ecclésiastiques fort instruits et même par de grands vicaires.

Mais, avant d'aborder cette question sinon intempes-
tive, du moins sans doute fort inattendue, nous devons
déclarer que les possessions rapportées dans nos divines
Écritures, étant des points de foi, ne peuvent être le
sujet ni l'objet d'aucune discussion humaine. Il ne s'agira
donc ici que de certains cas extraordinaires qu'on a cru
ne pouvoir expliquer que par l'intervention d'une intel-
ligence ou d'une puissance surhumaine, c'est-à-dire
qu'on a jugés de véritables possessions du démon ; et c'est
ce que, en peu de mots, nous tâcherons d'apprécier à sa
juste valeur.

On nous a souvent demandé notre sentiment sur ce qu'on appelle la possession des religieuses de Loudun. Nous ne devons ni ne voulons pas examiner ici cette étrange relation fait par un jésuite célèbre, le P. Surin. Ce livre, intitulé *le Triomphe de l'amour divin*, a paru en 1850. Nous nous bornons à une seule observation sur cette histoire fameuse : c'est que toutes ces religieuses n'ont été guéries, d'après le rapport du P. Surin lui-même, que lorsqu'on a cessé de les exorciser, c'est-à-dire quand on ne s'est plus occupé de leur état, et que l'on n'y a plus attaché aucune importance. Le diable s'est retiré confus dès qu'il s'est vu méprisé. Nous verrons plus bas qu'en pareil cas souvent le meilleur remède à employer, c'est d'humilier les personnes que l'on dit ou que l'on croit possédées. De plus, il faut savoir que le même père jésuite, qui était le principal exorciste, nous apprend que lui avec ses confrères, au nombre de sept ou huit, ont été occupés aux exercices pénibles de l'exorcisme pendant six ans consécutifs, et qu'ils n'y ont renoncé que lorsque « le roi, avec l'avis de son conseil, « jugea à propos de retrancher la pension qu'il donnait « pour l'entretien des exorcistes, » p. 208. Il faut savoir encore que les exorcismes se pratiquaient presque tous les jours devant un grand concours de peuple, en présence des évêques, des magistrats, de l'intendant de la province et des personnes les plus qualifiées du pays. On sent assez combien ce fracas et cet appareil de pompes et de cérémonies extraordinaires, graves, imposantes, devaient être propres à frapper vivement les esprits et les imaginations, en un mot, à émouvoir puissamment le système nerveux des personnes sensibles et impres-

ionables. Le P. Surin, tout en exorcisant les religieuses, fut lui-même possédé du démon, comme il le dit dans son histoire de Loudun. Il nous apprend, de plus, que depuis il fut atteint de la monomanie suicide, et que tous ses confrères le regardaient comme fou. Voici ses propres paroles : « J'avais une si grande impétuosité de me tuer, qu'allant dans les rues, je ne voyais jamais un puits que je ne fisse quatre ou cinq pas pour me jeter dedans; et, lorsque j'allais vers la rivière, je prenais toujours la pente pour m'y précipiter. Quand j'étais dans ma chambre en repos ou dans mon lit, je songeais à m'aller jeter par la fenêtre, ou dans un puits, ou dans la rivière, afin que l'ordre de Dieu fût accompli et sa justice satisfaite. Je me suis souvent levé la nuit et me suis mis aux fenêtres qui donnaient sur la rue pour m'y jeter, voulant que mon corps fût trouvé sur le pavé.... Enfin, sept ou huit ans durant, j'ai eu un continuel désir de me tuer. J'ai même été plus de cent fois à la sacristie pour me pendre derrière le tabernacle où reposait le saint Sacrement, et ma joie était qu'on me vît ainsi pendu... » p. 228 du livre déjà cité. Ailleurs, p. 224, il dit : « Je me retirai dans ma chambre. Comme j'entrais, je vis la fenêtre ouverte; et je m'approchai, et, ayant vu le précipice pour lequel j'avais eu ce furieux instinct, je me retirai au milieu de ma chambre, vis-à-vis la fenêtre. Là, je perdis toute connaissance, et soudain, comme si j'eusse dormi, sans aucune vue de ce que je faisais, je fus élané vers cette fenêtre et jeté à trente pas de la muraille (du troisième étage) jusqu'au bord de la rivière, mon bonnet carré en tête, mes pantoufles aux pieds et ma robe sur le

dos.... (1). En tombant, je me cassai l'os de la cuisse tout en haut. » Il est inutile de faire observer que le P. Surin attribuait cet événement funeste à l'action du démon. Cet accident fut réel, et la fracture du fémur a produit chez lui un raccourcissement sensible du membre.

Toutes ces aventures, quels qu'en soient le caractère et la nature, n'ont pas empêché que le P. Surin n'ait été un saint homme, et qu'il n'ait dit de très-bonnes choses sur les voies intérieures et la conduite des âmes. Il faut cependant avouer qu'il tint quelquefois envers ses pénitentes une conduite qui pourra paraître un peu dure aux hommes sensuels. « La mère prieure des Ursulines de Loudun avait, dit le P. Surin, un si grand abattement de corps, qu'on eût dit qu'elle se mourait.... Elle avait cependant toujours la volonté de servir Dieu ; mais sa puissance était bien émoussée. Il semblait qu'il n'y avait plus rien en elle de cette ancienne vigueur pour la vertu.....

« J'étais fort inquiet de la voir en cette disposition, croyant que tout allait en déroute, ce qui me causait beaucoup de peine..... J'eus recours à Dieu pour lui demander secours et lumière. Je proposai ensuite à la mère de faire un effort, et lui dis que, puisque la seule malice du démon lui causait cette pesanteur, il fallait qu'elle se raidit contre cette tentation, et qu'elle allât prendre la

(1) Ce fait nous rappelle la triste fin d'un malheureux monomaniac, qui, dans son délire extravagant, s'imaginait avoir acquis la faculté de voler. Nouvel Icar, il s'élance par la fenêtre d'un appartement très-élevé pour prendre son vol dans les airs, et on devine aisément avec quel succès. Nous le vîmes mort sur la place, une heure après la funeste catastrophe.

discipline jusqu'à ce que Notre-Seigneur eût pitié d'elle et la délivrât de cette opposition qu'elle avait à tout bien.... Elle fut fort surprise d'un tel remède, vu qu'elle était *si faible qu'elle avait besoin qu'on l'aidât pour se mettre au lit*. Néanmoins, comme elle était fort obéissante, elle s'en alla, comme elle put, faire la pénitence que je lui avais prescrite... La mère, ayant pris la discipline pendant *une heure* sans éprouver aucun changement, crut avoir satisfait à l'obéissance et pouvoir venir vers moi; mais il lui vint en pensée qu'elle pouvait encore faire davantage, et qu'elle devait se confier à S. Joseph. Elle reprit donc la discipline, frappant courageusement. Elle ne l'eut pas fait l'espace d'un *Pater*, que Dieu, voyant son obéissance, la soulagea. Aussitôt elle vit sortir de sa tête quelque chose qui l'accablait, et elle aperçut un monstre horrible sous la forme d'un dragon. Elle alla à lui avec sa discipline toute sanglante, et le frappa si bien qu'il disparut, » p. 180, ouvrage déjà cité. Nous laissons au lecteur judicieux à tirer les conclusions de ce qui précède.

Encore un mot sur les religieuses de Loudun, ou plutôt à leur occasion : c'est sur une communauté religieuse de femmes pour laquelle nous avons été consulté il y a déjà bien des années. L'état de ces filles avait la plus grande ressemblance avec celui des Ursulines de Loudun. En voici un abrégé : ces religieuses ont été affectées successivement comme par une sorte de contagion ou d'imitation nerveuse. Elles affirmaient entendre, la nuit au dortoir, des cris, des hurlements effroyables de divers animaux, des voix plaintives, etc., des bruits de tempête, d'ouragan, de tonnerre dans les temps les plus

sereins et les plus calmes. Souvent, pendant des nuits entières, elles éprouvaient des convulsions comme hystériques, faisaient des sauts de tout le corps avec une violente agitation de tous les membres, et répétaient les cris et les hurlements qu'elles disaient avoir entendus les jours précédents, en y joignant un mélange de gémissements, de pleurs et de ris. On les voyait prendre des postures et des attitudes les plus difficiles, tout-à-fait extraordinaires et contre toutes les lois de l'équilibre; faire des sauts et des mouvements subits d'ascension dont elles étaient absolument incapables dans leur état normal et physiologique, comme par exemple de franchir d'un seul saut, avec une incroyable légèreté, le mur de leur clôture, et de s'élaner sur les arbres avec presque l'agilité des animaux grimpeurs. On les a vues, même dans l'église, au moment de la sainte communion, lancées avec violence contre le mur et y paraître comme collées et raides comme des planches. Assez souvent, cet état, chez ces saintes filles, paraissait accompagné ou suivi de quelque trouble intellectuel ou du moins affectif, et enfin d'une foule d'aberrations morales les plus singulières et les plus bizarres et presque inexplicables par les seules lois physiologiques et pathologiques; ou plutôt on voyait chez elles toutes les perturbations, tous les écarts et toutes les illusions de la sensibilité ou de l'imagination la plus exaltée et la plus désordonnée.

Maintenant, quel plan de traitement fallait-il adopter pour s'opposer à ces singulières aberrations? Nous nous sommes borné à conseiller les moyens hygiéniques et moraux que nous avons crus les plus en harmonie avec la forme et la nature des accidents dominants. Voici donc la

substance de notre *Méthode thérapeutique* : un système hygiénique coordonné, combiné et varié selon le caractère et le génie des personnes; travail manuel assidu, suivi et varié, pour contenir constamment les esprits en haleine, brider et enchaîner les mobiles et ardentes imaginations, et opérer enfin une salutaire diversion par l'exercice physique et corporel; de plus, divers moyens moraux appropriés au besoin et à la profession des sujets. Les principaux de ces moyens consistaient à humilier les visionnaires et les convulsionnaires au lieu de les flatter, comme on avait fait, et de s'exposer par là à faire lâcher la bride à leur imagination déréglée; à traiter à l'extérieur et en apparence sévèrement toutes celles qui se croiraient ou que l'on croirait dans une situation morale extraordinaire, *prestigieuse, extatique, fatidique, etc.*, et, pour tout dire en un mot, les soumettre toutes à l'exercice corporel, aux humiliations et aux pénitences de la discipline claustrale. L'expérience, en effet, prouve que la pratique des humiliations et des traitements sévères et durs en apparence est fort utile à ces sortes de filles, sans quoi, lorsqu'elles se croient l'objet de l'attention et des égards particuliers, elles deviennent dédaigneuses, fières et très-orgueilleuses. Il paraît que, quelques mois après cette consultation, tout est rentré dans l'ordre primitif, et depuis on n'a jamais rien vu de semblable dans cette maison très-édifiante d'ailleurs.

Voici une courte notice sur un état fort singulier presque épidémique, qui a quelque rapport avec les faits précédents : elle nous a été communiquée par un respectable curé, témoin oculaire, et dont la véracité nous est parfaitement connue.

« En décembre 1826, une jeune personne, de quinze à seize ans, fut attaquée d'une maladie singulière, qui bientôt fut désignée par les médecins sous le nom de catalepsie et danse de S. Guy. En moins de huit jours, ses trois sœurs, âgées l'une de quatorze ans, l'autre de douze ans et demi, et la dernière de onze ans, éprouvèrent le même accident. Je les ai vues plusieurs fois pendant leurs accès, qui eurent lieu pendant huit mois entiers.

« D'abord, le nombre des accès par jour variait de une à dix fois, et leur durée de quarante-cinq minutes à trois heures. Que ces filles fussent ensemble ou isolées, il est demeuré constant que toutes éprouvaient leurs accès aux mêmes instants et en même nombre. Ils commençaient toujours par une immobilité, une raideur et une insensibilité subites et absolues de tous leurs membres. Quelquefois, le pouls était alors imperceptible, le plus souvent il était fort dur, et il était le seul indice de la vie, puisque la respiration paraissait absolument nulle. La durée de ce premier état variait de cinq à vingt minutes, et se terminait tantôt par un bâillement, tantôt par un éclat de rire immodéré. Elles se frottaient ensuite le front une ou deux fois à la manière d'une personne que l'on réveille, et aussitôt elles se trouvaient douées de l'agilité la plus extraordinaire. La durée de ce second état variait de quarante minutes à trois heures. Pendant ce temps, leurs yeux étaient fixes et immobiles, ce qui ne les empêchait pas d'exécuter, avec justesse et précision, des tours de force et d'agilité dignes des plus forts sauteurs, et cela, chose étonnante ! sans jamais blesser la décence. Je les ai vues, toutes les quatre de front,

franchir un espace de cinquante pas en faisant la roue. Pour cela, elles s'asseyaient d'abord, saisissaient leurs pieds avec leurs mains, et portaient la tête en avant. Couchées sur une table, elles sautaient à un pied ou dix-huit pouces de haut sans qu'on aperçût presque aucun mouvement de leurs membres, et cela, jusqu'à trente et quarante fois de suite. On eût dit une planche lancée en l'air par un ressort caché : je remarquai pourtant que les coudes et les talons faisaient les frais de ce mouvement ; mais il fallait y regarder de près. Tantôt elles se tenaient un pied à la bouche et dansaient avec agilité sur l'autre, en marchant autour d'une table et sur la pointe du pied. Dans certains accès, elles faisaient toutes ces farces sans rien dire ; mais le plus souvent elles parlaient, juraient et blasphémaient. Parfois, elles répondaient aux questions qu'on leur faisait ; mais le plus souvent sans à-propos. Presque toujours elles vomissaient de grosses injures contre une de leurs voisines qui avait eu la sottise de se dire initiée aux sortilèges ; elles l'accusaient de leur avoir joué un tour. Enfin, pendant leurs accès, elles cherchaient presque toujours à se faire du mal, menaçaient souvent de se jeter au feu ou à l'eau ; mais toujours, disaient-elles, pour faire de la peine à la prétendue sorcière : la crise passée, elles ne se souvenaient plus de rien.

« En 1828, deux autres jeunes filles de douze à treize ans, dans le même bourg, éprouvèrent la même maladie pendant le même espace de temps, avec les mêmes symptômes et de la même manière. » Il est dit, au commencement de cette note, que les médecins avaient désigné cet état sous le nom de catalepsie et de danse de S. Guy.

Pour nous, nous n'y voyons aucun symptôme de ces deux maladies.

Encore un fait extraordinaire que je viens de voir aujourd'hui même (17 mai 1842). Je ne saurais trop caractériser cette singulière aberration nerveuse; car je ne crois pas qu'il existe une semblable affection dans les cadres nosologiques. En attendant, je la désignerai sous la dénomination complexe de somnambulisme diurne avec suspension complète de la sensibilité et de l'action des sens, ou plutôt de toutes les fonctions sensoriales et intellectuelles. La mobilité et la locomobilité seules subsistaient, mais dans la plus grande perturbation.

Ces phénomènes insolites, qui impriment la terreur aux personnes qui n'y sont pas habituées et que le peuple regarde comme le résultat d'une possession démoniaque, se sont manifestés, il y a cinq ans, chez un jeune homme de treize ans, quelque temps après une vive frayeur que lui inspira un homme courant sur lui un couteau à la main. Depuis ce temps, cet enfant est pris presque tous les jours d'accès fort singuliers, dans lesquels il se débat et s'agite de la manière la plus étrange : il court, saute, danse, se jette à terre, court à quatre pattes absolument comme un animal et fort vite, broute et mange l'herbe; en un mot, le système musculaire est abandonné sans frein à tous les actes les plus bizarres et les plus extravagants. On voit quelquefois ce petit malade marcher d'un pas assuré dans des lieux ou sur des murs où certes personne n'oserait s'aventurer. Il ne voit pas; ses yeux sont fermés ou légèrement entr'ouverts et on n'en voit que le blanc; la pupille est fortement contractée et tournée en haut. Il paraît tout-à-fait insensible à

toutes les stimulations externes, aux piqûres, etc. Moi-même je l'ai pincé très-vivement aux bras et à la joue, sans qu'il ait donné le moindre signe de douleur. Ces accès ne durent ordinairement que dix minutes ou un quart d'heure, et se renouvellent plusieurs fois dans la journée. L'enfant, revenu à lui, ne se souvient de rien de tout ce qui s'est passé. Nous lui avons administré l'extrait de belladone, et nous sommes moralement sûr qu'il en obtiendra de bons effets.

Que l'on ne pense pas qu'en notre qualité de médecin, nous prétendions vouloir insinuer qu'il n'existe et qu'il n'a jamais existé de possession véritable, et que les exorcismes de l'Église sont toujours inutiles : loin de nous une pareille pensée ou plutôt une pareille hérésie ! Nous soutenons, avec l'Église, que les possessions démoniaques sont irréfragablement prouvées par cent passages de l'Écriture, et particulièrement par l'histoire évangélique, par la tradition constante, le sentiment unanime des Pères et des Docteurs de l'Église, et la doctrine et la pratique de l'Église (les exorcismes). Seulement, on peut affirmer que la puissance du démon sur les pauvres humains et son grand moyen de les posséder, sont aujourd'hui essentiellement les voies de suggestion, et on sait avec quel immense et déplorable succès il arrive le plus souvent à ses fins. De plus, on doit affirmer que les possessions, dans le sens qu'on y attache ordinairement, sont aujourd'hui extrêmement rares, et que par conséquent les exorcismes dans notre siècle rationaliste et scrutateur, c'est-à-dire incrédule, doivent être employés très-rarement, avec beaucoup de prudence et de discernement, et toujours dégagés de tout l'appareil et le fracas de la publicité.

On pense bien, sans doute, que nous avons dû être consulté souvent sur ces sortes de matières. Et, en effet, nous avons rencontré bien des personnes, autant hommes que femmes, qui se disaient ou se croyaient obsédées, possédées, maléficiées, etc..... Plusieurs même nous ont été adressées par les supérieurs ecclésiastiques majeurs. Quelques-uns de ces individus, atteints de démonomanie, ont pu être plus ou moins soulagés par des moyens simples, physiques ou moraux, ou quelquefois par d'innocents artifices. Voici un fait assez curieux que nous avons déjà rapporté dans un autre ouvrage : il y a vingt et quelques années, une femme de la campagne, fort simple, crédule et superstitieuse, vint nous consulter ; elle se croyait et se disait possédée du démon. Nous nous bornâmes à lui prescrire un traitement purement hygiénique et moral. Après la consultation, quelques-uns de nos élèves des plus avisés et des plus farceurs, voulant s'égayer un peu, se chargèrent, à mon insu, de mettre sur-le-champ à exécution le point moral de notre ordonnance. On veut chasser le diable en frappant vivement et soudainement par un appareil de terreur l'imagination malade de la démonomaniaque ; on la conduit mystérieusement dans une chambre obscure, où il n'entrait de jour précisément que pour voir des objets capables de produire, sur l'esprit de la malade, une impression de surprise et d'épouvante, tels qu'apparence de spectres, ossements, têtes de morts, etc., etc. C'est à l'aide de cette scène fantasmagorique, jointe à la parodie burlesque des cérémonies de l'exorcisme (ce que nous n'avons point approuvé), et surtout en administrant à la patiente d'amples aspersion d'eau lustrale, qu'ils l'ont parfaitement guérie.

Voici enfin le fragment d'un long mémoire qui me fut adressé, il y a quelque temps, par un homme qui se disait possédé du démon, et dont l'état offrait beaucoup de ressemblance avec ce qu'on nous rapporte des possessions du temps du moyen-âge :

« Je ne sais quel nom donner à une force qui me travaillait l'esprit depuis six ans, et me faisait continuellement blasphémer, maudire les religieux et les prêtres; jurer, et près de signer de mon sang que je sacrifierais ma vie, et mille autres si je les avais, pour exterminer tous les calottins et renverser les églises jusqu'aux dernières pierres; qui me faisait bouillonner de rage contre le Christ; souhaiter ardemment de tenir quelques hosties pour leur faire tous les outrages possibles et les écraser sous mes pieds. Je fus délivré tout d'un coup de ces impulsions exécrables; elles ne se sont renouvelées depuis que quand j'ai voulu prier.

« Après que j'eus éprouvé ce mieux, je ne doutai point que la prière ne me guérit. Je priai mon confesseur de me permettre de communier tous les huit jours; de mon côté, je passai les deux tiers de mes journées à prier. En continuant ces pratiques, j'ai éprouvé un mieux notable; mais, pour m'en acquitter, j'ai été la proie de tous les tourments les plus insupportables. Je ne pouvais me confesser, j'avais la langue embarrassée, elle se gonflait dans ma bouche et m'empêchait d'articuler les mots. Le prêtre me faisait beaucoup souffrir quand il me faisait des exhortations, surtout quand il me parlait du Christ. Il m'était presque impossible de faire un acte de contrition; je me mordais, me battais, déchiquetais mes habits avec mes dents; je crachais sur les images du Christ

que" je pouvais apercevoir, faisant tous mes efforts pour les atteindre afin de les outrager; je souffrais tant que j'en étais tout en sueur. Au lieu de me tenir droit pour recevoir l'hostie, je détournais la tête quand on me la présentait. Au *corpus Domini* que le prêtre prononce avant de donner la communion, j'éprouvais de violentes secousses, j'avais les mâchoires fortement agitées; quelquefois je ne pouvais desserrer les dents, ou je me jetais brusquement sur l'hostie comme pour mordre les doigts du prêtre. Pendant toutes mes prières, j'avais dans l'intérieur de la tête comme un million d'aiguilles qui me piquaient en divers sens, et me faisaient souffrir d'une manière inconcevable; j'avais les membres tors et fortement secoués, surtout quand j'étais à l'église. Mes prières, depuis neuf à dix mois, ont été fréquemment interrompues par des secousses qui m'ébranlent tout le corps, me tordent les bras. Si j'ai encore la force de prier Dieu de m'en délivrer, mes prières ne font qu'augmenter ces tourments..... »

Ce démonomaniacque christophobe a été saisi, en ma présence, d'un accès de convulsions générales et de hurlements horribles. Il se jetait dans un coin de mon cabinet avec une sorte de rage satanique, et lançait sur moi des regards affreux. Il semblait vouloir fuir, parce que, disait-il, le Christ lui faisait une peur terrible. Ces accidents nerveux, simulés ou réels, je n'en sais rien, commençaient par des grimaces et des mouvements convulsifs des muscles de la face, avec un regard effrayant et une violente toux convulsive. Ces grimaces se manifestaient quand on parlait au malade de choses de piété ou de sujets religieux, et surtout quand on l'exhortait à

la fuite du péché et à la pratique de la vertu; et elles cessaient aussitôt qu'on changeait la conversation. En un mot, il disait n'être tourmenté par ces crises et ces violentes convulsions que lorsqu'il faisait quelque acte de religion avec foi ou des désirs pieux. Il était tranquille, ajoutait-il, quand il priait sans piété, sans foi et sans attention, de même quand il n'assistait à la messe que d'une manière toute extérieurement, corporelle et machinale; et que surtout il était violemment tourmenté, lorsqu'il voulait adorer Jésus-Christ à l'élévation. Cet homme indocile, dominé par l'idée fixe de l'exorcisme, n'a retiré presque aucun profit de tous les avis qu'il a reçus. Sa démarche n'avait d'autre but que d'obtenir de nous une déclaration tendant à déterminer les supérieurs ecclésiastiques à l'exorciser. Il était tellement persuadé, disait-il, de sa possession, que le pape, avec le sacré collège et même un concile œcuménique, ne pourrait pas le faire changer de sentiment. Nous lui avons conseillé tous les moyens ou tous les genres de médications, excepté l'exorcisme : moyens hygiéniques physiques, la thérapeutique morale ou la méthode morale révulsive; la médecine de l'esprit, la médecine du cœur, la médecine de l'âme; les voies ascétiques en harmonie avec sa position et ses besoins ou spirituels ou psychiques; tout a été inutile, aucune semence de vérité n'a pu germer dans le désert aride et brûlé de son cerveau; une seule idée l'occupait et l'obsédait tout entier, celle de l'exorcisme. Nous croyons que cet état est ou simulé ou maladif. Voici des faits à l'appui de la dernière opinion.

Fragment de lettre de De Rhodes, écuyer, docteur en médecine, agrégé au collège des médecins de Lyon, à Destaing, comte de Lyon, au sujet de la prétendue possession de Marie Volet.

..... « Je vous dirai qu'après avoir bu nos eaux minérales artificielles pendant quinze jours avec succès, elle s'en retourna en son pays n'ayant aucune marque de possession, et n'ayant plus ces terribles accidents qui en avaient imposé à quantité d'habiles gens, et obligé plusieurs zélés ecclésiastiques de lui faire les exorcismes permis et approuvés de l'Église. Elle souffrait qu'on lui parlât de Dieu, des saints, de nos mystères, ce qu'elle ne pouvait auparavant sans ressentir des agitations et des convulsions très-violentes. Depuis son retour en son pays, elle a paru se porter encore mieux, et a donné des marques de raison et de piété, comme quelques personnes de sa paroisse m'avaient rapporté.

« M. l'abbé Quinton, son curé, que j'ai vu il y a peu de jours, m'a assuré que cette fille était bien remise; qu'elle ne disait plus les mots barbares que les uns disaient être hébreux, les autres arabes, et plusieurs le langage des démons; qu'elle prenait à présent ses repas réglément, elle qui demeurait des huit jours quelquefois sans manger; qu'elle dormait toutes les nuits des six et sept heures, elle qui demeurait des quinze jours sans fermer les yeux; qu'elle disait ses prières soir et matin, et assistait tous les dimanches et fêtes au service divin, elle qui à l'aspect d'une image de dévotion, d'une goutte d'eau bénite et d'une relique, tombait dans des convul-

sions avec des cris et des grimaces effroyables; que ses vomissements, ses syncopes, ses oppressions, ses rêveries et les autres accidents qui la tourmentaient cruellement depuis trois ans, étaient entièrement finis; et qu'elle travaillait à présent à la tisseranderie, qui était sa première occupation. »

Plus loin, l'auteur ajoute : « Je fus consulté, il y a deux ans, par les premiers chanoines d'un célèbre chapitre de cette ville (Lyon), avant que de faire les exorcismes au sujet d'une nouvelle convertie prétendue obsédée. On disait que son esprit follet la pensait fort rudement toutes les nuits à coups de fouet et de bâton, et on lui voyait tous les matins des contusions considérables. J'examinai la malade, je reconnus qu'elle souffrait des convulsions épileptiques dans certaines heures de la nuit; d'où je jugeai que le démon était accusé à faux, qu'il était innocent, et que le mal caduc était seul coupable.

« J'allai voir, il y a quelques années, à Milleri, village à trois lieues de cette ville (Lyon), une prétendue possédée, qui, par des mots barbares, par ses contorsions et ses grimaces, avait imposé à quantité d'habiles gens. Je lui fis boire du vin émétique : en peu de temps, cette malheureuse vomit une infinité de démons jaunes et verts qui faisaient cette prétendue possession, et qui, n'osant plus revenir, la laissèrent en liberté.

« Je crois que, si on faisait prendre de cette liqueur aux cinquante dévotes de la paroisse de Chambon en Forez, proche Saint-Étienne, dont l'une aboie, les autres hurlent, bêlent, hennissent, braient et contrefont les cris

de cent animaux divers, on les guérirait de leur manie causée par un prétendu sortilège ».....

De Lyon, 20 décembre 1690.

On voit, d'après cette date, que ces observations remontent déjà à plus de cent cinquante ans. En voici une d'une plus haute antiquité encore :

Pomponace rapporte l'histoire « de la femme d'un cordonnier, laquelle parlait plusieurs langues sans les avoir jamais apprises, et qui fut ensuite guérie par le médecin *Calceran*, qui, avec l'ellébore, lui chassa ses rêveries, et lui ravit en même temps la science par l'évacuation de la bile noir dont le démon se servait. »

Enfin, nous terminons ce paragraphe par le court extrait d'un écrit émané d'une très-grave autorité, de feu M. Esquirol.

« La démonomanie est quelquefois épidémique; comme toutes les maladies nerveuses, elle se propage par une sorte de contagion morale et par la force de l'imitation.

« En 1552 ou 1554, il y eut à Rome une épidémie de possédés qui s'étendit à quatre-vingt-quatre individus; un moine français les exorcisa en vain : les diables accusèrent les Juifs. La plupart des possédés étaient des femmes juives qui s'étaient fait baptiser. Vers le même-temps, dans le monastère de Kerndorp, en Allemagne, toutes les religieuses furent possédées; les diables désignèrent la cuisinière du couvent, qui confessa être sorcière et fut brûlée avec sa mère. Les villages voisins furent aussi infectés.

« Les possédées de Loudun démontrent à l'évidence le pouvoir de l'imagination sur notre organisation. Cette

épidémie, ayant gagné quelques villes voisines, menaçait les Cévennes et tout le haut Languedoc, sans la prudente sagesse d'un évêque qui arrêta les progrès du mal, en le dépouillant de tout ce que l'imagination lui prêtait de merveilleux.

« Les convulsionnaires de Saint-Médard méritent bien de figurer parmi les victimes des idées devenues régnautes, et de la contagion morale; heureusement, c'est la dernière scène de ce genre qui ait affligé l'espèce humaine. » (*Dict. des sciences méd., art. Démonomanie.*)

CHAPITRE V.

HISTOIRE ET FAITS DIVERS, SUIVIS DE RÉFLEXIONS CRITIQUES.

Dans le courant de 1840, je fus consulté, par l'aumônier de l'hospice de *** (appartenant à un diocèse du nord de la France), sur la nature de certains *phénomènes* que l'on regardait comme fort extraordinaires, et sans doute aussi comme rationnellement et physiologiquement inexplicables. Voici la copie textuelle de la lettre qui me fut adressée :

« Une jeune fille de dix-huit ans, atteinte d'une espèce de vésanie hallucinante hystérique (1), recevait fré-

(1) L'auteur de cette lettre a pris cette qualification dans mon livre intitulé : *Pensées d'un croyant catholique*, 4^e édition, Bruxelles. Je m'étais servi de cette expression nouvelle pour désigner une affection nerveuse très-complexe que j'y ai rapportée. Mais cette

quemment, dans l'état de somnambulisme (non magnétique), des morceaux de sucre, et quelquefois, mais beaucoup plus rarement, des pommes cuites ou autres choses semblables qui lui tombait dans les mains et qu'elle disait venir de la sainte Vierge, ou de l'enfant Jésus, ou de S. Jean-Baptiste. Ce sucre était excellent, en morceaux tels qu'on en met dans un sucrier; j'en ai mangé une fois que je fus témoin de cette donation extraordinaire : je dis donation extraordinaire pour la manière dont elle était faite; car, pour l'objet, comme vous voyez, rien n'est plus ordinaire et plus commun.

« Quand ce sucre tombait ou lui venait, on ne le voyait que lorsqu'il était très-près des mains. Non-seulement on ne pouvait s'imaginer d'où elle aurait pu se procurer ce sucre, mais on s'est assuré, par tous les moyens possibles, qu'elle n'avait pas un seul morceau de sucre sur elle, ni dans son bonnet, ni dans ses habits, ni dans son lit, ni sur la couche nue qu'on a quelquefois posée à terre pour rendre toute jonglerie impossible. On l'a conduite dans une autre maison, sans l'en avertir, pour l'éloigner d'une personne qui la soignait, et s'assurer qu'il ne pouvait y avoir de compérage de la part de qui que soit, et c'est lorsqu'on prenait ainsi tous les moyens imaginables pour découvrir la jonglerie, qu'elle a reçu du sucre bien vingt fois je pense en une heure, plus souvent qu'auparavant. Que dire de cela? S'il était

dénomination ne peut être appliquée au cas présent, puisqu'il n'y est nullement question d'hallucinations; et il n'est pas certain, d'après l'exposé, qu'il y ait même affection vésanique et hystérique. Le titre est donc tout-à-fait impropre, ou plutôt il n'y avait point de titre scientifique à donner, comme on le verra ci-après.

possible, je douterais de ce que mes propres yeux ont vu, et je refuserais de croire au témoignage de plusieurs personnes parmi lesquelles un prêtre mon ami, quoique je ne sois pas plus sûr de mes propres yeux.

« Je ne parle pas de tout ce qui a paru d'extraordinaire dans cette fille, parce que tout le reste est moins clair et moins certain, excepté les stigmates qu'elle a eus au sein et aux pieds. J'ai vu la plaie d'un pied. De ces plaies coulaient quelques gouttes de sang tous les vendredis. Pour s'assurer que cette fille ne s'était pas fait elle-même ces plaies et qu'elle ne faisait rien pour les ouvrir, on a serré étroitement le pied avec une bande que l'on a cousue pour s'apercevoir si elle y touchait. On a plus fait, on a mis sous la bande un pain d'autel intact pour s'assurer qu'elle n'y touchait pas avec une épingle ou une aiguille, et, le vendredi soir, on trouvait que le sang avait coulé de la plaie, que la bande était telle qu'on l'avait arrangée et cousue, et que le pain d'autel était aussi intact que lorsqu'on l'y mit.

« Cette fille n'est pas une sainte; elle paraît être imbécille, mais je doute qu'elle le soit; il y a de la malice et de la feintise chez elle. Il y a deux ans et demi que ces phénomènes se passaient en elle; ils ont cessé peu à peu d'avoir lieu, après que deux prêtres et moi avons décidé de concert qu'il fallait mépriser toutes ces choses extraordinaires, et traiter cette fille sinon avec mépris, du moins avec indifférence, et surtout sans aucun égard particulier pour elle, comme on avait fait jusqu'alors.

« Je serais ravi, monsieur, que vous puissiez me donner une réponse aussi ingénieuse et aussi vraisemblable que celle que vous avez donnée à ce prêtre qui avait

présenté une tresse de cheveux à une magnétisée (1). Une réponse équivalente me satisferait, et je serais bien reconnaissant de m'avoir tiré de la nécessité ou de donner un démenti à mes yeux et à des témoignages irrécusables, ou d'attribuer ces faits extraordinaires au démon, à qui il ne faut les attribuer que lorsqu'on ne peut en donner aucune autre raison. »

Réponse.

Monsieur l'abbé,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander mon avis sur un fait fort extraordinaire dont vous dites avoir été témoin oculaire. Vous me témoignez un vif désir d'avoir à votre difficulté une réponse *aussi ingénieuse et aussi vraisemblable*, comme vous voulez bien la qualifier, que celle que j'ai donnée à un prêtre au sujet d'un fait extraordinaire de magnétisme animal. Malgré mes nombreuses occupations qui ne me permettent guère d'écrire de longues lettres, je crois cependant, dans l'occurrence présente, ne pouvoir me dispenser de céder à vos justes et légitimes instances. Je vais donc tâcher de répondre à la confiance dont vous voulez bien m'honorer, et vous faire part, avec simplicité, de quelques réflexions qui me sont venues au sujet *de ce phénomène tout-à-fait extraordinaire*, comme vous l'appellez.

Je considère le fait en question tout nu, et tel qu'il est rapporté; tout dépouillé de ses antécédents et con-

(1) Voyez *Pensées d'un croyant cathol.* pag. 312, 4^e édit. de Brux.

comitants, et tout isolé des dispositions individuelles de la personne chez qui il s'est passé; car je n'ai reçu aucune donnée sur l'état physique du sujet, c'est-à-dire sur son état de santé ou de maladie, son tempérament, sa susceptibilité nerveuse, etc.; presque aucune lumière sur ses facultés intellectuelles, son génie, son esprit; son caractère moral, ses affections, ses goûts, ses passions dominantes, ses habitudes physiques et morales, ses relations sociales, en un mot, sur toute sa vie et surtout sa moralité. Privé de tous ces documents nécessaires, je ne puis juger que d'après la pièce matérielle que j'ai sous les yeux, ou, comme on dit, *secundùm allegata*.

Je crois que, pour répondre à la question réduite ainsi à son isolement et à sa simplicité toute nue, il ne faut pas une haute raison philosophique ni théologique; il n'est pas nécessaire de faire étalage d'un vaste savoir, et de déployer l'appareil imposant de la science du physicien, du physiologiste ou du médecin, il n'est besoin que du bon sens d'un simple chrétien et d'un fidèle catholique. Et en effet, une raison droite et simple dégagée de tout préjugé, et surtout aidée de la foi, doit présider à toute la discussion de ce fait.

Ou ce phénomène extraordinaire est un miracle divin ou un faux miracle opéré par le démon, ou enfin c'est l'effet de l'artifice humain : point d'autre issue possible.

1^o Nous soutenons que ce n'est point un miracle du ciel, parce qu'il ne montre aucun but, aucune fin digne de la Divinité. Il n'a point eu pour objet la manifestation de la gloire de Dieu, ni d'aucun de ses divins attributs; ni le bien de l'Église, ni le salut des âmes, ni le bien de l'humanité, la charité, la guérison des malades, etc.;

en un mot, ce prétendu miracle n'offre aucun caractère de ressemblance avec ceux de nos divines Écritures : il n'a produit aucun résultat louable, honnête et surtout édifiant et utile au prochain. Donc il ne vient point de Dieu. *Digitus Dei non est hic.*

2° Ce fait merveilleux n'est point non plus l'œuvre du démon : on ne voit pas qu'il y ait grand intérêt. Le diable malheureusement ne réussit que trop à corrompre tous les jours les jeunes personnes, en leur faisant avaler tout simplement le miel des plaisirs charnels et honteux ; et pour cela, certes, il n'a pas besoin de leur faire manger *du sucre et des pommes cuites*. Hélas ! aujourd'hui, faut-il le dire ? les jeunes filles sont souvent corrompues presque dès le berceau, *erraverunt ab utero*, comme nous l'avons fait voir plus haut. Dans la corruption de leurs mœurs, elles perdent leur âme, souvent la vie et presque toujours la santé. Combien de jeunes personnes, à l'aurore de leurs jours, ont pu dire avec le poète Gilbert :

« Au banquet de la vie, infortuné convive,
« J'apparus un jour, et je meurs....., » etc.

Elles ont goûté le miel perfide de la volupté, et à peine écloses et entrées dans la vie, semblables aux fleurs des champs tombées sous la faux, elles se fanent, se sèchent, se meurent, ne sont plus. *Gustans gustavi..... paululùm mellis, et ecce ego morior* (Reg.). Il ne faut donc, comme vous le dites très-bien vous-même, M. l'abbé, attribuer au démon que ce que l'on ne peut expliquer autrement : ainsi, sa part de coopération au prodige est toute faite de votre propre aveu. Rappelons-nous souvent, dans l'examen

de ces sortes de questions extraordinaires, cette formule de conclusion de Marescot : *A naturá multa, plura ficta, à dæmone nulla*; et, dans l'espèce, on pourra dire, je crois, *omnia ficta*.

Voyons donc un peu. Ce miracle qu'on est en train de disséquer, ne venant point de Dieu, ni du démon (on n'y voit aucune raison), est donc nécessairement l'œuvre de l'homme; c'est un artifice purement humain.

Il est probable et plus que probable que les investigations n'ont point été poussées assez loin, conduites avec assez de précaution et continuées avec assez de persévérance : sans cela, on aurait certainement découvert la ruse et la supercherie. On ne saurait dire combien il faut, dans tous ces cas extraordinaires, de tact et de pénétration pour ne pas tomber dans le piège. Il est des femmes qui possèdent un trésor, un fond incrustable de finesse, d'astuce et de malice, pour tromper et mystifier les hommes. On a vu plus d'une fois à Paris, dans les hôpitaux, certaines filles tromper tout le monde, et jusqu'aux médecins eux-mêmes qui n'étaient certes pas trop crédules. La fameuse Pétronille n'a-t-elle pas joué le savant physiologiste Georget, esprit fort, incrédule et matérialiste (1), sans parler de cent autres cas? Cette fille possède donc aussi l'art de fasciner son monde par ses ruses de femme, ses subtilités prestigieuses, ses tours d'adresse, ou par un système de déception qui lui est propre. Tout porte à croire que son but était de se rendre modestement l'objet d'une attention particulière et même d'une vénération toute spéciale, comme une personne

(1) Georget a abjuré ses erreurs quelque temps avant sa mort.

honorée des faveurs les plus singulières, jusqu'à recevoir des *présents célestes*. Je crois bien que toutes ces superbes puérités ne résisteraient pas long-temps aux épreuves des règles données par Gerson, le cardinal Bona et tous les autres maîtres de la vie spirituelle, pour démêler le vrai d'avec le faux. Puisque nous parlons de ces petits dons, de cette nouvelle manne, qui lui venaient *d'en haut*, j'avoue, moi, que je ne me serais pas senti le courage assez robuste pour en faire, sans façon, la prompte dégustation; quoique, après tout, ce sucre qu'on a trouvé *excellent* fût sans doute d'un meilleur goût que le sucre d'orge et les biscuits (1) des filles convulsionnaires de Saint-Médard, sans parler des brioches que la somnambule du fameux Petetin savourait avec délices par son épigastre. Notez en passant que ce sont toujours des femmes que l'on met en scène, et pour cause.

Maintenant, que faire des stigmates? c'est bien là le nœud gordien à couper. Comment s'y prendre pour le trancher? Il faut avouer que le fait est réel; nous ne pouvons le nier. Nous croyons donc sincèrement que tous les vendredis la plaie du pied laisse suinter un peu de sang, et du sang vrai, pur et virginal. Il faut donc enfin sur ce point se rendre, et se confesser vaincu et réduit au silence..... Essayons cependant de bégayer une réponse.

Les physiologistes savent très-bien qu'il est facile de faire contracter, à l'économie animale, certaines habitudes soit nerveuses, soit hémorrhagiques. Un médecin célèbre

(1) Doux noms que les convulsionnaires donnaient à des instruments de supplice.

a rendu une épilepsie périodique dans le but de la *couper* par le quinquina, et il y a réussi. Qu'est-ce qui empêcherait d'en faire de même pour une plaie, en la rendant saignante à un jour ou à une heure fixe de la journée? Cela paraît très-facile avec le temps nécessaire, surtout si, au moment où l'on veut que le sang paraisse, on exerce une compression circulaire, au-dessus de la plaie, par un lien ou simplement avec les mains, pour arrêter le mouvement d'ascension du sang, et le forcer à refluer et à sortir par l'endroit qui offre le moins de résistance, c'est-à-dire par la plaie, par où d'ailleurs il a déjà l'habitude de sortir périodiquement. C'est ce que l'on voit pratiquer tous les jours par les chirurgiens pour la saignée : s'ils n'appliquaient pas de ligature au-dessus du pli du bras, le sang ne viendrait pas par l'ouverture de la veine. Ainsi, d'après cela, il paraît très-facile de produire mécaniquement une exsudation sanguine périodique. On a même vu des diapédèses périodiques, c'est-à-dire des exsudations de sang à travers la peau, sans aucune espèce de plaie ni lésion cutanée quelconque : c'étaient des jeux ou des aberrations pathologiques, et non l'effet de la ruse ou de l'artifice. Je suis même persuadé qu'une simple compression circulaire, artificieusement et artistement exercée, suffirait seule, indépendamment de l'habitude, pour produire le fait du saignement périodique, et cela peut toujours se faire en cachette. C'est ainsi que nous expliquons les stigmates chez les sujets dont l'ensemble de la conduite, c'est-à-dire une évidente sainteté, ne nous en garantit pas la certitude et l'authenticité.

Pour conclure cette trop longue lettre que je n'ai pas eu le temps de faire plus courte, je pense, M. l'abbé,

avec vous, que la fille qui en fait le sujet *n'est pas une sainte*, puisqu'elle a, dites-vous, *de la malice et de la feintise*. Sans vouloir pourtant trop juger une personne que je n'ai point vue, je me borne à ajouter qu'elle me paraît, à moi, une menteuse et une trompeuse.

Agréez, etc.

Cette histoire de la stigmatisée nous fait rappeler une anecdote curieuse d'une autre prétendue stigmatisée qui se disait honorée des apparitions de Jésus-Christ. Cette visionnaire, aveuglée sans doute par son orgueil, tomba dans un piège grossier. Un ecclésiastique lui présente un petit livre rempli d'impiétés et d'erreurs condamnées par l'Église. Il feint d'attacher le plus grand prix à ce livret très-enjolivé, mais fort exactement scellé; et, en conséquence, il prie la fille de supplier Jésus-Christ de vouloir bien, à la prochaine apparition, approuver le contenu du petit livre en y imprimant son sceau divin. La visionnaire agréa la proposition, et, peu de temps après, elle rapporte le livret marqué en caractères rouges, tracés, dit-elle, de la main même de Notre-Seigneur, qui s'est servi pour cela du sang qui coule de la plaie de ma main. Voilà certes une fille dans la plus complète illusion; c'est grossièrement visible, indépendamment du résultat de l'épreuve.

Autre fait qui prouve la nécessité d'initier le clergé aux sciences physiologiques, et de le prémunir contre toutes les illusions, les fascinations et les déceptions trop souvent causées par les menées astucieuses et les supercheries de certaines femmes.

Il y a quelque temps, nous avons été consulté par un

respectable curé (qui réside également dans un diocèse étranger) sur des événements extraordinaires dont il nous disait avoir été témoin oculaire et auriculaire.

Cet ecclésiastique nous raconta donc qu'il dirigeait et confessait une fille que Dieu, selon lui, conduisait par des voies extraordinaires et par les plus rudes épreuves. Laissons-le lui-même en faire le récit. « Depuis près de dix-huit mois, dit-il, cette fille avait eu de fréquentes extases, des visions, des apparitions de la sainte Vierge. Elle est très-vertueuse et très-pieuse, communie à peu près tous les huit jours, et entend la sainte messe tous les jours. Par les prières et les neuvaines que la Sainte Vierge lui avait commandées, elle avait obtenu la guérison, en trois jours, d'une femme atteinte d'une maladie organique réputée incurable et abandonnée de tous les médecins. Un homme de l'art avait même déclaré publiquement qu'il regardait cette guérison comme évidemment surnaturelle. Une autre femme, dévorée par une phthisie pulmonaire, avait également été guérie subitement par le secours de ses prières. » Enfin, le bon curé ajoutait « qu'elle pénétrait les secrets des cœurs, qu'elle lui avait dit, à lui, ses plus secrètes pensées, etc. » Nous devrions peut-être en rester là. Poursuivons cependant. Cette fille qui ne sait pas écrire, et qui ne parle que le patois grossier de son village, dictait à son curé et à son confesseur (c'est toujours son récit que nous continuons) toutes les choses qu'on lui révélait, et dans le langage qu'on lui avait parlé. Et alors sa diction était pure, élevée et même assez ornée. Ce style s'accordait peu avec son défaut d'éducation et avec sa condition de simple villageoise. Elle demandait souvent l'explication des termes dont elle se servait.

La sainte Vierge lui avait montré, dans l'enfer, le lieu de son supplice, au cas qu'elle vint à manquer de fidélité dans les épreuves qu'elle était destinée à subir. Elle y fut même pendant deux minutes, et y souffrit horriblement l'activité d'un feu sombre et dévorant (parodie grossière d'une vision de sainte Thérèse). Mais, par contre, elle ajoutait modestement qu'elle avait vu les deux belles couronnes qui lui étaient destinées à elle et à son confesseur.

Autre ordre de phénomènes : ce sont tous les genres d'hallucinations les plus singulières, les plus bizarres et les plus extravagantes. Très-souvent elle avait vu des spectres horribles (*horribile visu!*), des lions ou plutôt le diable sous toutes sortes de formes, et même très-fréquemment la nuit elle avait éprouvé l'effet de son pouvoir, marqué sur son corps par des stigmates sanglants. Au sortir de ces fustigations sataniques et autres caresses et aménités semblables, elle était toute brisée et toute meurtrie, et cela se conçoit aisément ; car ces êtres infernaux doivent sans doute avoir le bras vigoureux et une force terrible. Aussi, le lendemain, il lui était impossible d'aller à l'église ; et voilà évidemment le but de ces exécutions nocturnes. Quelquefois le démon entraînait dans sa chambre avec un fracas épouvantable, bien que la porte en fût fermée à la clé et au verrou. On l'a vue plusieurs fois enlevée et suspendue à l'air. Un jour, il lui fut ordonné d'aller à l'église, et à peine y était-elle arrivée, qu'elle fut enlevée sans que l'on sût et comment et où. Après bien des recherches inutiles, il tomba, du haut de la nef, une pièce de monnaie, qui était pour le curé une inspiration venue *d'en haut* pour aller chercher la sainte

dans le clocher. Il y court, et l'aperçoit suspendue et embarrassée dans l'intérieur de la charpente, où il était impossible qu'elle eût pu monter naturellement : il lui indique le moyen de descendre. Il serait trop long et fastidieux de rapporter une foule d'autres circonstances ou d'aventures attribuées, par le confesseur et sa pénitente, à une puissance surnaturelle, tantôt bonne, tantôt mauvaise. Peut-être même, par ces détails futiles, avons-nous déjà trop abusé de la patience de nos lecteurs. Le curé dit avoir vu et entendu tout ce qu'on vient de raconter. La fille m'a fait le même récit.

Cette créature est âgée de vingt et quelques années, est très-maigre, décharnée, sèche, très-nerveuse, et paraît hystérique. Elle a vécu quelque temps à Paris, et paraît cacher, sous une écorce grossière, un fond de finesse adroitement déguisé. Après l'avoir examinée et étudiée avec soin, je n'ai pas tardé à me convaincre qu'elle était étrangement abusée par le démon, non dans le sens mystérieux et par une possession corporelle et sensible, mais ce qui est plus fâcheux, de la manière ordinaire intérieure, c'est-à-dire par la possession complète de sa pauvre âme. Cette malheureuse, par son jeu et son astucieuse finesse, a trompé, fasciné, mystifié et fait interdire un bon et vertueux prêtre, qui était son curé et son confesseur. Voici les raisons qui servent de fondement à ce jugement sévère :

1^o Par suite de cette triste affaire, le curé ayant été interdit, par son évêque, pour n'avoir pas obtempéré à ses ordres relativement à la direction de cette fille, la fausse mystique lui a déclaré qu'il lui avait été dit que cela n'était rien, tant qu'il ne serait pas interdit là-haut

par un arrêt du ciel. Cette raison seule est péremptoire.

2° Cette misérable, avec sa feinte candeur et son hypocrite humilité, est une fière menteuse, puisque je l'ai surprise en flagrant mensonge au sujet de ses prétendues apparitions.

3° Enfin, la péripétie de cette aventure romanesque et dramatique n'est point du tout belle. Cette fille, poussée jusque dans ses derniers retranchements, m'a fait à la fin des aveux qui m'ont à l'instant fixé sur son compte, et dont des motifs de convenance m'interdisent ici même le simple énoncé.

Voici maintenant quelques réflexions à l'occasion de cette histoire ou plutôt de cette fable grossière, que, par un sentiment de respect pour nos lecteurs, nous ne nous serions pas cru en droit de rapporter, si un prêtre n'en avait été la dupe et la victime; qu'elle serve donc d'enseignement à d'autres :

Rien n'est souvent plus dangereux, pour les confesseurs inexpérimentés, que ces ténébreuses mysticités, ces voies insolites, dans lesquelles certaines filles ou dévotes nerveuses et hystériques se croient ou se disent engagées par l'esprit de Dieu. Ces apparences spécieuses et séduisantes inspirent naturellement de l'intérêt à des hommes peu instruits et peu défiants. La pénitente devient l'objet d'une attention, d'une étude et même d'une vénération spéciales; elle s'en aperçoit bientôt, son amour-propre s'en flatte et son orgueil s'en nourrit; elle se compose avec une finesse et une astuce dont les femmes seules sont capables, joue son rôle avec une habileté et un tact qui résistent quelquefois à l'épreuve de la science, et trompent parfois même les hommes les plus péné-

trants, comme nous l'avons vu plus haut. Bientôt des rapports suivis s'établissent entre la pénitente et son confesseur ou son curé. Celui-ci y attache une grande importance, compose des mémoires sur la vie de sa thaumaturge, consigne dans son journal tous ses gestes et actes; ses visions, ses révélations, ses extases, ses miracles, tout est soigneusement écrit. L'orgueil de la dévote s'en accroît encore, monte toujours et arrive à son comble. Elle domine et fascine, par son art prestigieux, l'esprit de son crédule confesseur. Un extérieur grave et recueilli, un regard modeste, une attitude humble, un air mystique, une voix perfidement douce, un accent sentencieux et prophétique, tout est habilement mis en œuvre. L'imagination échauffée et brûlante de la fille exalte immensément son système nerveux, tout son moral en est vivement ébranlé, circonstance qui détermine souvent une explosion d'accidents ou de spasmes hystériques; quelquefois même, pour se rendre plus intéressante encore, elle les fait naître elle-même, ou les simule au besoin. La voilà donc haletante, palpitante; elle étouffe, se pâme, s'agite; c'est un élan d'amour mystique qui lui suffoque le cœur et embrase la poitrine. Soudain les soins les plus empressés lui sont respectueusement prodigués. Elle sort enfin langoureusement de sa crise extatique, exhale un long gémissement, se recompose doucement, reprend peu à peu l'usage de ses sens qu'elle n'avait point perdu, et articule à voix basse quelques mots mystérieux et prophétiques. Son confesseur recueille dévotement toutes les paroles de la sainte et les conserve avec un soin religieux; il est attentif à toutes les voies sublimes de sa sibylle, l'observe et l'étudie avec le plus tou-

chant intérêt. (Il est bon de faire observer que tout se passe selon les règles de l'honnêteté et de la décence; nous n'accusons ici que l'impéritie et l'imprudence du prêtre.) Poursuivons. Le pieux et officieux confesseur respire, dans les longs entretiens de sa jeune prophétesse, le parfum suave de la plus fine dévotion; leurs rapports deviennent plus fréquents, l'intimité mystique s'établit, s'accroît, se cimente, se consomme..... Et, pour parler plus clairement (car enfin il faut bien le dire, il est devenu nécessaire de prémunir l'innocence contre le vice, et la vertu contre le crime), ces filles passionnées, hystériques, ces érotomanes larvées, ces perfides sirènes, ces nouvelles Circé, bien plus dangeureuses que celles de la fable, ces fausses dévotes en un mot, charmées et fascinées par le sifflement du serpent infernal, se proposent certes bien moins de parvenir à la vraie dévotion, dont elles prennent les apparences et le masque, que de tendre des pièges à l'inexpérience et à la vertu des jeunes prêtres, pour les faire tomber dans tous les genres d'illusions et de déceptions, et les entraîner enfin avec elles dans le borbier du vice et de la corruption..... On connaît les illusions, les écarts et les désordres étranges des mystiques *illuminées*. Le serpent leur avait dit également : *Non moriemini..... aperientur oculi vestri*. Oui, vos yeux seront ouverts et illuminés, mais pour voir le mal et pour le faire.

Conclusion finale : défiez-vous toujours des dévotions extraordinaires qui paraissent affectées, recherchées et raffinées; et tenez pour sûr que toutes ces voies insolites et factices de fausse mysticité, conduisent presque toujours au premier et au troisième des péchés capitaux, et

très-souvent à tous les deux à la fois, l'orgueil et la luxure. *Ergo probate spiritus .. et imprimis crudimini qui judicatis....*

Et, soit dit ici en passant, on devrait, dans nos temps modernes, en vertu d'une règle générale qui ne souffrirait presque pas d'exceptions, refuser d'entendre en confession ou en direction toute personne et surtout les femmes qui parleraient de voix extraordinaires, de révélations, de visions, d'apparitions, d'extases, etc.

Il est donc très-important que les supérieurs ecclésiastiques veillent, avec une grande sollicitude, sur l'admission des sujets au sacerdoce. Qu'on en éloigne généralement les hommes douteux, comme par exemple ceux qui sont excessivement nerveux et impressionables; qui sont hypochondriaques, mélancoliques, prédisposés à toutes les aberrations et illusions d'une imagination exaltée et désordonnée; ceux qui, par idiosyncrasie organique ou par tempérament, auraient les passions excessivement exaltées; ceux particulièrement qui présenteraient les caractères de ce qu'on appelle *têtes faibles*, esprits crédules, visionnaires, superstitieux, fantastiques, *lunatiques*; et tous les sujets enfin qui auraient l'esprit et le jugement faux, eussent-ils d'ailleurs beaucoup de piété et d'instruction théologique. Il vaudrait beaucoup mieux un homme avec un esprit juste, un jugement droit et sain et une instruction médiocre, qu'un érudit sans jugement, et par conséquent sans ressource et sans avenir pour la prêtrise.

Nous croyons ces règles un peu plus sûres que d'aller consulter certaines filles à révélations sur la vocation des jeunes lévites pour le sacerdoce, comme nous savons que

cela s'est pratiqué dans un certain diocèse de France (1).

Au moment où nous nous occupons de la réimpression de cet ouvrage (décembre 1842), nous recevons des pièces authentiques qui constatent un fait d'une immense gravité et tout récent; le voici :

Un projet d'une haute importance pour la religion avait été arrêté par l'autorité spirituelle et temporelle; mais celui qui avait été chargé de l'exécution, au lieu d'obéir aux ordres qu'il avait reçus de ses supérieurs ecclésiastiques, alla consulter une religieuse visionnaire, qui passait pour une fille inspirée d'en haut. Celle-ci, pour entrer dans les vues étroites de son consultant, lui traça, au nom de Dieu, une marche toute contraire à celle qu'on lui avait prescrite. Par suite de ces prétendues révélations, l'homme trop crédule a commis une désobéissance manifeste, a mécontenté ses supérieurs, a compromis l'œuvre de Dieu et causé un grand scandale. C'est donc avec raison que nous disons après l'apôtre : *Ne croyez pas tout esprit.*

Autres faits : nous avons pris la résolution, il y a quelques mois, d'insérer dans ce chapitre un court exposé de *l'état extraordinaire* d'un fameux personnage de la Normandie, connu sous le nom de Pierre-Michel ou de Vintras, de Tilly-sur-Seule, près de Caen. Mais une lettre pastorale de Mgr l'évêque de Bayeux, qui a paru dans les derniers mois de 1841, et deux articles de

(1) Un ecclésiastique nous a raconté qu'on avait consulté, sur sa vocation, une certaine fille; « et heureusement, dit-il, que la sainte répondit affirmativement, sans quoi je ne serais pas prêtre aujourd'hui. »

l'Ami de la Religion, publiés vers la fin de janvier ou au commencement de février 1842, ayant fait assez connaître cet individu et ce qu'on appelle sa *doctrine*, exposée dans un opuscule intitulé : *Communication annonçant l'œuvre de la miséricorde*, nous avons renoncé à ce dessein dès que son objet a cessé d'avoir trait à notre sujet. Nous avons cru d'abord pouvoir y rattacher cette étrange aberration, parce que nous nous étions persuadé que Vintras, qu'on nous avait dit être doué d'une mémoire prodigieuse, pouvait peut-être offrir en sa personne le phénomène extraordinaire du somnambulisme lucide, et que des intrigants habiles et cupides, ou quelque meneur de parti aurait pu exploiter cette sorte de faculté ou plutôt d'affection pathologique dans des vues d'intérêt ou dans un but politique (Louis XVII). Notre projet était de constater cette anomalie nerveuse possible. Nous nous sommes donc transporté sur les lieux, et nous avons interrogé plusieurs personnes qui ont été témoins oculaires et auriculaires des scènes et de toutes les choses extraordinaires que l'on dit se passer chez Pierre-Michel; mais nous n'avons rien pu voir ni constater par nous-même. Cédant aux vives instances qu'on nous a faites, nous avons eu à Caen, à ce sujet, un long et vif entretien avec un médecin distingué de cette ville, lequel était à la fois un des fauteurs les plus ardents et les plus éclairés de la nouvelle secte montaniste. Nous avons appris depuis avec plaisir que ce médecin, qui était fort pieux, s'est enfin rendu à la vérité, s'est rétracté et soumis avec humilité à son évêque.

Jusqu'à présent, malgré toutes ces démarches, nous n'avons pu encore, sur cette affaire, accepter aucun fait

ni physiologique, ni psychologique, et certes moins encore, comme on le pense bien, aucune donnée de l'ordre surhumain ou surnaturel (1).

Que les âmes faibles, en attendant, ne se laissent pas séduire par des apparences spécieuses et même par de fausses apparences de bien spirituel. En fait d'aberrations et de conceptions délirantes de l'esprit humain, et en fait de mystifications et de déceptions mystiques, il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Voici des faits qui le prouvent sans réplique :

Duval, célèbre docteur dans son temps, rapporte qu'une fille de Reims séduisit, suivant son expression, tout Paris et même toute la France. Cette fausse thaumaturge, vivant pendant les troubles arrivés sous Henri III et Henri IV, prétendait qu'il fallait attribuer ces calamités publiques aux péchés des peuples, et que, si l'on se convertissait sincèrement, on en verrait bientôt la fin. En conséquence et sur sa parole, on ordonnait des processions et des prières publiques; et le peuple, ajoute l'auteur, se confessait et communiait avec beaucoup de ferveur. C'est ainsi qu'à Paris elle fit faire une procession générale, menaçant le supérieur ecclésiastique de mort s'il négligeait l'avertissement qu'elle lui donnait de la part de Dieu. Aussi le Parlement, toutes les autorités et les corps judiciaires, la classe des marchands, tous assistèrent à cette procession solennelle.

Cette fille prédisait les choses futures, et ses prédic-

(1) Ces deux pages sur Vintras ont été composées en 1841. On connaît ce qui s'est passé depuis relativement à ce fameux personnage.

tions, dit-on, se vérifiaient ; elle lisait dans les cœurs, avertissait plusieurs personnes en danger de mort de certains péchés qu'elles n'avaient jamais confessés ; et aussitôt, reconnaissant qu'elle disait vrai, elles se confessaient avec beaucoup de contrition. Ses discours tenaient plus du divin que de l'humain. Elle citait des passages du cantique de Salomon, et leur donnait un sens si sublime, que les plus habiles docteurs en étaient dans l'admiration et l'étonnement. Les extases lui étaient ordinaires, et les révélations et les visions très-fréquentes.

Nonobstant tous ces faits prodigieux, une pieuse demoiselle, qui fut depuis la B. Marie de l'Incarnation, soutenait hardiment que cet esprit n'était point de Dieu, mais de Satan qui se transformait en ange de lumière ; et, pour éprouver cette fille qui demeurait avec elle, elle lui donna une lettre fermée, mais non cachetée. Cette lettre devait être remise, en son absence, à la personne qui viendrait la réclamer. Elle y avait mis de très-petits morceaux de papier presque imperceptibles, afin de s'assurer s'il n'y avait point un esprit de curiosité dans cette femme ; car cette lettre ne pouvait être ouverte que les petits morceaux de papier ne tombassent inaperçus. Et en effet, elle ouvrit la lettre et la lut. La demoiselle, à son retour, lui demanda si l'on n'était pas venu chercher la lettre et si elle ne l'avait point lue ; elle lui dit que non et la lui rendit. Elle l'ouvrit, et n'y trouva plus les petits morceaux de papier. Elle reconnut par là que la fille l'avait ouverte, et la convainquit aussitôt de curiosité et de mensonge. Plusieurs épreuves nouvelles ne tardèrent pas à faire porter un jugement certain et défi-

nitif sur le véritable état de cette hypocrite.... Depuis que Satan l'avait quittée, dit l'auteur, elle n'avait plus cet esprit élevé, ces beaux discours, ces conceptions hautes ; mais elle était fort grossière, rude et imparfaite ; ne pouvait plus jeûner ni rester à l'église ; et même elle se maria contre la volonté de ses parents, et fut sur le point de se faire huguenote.

Autre fait plus récent d'une fille hypocrite et trompeuse :

Agnès-Marie Firrao, religieuse de Sainte-Claire, à Rome, puis fondatrice d'une réforme du tiers-ordre, qui s'était fait, par différents artifices, une réputation de sainteté, et qui se vantaît d'avoir des visions, des révélations, des extases et d'autres dons extraordinaires, ayant été examinée attentivement, a été convaincue de fausseté et de fourberie. Ce résultat a été communiqué au public afin de détromper ceux que cette fille avait mis dans l'erreur. Elle s'est retirée depuis dans un monastère de la plus étroite observance, pour y vivre dans la pratique de la pénitence. (*Diario di Roma.*)

Rapprochons-nous davantage de notre sujet, et disons encore quelques mots des secrètes ruses et des fallacieuses menées de certaines filles. Un ecclésiastique instruit et expérimenté m'a fait part, dernièrement, du fait d'une fille qui simulait parfaitement l'état d'une personne mourante ou à l'agonie ; et même au besoin elle se constituait dans un état de mort apparente, sans respiration, sans pouls et sans sentiment. Cette fille, à l'aide de cet artifice, s'est fait administrer plusieurs fois les sacrements, apparemment dans le but de se rendre l'objet de l'attention et de la commisération des personnes chari-

tables, et d'extorquer, par cette feinte sacrilège, d'abondantes aumônes, ou peut-être pour mystifier un homme et surtout un prêtre. Pour ressusciter ces mortes pleines de vie et de santé, il faudrait déployer l'appareil de terreur de Boerhaave, c'est-à-dire placer autour d'elles des réchauds pleins de charbons ardents avec des fers rouges, et au besoin en venir au fait, ou du moins à un commencement d'exécution.

Des écrivains dignes de foi, dit le *Dictionnaire des sciences médicales*, rapportent beaucoup d'histoires de personnes qui avaient la faculté de suspendre à volonté tous les mouvements de la vie, qui restaient, pendant un certain temps, sans respiration, sans pouls, raides et refroidies, et qui pouvaient ensuite, d'elles-mêmes, reprendre l'exercice de leurs sens. S. Augustin raconte, dans son livre *de Civitate Dei*, qu'un prêtre, appelé *Res-titutus*, savait à son gré se mettre dans un état si voisin de celui de la mort, qu'il n'était sensible ni aux brûlures, ni aux piqûres, ni à aucune des plus fortes épreuves qu'on pût faire sur son corps, et qu'il ne présentait aucun signe de respiration, aucun battement de cœur, ni de pouls, en un mot, qu'il y avait chez lui suspension complète de la vie et de l'exercice des sens. Cheyne a été témoin d'un fait semblable, et la mort lui paraissait tellement certaine, qu'il allait se retirer, lorsque cet état extatique, cessant tout-à-coup, le pouls et la respiration se ranimèrent par degrés. Cette espèce de jonglerie a été commune jadis dans des temps de fanatisme.... et il arrivait quelquefois que ceux qui s'y livraient finissaient par payer de leur vie les essais trop réitérés ou trop prolongés d'un état de mort apparente, qui les faisait re-

garder comme des saints par la multitude, de tout temps amie de ce qui paraît tenir du merveilleux.

Autre fait d'étrange mystification : un saint et savant évêque, mais un peu crédule, nous a fait consulter dans le temps sur un fait, selon lui, bien singulier et bien extraordinaire. C'était une religieuse qui avait rendu une quantité considérable de pierres absolument semblables, pour la forme et l'aspect, à celles que l'on ramasse dans les chemins ou dans les torrents desséchés, en un mot, c'étaient de petits silex arrondis et lisses comme on se les figure aisément. Le prélat avait rempli les tiroirs d'une commode de ces petits cailloux que lui apportait chaque jour un saint et vénérable prêtre, grand ami de la communauté à laquelle appartenait la susdite religieuse. « Cette bonne fille, disait ce dernier, ne sortait jamais ; impossible par conséquent de supposer la moindre supercherie »..... C'est parfaitement logique. Aux plaisanteries des médecins et des hommes sensés, le saint homme répondait : « Je ne sais pas si c'est le diable qui crée ces pierres ; mais, ce que je sais bien positivement, c'est que la religieuse qui les met au jour est une très-sainte fille. » On fut bientôt forcé de chasser cette très-sainte fille et l'amie intime qui lui fournissait les pierres. Nous tenons ces détails d'un homme fort grave et fort respectable qui a vécu dans l'intimité du prélat.

De respectables ecclésiastiques nous ont communiqué un fait qui s'est passé, l'an dernier, dans une ville du département du Calvados. Voici comme on nous l'a raconté : une jeune fille de dix-sept ans est atteinte d'un genre de somnambulisme singulier (non magnétique) qui présente un phénomène fort extraordinaire, savoir,

des accès qui ont duré jusqu'à quinze jours sans interruption. Pendant ces crises, elle se livre à tous les actes qu'elle fait dans l'état de veille, mange, travaille, fait son ménage, sert à table, et, à son réveil, elle ne se souvient de rien de tout ce qu'elle a fait pendant son sommeil somnambulique. Des personnes qui l'ont vue dans cet état m'ont assuré qu'elle n'offrait dans sa personne rien d'extraordinaire, si ce n'est un air niais et les yeux entr'ouverts ou même tout-à-fait ouverts. On rapporte même que, dans un accès arrivé dans la nuit de Noël, elle a *communié* et *queté* à la messe de minuit. Elle offre, ajoute-t-on, le phénomène de la lucidité intuitive, c'est-à-dire qu'elle découvre les choses secrètes ; a dit deux fois l'heure d'une montre cachée dont on avait dérangé les aiguilles ; a fait connaître à une personne le nombre des pièces de monnaie qu'elle avait dans sa poche, et a lu dans un livre les yeux fermés. Cette jeune personne, dit-on, montre une parfaite insensibilité et souffre les piqûres les plus profondes ; elle évite surtout ajoute-t-on, par principe de conscience, de se laisser toucher ou magnétiser par des hommes ou des médecins. Elle prédit le moment précis où sa crise cessera et indique le remède qui lui convient.

Il est évident que cette histoire ou cette fable est exactement calquée sur celle de la somnambule cataleptique rapportée par le médecin Petetin, de Lyon, et que nous avons citée dans un autre ouvrage (*Pensées d'un Croyant catholique, Magnétisme animal*). C'en est une imitation parfaite, jusqu'à l'inventaire intuitif des pièces de monnaie, qui se trouve dans l'espèce comme dans le fait de Lyon. Or, celui-ci est depuis longtemps réduit à

sa juste valeur, c'est-à-dire au néant; la vérité de l'autre, par conséquent, est très-gravement compromise. « Mais, dit-on, on ne voit ici aucun intérêt à jouer un rôle d'une si étrange imposture; c'est d'ailleurs une pieuse fille »..... Pieuse fille tant qu'on voudra..... N'a-t-on pas vu plus haut comment ces pieuses et saintes filles jouent et mystifient les hommes?... Elle n'a aucun intérêt à jouer ce singulier rôle, dites-vous; mais quel plus grand intérêt ont le plus souvent ces sortes de créatures, que celui de tromper et de mystifier des hommes et surtout des prêtres? C'est là pour elles un plaisir et un triomphe immenses. On nous avait promis qu'on nous amènerait cette fille si ses accès la reprenaient; mais apparemment qu'elle a craint la sévérité de notre examen, elle s'est trouvée guérie et délivrée de toutes ses crises. C'est ce qu'il y a de mieux pour elle.

CHAPITRE VI.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES HALLUCINATIONS. — IMITATION
OU CONTAGION NERVEUSE.

Comme aujourd'hui on parle souvent d'hallucinations, il est nécessaire de définir nettement ce mot peut-être encore incompris ou du moins mal entendu par plusieurs personnes.

Les hallucinations sont des illusions ou des erreurs des sens, de fausses sensations sans impression réelle. On croit voir des objets absents ou non existants, qui

n'ont pu faire par conséquent aucune impression sur les organes de la vue, ou l'on croit entendre des bruits qui n'ont point existé et qui n'ont pu faire non plus aucune impression sur les organes de l'ouïe : on voit donc des objets fantastiques et on entend des bruits imaginaires. Voilà ce qu'on appelle de véritables hallucinations. Qui ne se rappelle avoir vu des malades en délire qui disaient voir distinctement au pied de leur lit un serpent ou un dragon prêt à les dévorer. « Un aliéné, dit M. Esquirol, croit voir un char lumineux qui va l'emporter au ciel ; il ouvre sa croisée, s'avance gravement pour monter sur le char, et se précipite. Darwin raconte qu'un étudiant, qui jusque-là avait joui d'une bonne santé, rentre chez lui, en assurant ses camarades qu'il mourra dans trente-six heures. Hufeland le guérit, et ce jeune homme lui avoua qu'étant sorti la veille, il avait vu une tête de mort et entendu une voix qui avait dit : Tu mourras en trente-six heures. Une fille, très-préoccupée des malheurs du temps, voit Dieu sous la forme d'un vieillard vénérable, ayant les cheveux blancs, vêtu d'une robe blanche, qui lui dévoile l'avenir et lui ordonne d'en informer le chef du gouvernement. Nous avons, à la Salpêtrière, une femme à qui Jésus-Christ apparaît tous les soirs sous la figure d'un beau jeune homme brun ; il a fait peindre sur les murs de sa cellule des paysages, des lointains ; toutes les nuits, les plus belles étoiles viennent éclairer sa demeure ; elle sent le jasmin, l'orange, etc. ; Jésus-Christ lui promet les plus grandes prospérités pour la France, et une rente pour elle-même ». Et plus loin, l'auteur ajoute : « La conviction des hallucinés est si entière, si franche, qu'ils raisonnent, jugent, et se dé-

terminent en conséquence de leurs hallucinations, indépendamment de toute idée, de tout raisonnement.

« Dans le temps où l'on brûlait les sorciers et les possédés, on en a vu se jeter dans le bûcher plutôt que de nier qu'ils eussent assisté au sabbat. J'ai connu des hallucinés, qui, après leur maladie, me disaient : J'ai vu, j'ai entendu aussi distinctement que je vous vois et que je vous entends. Plusieurs racontent leur vision avec un sang-froid qui n'appartient qu'à la conviction la plus intime. » (Esquirol).

Il est important, nécessaire même de formuler, sur la question des hallucinations, un principe sûr et inattaquable, pour des raisons que des personnes prévoyantes comprendront facilement. Ce principe, le voici : toute hallucination est individuelle et solitaire, et jamais générale et collective. Une hallucination générale et collective, c'est-à-dire commune à plusieurs individus en même temps et sur le même objet, est impossible et contraire aux lois physiologiques. Il n'est pas plus possible que plusieurs personnes aient vu toutes en même temps un objet absent ou fantastique, ou entendu un bruit imaginaire, qu'il n'est possible que plusieurs individus aient tous éprouvé le même rêve au même instant et jusque dans ses moindres circonstances : tout cela répugne à la raison et au bon sens.

Quand on dit que plusieurs personnes ont été hallucinées simultanément, il faut entendre qu'une seule l'a été véritablement, et que toutes les autres n'ont fait que partager ou imiter l'espèce d'enthousiasme qu'elles ont aperçue dans la personne subitement frappée d'une grande hallucination : et la preuve que ces personnes n'ont fait

que subir l'influence contagieuse des phénomènes réels qu'elles ont vus dans l'individu halluciné, c'est qu'elles ne sauraient rendre un compte exact ni de la nature, ni des circonstances de l'hallucination éprouvée solitairement ; de même, quand on voit rire fortement une personne pendant quelque temps, on est irrésistiblement porté à l'imiter et à rire avec elle, sans connaître le motif qui a pu déterminer ce rire inextinguible (1).

Il faut donc admettre comme une vérité incontestable qu'une hallucination pure et simple, non exprimée ou traduite par des actes ou des phénomènes extérieurs et sensibles, ne peut être transmise ou communiquée à d'autres personnes, c'est-à-dire, en d'autres termes, que plusieurs personnes ne peuvent éprouver en même temps la même hallucination sur le même objet et toutes ses circonstances.

(1) A propos de rire, Athénée rapporte une anecdote curieuse. Les habitants de Tyrnthé étaient tellement pris d'un rire convulsif, qu'ils ne pouvaient plus traiter sérieusement aucune affaire, quelque grave et importante qu'elle fût. Très-affligés de cette étrange épidémie, ils envoyèrent consulter l'oracle de Delphes sur les moyens de se guérir. L'oracle leur prescrivit de sacrifier un taureau à Neptune et de le jeter dans la mer en grande cérémonie ; mais le tout sans rire. Ce n'était pas là chose facile : cependant, à force de se contenir, tout se passa parfaitement jusqu'à la fin. On avait éloigné toutes les personnes trop légères et trop joviales et notamment les enfants, de peur qu'ils ne troublassent la gravité de la cérémonie. Cependant, malgré cette précaution, un enfant s'était glissé dans le cortège ; dès qu'on l'aperçut, le peuple voulut le chasser : *Eh bien !* leur cria-t-il, *avez-vous peur que j'avale votre taureau ?* On lui répondit par des éclats de rire universels, et les Tyrnthiens comprirent enfin qu'ils devaient se résigner à leur destinée.

La puissance de l'imitation ou de la contagion nerveuse ne peut s'exercer que sur des choses phénoménales ou sensibles. On en cite des milliers d'exemples dans les annales de la médecine. On sait avec quelle facilité se communiquent les maladies convulsives, et toutes les autres aberrations nerveuses et mentales qu'on a vues depuis les montanistes jusqu'aux convulsionnaires de Saint-Médard. Les femmes de la secte de Montan avaient des convulsions, des spasmes, des extases, tombaient en somnambulisme, recevaient des révélations, prédisaient l'avenir, pénétraient les pensées, devinaient les maladies et les remèdes pour les guérir, absolument comme les somnambules magnétiques de nos jours. Bien longtemps après, vers le milieu du seizième siècle, on vit en Allemagne ce qu'on appela *l'épidémie des nonnains*, qui bientôt s'étendit de propre en proche dans la Saxe, le Brandebourg, la Hollande. Ces nonnes possédées, comme on disait alors, *cabriolaient, parlaient des langues étrangères, bélaient comme des brebis, ou quelquefois se mordaient les unes les autres comme des enragés.*

Un siècle plus tard, un très-grand nombre de paysans du pays de Labourd, en Gascogne, se trouvèrent sorciers. On informa juridiquement contre eux, et, sur leurs aveux ou leurs déclarations affirmatives, on ne trouva rien de mieux et de plus expéditif que de les brûler tout vifs.

Quelque temps après, les religieuses de Loudun attirèrent toute l'attention. Elles avaient des convulsions, prédisaient l'avenir, lisaient dans la pensée, etc. La contagion s'étendit dans tout le pays et passa jusqu'en Languedoc.

Aux possédées de Loudun succédèrent les fanatiques

des Cévennes, qui ont fini par se rendre tellement redoutables, qu'il a fallu les soumettre par la force des armes. C'est encore vers la même époque que parurent les convulsionnaires de Saint-Médard avec tout le prestige de leurs prétendus miracles; tout cela ne prit fin que lorsque l'attention publique, fatiguée et saturée de merveilleux, cessa de s'en occuper. (*Voyez ce que nous avons dit des possédées de Loudun, p. 528.*) (1)

Enfin, on connaît l'histoire du mesmérisme et du magnétisme animal, qui est la plus récente des folies humaines. (*Voyez le chapitre du Magnétisme animal, à la 4^e partie.*)

Autre genre de contagion ou d'imitation nerveuse. C'était certes une bien fâcheuse folie épidémique, que celle qui poussait autrefois toutes les filles de Milet à se pendre. *Il n'y avait, dit Plutarque, ni remontrances, ni larmes de père et de mère, ni consolations d'amis, qui y servissent de rien : car, pour se tuer, elles trouvaient toujours moyen de tromper toutes les ruses et inventions de ceux qui faisaient le guet sur elles.*

On cite plusieurs autres épidémies de suicide, arrivées dans nos temps modernes, qu'il serait trop long, fastidieux et hors de notre sujet de rapporter en détail : nous nous bornons à un seul fait assez récent arrivé à Paris. A l'hôtel des Invalides, un soldat s'était pendu à un poteau; bientôt son exemple fut suivi par douze autres. Il suffit de faire enlever le poteau pour mettre fin à cette sorte d'épidémie.

(1) Nous nous abstenons ici de toute réflexion. Voyez ce que nous avons dit, au sujet des possessions démoniaques, aux p. 527 et 534.

Des accidents nerveux, avons-nous dit, peuvent se communiquer par une sorte d'imitation contagieuse. A l'hôpital de Harlem, une petite fille ayant été prise de convulsions, plusieurs autres en furent également atteintes : alors Boerhaave fit apporter un réchaud avec des fers rouges, et menaça de faire brûler à la plante des pieds la première qui aurait un attaque de convulsions ; à l'instant même, toutes furent guéries. Les commissaires chargés de l'examen du magnétisme rapportent qu'à une cérémonie de la première communion, à l'église de Saint-Roch de Paris, une jeune fille ayant eu des convulsions, cinquante à soixante en eurent de semblables dans l'espace d'une demi-heure : on ne put arrêter cette contagion nerveuse qu'en les séparant les unes des autres.

Voici un fait d'imitation ou de contagion nerveuse produite évidemment par l'impression de la peur.

On lit, dans les Annales de la ville de Toulouse : « L'an 1415, il arriva, dans l'église des Cordeliers de Toulouse, un accident digne de remarque. Un religieux, disant la messe, après l'élévation du calice, comme il faisait la genuflexion ordinaire, demeura raide et immobile, les yeux ouverts et élevés vers le ciel. Le frère qui servait la messe, le voyant trop longtemps en cet état et l'ayant secoué plusieurs fois par la chape, il n'en resta pas moins dans la même immobilité. Ceux qui entendaient la messe s'en étant aperçus, il se fit une grande rumeur dans l'église, *tout le monde criant miracle*.... Mais un médecin, nommé Natalis, s'étant approché du religieux et lui ayant tâté le pouls, dit qu'il n'y avait point de miracle en cela, et que ce n'était qu'une maladie de ce moine, fort difficile à guérir. On l'enlève sur cela de l'autel, et

on y en met un autre pour achever la messe, ainsi qu'il est ordonné par le Rituel. Mais à peine celui-ci a-t-il achevé l'oraison dominicale, que le voilà frappé du même saisissement, en sorte qu'il fallut aussi l'emporter.... Cependant il fallait achever la messe; tous les moines effrayés osaient à peine regarder l'autel. Enfin, on choisit un des plus vigoureux pour l'achever. L'opinion des médecins fut, à l'égard du premier, qu'il avait été surpris dans le moment d'une maladie qu'ils appellent catalepsie, et, pour le second, que ce pouvait être un effet de la peur et de son imagination blessée. »

Voici enfin une observation curieuse d'incube (cauchemar), du moins qualifiée ainsi par le docteur Laurent qui l'a rapportée à la Société de médecine de Paris.

« Le premier bataillon du régiment de Latour-d'Auvergne, dont j'étais chirurgien-major, se trouvant en garnison à Palmi, en Calabre, reçut l'ordre de partir à minuit de cette résidence pour se rendre en toute diligence à Tropea, afin de s'opposer au débarquement d'une flottille ennemie qui menaçait ces parages. C'était au mois de juin; la troupe avait à parcourir près de quarante milles du pays; elle partit à minuit et n'arriva à sa destination que vers sept heures du soir, ne s'étant reposée que peu de temps, et ayant souffert considérablement de l'ardeur du soleil. Le soldat trouva, en arrivant, la soupe faite et son logement préparé. Comme le bataillon était venu du point le plus éloigné et était arrivé le dernier, on lui assigna la plus mauvaise caserne, et huit cents hommes furent placés dans un local qui, dans les temps ordinaires, n'en aurait logé que la moitié. Ils furent entassés par terre, sur de la paille, sans couvertures, et par con-

séquent ne purent se déshabiller. C'était une vieille abbaye abandonnée. Les habitants nous prévinrent que le bataillon ne pourrait conserver ce logement, parce que toutes les nuits il y revenait des esprits, et que déjà d'autres régiments en avaient fait le malheureux essai. Nous ne fîmes que rire de leur crédulité; mais quelle fut notre surprise d'entendre à minuit des cris épouvantables retentir en même temps dans tous les coins de la caserne, et de voir tous les soldats se précipiter dehors et fuir épouvantés ! Je les interrogeai sur le sujet de leur terreur, et tous me répondirent que le diable habitait dans l'abbaye; qu'ils l'avaient vu entrer, par une ouverture de la porte de leur chambre, sous la forme d'un très-gros chien à longs poils noirs, qui s'était élancé sur eux, leur avait passé sur la poitrine avec la rapidité de l'éclair, et avait disparu par le côté opposé de celui par lequel il s'était introduit. Nous nous moquâmes de leur terreur panique, et nous cherchâmes à leur prouver que ce phénomène dépendait d'une cause toute simple et toute naturelle, et n'était qu'un effet de leur imagination trompée. Nous ne pûmes ni les persuader, ni les faire rentrer dans la caserne. Ils passèrent le reste de la nuit dispersés sur le bord de la mer et dans tous les coins de la ville. Le lendemain, j'interrogeai de nouveau les sous-officiers et les plus vieux soldats. Ils m'assurèrent qu'ils étaient inaccessibles à toute espèce de crainte, qu'ils ne croyaient ni aux esprits, ni aux revenants, et me parurent persuadés que la scène de la caserne n'était pas un effet de l'imagination, mais bien la réalité; qu'ils n'étaient pas encore endormis lorsque le chien s'était introduit, qu'ils l'avaient bien vu, et qu'ils avaient manqué en être étouffés

au moment où il leur avait sauté sur la poitrine. Nous séjournâmes tout le jour à Tropea, et la ville étant pleine de troupes, nous fûmes forcés de conserver le même logement; mais nous ne pûmes y faire coucher les soldats qu'en leur promettant d'y passer la nuit avec eux. Je m'y rendis en effet à onze heures et demie du soir avec le chef de bataillon; les officiers s'étaient, par curiosité, dispersés dans chaque chambrée; nous ne pensions guère voir se renouveler la scène de la veille: les soldats, rassurés par la présence de leurs officiers qui veillaient, s'étaient livrés au sommeil, lorsque, vers une heure du matin et dans toutes les chambres à la fois, les mêmes cris de la veille se renouvelèrent, et les hommes qui avaient vu le même chien leur sauter de nouveau sur la poitrine, craignant d'en être étouffés, sortirent de la caserne pour n'y plus rentrer. Nous étions debout, bien éveillés, et aux aguets pour bien observer ce qui arriverait, et, comme on pense, nous ne vîmes rien paraître.

« La flottille ennemie ayant repris le large, nous retournâmes le lendemain à Palmi. Nous avons, depuis cet événement, parcouru le royaume de Naples dans tous les sens et dans toutes les saisons; nos soldats ont souvent été entassés de la même manière, et jamais ce phénomène ne s'est reproduit. Nous pensons que la marche forcée qu'ils avaient été obligés de faire pendant une journée très-chaude, en fatiguant les instruments de la respiration, les avait affaiblis, et les avait disposés à éprouver cet éphialte, qu'ont dû déterminer la position gênée dans laquelle ils étaient obligés de se tenir couchés tout habillés, la raréfaction de l'air, et peut-être son mélange avec quelque gaz nuisible. » (*Dict. des sciences méd.* t. 24.)

Nous éprouvons ici quelque peine à croire à l'existence d'un incube général. Il est difficile, en effet d'admettre le même mal survenant au même instant et sur tant d'individus à la fois, ou plutôt cela nous paraît absolument impossible physiologiquement et pathologiquement. Seulement on pourrait croire, à la rigueur, que quelques-uns ont éprouvé l'effet de l'incube, et que leurs cris de peine ou de détresse déterminés par le cauchemar, joints à l'idée de ce que la veille les habitants avaient dit *des esprits qui revenaient toutes les nuits dans cette abbaye*, ont suffi pour entraîner tous les autres dans le même mouvement d'alarme et d'épialte apparent. Cela au moins pourrait se concevoir dans une première nuit; mais comment accepter le même phénomène pour la deuxième nuit, après vingt-quatre heures de repos, et par conséquent après la cessation de la cause présumée de l'incube ?

Nous préférons donc croire qu'il y a eu ici quelque jonglerie divertissante adroitement ménagée par les habitants, ou quelque ruse dictée par un calcul d'intérêt, dans le but de faire changer l'abbaye de destination. Quelques militaires peut-être auront pu entrer dans le complot. D'ailleurs, s'il fallait admettre l'hypothèse de l'auteur et croire que tous les soldats *ont vu le chien noir qui leur a passé sur la poitrine*, on admettrait par là la supposition absurde de l'hallucination générale et collective dont nous avons prouvé l'impossibilité plus haut, à la page 570.

CHAPITRE VII.

QUELQUES RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR LES PASSIONS, CONSIDÉRÉES AU POINT DE VUE PHYSIOLOGIQUE ET MORAL.

§ I.

Nous appelons passion toute affection ou toute impulsion instinctive, organique, et toute émotion ou excitation morale que la perversion de la volonté entraîne au-delà des limites physiologiques, c'est-à-dire des besoins de la nature ou du sentiment du bien moral.

La passion fait sortir l'âme de son état ordinaire, naturel et physiologique, et la met dans un état de malaise et de souffrance : de là le mot *pathos*, *pathema*, d'où dérivent *pati*, *passio*, *animi pathemata*.

D'après la définition que nous venons de formuler, tous les appétits naturels ou les instincts viscéraux (1),

(1) Toutes ces impulsions ou excitations viscérales ont pour *abstractum* (siège des physiologistes) les viscères ou plutôt le système nerveux ganglionnaire. De là est venue l'expression métaphorique de *cœur*, comme source et siège de toutes les passions. Le cœur *anatomique*, qui n'est qu'un muscle creux et une espèce de machine hydraulique qui pousse le sang dans toutes les parties du corps, n'est proprement le siège ni la source d'aucune passion, ni d'aucune affection : ce que l'on attribue au cœur se passe dans les ganglions et les *plexus* nerveux qui environnent ce viscère, et non dans sa propre substance musculaire. Il n'est mis en mouvement que d'une manière secondaire et sympathique.

comme le sentiment de la faim, de la soif, du besoin de la reproduction, etc., qui sont le cri de l'organisme nécessaire à la conservation de l'individu et de l'espèce, ne sont et ne peuvent être eux seuls de véritables passions ; ce sont plutôt les principes ou les éléments des passions : de même que les impressions morales, comme la crainte, la tristesse, le chagrin, tant qu'elles ne sont que des affections purement passives et involontaires, sont également de simples éléments de passions. Ce sont ces émotions dépressives que les Grecs appelaient *pathemata*, et que les Latins ont désignées sous le nom d'*affectus* (parce qu'en effet elles *affectent*, c'est-à-dire produisent une impression pénible et douloureuse), tandis qu'au contraire la haine, la vengeance, etc., sont de véritables passions, parce qu'ici il y a intervention active de l'intelligence et surtout de la volonté.

Ces sensations internes et instinctives, inhérentes à l'animalité et déterminées par les lois de l'organisme, plus les impressions morales puisées dans le milieu social ou produites par une impulsion étrangère et extérieure, n'arrivent à l'état de *passion* que lorsque, sortant des bornes légitimes que la nature et la raison leur ont prescrites, elles provoquent une réaction intellectuelle, s'unissent à l'élément psychique ou moral, ou, en d'autres termes, excitent le désir qui, à son tour, entraîne et asservit la volonté. Dès-lors elles prennent le nom d'affections déréglées ou de passions qui sont les vraies maladies de l'âme, d'autant plus difficiles à guérir, que l'âme abusée croit y trouver son bonheur. Ainsi donc, les appétits ne supposent que des déterminations instinctives, tandis que les passions entraînent l'idée d'un travail

intellectuel. D'après cela, les animaux, qui sont privés de l'intelligence et n'ont que le pur instinct, ne peuvent avoir que des appétits qui diffèrent autant des passions, que l'instinct de l'intelligence.

La volonté, subjuguée et vaincue, réagit vicieusement sur la raison, la fausse, l'étourdit et l'aveugle. On peut dire que la passion est comme un nuage qui se place entre l'entendement et la vérité. Dans cette éclipse de la raison, l'intelligence, obscurcie et fascinée par le charme des passions, ne voit plus que les phases des vices et des plaisirs déréglés : peu à peu le désordre moral étend son empire et arrive enfin à ses dernières limites. Voilà, selon nous, le vrai mode de génération des passions humaines. Entrons dans quelques détails.

Nous avons cru devoir exposer en peu de mots cette marche progressive des passions, parce que la plupart des philosophes, des métaphysiciens ou des psychologues, sans excepter même le grand Bossuet, ont confondu les passions ou les affections déréglées de l'âme avec les simples affections, les penchants, les besoins ou les appétits viscéraux, qui ne sont autre chose que l'action naturelle ou l'appel nécessaire de nos organes. Satisfaire donc à ces besoins selon le vœu de la nature et le dictamen de la raison, c'est faire, dans l'ordre providentiel, une action naturelle et nécessaire à notre conservation : boire et manger, par exemple, dans la mesure du vrai besoin, n'est point faire un acte d'intempérance, et ce n'est certes point là satisfaire une passion, mais remplir une fonction réclamée par la voix impérieuse de la nature; de même l'estime et l'amour bien ordonnés de soi-même, qui nous empêchent de faire des actions bas-

ses, avilissantes, scandaleuses, déshonorantes (*curam habe de bono nomine*), ne sont point véritablement la passion de l'orgueil; et ainsi des autres.

C'est dans ce sens qu'il faut entendre ce que disent les philosophes, que personne ne peut être sans passions dans cette vallée de misères et de larmes. Sans doute l'homme rencontre à chaque pas, sur la route difficile de la vie et surtout dans la plaine aride de son cœur, des bêtes féroces, des lions rugissants, c'est-à-dire des penchants terrestres et charnels qui le poussent et l'excitent au vice, à l'intempérance, à la volupté, à des plaisirs criminels, à l'orgueil, à la haine, etc. Ce sont là des propensions qu'il doit s'efforcer de combattre et d'étouffer à leur naissance : ce sont des lionceaux qu'il faut écraser contre la pierre, *allide parvulos ad petram*. Voilà des affections qu'éprouvent tous les hommes ; ce sont les tristes apanages de l'humanité déchue, et c'est en ce sens que l'on peut dire qu'une parfaite *ataraxie* est impossible ici-bas.

Nourrissons nos âmes, comme dit Platon, de la céleste ambrosie des dieux, de cette sérénité d'esprit qui nous élève, par l'essor de la contemplation, dans la région pure de la paix, où ne viennent point nous tyranniser des passions furieuses, semblables à des monstres et à des animaux en proie à toute leur férocité.

Voici comment s'expriment sur les passions un grand physiologiste, Richerand :

« Nos besoins, nos appétits, nos goûts, nos passions, sont du domaine de l'instinct; ils dérivent, comme lui, de notre organisation : retranchez un organe, vous diminuez la somme des besoins, vous privez d'un appétit l'a-

nimal que vous mutiliez ; c'est ce que produit la castration sur l'animal ou sur l'homme qui l'ont subie de bonne heure. S'il était possible de rendre un carnivore capable de digérer des végétaux, vous changeriez ses goûts et ses mœurs ; avec l'âge naissent et meurent en nous certains organes. En même temps et dans la même mesure, se montrent, se développent et s'éteignent certaines passions : affaiblissez par des saignées copieuses et multipliées ce guerrier intrépide qui brave la mort dans vingt batailles, vous en faites un homme faible et pusillanime. Vainement son crâne vous offre-t-il alors la bosse sous laquelle il a plu au docteur Gall de loger la bravoure.....

« On ne doit pas considérer le cerveau comme le siège primitif des passions, ainsi que le fait le plus grand nombre. De tous les sentiments de l'homme, le plus durable, le plus saint, le plus passionné, le moins susceptible d'être altéré par tous les préjugés de l'état social, l'amour maternel, n'est sûrement pas le résultat de quelque combinaison intellectuelle, de quelque action cérébrale : c'est dans les *entrailles* qu'il prend sa source ; il vient de là, et les plus grands efforts de l'imagination ne peuvent y conduire celles qui n'ont pas joui du bonheur d'être mères.

« Toute passion naît du désir, et suppose l'exaltation plus ou moins grande des facultés intellectuelles. Les nuances que peuvent offrir les passions sont infinies ; on pourrait les ranger toutes d'après une échelle systématique, dont le sang-froid occuperait la partie inférieure, et la fureur maniaque le degré le plus élevé. Il est aussi impossible de concevoir un homme sans *passions* (1) qu'un

(1) Il fallait dire *affections*.

homme sans désirs; néanmoins, on nomme passionnés ceux dont la volonté s'élève avec force vers le même objet vivement souhaité. Dans le délire des passions, nous portons, à chaque instant et sans nous en apercevoir, des jugements faux dont l'exagération est le caractère. Un homme vivement effrayé, rit lorsqu'il est revenu de l'objet de sa terreur. Voyez cet amant chez lequel la passion s'est éteinte; revenu des charmes qui longtemps le captivèrent, toutes les perfections dont l'objet de son amour lui semblait comblé se sont évanouies; le prestige enchanteur est dissipé; peu s'en faut qu'il ne croie que cet objet n'est plus le même, tandis que lui seul a changé; semblable à ces maniaques qui, revenus à la raison, s'étonnent des extravagances qu'ils ont commises pendant leur délire, et peuvent à peine ajouter foi à ce qu'on leur en raconte. L'homme ambitieux se nourrit des illusions de la richesse ou de la puissance. Celui qui hait voit des crimes dans les fautes les plus légères de l'objet de sa haine, et s'en exagère les moindres défauts. »

§ II.

Données et faits physiologiques et médicaux.

C'est ici qu'il faut se rappeler l'influence, disons mieux, la haute puissance qu'exerce le moral sur le physique de l'homme. Qui n'a pas vu ces subites explosions des passions turbulentes et furieuses causer les plus grandes perturbations physiques, comme des apoplexies foudroyantes, des convulsions, des attaques épileptiques, hystériques, etc.? Rien de plus ordinaire encore que de

voir une frayeur vive déterminer des convulsions, l'épilepsie, la paralysie, etc. A l'époque de nos grandes tourmentes révolutionnaires, les anévrysmes du cœur et des gros vaisseaux parurent plus fréquents que jamais, à raison des chagrins violents et de toutes les commotions morales les plus véhémentes et les plus inopinées. La colère, dit Richerand, a donné naissance à la rage et à des morts subites. On sait que des peines morales, des chagrins violents ont conduit au tombeau un nombre infini d'individus. On voit même assez souvent des petits enfants mourir de chagrin ou plutôt de jalousie, quand ils s'aperçoivent que leur mère montre de la prédilection pour d'autres enfants de leur âge, leurs frères ou leurs sœurs. Une crainte excessive et la terreur aggravent singulièrement l'état des plaies et disposent à la gangrène, tandis que la joie et l'espérance en favorisent la cicatrisation. Une joie excessive et inattendue a quelquefois été suivie d'une mort prompte. On rapporte que, après la bataille de Cannes, une mère, désolée de la perte de son fils qu'elle croyait tué, fut transportée d'une joie si excessive en le revoyant vivant, qu'elle expira sur-le-champ. Nous avons vu, dit le célèbre Hallé, un homme qui, abusé contre son attente par un jugement révolutionnaire, fut frappé aussitôt d'un délire qui fut suivi d'une fièvre nerveuse fort grave, qui se termina heureusement vers le vingtième jour. Dans sa convalescence, apercevant un mouchoir, il l'inonda de ses larmes : ce mouchoir appartenait à sa femme, dont il était éloigné et qu'il avait cru ne jamais revoir. Il fut alors entièrement rétabli. (Voyez d'autres exemples encore, chap. 5. pag. 514.)

Un des effets les plus délétères et les plus fréquents

des passions violentes, c'est l'altération de nos humeurs. On a vu quelquefois la jaunisse se manifester subitement à la suite d'un violent accès de fureur ; on a vu également un paroxysme de colère convertir à l'instant le lait doux et sucré d'une nourrice en un poison funeste et mortel. Il est très-probable que la salive d'un homme ou d'un animal en fureur, qui mordent d'autres individus, contracte des qualités en quelque sorte toxiques et vireuses, au point que la rage peut en être la suite : et en général, plus l'animal est en colère, plus sa salive est délétère et vénéneuse. C'est ce qu'on observe particulièrement dans la morsure de la vipère ; sa blessure est bien plus dangereuse lorsque l'animal a été fortement irrité, ou que l'on a à dessein excité et provoqué sa colère.

Le physique n'exerce pas une moindre influence sur le moral de l'homme. On connaît assez les effets remarquables que produisent les divers genres d'alimentation, comme nous le verrons plus en détail dans le chapitre suivant. Ce n'est pas seulement la différence des climats qui fait changer la sensibilité et les mœurs des peuples, comme on le dit toujours d'après Hippocrate et Montesquieu, mais c'est surtout le régime alimentaire qui amène ces modifications du moral des nations. Ainsi, les peuples qui s'abstiennent absolument de chair, comme une grande partie des habitants des pays chauds, surtout de l'Asie et notamment les brames de l'Inde, sont généralement remarquables par leur douceur de mœurs et de caractère. Au contraire, l'habitude de vivre de chair et de répandre le sang donne aux mœurs un caractère d'âpreté sauvage, pour ne pas dire de dureté féroce. Les animaux carnas-

siers, violents et irascibles, sont toujours disposés et impulsonnés à la férocité et à la rage, comme le tigre, le loup, etc., tandis que les paisibles herbivores, comme dit M. Virey, restent humbles et soumis à l'empire de la crainte ou des affections douces. « Pense-t-on, ajoute le même auteur, que si Néron eût pu être condamné, dans un hospice d'aliénés, à une diète toute végétale, comme de mauvais sujets le sont aux États-Unis, il n'eût pas perdu de la violence de ses passions, qu'il n'eût pas été rendu, par la suite, peut-être aussi délicat et aussi sensible que le furent les pythagoriciens, les doux brames de l'Inde, devenus les plus humains des hommes? »

Les maladies des viscères abdominaux, particulièrement de l'estomac, des intestins, du foie, de la vessie, etc., portent surtout à la mélancolie et rendent le caractère triste et morose. Les malades voient, comme on dit vulgairement, tout en noir; ils s'observent, ils se tâtent sans cesse, tirent de tout des conséquences sinistres et fâcheuses; enfin, souvent ils sont ce qu'on appelle hypochondriaques.

Il est un fait certain, c'est que des purgations fortes ont quelquefois opéré la plus heureuse révolution dans le moral des maniaques ou des mélancoliques. L'évacuation de certaines matières irritantes, d'une bile noire, altérée, épaissie, dont la présence stimulait vicieusement le système nerveux-ganglionnaire, a rendu du calme aux malades, a changé ou modifié leurs affections, et notablement éclairci et élucidé leurs idées. C'est ainsi que l'on explique les nombreuses guérisons de folie qu'opéraient les anciens médecins à l'aide de l'ellébore, qui n'est qu'un purgatif drastique.

Dès la plus haute antiquité, on a attribué à la bile noire ces affections sombres et misanthropiques, ces goûts fantasques et bizarres, cette haine profonde de la société et quelquefois de la vie, ce penchant au suicide qui ne s'est que trop souvent réalisé. Les noms de *mélancoliques* et d'*atrabilaires*, l'un grec et l'autre latin, sous lesquels on désigne ces sortes de malades, ne veulent dire autre chose, comme on sait, que *bile noire*.

On connaît d'ailleurs les connexions sympathiques qui existe entre le foie et le cerveau; et on sait parfaitement aussi que le tempérament bilieux, caractérisé par la prédominance du système hépatique, est précisément le tempérament des ambitieux. (Voyez le tempérament bilieux.) De là l'ambition démesurée de Lysandre, de Sylla, de Marius. Aristote nous rapporte que Lysandre était atrabilaire, et Plutarque nous apprend que Marius avait des varices aux jambes, ce qui annonce en général l'abondance et la stase d'un sang noir, liées souvent à la pléthose veineuse du foie ou de la veine-porte. Napoléon lui-même, qui fut très-bilieux, et qui, comme chacun sait, passe aussi pour avoir eu un peu d'ambition, avait, à ce qu'il paraît un engorgement du foie très-prononcé.

Nous avons parlé ailleurs des perturbations mentales et affectives produites par l'état de grossesse. Nous ajoutons ici qu'on a vu des femmes devenir fantasques, bizarres, capricieuses et mêmes folles, lorsque la menstruation était notablement troublée, ou quand, pendant le temps de la lactation, le lait venait à tarir subitement.

Nous disions tout à l'heure que les maladies abdominales chroniques imprimaient, au caractère ou au mo-

ral de l'homme, un cachet de tristesse ou de mélancolie très-remarquable : nous voyons assez souvent arriver le contraire dans les maladies chroniques des poumons. Il est très-rare que les phthisiques perdent totalement l'espérance; presque jamais ils ne connaissent leur véritable position, et ils partagent rarement l'inquiétude des personnes qui observent et connaissent le mieux leur état. On les voit souvent gais et presque toujours pleins d'espoir; déjà même sur le bord de la tombe, ils forment encore des projets pour de longues années. Mais une chose assez remarquable qu'il faut noter ici, c'est qu'en général les hommes atteints de la phthisie pulmonaire ou les poitrinaires sont, tout malades qu'ils sont, assez souvent exposés à éprouver des sensations libidineuses, et quelquefois même ils sont dans une disposition érotique habituelle. Cet éréthisme nerveux, comme on pense bien, ne contribue pas peu à user le peu de forces vitales et radicales qui leur restent encore. Il est donc bon d'être prévenu de cette particularité pathologique, afin de ne pas l'attribuer à une cause purement morale. On pense généralement que cette sensation charnelle, ou cette disposition érotique, est l'effet d'une lésion profonde de la respiration ou d'une asphyxie imminente, induction analogique tirée du phénomène singulier (*seminis emissio*) que l'on observe dans l'asphyxie par strangulation, ainsi que dans le supplice de la pendaison (chez les pendus).

§ III.

Les passions dans l'opinion des sophistes.

« Les passions, dit-on, contribuent au maintien et à l'établissement de la société. »

Autant vaudrait soutenir que les maladies pestilentielles sont utiles au maintien de l'hygiène et de la santé des peuples. Les sociétés ne sont jamais plus en danger et plus directement menacées dans leur constitution intime que lorsque les passions les gouvernent. On voit les nations dépérir, s'abrutir et tomber peu à peu dans la décrépitude ou dans la putréfaction morale, à proportion que le règne des passions étend son empire, que la corruption des mœurs fait des progrès, et que les vices s'infiltrant et s'incrument dans les masses sociales.

Les sophistes ajoutent que les passions sont l'ouvrage de la nature. Soit, pour les penchants; mais, si ces penchants naturels, non suffisamment combattus, réfrénés et contenus dans de justes bornes, subjuguent et maîtrisent la volonté, en un mot, s'ils deviennent de véritables passions, ils ne sont plus dès-lors la voix de la nature, parce qu'ils tendent à sa destruction et au renversement de la société, et par là même ils sont essentiellement mauvais et subversifs de l'ordre. Une autre preuve infaillible que ces maladies de l'âme ou ces affections déréglées sont intrinsèquement mauvaises, c'est qu'une passion satisfaite nous laisse un remords; et que, lorsque nous avons suivi le sentiment moral, c'est-à-dire la voix de la raison et la règle du devoir, notre conscience nous rend un témoignage d'approbation, et nous laisse dans

l'âme un sentiment délicieux de calme et de paix. Les passions ne sont donc pas la voix de la nature, puisqu'elles ne portent pas à l'ordre et la vertu, mais au vice et au crime. Et d'ailleurs l'expérience ne nous apprend-elle pas que la cupidité, l'avarice, l'orgueil et la volupté, sont les sources de tous les crimes et de tous les malheurs qui affligent et désolent l'humanité.

§ IV.

Prophylaxie et thérapeutique des maladies de l'âme ou des passions.

Aux yeux de tous les hommes graves et sages, il est une vérité incontestée et incontestable, c'est que le meilleur moyen de prévenir les passions, de les combattre quand elles existent et d'en atténuer les funestes effets, c'est la triple et majestueuse puissance de la religion, de la philosophie et de la médecine.

Sans le moindre doute, les enseignements et les secours religieux doivent passer en première ligne. Sans la religion chrétienne-catholique et son admirable et divine morale, la philosophie, l'hygiène et la médecine seraient bien impuissantes à régler la conduite morale des hommes. Eh ! que peut l'homme sans le flambeau de la foi religieuse et abandonné aux pâles lueurs de sa seule et débile raison ! Que peut-il surtout sans le secours de la grâce ! Les philosophes païens, même les plus vastes génies, nous sont une démonstration irréfutable de l'impuissance de la raison humaine à régénérer l'homme moral et à lui faire pratiquer le bien. Ont-ils

connu, ces philosophes superbes, la véritable humilité, la parfaite abnégation de soi-même, le pardon sincère des injures, la vraie charité? Non, parce que la divine charité n'était pas encore descendue sur la terre pour converser avec les hommes, les instruire, les humaniser, et même en quelque sorte les diviniser. *Ego dixi : dii estis et filii excelsi omnes.* (Ps. 81.)

Les pauvres humains, sans la doctrine évangélique, sans les enseignements de *Jésus-Christ*, que nul des philosophes païens n'avait soupçonnés, n'eussent jamais pu triompher de la tyrannie de leurs passions.

Si ce n'était trop sortir de notre sujet, nous rappellerions ici l'admirable leçon, l'infaillible moyen que la sagesse éternelle nous donne pour dompter sûrement ces monstres cruels et superbes, et nous dirions : bannissez de votre esprit toutes les pensées frivoles, et surtout étouffez dans votre cœur les vains désirs dès qu'ils commencent à y germer, et jamais ils ne grandiront ni ne produiront les fruits amers et délétères des passions..... Nous rappellerions.....

Dès que l'homme, dit le plus sublime des livres humains, commence à désirer quelque chose désordonnément, il devient inquiet en lui-même. *Quandocumque homo aliquid inordinatè appetit, statim in se fit inquietus.* (*Imitat.*, lib. 1, c. 6.) « Cette répulsion des vains désirs, dit un physiologiste chrétien, imposée par le christianisme, n'est point l'effet d'une tendance mystique, comme on le dit souvent dans le monde; c'est au contraire l'application directe et positive des lois du domaine moral. En étouffant les vains désirs, images fausses et mensongères, elle délivre la raison d'un dangereux

servage; puis elle fournit un aliment à l'activité de l'âme, en assujettissant l'homme à la pratique journalière des devoirs individuels et sociaux : ce n'est pas une chose de peu d'importance pour le traitement des passions. » (Devay.) « Eh! Dieu! dit Bossuet, que seraient les choses humaines si chacun suivait ses désirs? D'où vient que les Néron, les Caligula et autres monstres du genre humain, se sont laissé aller à des actions si brutales et si furieuses? N'est-ce pas par la licence effrénée de ce qu'ils ont voulu, pour nous faire voir, chrétiens, qu'il n'y pas d'animal plus farouche et plus indomptable que l'homme quand il se laisse dominer par ses passions? Par conséquent, il est nécessaire de donner quelques bornes à nos désirs par des règles fixes et invariables. » (*Sermon sur la loi de Dieu.*)

La philosophie morale peut venir en aide à la religion. Elle pourra nous indiquer le chemin de la sagesse, de la modération et d'autres vertus morales; et surtout elle aidera à diriger et à affermir dans le bien la mobile volonté de l'homme. Un des plus nobles débris de la philosophie antique, Sénèque, s'exprime ainsi sur ce point : « Savez-vous bien pourquoi nous ne pouvons réprimer nos passions? c'est parce que nous croyons ne pas le pouvoir. Bien plus, comme nous aimons tendrement nos vices, nous nous en rendons les protecteurs, et, au lieu de les bannir, nous tâchons de les excuser. La nature nous a donné assez de secours pour réussir à nous soustraire à leur empire, si nous faisons usage de nos forces et si nous les employons toutes en notre faveur. »

Sans cesse il faut se faire violence; sans cesse il faut faire de généreux efforts; mais ces efforts constituent la

vertu, c'est-à-dire qu'il n'y a point de vertu proprement dite sans effort, sans combat et sans victoire remportée sur soi-même. Tout ce qui ne coûte rien ne vaut rien, dit un auteur célèbre. Quand on est maître de soi, on est plus heureux parce qu'on est meilleur. « L'habitude du combat et du succès, dit un médecin-hygiéniste, l'illustre et vertueux Hallé, rend la victoire plus facile, en donnant à la raison plus de force; mais il faut toujours regarder comme pénible le moment où l'homme fait effort pour arrêter la volonté passionnée, en lui opposant la volonté raisonnable : celle-ci est appuyée sur l'amour et la conscience du vrai, du bon et du juste. Si cet amour seul ne suffit pas (eh ! qu'il est rare qu'il suffise!), il sera soutenu dans l'homme sage par le sentiment de sa propre dignité, ce qui constitue l'honneur; par l'ordre et les droits de la société à laquelle l'homme appartient; par un sentiment plus étendu, plus profond et plus puissant quand il est établi sur une véritable persuasion, le sentiment religieux. Ces nobles motifs font l'homme vertueux. A leur défaut, la force de l'opinion, la crainte des reproches et du déshonneur, celle des peines présentes ou futures, sont des motifs moins nobles, parce que la justice n'en est pas la source, et qu'ils tiennent presque toute leur puissance de l'intérêt et du danger personnel; néanmoins, ils se rapportent aux mêmes origines, et, s'ils ne constituent pas la vertu, ils conservent l'innocence et suffisent à la société. Au reste, de quelque source que vienne l'effort qui réprime les passions, qui lutte contre la force de leur volonté, qui modère l'ardeur des désirs, le développement de cet effort établi, pour un temps du moins, un état de peine qui appartient aux affections contrariées. »

« Otons de nos misérables vertus, dit M. de Maistre, ce que nous devons au tempérament, à l'honneur, à l'opinion, à l'orgueil, à l'impuissance et aux circonstances, que nous restera-t-il? hélas! bien peu de chose. Je ne crains pas de vous le confesser, jamais je ne médite cet épouvantable sujet sans être tenté de me jeter à terre comme un coupable qui demande grâce, sans accepter d'avance tous les maux qui pourraient tomber sur ma tête, comme une légère compensation de la dette immense que j'ai contractée envers l'éternelle justice. Cependant, vous ne sauriez croire combien de gens, dans ma vie, m'ont dit que j'étais un fort honnête homme. » *Soirées de Saint-Petersbourg*, t. 1, p. 224.)

La vertu nous rend supérieurs au corps. *Vir magnanimus, neque ob mœstitiam, neque ob aliam animi ægritudinem mœstitiâ fortiozem unquam succubuit : ut potè cujus animæ robur validum est, affectus vero adeo non vehementes.* (Galien.) On raconte qu'un martyr, conduit au supplice terrible du feu, disait à son juge : Mets la main sur mon cœur, afin que tu saches qu'il est plus assuré et plus tranquille que le tien qui condamne un innocent.

La médecine et surtout l'hygiène sont aussi de puissants auxiliaires que nous devons invoquer pour combattre nos passions, et particulièrement pour en prévenir la naissance, le développement et les progrès. Nous en parlerons avec quelque détail dans le chapitre suivant, où nous traiterons du jeûne, de l'abstinence, de la tempérance et de l'intempérance. Nous nous bornerons donc à quelques courtes réflexions qui trouvent ici plus naturellement leur place.

Il est certain que l'exacte observation des règles de l'hygiène contribue puissamment à la destruction d'un grand nombre de passions, surtout de celles qui ont pour objet les voluptés charnelles ou les plaisirs des sens. Eh bien! cela étant, faites-leur une salutaire diversion par l'exercice corporel, le travail, la fatigue, la gymnastique, la chasse, etc. Ces stimulations physiques appelleront dans le système musculaire l'influx nerveux et l'afflux sanguin; et, outre qu'elles tueront net la mère de tous les vices, l'oisiveté, elles préviendront encore les congestions sanguines dans les viscères et les concentrations et les surexcitations nerveuses dans les foyers vitaux (centres nerveux), c'est-à-dire qu'elles tendront à éloigner du cerveau le sang, la chaleur, l'éréthisme nerveux, et ainsi elles s'opposeront à l'exaltation de la sensibilité et à toutes ses aberrations et perversions. De plus, par là on imprimera une nouvelle direction aux idées, on changera les goûts et les affections, et on leur donnera un caractère plus doux et plus moral. D'un autre côté, la sensibilité érotique s'émousse par la fatigue du travail, de la gymnastique ou de la chasse; Diane est l'ennemie de Vénus; et d'ailleurs le sentiment vif et irréfrenable de la faim qu'excite la fatigue corporelle, fait faire le cri de la volupté charnelle, et porte plutôt à la frugalité qu'à une alimentation recherchée et luxuriante.

Il paraîtrait, d'après la rumeur publique, que les *sociétés de tempérance*, établies en Amérique et en Écosse, ont déjà produit de fort beaux résultats. Il vaudrait mieux sans doute que l'on devînt sobre et tempérant par des principes plus relevés, par des motifs religieux et moraux; mais c'est toujours un grand avantage qu'il faut accepter

comme un bienfait que nous offre l'hygiène et qu'il faut faire tourner au profit de la morale publique. Dès 1829, on a remarqué, aux États-Unis, une diminution notable de la mortalité. Les crimes, dit-on, sont devenus moins fréquents, et le goût et l'amour du travail ont succédé aux passions abrutissantes.

Les vertus morales ou même hygiéniques, si l'on veut, ont le grand avantage de détacher l'homme des plaisirs de la chair et des sens; et on sait que les hommes sont d'autant plus propres et plus disposés à la pratique de la vertu, qu'ils sont moins sous l'empire des sens. Plus on est privé des satisfactions extérieures et sensoriales, plus on se replie en soi-même; et plus on pénètre dans le sanctuaire de son intérieur, plus on approche du chemin de la vérité.

La privation du sens de la vue a rendu quelques individus plus moraux et plus religieux. Et c'est d'après ces principes, au moins en partie, joints à la considération des effets salutaires produits par la vie frugale, que l'on a établi, aux États-Unis, le nouveau régime pénitentiaire que l'on regarde comme une institution-modèle en ce genre. L'isolement des prisonniers, d'après ce nouveau système, les met non-seulement à l'abri de la contagion du crime ou du mauvais exemple, mais les place encore dans la situation morale la plus propre à les faire rentrer en eux-mêmes, et à leur faire rappeler, en présence de leur inexorable juge, leur conscience, un long et triste passé à réparer. A ce moyen tout moral, on en ajoute un autre pris dans l'hygiène physique, un régime purement végétal. C'est un moyen de moralisation qui abat la fougue impétueuse

des passions, paralyse la fureur frénétique, et dompte enfin les caractères les plus fiers et les plus farouches. Larochefoucaud-Liancour avait déjà remarqué depuis longtemps qu'une nourriture frugale, composée de seigle et de miel, contribuait pour beaucoup à la moralisation des prisonniers de l'Amérique. On verra, dans le chapitre suivant, les salutaires effets d'un pareil système d'alimentation.

Si un régime stimulant rend fougueux, irascible et violent (1), une diète contraire et toute végétale doit adoucir les caractères âpres et durs, et contribuer puissamment à cette douceur et à cette innocence de mœurs qu'on admire tant chez les brachmanes de l'Inde et qu'on a trouvées bien plus ravissantes encore chez les anciens solitaires de la Thébaïde. Combien n'a-t-on pas vu d'hommes colères, emportés par un paroxysme de fureur, ou d'animaux furieux, adoucis sur-le-champ par de copieuses saignées? Voltaire rapporte que l'intrépide Charles XII perdit son audace et son indomptable témérité dans la fièvre qui accompagna la suppuration de sa plaie. *Il faut mettre de l'eau dans son vin*, dit-on d'une homme irascible et fougueux. Les anciens Péruviens, au rapport de M. le docteur Virey, supposaient qu'une herbe, qu'ils appelaient *qualancapll*, possédait la vertu de faire tomber sur-le-champ la colère, quand on en mâchait; elle était douce, et montrait par là qu'on ne guérit la fureur qu'avec le remède de la modération. « C'est en-

(1) Achille, comme dit la fable, nourri par le centaure Chiron de moelle de lions et de tigres, veut tout emporter par la violence des armes, et s'arroger brutalement et insolemment tous les droits.

core ainsi, ajoute le même auteur, qu'un verre d'eau fraîche, bue dans la colère, la calme bientôt en arrêtant l'émotion nerveuse des plexus qui environnent l'estomac : et en effet, on devient irascible par la faim ou étant à jeun, ou en prenant des substances âcres, parce que l'estomac est plus agacé alors; ce que les anciens ont bien connu, puisqu'ils disaient *stomachari*, se courroucer. »

On trouvera, dans le chapitre suivant, d'autres détails qui peuvent se rattacher à cette matière. Nous terminerons ce paragraphe par une citation pittoresque de M. le docteur Virey, laquelle tiendra lieu de conclusion de tout ce que nous avons dit sur les passions. Enfin, tout le chapitre sera terminé par quelques mots sur les instruments de pénitence.

« Dans notre état social, les passions et leurs suites désastreuses font peut-être périr plus d'individus que la peste, la guerre et la famine réunies si l'on voulait tout compter; car mille affections minent sans relâche la vie. Regardez autour de vous, et voyez comme on meurt en détail tous les jours l'un de chagrin, l'autre d'ambition déçue ou d'envie de son voisin; tel de jalousie, tel d'ennui, celui-ci du jeu, celui-là d'excès de ses fureurs. Oh! que l'homme envisagé philosophiquement est peu de chose, et combien ce faible animal se sacrifie tous les jours pour des sottises! Car, si nous considérons notre courte durée au milieu de ce vaste théâtre de l'univers, lorsque nous occupons à peine un point dans l'espace infini, nous sommes, à vrai dire, le néant en présence de l'éternité. Pour peu qu'on réfléchisse à l'immensité de cette nature qui nous enveloppe, à la grandeur des cieux et de ces astres étincelants dans les déserts de

l'empirée, ouvrage incompréhensible de la Divinité, on verra que nous menons, pendant quelques instants, une vie toute imperceptible; que nos concupiscences pour la fortune, ou l'ambition pour les grandeurs de notre globe, que cette ardeur effrénée avec laquelle on s'arrache au prix du sang les sceptres et les couronnes, attestent la petitesse ou plutôt l'ignoble pensée des hommes. Sans doute un être supérieur à l'humanité qui contemplerait ces malheureuses fourmis de la terre se disputant quelques monticules, s'entretenant pour savoir qui sera coiffé d'un turban ou d'une couronne, se courbant humblement d'adoration devant celui qui a le plus amassé d'un métal jaune, un tel être devrait trouver bien vaines et extravagantes toutes nos actions. Cette espèce d'animal à deux pieds, soumis aux plus vils besoins, se proclamant le roi du monde à la face du suprême ordonnateur, manifeste un tel fonds d'orgueil ridicule et d'incapacité d'esprit, qu'on pourrait croire ce que dit Platon, que les dieux ont formé les humains en se jouant et pour s'amuser, comme nous nous amusons des singes. Et ce sont même les plus grands hommes aux yeux de la multitude, les Alexandre, les César, qui consumèrent leur vie à faire massacrer leurs semblables pour avoir la vanité de commander un moment à plusieurs nations, qui sont effectivement les plus absurdes. Ce fut pour terrasser cet orgueil de puissance dans un être qui n'a qu'un souffle de vie, que le législateur des chrétiens s'est servi du ministère des derniers des mortels; il a pris, dit l'apôtre des Gentils, ceux qui étaient vils, ceux qui n'étaient rien, pour anéantir ceux qui sont tout; il a plu à Dieu de perdre, par le scandale de la croix, par la folie de la

prédication, la sagesse des prétendus sages, pour montrer qu'elle n'est qu'une extravagance, et confondre la vanité des princes et des grands de la terre. »

§ V.

Quelques mots sur les instruments de pénitence, tels que le cilice, la haire, les ceintures métalliques et surtout la discipline. — Leur effet physiologique et moral.

Le dernier de ces instruments ou la discipline ordinaire, soit simple, soit *garnie*, est communément, par le vice de son mode d'emploi, le plus nuisible à la santé. Et en effet, cette flagellation thoracique, si elle est pratiquée avec trop de vitesse ou de précipitation, produit ordinairement un essoufflement considérable, des palpitations, de l'oppression et quelquefois des maux de tête. Ces grandes perturbations des fonctions respiratoires et circulatoires se font particulièrement remarquer chez les sujets délicats, nerveux, impressionables et plus ou moins prédisposés aux maladies des poumons ou du cœur; et l'on conçoit aisément que chez ces sortes de personnes l'ébranlement nerveux et le *raptus* sanguin, se reproduisant souvent, peuvent à la longue amener des désordres fort graves, comme des affections du cœur, des anévrysmes de l'organe circulatoire ou des gros vaisseaux, des maladies de poitrine, des hémoptysies, des crachements de sang, des toux sèches, habituelles, la phthisie pulmonaire, etc. Tous ces accidents sont encore plus à craindre chez les femmes, indépendamment de ceux qui sont propres à leur sexe. Je me rappelle le fait d'une religieuse

trappistine, qui, par un coup de discipline porté sur le sein, y a fait développer un cancer auquel elle a fini, je crois, par succomber.

Il est donc nécessaire que les confesseurs, les directeurs des âmes, les supérieurs monastiques, règlent ces sortes de mortifications avec beaucoup de sagesse et de discrétion, et qu'ils en défendent constamment l'abus ou l'emploi imprudent ou indiscret.

Après tout, quel est le but de ce genre de macération? Est-ce de mater et de dompter la fougue impétueuse du tempérament, de réprimer la révolte et l'insolence de la chair? Nous ne le voyons pas. On obtiendra toujours mieux ces effets dépressifs par le jeûne, l'abstinence et surtout par le travail et la fatigue du corps, qui émoussent bien plus facilement et plus sûrement le sentiment de la volupté charnelle. C'est ainsi que le grand apôtre châtaït son corps et le réduisait en servitude. *Castigo corpus meum et in servitutum redigo.... in labore et ærumna, in vigiliis multis, in fame et siti, in jejuniis multis, in frigore et nuditate.* (Cor.) Si S. Paul a été battu de verges, *ter virgis cæsus sum* (Cor.), c'est qu'il avait été jugé digne de subir, à l'imitation de son maître et pour son maître, le flétrissant outrage de la flagellation. *Dignus habitus est pro nomine Jesu contumeliam pati.*

Que propose-t-on donc enfin par la flagellation disciplinaire? la souffrance physique, la douleur du corps. Le motif sans doute est fort louable, puisqu'on veut imiter, quoique bien imparfaitement, l'horrible flagellation de notre Seigneur *Jésus-Christ*. Mais, en tout ce qui regarde ces choses extérieures, que l'on ne soit pas trop littéral et trop attaché à l'écorce comme les Pharisiens; il faut

pénétrer plus avant et jusqu'à la moelle, c'est-à-dire qu'il faut prendre davantage l'esprit des choses, s'appliquer en même temps et même avant tout à discipliner et à flageller vigoureusement le cœur, *scindite corda vestra* (Joël), à mortifier sévèrement ses passions, à châtier vivement l'amour-propre, et mettre surtout le mors et la bride à cette fière et impérieuse volonté de l'homme déchu et devenu esclave de l'orgueil. Voilà sans contredit la meilleure pénitence, et sans laquelle l'autre ne servirait de rien. *Nihil proderit.*

Le but de la discipline n'étant donc que de se procurer une salutaire douleur (1), changez-en le lieu ou le mode. Qu'on la prenne sur la face dorsale des mains ou des avant-bras, ou sur les pieds ou les mollets. Prise en ces endroits, qui sont plus sensibles que la peau du dos, la discipline sera toujours plus douloureuse, et surtout elle sera toujours exempte de dangers pour la santé. On ne s'enrhumera pas en se déshabillant, et, d'un autre côté, on n'aura rien à craindre de la circonstance de la nudité, qui pour certaines personnes ne laisse pas d'avoir quelque inconvénient ou plutôt quelque danger moral.

Si l'on change de lieu, et nous croyons que c'est le parti le plus sage et le plus prudent sous tous les rapports, qu'on n'en choisisse pas d'autres que ceux que nous venons d'indiquer, et surtout qu'on ne commette pas la grave, l'impardonnable imprudence de faire prendre

(1) Cette expression peut être prise littéralement et matériellement; car il est certain que l'usage discret et modéré de la discipline peut produire sur les téguments une révulsion favorable, faire diversion à des spasmes internes, ou dissiper quelquefois à l'instant certaines douleurs rhumatismales.

la discipline *super clunics*, comme nous l'avons vu conseiller par des confesseurs, des directeurs ou des supérieurs imprudents et inexpérimentés. Nous avons constaté, dans ces derniers cas, des effets tout contraires à ceux que l'on se proposait, c'est-à-dire que cette pratique non moins indécente qu'imprudente excitait la passion charnelle au lieu de l'étouffer : résultat qui a lieu en vertu de la loi physiologique des sympathies organiques. Aussi, depuis longtemps déjà le libertinage l'avait découverte cette loi de sympathies, et l'avait exploitée et l'exploite encore aujourd'hui à son profit.

La fustigation ou la flagellation, employée comme châtiment, peut avoir un résultat bien différent de celui que l'on en attend. Et en effet, cette exécution, nécessairement précédée de la dénudation, a fait souvent connaître, à certains signes non équivoques, que ce châtiment n'allait pas à son but. On a vu des enfants aimer et rechercher avec empressement ces sortes de corrections; d'autres y ont trouvé le funeste secret de l'onanisme : une foule d'auteurs en rapportent des exemples que nous ne pouvons ni ne voulons reproduire ici. Nous nous bornerons à un seul fait fourni par M. le docteur Serrurier, qui le raconte en ces termes : « Un de mes condisciples de collège, dit-il, trouvait un plaisir *indicible* à se laisser fustiger : il cherchait toutes les occasions de manquer envers le professeur, qui jamais n'absolvait un coupable et le faisait toujours passer par les verges en le livrant à des individus chargés de cette ignoble fonction. Ce même condisciple m'a avoué qu'il regrettait de voir arriver la fin de la punition, parce qu'alors l'effet qu'il en attendait n'était pas complet. Aussi, qu'est-il résulté de cette

affreuse découverte? ce malheureux a pris l'habitude de la masturbation. Réduit à l'état de consommation le plus horrible par suite de la déperdition habituelle de la semence, il nous fut offert en spectacle, au moment de sa mort, comme un modèle de dépravation et comme un exemple du danger où l'on s'expose par cette coupable passion. » (*Dict. des sciences méd.*)

Il est donc très-important de faire disparaître des écoles et des foyers domestiques ce genre de châtiment à la fois indécent, ignominieux, flétrissant et dangereux pour les mœurs. Revenons.

Si, pour pratique de la discipline, on veut conserver le lieu d'élection ou la place ordinaire, qu'on ait l'attention d'y procéder d'une manière plus lente et sans précipiter la respiration; de cette manière la discipline ne sera pas moins douloureuse, et elle sera sans préjudice sensible pour la santé.

Quant à l'usage du cilice, de la haire et des ceintures métalliques armées de pointes, nous n'avons rien de spécial à produire ici, soit parce que ces instruments de pénitence sont aujourd'hui fort peu usités, car il n'y a guère que les Chartreux qui portent le cilice; soit parce que nous n'avons rien observé par nous-même de bien certain sur ce point. Si nous pouvions nous en rapporter à ce que d'autres ont dit sur les effets de ces sortes de macérations, il en résulterait que l'usage continuel des haïres et des cilices serait très-préjudiciable à la santé, et que ses effets les plus communs seraient des palpitations, des gênes considérables dans la respiration, des coliques, des dérangements notables dans l'innervation des viscères abdominaux, la détérioration de la digestion

et par suite de la nutrition, etc. Franchement, nous croyons qu'il y a ici exagération, sans que pourtant nous prétendions nier la possibilité d'une partie de ces maux physiques chez certains sujets très-nerveux et très-sensibles, que ces sortes d'objets entretiendraient dans un état d'éréthisme habituel ou d'irritation fébrile permanente.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'inconvénient ou le danger moral de l'emploi de ces instruments de pénitence est en raison directe de leur âpreté et de leur proximité du bassin. Mais nous sommes forcé de nous taire et de nous arrêter ici, parce que, nous l'avouons, l'observation et l'expérience en ce point nous manquent ou plutôt nous font complètement défaut.

Notice sur la MÉDECINE DES PASSIONS, considérée dans ses rapports avec les maladies, les lois et la religion, par M. le docteur Descuret (1841).

Ce livre a reçu des éloges mérités dans un numéro de *l'Ami de la Religion*, qui a paru dans le courant de mai dernier; et, au rapport de cet estimable journal, il a aussi été particulièrement recommandé dans un mandement de M^{gr} l'archevêque de Reims.

La composition de tout notre ouvrage et par conséquent du chapitre des passions était entièrement terminée, quand nous avons eu connaissance du livre de M. le docteur Descuret *sur la médecine des passions*. La lecture de ce volume, de près de huit cents pages, n'a fait subir au nôtre aucun changement ni aucune modification; nous

n'y avons rien ajouté ni retranché. Mais, hâtons-nous de le dire, ce nouveau livre, quoique fait par un médecin, nous paraît écrit dans un très-bon esprit, c'est-à-dire un esprit religieux et catholique, et c'est un fait très-remarquable qu'il faut enregistrer ici.

L'auteur entre dans le détail des passions, traite de l'orgueil, de l'ambition, de l'avarice, de la haine, de la jalousie, de l'envie, etc., toutes passions dont nous n'avons pas cru devoir parler dans le cours de cet ouvrage, parce que ce sont des sujets purement moraux, trop en dehors du domaine des sciences physiologiques et médicales et d'ailleurs assez connus des moralistes catholiques. Il propose des moyens qu'il croit propres à combattre avec avantage ces sortes de passions. Sans doute il est bon, il est louable de chercher, dans la médecine et l'hygiène matérielles, des remèdes contre les maladies purement morales, et il est certain qu'il en est contre quelques-unes d'entr'elles; mais nous aurions désiré que cet estimable écrivain, sans négliger le côté physique, eût insisté davantage, dans le détail des passions, sur les moyens moraux et spirituels, et particulièrement sur l'usage des sacrements de l'Église, et toutes les autres salutaires pratiques de la religion catholique si éminemment vivifiante et sanctifiante, et véritablement seule à la hauteur de tous les besoins de l'homme et de la société (1).

(1) Nous pensons que les sacrements, et surtout dans le principe la confession fréquente, sont le meilleur remède pour guérir les funestes maladies de l'âme, et particulièrement l'impérieuse et tyrannique passion de l'onanisme. La confession et la communion peuvent seules donner la volonté, la force et le courage de triompher

La théorie que nous avons exposée sur les passions diffère, en quelques points, de celle de M. le docteur Descuret.

Notre auteur définit ainsi la passion : « Tout besoin trop violemment senti provoque en nous un désir d'une égale violence, nous fait agir instantanément, aveuglément, contre notre devoir, notre intérêt, notre volonté : eh bien ! voilà la passion qui n'est autre chose que *la tyrannie d'un besoin*, » p. 6. Au bas de la même page, on lit à peu près la même définition : « Les passions ne sont que des besoins trop violemment sentis, que des désirs immodérés..... » Ailleurs, p. 52, l'auteur ajoute tout simplement que les passions ne sont que des désirs immodérés.

Nous ne voulons pas absolument blâmer ces définitions qui sont à peu près celles des philosophes des derniers siècles et de beaucoup de médecins modernes : cependant, nous devons le dire, elles nous paraissent trop physiologiques, trop médicales et point assez théologiques; et suivant nous elles pourraient quelquefois porter

de ces déplorables habitudes. Nous aurions dû le dire plus tôt et au chapitre même de l'onanisme; nous réparons donc ici cette omission. Nous avons été heureux de trouver à peu près la même pensée exprimée dans un livre intitulé : *De la physiologie humaine et de la médecine dans leurs rapports avec la religion chrétienne, la morale et la société*, par M. le docteur Devay (1840). Ce travail, trop peu étendu pour son titre (de 260 pages et 16 de préface), est fort bon, bien écrit et dans le meilleur esprit. C'est un nouvel hommage rendu au catholicisme par un jeune médecin. Nous avons même emprunté, à cet honorable et savant confrère, quelques citations pour la composition de ce chapitre.

atteinte au libre arbitre de l'homme. Nous reconnaissons, à la vérité, avec tous les moralistes, tous les criminalistes et tous les médecins légistes, que l'explosion subite d'une passion très-véhémente peut suspendre à l'instant même le cours du libre arbitre. (Voyez ce que nous avons dit sur ce point au chapitre de la monomanie.) Mais certes il n'en est pas toujours ainsi, et bien des passions pourront trouver leur excuse dans la définition de M. Descuret, puisque l'acte répréhensible qu'elles auront déterminé sera fait *contre la volonté* des personnes, et sera par conséquent involontaire, sans criminalité et sans culpabilité, c'est-à-dire que le besoin pourra dominer la volonté, la *tyranniser* et la paralyser complètement. Et c'est apparemment d'après cela que M. Descuret appelle la passion *la tyrannie d'un besoin*. Cette première définition de l'auteur, formulée à la page 6, nous paraît en opposition directe avec celle qu'il donne à la page 19, que voici : « Le besoin, une fois distingué, amène bientôt le désir, le désir la volonté, et la volonté la passion, qui, en dernière analyse, n'est autre chose qu'un désir immodéré, ou, comme on l'a déjà vu, que la tyrannie d'un besoin. » Cette définition pure et simple, et dégagée du commentaire qui la termine, est plus exacte que la première. Ici du moins la passion n'est plus une action instantanée, aveugle, *contre la volonté*; c'est au contraire la volonté asservie et vaincue qui cède et qui détermine la passion. A la page 32 et ailleurs encore, l'auteur dit que la passion est un besoin immodéré. Mais n'est-ce pas plutôt dans la manière *immodérée* dont on satisfait à ce besoin, que consiste véritablement la passion? Quelque grand que soit le besoin,

de la faim par exemple, il ne constitue jamais, lui seul, une véritable passion ; celle-ci ne se manifeste que lorsqu'on satisfait à la voix impérieuse de l'instinct dans une mesure qui dépasse le vrai besoin ou la limite physiologique, c'est-à-dire lorsqu'on s'abandonne à la gourmandise.

M. Descuret, à l'exemple de tous les médecins et conséquemment à ses principes, paraît aussi admettre la prétendue irrésistibilité des penchants dans la monomanie, comme on peut le voir à la page 255. (Voyez ce que nous avons dit sur ce point au chapitre de la monomanie homicide et suicide.) Nous sommes surpris que ce médecin moraliste et légiste n'ait point traité la grave question judiciaire de la monomanie, qui aurait pu, ce nous semble, trouver sa place dans un traité des passions.

Nous sommes également étonné de voir notre savant auteur affirmer, d'une manière si positive, « que la plupart des meurtriers, comme presque tous les suicides, sont dans un état de démence ou bien d'aliénation mentale au temps de l'action, et qu'ils y sont poussés par une force à laquelle ils n'ont pu résister, » p. 208. Nous sommes persuadé que la raison publique des peuples, le sens commun de tous les juges ou de tous les jurys de la terre, n'accepteront jamais ces principes dans la pratique. Nous avons ici en vue principalement les meurtriers : quant aux suicides, voyez notre dissertation dans les *Pensées d'un croyant catholique*.

En une pareille matière accessible à tous les esprits, la doctrine des médecins ne prévaudra jamais contre la raison et le bon sens de la multitude. C'est ici que l'on

peut dire : *Vox populi, vox veritatis*. Pour que la proposition de M. Descuret fût exactement vraie, il suffirait de la retourner et de l'énoncer ainsi : la plupart des meurtriers conservent leur raison au moment de l'action, et n'y sont point poussés par une force irrésistible, c'est-à-dire qu'il faut mettre l'exception à la place de la règle, qu'il faut affirmer que c'est le petit nombre des meurtriers qui est dans un état de démence ou d'aliénation mentale au moment de l'action. Alors tout se conciliera, les faits seront d'accord avec l'expérience et le bon sens de tous les hommes exempts de préjugés. Quant à la grande majorité des autres, ils commettent l'acte criminel, non dans un état d'aliénation de l'esprit, mais dans un état d'aliénation du cœur et de perversion de la volonté, c'est-à-dire qu'ils agissent avec connaissance de cause et sous l'impression froide d'une passion puissamment intéressée.

Plus loin, l'auteur expose avec quelque détail le système phrénologique de Gall, auquel il ne paraît pas aussi hostile que presque tous les savants. Il parle aussi assez longuement de la doctrine de Lavater, qui, comme on sait, est aujourd'hui livrée à la dispute des gens du monde et du peuple. (Voyez notre notice sur la phrénologie dans les *Pensées d'un croyant catholique.*) (1).

Ailleurs, à la page 254, M. Descuret parle des passions des animaux : il est en cela conséquent à ses principes. Il accorde à la brute *quelques légers rudiments de raison*, p. 287, et il ajoute, à la page précédente, qu'il

(1) On trouvera, dans notre Physiologie, une réfutation plus complète de la doctrine phrénologique.

est porté à croire qu'il existe dans les animaux *une intelligence instinctive*.

On a dû voir plus haut que nous n'accordons aux animaux que des appétits et non des passions proprement dites, qui ne peuvent être que le triste apanage des êtres moraux, c'est-à-dire des créatures intelligentes et libres ou de l'humanité déchuë. Or, les animaux n'ayant ni intelligence ni libre arbitre, sont incapables de moralité et par conséquent de passions : ils n'ont que leurs appétits qui sont l'image des passions de l'homme, comme leur instinct est l'image de l'intelligence humaine.

Nous pensons qu'il est à la fois inutile et dangereux d'accorder l'intelligence aux animaux : inutile, parce que tout chez eux peut s'expliquer par le pur instinct ; dangereux, parce que cette concession peut aisément vous conduire au matérialisme. Nous préférons dire, avec Bossuet, Buffon et M. de Bonald, que les animaux n'ont ni raison, ni intelligence, ni pensées proprement dites. « L'âme des bêtes, dit M. de Maistre, n'est qu'une *asymptote* de la raison, qui pourra s'en rapprocher tant que vous voudrez, sans jamais la toucher. (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 501.)

L'intelligence est active et libre; la matière esclave et passive : où il y a intelligence, il y a liberté morale. Or, il est certain que les animaux sont privés de la liberté morale : donc ils n'ont pas d'intelligence. Par suite de ces principes, nous ne pouvons admettre les expressions de M. le docteur Descuret : *rudiments de raison et intelligence instinctive*. Cette dernière formule, *intelligence instinctive*, est d'ailleurs contradictoire dans les termes.

Notre auteur paraît s'appuyer sur l'opinion de M. Fré-

déric Cuvier, relativement à l'intelligence des animaux. D'après les travaux récents, dit-il, de M. Frédéric Cuvier, cette intelligence s'élèverait par degrés des rongeurs aux ruminants, des ruminants aux pachydermes, des pachydermes aux carnassiers et aux quadrumanes. C'est dans la *réflexion* et la *liberté*, que ce laborieux observateur place la limite qui sépare l'intelligence de l'homme de celle des animaux, » p. 286.

Il suit de là que les animaux sont doués d'une intelligence sans réflexion et sans liberté. On n'osera certes pas accorder à la brute de la moralité, car cela répugne au bon sens. Mais une intelligence sans moralité est une intelligence sans connaissance des motifs qui déterminent à faire une action plutôt qu'une autre, par conséquent, c'est une intelligence sans raison, c'est-à-dire une intelligence sans intelligence. Nous répétons ce que nous avons dit plus haut, savoir que là où il y a intelligence il y a liberté morale. Or, il est certain que les animaux sont privés de la liberté morale; donc ils n'ont pas d'intelligence. D'ailleurs, une chose ne peut exister sans ses attributs essentiels; or, la réflexion et la liberté sont essentielles à l'intelligence : vous ne pouvez pas les distraire de l'intelligence sans détruire celle-ci, de même que vous ne pouvez ôter un angle du triangle sans détruire ce dernier. Nous concluons, et nous disons que, départir aux animaux une intelligence sans réflexion et sans liberté, c'est abuser des termes, changer l'acception des mots et mettre la confusion dans le langage.

Encore quelques mots sur cette matière. Il n'y a que l'être intelligent, pensant, raisonnant, c'est-à-dire l'homme qui soit fait à l'image de Dieu. « Tout ce qui n'est point

intelligent, dit Bossuet, n'est ni l'image de Dieu, ni capable de Dieu. » Si vous accordez aux bêtes quelque degré d'intelligence ou de raison, vous serez forcé par là même de reconnaître qu'elles ont aussi quelque degré de ressemblance avec Dieu, ce qui serait souverainement absurde et ridicule.

D'ailleurs, l'instinct si assuré des animaux et leurs sensations si vives et si sûres, suffisent pour expliquer l'image d'intelligence et de raison que l'on observe chez quelques-uns des plus parfaits, comme le chien et le singe : ce n'est pas leur instinct qui raisonne, il est lui-même raisonné et préordonné pour arriver infailliblement à sa fin.

Il suit enfin de tout ce qui précède que, si l'on accorde à la brute quelque degré d'intelligence ou de raison, on sera naturellement conduit à conclure que l'homme ne doit son extrême supériorité qu'à une organisation infiniment plus parfaite que celle des animaux ; que son intelligence, fruit de cette organisation, quoique infiniment supérieure à celle des bêtes, n'est cependant pas d'une autre nature ; et qu'enfin, s'il y a entre l'homme et les animaux différence de facultés et d'aptitudes, il y a identité de nature et de destinée, ce qui est absurde. (*Voyez notre traité sur l'âme des bêtes dans les Pensées d'un croyant catholique, 4^e édit.*)

Pour conclure cette trop longue note, nous déclarons que l'œuvre de M. le docteur Descuret, malgré quelques légères taches et quelques lacunes (et où est l'écrit qui n'en offre pas ?), nous paraît un bon livre fait avec bonne foi, conscience et probité.

Nous félicitons sincèrement ce très-honorable confrère,

que nous n'avons pas l'honneur de connaître, d'avoir eu le noble courage, en ce temps d'indifférence religieuse, de professer ouvertement la foi chrétienne, et surtout d'avoir rendu un hommage haut et public aux vérités immuables du catholicisme (1).

CHAPITRE VIII.

LE JEUNE, L'ABSTINENCE, LA TEMPÉRANCE ET L'INTEMPÉRANCE, CONSIDÉRÉS AU POINT DE VUE PHYSIOLOGIQUE ET HYGIÉNIQUE, ET APPRÉCIÉS DANS LEURS EFFETS MORAUX.

Jejunium animabus corporibusque
 curandis institutum est. (*Paroles
 tirées de l'oraison du samedi
 d'avant le premier dimanche du
 carême.*)

§ I.

Nous sortirions des limites de notre sujet, si nous traitions ici ces matières avec tous les développements historiques, philosophiques et ascétiques, qui ne se trouvent

(1) Nous demandons, à notre savant et aimable confrère, la permission d'exprimer ici notre surprise sur l'accouplement bizarre et même inconvenant de deux noms célèbres que nous présente l'avertissement placé en tête de son livre. Ces deux noms célèbres, mais d'une célébrité immensément dissemblable, sont *de Quélen* et *Broussais*.

L'auteur, à qui certes nous ne devrions pas en vouloir pour cette association hétéronyme, nous apprend que c'est pour tenir sa pa-

que dans les livres *ex professo* ou dans les ouvrages spéciaux. Et d'ailleurs, ces sortes de détails, nous devons les supposer familiers ou du moins suffisamment connus aux personnes pour qui nous écrivons.

Nous ne présenterons donc, dans ce chapitre, que quelques réflexions générales, moins connues peut-être de la généralité des ecclésiastiques et par là même plus adaptées au plan et au but de cet ouvrage.

L'institution du jeûne et de l'abstinence remonte à l'origine des choses ou du moins à l'apparition de l'homme sur cette terre de misère et d'exil. Depuis la grande prévarication ou la grande intempérance du premier homme, toute sa race, courbée sous le poids de l'anathème de Dieu, a été condamnée à souffrir et à s'abstenir : sentence

role envers deux hommes célèbres, ravis depuis peu à la science et au clergé, qu'il livre son travail à la critique bienveillante. « Le docteur Broussais et M. de Quélen, ajoute-t-il, s'accordaient à penser que la *médecine des passions*, composé sur un plan entièrement neuf, deviendrait le complément indispensable des études médicales, législatives et théologiques. » Oui, cela est fort bien et vrai jusqu'à un certain point : mais que peut attendre la science du grand coryphée du matérialisme moderne; d'un homme qui ne se contente pas de nier l'âme humaine, mais, en profond et spirituel zoologiste, place encore à peu près sur la même ligne le genre *canis* et le genre *homo*, et sans façon aucune reconnaît une identité de nature entre le chien et l'homme; pense que le chien possède une esquisse de moralité; c'est au moins là du cynisme tout pur et littéral. Voilà de la science transcendante qui relève majestueusement la dignité de l'homme ! Qu'attendre d'un homme qui dit « que les animaux nous sont unis par des liens que le naturaliste de bonne foi ne doit pas dissimuler; » d'un homme qui « voudrait voir réhabiliter les animaux qu'une classe d'homme cherche à déprimer pour se séparer totalement de l'animalité.....; » d'un homme qui

qui depuis fut consacrée par toute l'antiquité païenne sous cette formule : *sustine et abstine*.

Toutes les nations en effet ont pratiqué le jeûne et l'abstinence, depuis les Hébreux, les Assyriens, les Indiens, les Chinois, les Égyptiens, les Grecs, les Romains, jusqu'aux chrétiens, chez lesquels ces saintes et salutaires institutions ont été empreintes d'un caractère de prévoyance et de sagesse singulièrement remarquable. Les législateurs de tous les autres peuples païens ont considéré le jeûne et l'abstinence autant comme moyens de civilisation et d'adoucissement des mœurs, que comme pratiques ou rites religieux : nous ne devons point en parler ici : le jeûne et l'abstinence des chrétiens doivent seuls nous occuper.

dit « qu'il est temps de faire disparaître ce mur d'airain que les métaphysiciens ont élevé entre l'homme et les animaux ? » (Voyez la *Phrénologie de Broussais*, p. 554, 578, 565, 594 et *passim*.)

Que peut attendre enfin la science d'un homme qui, peu de temps avant sa mort, a déclaré, dans un écrit qu'il appelle *l'expression de sa foi* (où il fait profession de ne rien croire), qu'il ne craint et n'espère rien pour une autre vie ? N'est-ce pas là de l'athéisme tout pur ? Nous n'avons ni le temps ni le courage d'exhumer de la poussière des livres de Broussais tous les sarcasmes impies ou plutôt tous les blasphèmes qu'ils renferment. N'invoquons donc jamais ce nom alors qu'il s'agira de questions morales et religieuses ; vouons-le, sous ce rapport, à l'oubli qu'il mérite : et, si nous ne respectons encore la mémoire du grand médecin, nous abandonnerions ce nom à la putréfaction, suivant l'expression pittoresque du sage : *Nomen impiorum putrescet*. (Prov.)

D'un autre côté, il serait certes bien superflu ici de chercher à faire l'éloge de M. de Quélen. Tout le monde sait que cet illustre prélat a réuni à un degré éminent la science, la piété et la vertu, et qu'il est une des belles gloires de la belle église de France.

Admirez la haute raison des législateurs sacrés du christianisme qui établissent le carême, c'est-à-dire le jeûne et l'abstinence, dans la saison du printemps de l'année où le jeûne et le régime végétal deviennent nécessaire pour tempérer la trop grande turgescence vitale, réfréner l'effervescence de nos humeurs, et réprimer enfin l'exubérance nutritive qu'on produites et une alimentation abondante et le long repos de l'hiver. Le printemps est l'époque de l'ébullition des liquides animaux, de tous les exanthèmes, des éruptions cutanées, des hémorragies, des apoplexies, en un mot, de tous les mouvements d'expansion physique que détermine le retour ou l'ascension du soleil sur notre hémisphère. Dans cette espèce d'orgasme général de l'économie, il était donc indispensable d'user d'une diète végétale, aqueuse, tempérante et capable de la délayer et de déplastiquer le sang, devenu trop irritant et trop fibrineux, sous peine de subir les plus graves et les plus terribles explosions morbides.

Une autre grave raison qui justifie, aux yeux de la plus saine physiologie, la sage, la sublime institution du carême et de l'abstinence, c'est la considération de la reproduction des animaux qui s'opère précisément au printemps. Il fallait donc faire trêve de sang, de carnage et de massacres, pour laisser aux espèces animales le temps de se multiplier et de nous préparer de nouvelles et grasses victimes, certes bien préférables à la chair dure, coriace, fétide et putrescible des animaux actuellement excités et fortement échauffés par le besoin de la reproduction ou de la fonction génératrice. Est-il sur la terre un seul homme raisonnable qui ne s'incline avec

respect devant la haute sagesse qui a conçu un tel plan de civilisation et de législation? Les réflexions qui vont suivre feront mieux ressortir encore combien ces vues et ces conceptions étaient grandes, élevées, morales, et civilisatrices.

§ II.

Désordres moraux, intellectuels et physiques produits ou déterminés par l'intempérance.

L'homme intempérant tout livré à l'empire de la chair et du sang, s'abandonne presque toujours à l'attrait grossier des impulsions animales, aux passions abrutissantes, aux actions basses et dégradantes. Il est prodigue, dissipateur, turbulent, colère, fougueux, déréglé, libertin, débauché, etc.

Non-seulement l'intempérance est la mère de toutes les passions animales et honteuses, elle est encore le tombeau de l'intelligence. Rien en effet n'éteint le feu de l'imagination, ne dégrade la mémoire, ne fausse le jugement et ne rend stupide, que les excès continuels de la bonne chère et du vin. Les grands mangeurs sont ordinairement de petits penseurs; leur esprit est comme suffoqué sous la graisse et le sang; il est comme frappé de vertige et étourdi par les vapeurs délétères des boissons alcooliques; et n'est-il pas littéralement vrai que l'intempérant ou l'ivrogne noie sa raison dans le vin?

Voyez ce qui se passe en général chez les hommes intempérants, et particulièrement dans le temps du carême ou au printemps. Vous verrez, chez tous ces gros mangeurs, ces gastrolâtres polysarques, pour peu qu'ils

soient sanguins, vous verrez, dis-je, succéder, à leurs vastes ingurgitations de chairs et leurs amples libations bacchiques, une foule de maux plus ou moins graves, tels que des apoplexies, des paralysies, des hémorrhagies, des hémoptysies ou crachements de sang; la goutte, les fièvres aiguës, etc. Lorsque je vois, disait Adisson, ces tables couvertes de tant de mets, je m'imagine voir la goutte, l'hydropisie, la fièvre, la léthargie et la plupart des autres maladies cachées en embuscade sous chaque plat. « Voyez, dit Sénèque, quel mélange de plats divers, destinés à passer par le même gosier, ont été imaginés par le luxe..... Que de cuisiniers et de pâtissiers, de valets s'empressent de tous côtés pour servir un souper! Combien d'hommes un seul ventre met en mouvement!... » Voyez, dit Horace, qui lui-même par parenthèse n'était pas toujours un modèle de sobriété et de tempérance, voyez les visages pâles des intempérants : le corps, surchargé de nourriture et fatigué d'excès, appesantit l'esprit et rend terrestre ce souffle divin qui nous anime. Il semble avoir copié le Sage, lorsqu'il ajoute : « Au lieu que l'homme sobre se couche, s'endort et se lève sain et dispos pour reprendre ses fonctions. *Somnus sanitatis in homine parco. Dormiet usque manè, et anima illius cum ipso delectabitur.* » (Eccli. 31. 24.) « Nous avons, a dit Diderot, deux ordres de personnes dans la société, les médecins et les cuisiniers, dont les uns travaillent sans cesse à conserver notre santé et les autres à la détruire ; avec cette différence que les derniers sont bien plus sûrs de leur fait que les premiers. » (*Encyclopédie*, art. *Assaisonnement*.)

Si l'intempérance habituelle ne cause pas toujours

toutes les graves maladies que nous avons ci-dessus énumérées, elle ne laisse pas de faire éprouver, aux gastronomes et aux gourmands de profession, une foule d'incommodités fâcheuses, comme des flatuosités habituelles, des éructations nidoreuses, une haleine forte ou repoussante, mauvaise digestion, coliques (*vigilia, cholera, et tortura viro infrunito*. Eccli. 51. 25); gonflement abdominal, borborygmes, obstructions du foie, squirrhes de l'estomac, excrétiens fétides comme celles des animaux carnassiers; douleurs et pesanteur de tête, assouplissements, palpitations, oppression habituelle, fièvres putrides déterminées par leurs humeurs putrescibles; en un mot, leur corps et surtout leur ventre est la sentine et le cloaque de presque toutes les maladies et des maux les plus dégoûtants et les plus meurtriers, qui, dans tous les cas, leur préparent une vieillesse orageuse, précoce et cachetique. *Plus occidit gula quàm gladius*, dit le Sage. *Multos morbos multa fercula fecerunt*, ajoute Sénèque (1).

Cependant, en dépit de tous les graves enseignements

(1) Les vices, et particulièrement celui de l'intempérance, engendrent et augmentent une foule de maux physiques. C'est à quoi font allusion ces paroles remarquables de M. de Maistre : « Les vices moraux peuvent augmenter le nombre et l'intensité des maladies jusqu'à un point qu'il est impossible d'assigner; et réciproquement, le hideux empire du mal physique peut être resserré par la vertu jusqu'à des bornes qu'il est tout aussi impossible de fixer. » (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. 2, p. 59.)

Les vertus et surtout la tempérance doivent donc produire un résultat contraire, c'est-à-dire empêcher ou diminuer les maux physiques. Aussi Hufeland a dit, dans sa *Macrobiotique* : « On peut considérer la religion comme un moyen de prolonger la vie. »

et les hautes leçons de l'antique sagesse, l'intempérance, la gourmandise et la volupté resteront éternellement à la mode. Les médecins auront beau crier au gourmand et à tous les Apicius modernes : Soyez sobres, faites diète, asseyez-vous à la table de Pythagore, mangez des légumes et des fruits; ils leur répondront sans cesse avec les Juifs dans le désert : *Nauseat anima nostra super isto cibo levissimo*. Ils se boucheront les oreilles et répèteront leur éternel refrain : *Affer, affer*; il nous faut des marmittes pleines de viandes. *Ollas carniū*. (Exod.) Qui ne connaît les effroyables orgies de Vitellius ou d'Héliogabale, qui engloutirent toutes les richesses de l'empire romain, pour lui donner en échange tous les vices et toutes les maladies. Dût-on nous accuser de sortir de notre sujet, nous ne pouvons nous empêcher de donner ici, d'après M. Virey, un petit échantillon de ces extravagantes et inconcevables folies et excès dont les païens seuls sont capables. « A quelque degré que les modernes aient poussé le luxe gastronomique, il n'y a rien de comparable, dans nos festins les plus recherchés, à l'extravagance avec laquelle les Romains engloutissaient, au milieu de leurs orgies, les productions les plus rares de l'univers alors connu; ils y dévoraient les revenus de plusieurs royaumes. Mais aussi c'était le peuple-roi, *populum latè regem*, qui avait commencé par la vie de Curius et des Caton, avec la galette, le chou et le navet.

« Donnons une idée de cette intempérance effrénée, inconcevable, l'une des principales causes de la décadence de leur empire.

« Le *cœna* ou le souper était surtout le repas le plus complet. On apportait aux convives, mollement étendus

sur des lits, *triclinia*, les premières tables chargées de hors-d'œuvres, *salsamenta*, *apiastra*, *faselares*, *abyrtaca*, et des anchois, diverses herbes confites au verjus, etc., pour exciter l'appétit.

Qualia lassum

Pervellunt stomachum; siser, alec, fæcula coa.

(Horat., l. 2, sat. 8.)

On y joignait des huitres, des oursins, spondyles, pélorides et autres coquillages. Ensuite on servait une énorme quantité de toutes espèces de viandes, gibiers, poissons, légumes, comme on en peut voir un exemple dans la satire de Pétrone, où il décrit le luxe de Trimalcion. Il y avait jusqu'à sept services, et vers la fin on apportait le dessert et les pâtisseries, avec de vastes coupes pour boire largement les vins vieux les plus exquis et diversement aromatisés. Lucullus, surnommé Xerxès *togatus*, fit préparer sur-le-champ un repas de quarante mille francs à Pompée et à Cicéron. On cite, parmi les gourmands célèbres, Hortensius, Fabius *gurgus* ou le gouffre, Messalinus-Cotta, le tragédien OEsopus, etc. Apicius, après avoir dépensé plus de douze millions de nos francs, valeur actuelle, en ses repas, croyait mourir de faim lorsqu'il ne lui restait plus qu'environ un million trois cent mille francs.

« Tout cela est peu en comparaison des extravagances de plusieurs empereurs romains. On connaît les débauches de Marc-Antoine, qui faisait servir jusqu'à huit sangliers entiers par repas de peu de personnes. Vitellius dépensait près de quatre-vingt mille francs par jour, et il ne lui était pas rare de donner des festins de cent mille écus. (Suétone, Vitellius, ch. 13.) Dans un seul repas

donné impromptu à son frère, il y avait sept mille oiseaux et deux mille poissons de choix. A la dédicace d'un vaste plat d'or, celui-ci contenait des cervelles de paons, des langues de phœnicoptères, etc., le tout recueilli par des vaisseaux envoyés exprès vers le détroit de Gibraltar, et des cohortes de chasseurs jusqu'aux monts Krapacs; aussi ce seul plat revenait à plus de deux cent mille francs. Que dire des folies de Caligula? Domitien fait assembler le sénat pour décider à quelle sauce on doit apprêter un énorme turbot; sous Commode et d'autres empereurs, les esturgeons s'apportaient sur table avec la pompe triomphale. OElus Verus faisait des prodigalités inouïes dans ses repas, où il dépensait jusqu'à six cent mille sesterces ou quatre-vingt-dix mille francs; mais Héliogabale, ce monstre d'extravagance en tout genre, semble avoir surpassé tous les autres, au rapport de Lampride : chacun de ses repas coûtait à l'état plus de huit cent mille francs, et il y avait plusieurs plats qui valaient cent quarante mille francs. On n'en sera pas surpris, si l'on considère qu'il faisait mettre ensemble jusqu'à six cents cervelles d'autruches, les talons grillés d'un grand nombre de jeunes chameaux (Herodianus, lib. 4); qu'il voulait des plats de langues seules de perroquets ou de rossignols et de barbillons de poissons rares. Il mettait à prix l'invention de nouveaux mets; il voulut même faire apprêter, dit-on, jusqu'à de la chair humaine et des excréments, pour savourer tout ce qu'il était possible de connaître dans la nature. »

Nous terminerons ce paragraphe par quelques réflexions sur la mollesse excessive, et la vie toute sensuelle et voluptueuse d'un grand nombre de personnes

appartenant au plus haut rang de la société. Qui pourra nous dire tous les maux qu'engendrent dans les sommités sociales ce luxe effréné et toujours croissant qui, dans la réalité, n'est que le fruit d'une civilisation poussée jusqu'à ses dernières limites? « Et pour parler des maux qu'enfante le luxe, dit Tourtelle, combien de maladies ne voit-on pas éclore de l'inaction dans laquelle il entretient le corps et l'âme; de ces dangereuses habitudes que contracte le riche indolent de ne respirer que l'air étouffé de ses appartements; de ne sortir qu'en voiture; de veiller la nuit et de dormir le jour; de n'user que d'aliments succulents et de boissons spiritueuses; de se livrer sans ménagement à tous les genres de voluptés, même les plus criminelles; de l'ennui auquel le condamnent ses richesses, et qui seul rend l'existence d'abord insipide, et ensuite douloureuse et pénible; enfin, d'une foule de plaisirs factices qu'il substitue aux véritables jouissances. » (*Éléments d'hygiène.*)

Avez-vous jamais pénétré dans ces somptueux palais des sybarites de nos opulentes cités? vous y verriez que la volupté leur a fait changer la nuit en jour. *Noctem verterunt in diem.* (Job.) Mais ce n'est certes pas là le jour que le Seigneur a fait; c'est l'œuvre de l'homme, ou plutôt c'est le jour de l'ennemi de l'homme. Et en effet, quelles sources de peines, de chagrins et de maux physiques sans nombre, que ces spectacles, ces bals, ces jeux, ces veilles énervantes, ces sensations exaltées, ces émotions vives, ces passions ardentes, ces prestiges en un mot de toutes les illusions et de toutes les vanités!!! Ajoutez-y encore le fastueux étalage des parures les plus mondaines, les enchantements d'une voluptueuse et eni-

vrante harmonie, les entretiens érotiques, bref, toutes les séductions et toutes les pompes réunies et rehaussées par le vif éclat de mille flambeaux parfumés. Cette exaltation nerveuse et sensoriale sans cesse renouvelée, émousse, épuise la sensibilité humaine, paralyse l'énergie musculaire, et anéantit la puissance de l'innervation interne, ganglionnaire, nutritive. De là le collapsus général, la langueur, la torpeur et l'affaissement de toute l'économie, qui ordinairement succèdent à cette surexcitation nerveuse et à ces paroxysmes de presque toutes les passions. Enfin, épuisé de plaisir et de lassitude, triste, morose, la pâleur sur la figure et l'amertume dans le cœur, on se retire et on se couche à l'approche de l'aurore, au moment où l'homme actif et laborieux reprend ses travaux avec sa gaieté. N'allez pas intempestivement troubler le repos de ces personnes fondues dans la mollesse et l'édredon; laissez-les dormir leur long et pénible sommeil, *dormiunt somnum suum*. A midi, il ne fait pas encore jour dans ces sombres et voluptueuses demeures; on n'y commence presque à s'éveiller que lorsque le pauvre va se jeter sur son grabat de misère, sans peut-être avoir pu obtenir les miettes de la table de ces riches rassasiés de tous les biens : car, il faut le dire, là trop souvent avec la volupté habitent l'égoïsme, la dureté de cœur et l'insensibilité d'entrailles, vices propres au voluptueux et mauvais riche de l'Évangile. Faut-il s'étonner, après tout cela, d'y rencontrer tant d'êtres efféminés, cacochymes, pâles, blafards, décolorés, étiolés, émaciés, quoique mangeant souvent mais ne digérant jamais. Aussi ils deviennent bientôt la pâture précoce de presque toutes les maladies.

Si tous ces petits-maitres et petites-maitresses, qui se disent et se croient encore catholiques, commençaient par observer un peu la loi du jeûne et de l'abstinence de l'église catholique, c'est-à-dire s'ils gardaient les règles de la tempérance, ils recouvreraient bientôt la faculté de digérer, et avec elle un air de jeunesse, de fraîcheur et de santé, que la mollesse et les homicides inventions de l'art culinaire leur ont enlevé depuis si longtemps. Un carême bien gardé avec l'exercice musculaire les guérirait, je vous l'assure, radicalement ; tandis que l'intempérance journalière ou l'habituelle satiété, les voluptés sensuelles, les minent sourdement et les conduisent sûrement au tombeau. Voilà cependant ce que le vulgaire stupide appelle le parfait bonheur. Mais il ne s'imagine pas que la plupart des riches mondains ou des heureux du siècle, rencontrent sur la route de la vie tous leurs ennemis en embuscade, tels que les secrets et dévorants soucis, les peines les plus cuisantes et des douleurs sans remèdes, causées par toutes les perturbations et dépravations de la sensibilité ; les mille et un accidents nerveux, des vapeurs cruelles, des transes affreuses, des spasmes violents, des suffocations hystériques et des souffrances nouvelles, inconnues, que la médecine n'a pu qualifier encore. « Les plaisirs, dit Bossuet, ont amené dans le monde des maux inconnus au genre humain ; et les médecins nous enseignent, d'un commun accord, que les funestes complications de symptômes et de maladies qui déconcertent leur art, confondent leur expérience, démentent si souvent leurs anciens aphorismes, ont leurs sources dans les plaisirs. » (*Sermon sur l'amour des plaisirs.*) Il est à remarquer que Bossuet adressait ces

mémorables paroles à la cour voluptueuse et sensuelle de Versailles; et on ne sait que trop quel essor ont pris depuis toutes les maladies convulsives et hystériques, ou plutôt toutes les perturbations nerveuses que l'on observe aujourd'hui, surtout chez les femmes amollies par le luxe et la volupté.

Mais qu'observe-t-on chez les hommes? des maux non moins nombreux ni moins terribles, et entr'autres, indépendamment de la plupart de ceux déjà ci-dessus énumérés, un vide affreux de l'âme, un inexorable ennui qui les poursuit sans relâche, le terrible *tædium vitæ*, les affections ou les attaques spléniques, la mélancolie, et surtout l'hypochondrie des oisifs et des riches, devenue si fréquente aujourd'hui, grâce à la mollesse et au luxe, c'est-à-dire à l'excès de notre civilisation. Nous allons terminer ce paragraphe par l'histoire d'un riche hypochondriaque, qui est peut-être unique dans les fastes de la médecine. Elle est tirée des fragments psychologiques sur la folie, par M. le docteur Leuret.

« L'observation que je vais rapporter, dit M. Leuret, suffira pour donner une idée complète de l'hypochondrie dont je vais parler (de l'hypochondrie qu'engendrent le luxe et l'oisiveté.) Le malade qui en fait le sujet est un homme parfaitement en état d'analyser les sensations et d'en rendre un compte exact. Comme la plupart des hypochondriaques de sa classe, il est riche, et sa principale occupation a toujours été de se rendre la vie douce et tranquille. Pour se soustraire aux embarras d'une famille, aux obligations qu'impose l'éducation des enfants, il ne s'est pas marié; pour que l'administration de sa fortune ne lui donnât que le moins de soucis possible, il

n'a conservé de son héritage aucune propriété foncière, et il a placé son argent en rentes sur l'état, dans les différents pays qui lui offraient le plus de garanties; pour n'avoir à exercer aucune surveillance de ménage, il a presque toujours habité dans des hôtels garnis et mangé chez le restaurateur. Entièrement libre de ses actions, il aurait pu voyager, et son désir d'observer l'eût porté à visiter au moins les villes capitales de l'Europe, mais le voyage, quelque commodément qu'on le fasse, n'est pas toujours sans fatigue, et puis l'on n'est pas sûr de trouver à chaque gîte un dîner bien servi, une chambre comode et un bon lit. Son esprit est très-cultivé, son jugement parfait, son cœur excellent; mais, comme le repos lui est plus cher que tout le reste dans chacune de ses actions ou de ses affections, il a grand soin de repousser tout ce qui pourrait l'inquiéter et seulement l'émouvoir. Sa règle politique est d'approuver tous les gouvernements, et de laisser faire ceux qui dirigent, fût-on serf en Russie ou esclave chez les Turcs..... Je pourrais ajouter bien d'autres détails; j'en ai dit assez; on comprend que tous ces soins ont eu pour but le repos : voici où l'amour du repos l'a conduit.

« Il n'a aucune relation au dehors de la maison qu'il habite : dans cette maison même, c'est à peine s'il en conserve quelques-unes. Il est quelquefois six mois sans sortir; lorsqu'il sort, c'est en voiture ou toujours accompagné d'une personne qui puisse lui porter secours dans le cas où il en aurait besoin. Pendant la promenade, il est très-rare qu'il descende de voiture, et quand cela arrive, il faut que la personne dont il est accompagné se tienne tout près de lui; il ne traverserait pas une place

ou un pont; à peine s'il traverserait une rue.' Sur une place, il est comme au milieu d'un désert, où tout manque à celui qui a besoin de tout.

« A défaut de douleur réelle, il a trouvé dans ses sensations des causes de souffrances auxquelles il a voulu échapper : au lieu de réagir et de combattre, il a fui. La première impression que produit le froid est pénible : pour ne pas lutter, il est couvert de vêtements; bientôt un air seulement rafraîchi lui a paru aussi insupportable que le froid, et il lui a opposé le même préservatif; puis, dans la crainte de se refroidir, il est resté habillé aussi chaudement l'été que l'hiver. La société impose des devoirs, ne fût-ce que de simple politesse; il a quitté la société et s'est enfermé dans une chambre de laquelle il ne sort presque pas. Dans sa chambre, un homme qui a l'esprit cultivé, peut s'instruire encore, ou au moins se distraire par quelque occupation sédentaire; travailler, lire, exigent de l'attention, et l'attention de l'activité; il est resté oisif. Que faire alors? s'ennuyer et dormir..... S'il est éveillé, afin que la lumière ne puisse blesser sa vue, il ne laisse pénétrer chez lui qu'un demi-jour. Se déshabiller est une peine : d'abord, il se déshabille aussi tard que possible, puis il se couche tout habillé, puis il ne se couche plus. Le jour et la nuit, assis sur un fauteuil, le coude appuyé sur une table, les pieds sur un tabouret, il reste immobile. Il mange pourtant, car il est obligé de manger lui-même, mais à des heures irrégulières, parce qu'il ne faut pas le déranger quand il dort; s'il demande son repas, on doit l'apporter à l'instant, fût-on au milieu de la nuit.....

« La langue n'a pas de terme pour dire ses tourments...

Il y a un mur d'airain entre le monde et lui; il n'est plus qu'un squelette; sa tête n'a que la charpente osseuse; il ne sait plus distinguer les odeurs; ce qu'il mange n'a aucune saveur; il respire comme un soufflet; s'il marche, il lui paraît qu'il a des jambes de coton; s'il repose, tout le gêne, son fauteuil, sa table, son tabouret, ses habits; s'il veut dormir, il n'a qu'un demi-sommeil pendant lequel sa maladie continue, s'aggrave et le poursuit; chaque jour apporte pour lui de nouveaux tourments; il est comme un vase qui se remplit goutte à goutte, et dont toutes les gouttes sont des torrents de maux..... On ne veut pas le croire, mais il ne faut pas le contredire. Il doit mourir d'une mort horrible..... Qu'on ne le tourmente pas, qu'on le laisse en paix.....

« Pour se guérir..... il a consulté plusieurs somnambules, il s'est coiffé d'un bonnet de taffetas ciré, il a pris des remèdes homœopathiques et un bain égyptien; il s'est fait frictionner avec la brosse électrique..... » (*Fragm. psychologiques sur la folie.*)

§ III.

Avantages moraux, intellectuels, physiques, hygiéniques ou sanitaires, résultant de la pratique du jeûne, de l'abstinence et de la tempérance.

Tous les philosophes de l'antiquité païenne ont préconisé plus ou moins les salutaires effets du jeûne et surtout de la tempérance. Platon, qui fut un modèle de sobriété, trouvait insupportable de se rassasier deux fois le jour. Et n'est-ce pas en grande partie aux vertus aus-

tères que ce sage païen doit les sublimes pages qui brillent dans ses écrits philosophiques? Il avait déjà entrevu, à travers les ténèbres du paganisme, des vérités très-relevées du christianisme. On connaît le jeûne et la sobriété des pythagoriciens, de Porphyre, de Jamblique, de Plotin, etc. Épicure lui-même fut sobre au rapport de S. Jérôme. Zénon, par l'abstinence, vécut quatre-vingt-dix ans; et, d'après Platon, le philosophe Hérodote dut ses cent années de vie à sa sobriété et à sa tempérance.

Les Romains eurent également leurs jeûnes institués par Numa, et, au rapport de Tite-Live, les oracles en prescrivaient dans les grandes calamités publiques. Curius, Caton, Cicéron, Virgile, étaient fort sobres. Auguste, comme le rapporte Suétone, était également très-frugal. Vespasien, Marc-Aurèle, Sévère, jeûnaient plusieurs fois par mois, et Julien, dit-on, se contentait souvent de légumes par motif de religion. Qui ne connaît la sobriété et l'austérité de mœurs de Sénèque, avec toutes ses belles maximes sur la tempérance et la morale?

Le jeûne, la tempérance, un régime sobre, frugal, pythagorique et abstinence, rendent les mœurs pures et douces, adoucissent les naturels féroces, corrigent l'âpreté et l'impétuosité des caractères, et répriment enfin toutes les bouillantes saillies des tempéraments violents et des humeurs sanguinaires.

La tempérance est le *palladium* et la gardienne de la sagesse; c'est pourquoi les Grecs l'avaient appelée *Sophrosyne*. « Et d'ailleurs, s'écrie M. le docteur Virey, quoi de plus propre à maintenir la modération, la prudence, la sagesse, la pureté des mœurs, que cette diète

végétale, que ces jeûnes, gardiens de la sobriété, de la tempérance et de toutes les vertus? Chose étonnante! On célèbre, dans Pythagore, dans Épicure même, les leçons de frugalité, de réserve diététique que la médecine ne manque presque jamais d'imposer, au début des maladies (le diatriton), comme le plus sûr moyen de guérison, et on les blâme dans la religion comme une tyrannie. »

Un genre de vie frugal influe donc puissamment sur l'état physique et moral de l'homme, et lui ouvre la voie à la plupart des vertus, comme la tempérance, la modération, la prudence, la chasteté, la sagesse, la douceur, le calme, l'égalité de caractère et d'humeur, la pitié, la commisération; et n'en doutez pas, c'est en partie à cette vie sobre et frugale que les philosophes païens ont été redevables de toutes leurs vertus morales. Nous disons en partie, car nous pensons qu'ils n'auraient jamais pu atteindre à cette élévation morale sans les secours des lumières de la raison, et surtout des débris traditionnels de la révélation primitive.

Nous ferions un volume si nous voulions rapporter tous les témoignages des philosophes païens en faveur de la tempérance, de la mortification des sens et des passions. On sait que leur grande maxime morale était de souffrir et de s'abstenir, *sustine et abstine*. Nous nous contenterons de citer un passage de Porphyre. Ce philosophe nous enseigne que « le seul moyen de parvenir à la fin à laquelle nous sommes appelés, c'est de nous occuper de Dieu, de nous détacher du corps et des plaisirs des sens. Si les hommes, ajoute-t-il, étaient plus sobres et plus mortifiés, ils seraient moins injustes,

moins mécontents de leur sort et bien moins sujets aux maladies..... Ce sont les désirs inquiets, les besoins factices, les habitudes tyranniques, qui tourmentent les hommes; en y résistant, ils seraient plus vertueux et plus heureux. » (*Traité de l'abstinence.*)

Nous l'avons dit déjà, le régime abstème et pythagorique rend les peuples plus doux et plus humains, adoucit et épure les mœurs, et est éminemment propre à apaiser l'effervescence des passions et à diminuer la férocité du caractère. Les romanciers et les poètes, qui veulent peindre l'innocence de mœurs d'une famille, ou présenter un peuple vertueux et doux, ne manquent pas ordinairement de ne mettre sur leur table que des fruits, du lait et du miel; tandis que les Cyclopes, grands mangeurs de viande, nous sont dépeints par Homère comme des hommes affreux. « Il est certain, dit J.-J. Rousseau, que les grands mangeurs de viande sont en général plus cruels et plus féroces que les autres hommes. » Il aurait pu ajouter qu'ils sont aussi généralement plus stupides que spirituels.

Cette remarque de Jean-Jacques n'est pas dénuée de fondement, et semble même se confirmer par ce que l'on observe chez les animaux. Toutes les espèces animales féroces sont carnassières et ne vivent que de massacres, comme le lion, le tigre, le loup, etc., sans excepter même le chien, et surtout le chat qui a le plus d'affinité avec le tigre. Si ces animaux domestiques et apprivoisés nous paraissent d'un naturel assez doux, c'est que l'état de captivité et de domesticité, et la qualité de leur nourriture qui est autant végétale qu'animale, en les retirant de leur état de nature primitive, les ont fait plus

ou moins dégénérer de leurs espèces primordiales. Voyez d'un autre côté les animaux herbivores et ruminants : ils sont en général d'un naturel tout différent, offrent des mœurs douces, paisibles, dociles. On les dompte très-facilement ; ils sont esclaves et rampants, tremblent même devant un enfant.

Il en est de même, toute proportion gardée, parmi les hommes. Les individus, habitués par état à répandre le sang des animaux et à se nourrir abondamment de leur chair, n'offrent pas la même douceur de mœurs que ceux qui cultivent la terre et qui se nourrissent de ses productions. L'âme des premiers s'endurcit plus facilement et s'empreint à la longue d'un certain caractère d'âpreté brutale, pour ne pas dire de férocité sauvage. Les hommes de crime, les assassins, les meurtriers, ou ceux qui ont tristement figuré comme instruments sanguinaires dans les massacres révolutionnaires, sortaient souvent de la classe de ces individus abrutis par l'intempérance et la débauche ; ils étaient carnassiers, durs, cruels, sans pitié, sans entrailles.

Les peuples frugivores des pays chauds, et les nations intra-tropicales où la nature déploie toute la magnificence de la plus exubérante végétation, sont d'un naturel très-doux ; ils sont paisibles, humains et hospitaliers, parce qu'ils ne vivent généralement que d'aliments doux, de dattes, d'ananas, de bananes, de figes, de jujubes, de cocos, de fécules, de cassaves, de riz, de mil, etc., etc.

Nous ne devons point parler ici de tous les effets moraux du jeûne et de l'abstinence, considérés comme institution chrétienne-catholique, ni encore moins envisager ces salutaires pratiques au point de vue cénobitique.

Ce serait faire en quelque sorte injure aux lumières et aux connaissances des personnes pour lesquelles nous écrivons.

Nous ne parlerons donc pas des jeûnes si sévères des premiers chrétiens, et surtout de ces jeûnes et de ces macérations des solitaires d'Égypte, qui épouvanteraient notre délicatesse et notre faiblesse, ou plutôt notre mollesse et notre lâcheté.

Tout le monde sait comment les Pères de l'Église se sont exprimés sur le jeûne et l'abstinence. *Jejunium est vitiorum mors, vita virtutum, pax corporis, membrorum decus, ornamentum vitæ, robur mentium, vigor animorum, castitatis murus, pudiciæ propugnaculum.* (S. Petr. Chrysol.) S. Léon appelle le jeûne l'aliment des vertus, *virtutum cibus*, et S. Jérôme le regardait comme le soutien et l'appui de toutes les vertus. *Jejunium non solùm perfecta virtus est, sed cæterarum virtutum fundamentum et sanctificatio. Jejunet oculus, jejunet auris, jejunet lingua, jejunet manus, jejunet stomachus..... anima ipsa jejunet à vitiis*, dit S. Bernard. Selon ces grandes lumières de l'Église, le jeûne eût été imparfait, s'il n'eût été que purement corporel. S. Basile est formel sur ce point, lorsqu'il dit : *Cave ne jejunii utilitatem solâ ciborum abstinentiâ metiaris. Carnem non comedis, et comedis fratrem; cultrum nec in gallinas, nec in vitulos expeditimus, et gladium adversùs fratrem stringimus.* Il ajoute encore ailleurs : Le vrai jeûne consiste dans l'abstinence des vices; jeûnez sur vos disputes et sur vos procès, sur la médisance, la méchanceté et l'injustice. Vous vous absteniez de vin, mais non pas de crimes. Jeûnez, dit S. Gregoire de Nysse, de convoitise, de rapine, de gain et de tromperie envers les malheureux, etc., etc.

Non-seulement le jeûne, l'abstinence et la tempérance servent éminemment à l'acquisition de toutes les vertus, mais ce sont encore les pures, les vives sources où nos âmes amollies par les plaisirs, et nos intelligences offusquées par les vapeurs de la sensualité et de l'intempérance, vont se retremper pour y ressaisir toute leur vigueur et toute leur activité premières. Le jeûne élève et fortifie l'esprit : *mentem elevat*, comme le chante l'Église dans la préface du carême; c'est dans le jeûne, l'abstinence et le silence des passions que naissent les plus hautes pensées et mûrissent les plus mâles conceptions. L'état de vacuité gastrique que produit le jeûne, laisse à l'esprit toute sa liberté, excite les facultés intellectuelles et leur imprime une force et une vivacité toutes nouvelles; tandis que la plénitude des copieux repas les enchaîne, les stupéfie et les paralyse en quelque sorte. J'en appelle ici à l'expérience de chacun : nulle aptitude aux travaux intellectuels après une ample réfection. Alors le système digestif devient un centre de fluxion et un foyer d'innervation; l'estomac appelle à lui de toutes parts les forces vitales pour l'accomplissement d'une fonction très-importante à l'économie animale. Cette centralisation est déterminée par la présence des aliments dans l'estomac, d'après ce principe de physiologie : *ubi stimulus, ibi fluxus*.

On ne peut bien remplir en même temps deux fonctions importantes sans préjudicier à l'une des deux : on ne peut à la fois bien digérer et bien penser. De là le danger, pour la santé, de se livrer aux travaux de l'esprit immédiatement après le repas. C'est pourquoi aussi on est plus apte à l'étude et à la méditation le matin à jeun,

parce que, outre que l'esprit s'est reposé, l'estomac se trouve dans un état de vacuité à peu près complète.

Pythagore avait institué l'abstinence de la viande pour faciliter davantage les opérations intellectuelles; car des esprits, affaissés sous le poids de la chair, sont naturellement lourds et rampants; ils ne sauraient s'élever à la région pure des vérités intellectuelles; ils ne saisissent guère que les choses matérielles, visibles et tangibles : manger, boire, jouir, dormir et engendrer, voilà à peu près toute leur philosophie. Voyez tous ces Apicius, ces gastronomes rubiconds, ces épais Vitellius, qui s'emplissent de viandes et de vins plusieurs fois chaque jour, engloutissent sans cesse, vomissent et mangent encore. Leur cervelle, encroûtée par un sang épais, noir et stagnant, ne leur permet pas de lier deux idées ensemble; ils sont d'une nullité complète. Nous le répétons, manger, boire, dormir, digérer et engendrer à la manière des brutes, voilà leur noble destinée, voilà leur dernière fin!

Voilà pourtant l'homme, ce roi de la création, cette haute intelligence faite à l'image de Dieu, ce dominateur du globe, ce maître des animaux, qui se dégrade, se ravaie et se vautre avec eux dans la fange et dans la boue! « O la vile créature que l'homme et abjecte, s'il ne se sent pas soulever par quelque chose de céleste. » (Montaigne.)

C'est surtout pour le maintien de la santé du corps que le jeûne est souvent nécessaire et que la tempérance l'est toujours. De tout temps, il n'y a eu qu'une voix sur ce point. Tous les médecins et les vrais philosophes ont fait l'éloge de la tempérance, qui est la mère de la

santé (1), comme dit S. Bazile, *mater sanitatis*. S. Jérôme s'exprime à peu près dans les mêmes termes : *Mater sanitatis est abstinencia, ægritudinis voluptas. Homo, si parùm edit et parùm bibit, nullum morbum hoc inducit*, dit Hippocrate. *Optima sunt ad sanitatem quæ modicè ingesta sufficiunt, ni et fames et sitis sint medela*, ajoute encore ailleurs Hippocrate. On connaît cet adage : *modicus cibi, medicus sibi*. L'étude de la santé, selon Galien, consiste à ne point se rassasier de nourriture et de boisson. C'était encore à une espèce de jeûne et de tempérance jointe à la chasteté, que Philon attribuait la force et la santé chez les Esséniens et les Thérapeutes d'Égypte : *Continentia proprium est sanitatem et robur gignere*. Épicure lui-même, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, recommande beaucoup la sobriété et l'usage des légumes pour le maintien de la santé. C'est S. Jérôme qui nous l'apprend; et ce père ajoute que cette vie frugale a été celle non-seulement des ermites et de plusieurs vierges de l'antiquité, mais encore des anciens philosophes, des prêtres d'Égypte et des mages de Perse. L'on sait que les brames de l'Inde font, des jeûnes et de la tempérance, un remède à presque tous les maux, comme nous le verrons plus bas. C'est à l'aide du jeûne et de l'abstinence, et même d'une diète absolue, qu'on est parvenu quelquefois à guérir certaines maladies chroniques qui

(1) La santé, dit-on, est le premier des biens terrestres : oui, si l'on en use bien. Voici sur ce point la pensée d'Épictète : « C'est un faux langage de dire : la santé est un bien, la maladie est un mal. Bien user de la santé, voilà le bien; en user mal, voilà le mal. User bien de la maladie est encore un bien, en user mal double le mal. On tire le bien de tout, et de la mort même. »

avaient résisté à tous les autres moyens. Pomponius Atticus, désespérant de pouvoir rétablir sa santé totalement délabrée et se déterminant à se laisser mourir de faim, se trouva guéri après quelques jours d'une entière abstinence. On en dit autant du philosophe Cléanthe. « On cite, dit M. le docteur Virey, un malade qui souffrait depuis plusieurs années d'une maladie chronique, et qui, ayant résolu de se laisser mourir de faim pour terminer ses souffrances, les vit dissipées après trois jours d'abstinence absolue : il trouva sa guérison sur la route de la mort, et s'arrêta ainsi à moitié chemin » (1).

(1) Voici quelques cas d'abstinence extraordinaire et malade. En 1684, un fou qui croyait être le Messie, voulant surpasser le jeûne miraculeux de Jésus-Christ, s'abstint pendant soixante-onze jour de tout aliment ; il ne but pas même d'eau ; il ne fit que fumer et se laver la bouche. Pendant cette longue abstinence, sa santé ne sembla éprouver aucune altération ; il ne rendit aucun excrément. Vanderviel, qui rapporte ce fait, cite celui d'un potier de terre de Londres, qui dormit quinze jours de suite sans avoir été affaibli par le défaut de nourriture. Il lui semblait n'avoir dormi qu'une nuit. (*Dict. des sciences méd.*) — Les mémoires de l'Académie des sciences, de l'année 1761, contiennent l'histoire d'une fille âgée de dix ans et demi, qui fut quatre ans sans pouvoir prendre autre chose que de l'eau. — Le docteur Mackensie parle d'une fille épileptique, âgée de trente-trois ans, qui était toujours couchée et réduite à une sorte de vie végétative. Pendant quatre ans, on ne lui a rien vu prendre qu'une cuillerée d'eau médicameuse et une pinte d'eau simple. Pendant trois ans, il n'y a eu chez cette fille aucune évacuation par les selles ni par les urines : la transpiration était aussi presque nulle. — Le docteur Moreau rapporte qu'une paysanne du Mont-Sion fut quatre mois sans prendre aucune nourriture, ni solide, ni liquide. — Le célèbre physiologiste Haller cite un grand nombre d'exemples de ces longues abstenen-

La tempérance, ou une diète modérée et sagement dirigée, est sans contredit le plus puissant agent de la thérapeutique ou de la médecine : elle peut souvent tenir lieu des soins et du ministère des médecins :

Si tibi deficiant medici, medici tibi fiant

Hæc tria : mens hilaris, requies, moderata diæta.

Il faut entendre ici le repos de l'esprit ou de l'âme et non du corps; car l'exercice corporel ou musculaire, ou un travail au moins modéré, est une condition physique de santé et de longévité.

ces, et entre autres celui d'une fille de douze ans, qui a passé trois ans entiers sans prendre aucune espèce de nourriture. — Nous-même, nous avons vu un homme de la classe ouvrière, qui demeurait quelquefois huit, quinze et jusqu'à dix-huit jours sans prendre aucune espèce de nourriture ni boisson, sauf quelques gouttes d'eau, mais encore fort rarement. Ce qu'il y eut de très-remarquable chez cet individu, c'est que, lorsque sa crise qui le rendait immobile était passée, il se levait, allait déjeuner ou dîner avec ses camarades et travailler aussitôt après avec eux. Tous ces faits ne sont autre chose qu'une aberration de la nutrition, ou plutôt une suspension des fonctions assimilatrices ou nutritives. Il y a un arrêt temporaire de la vie organique ou plutôt des mouvements de composition et de décomposition. Aussi, il n'y a le plus souvent presque aucune sécrétion ni exécution. Ces faits sont certains et ont été authentiquement constatés; de même qu'il est prouvé aujourd'hui que, grâce au procédé chimique de Ganal, les cadavres entiers peuvent se conserver indéfiniment sans corruption. Il y a quelques années, le corps d'une dame de Versailles, injecté suivant le procédé de Ganal, était aussi frais au bout d'un an qu'au moment même où la dame avait expiré. Je laisse au lecteur théologien à tirer de ces faits, *isolément considérés*, les conclusions ou du moins les inductions logiques qu'ils semblent naturellement suggérer à l'esprit.

Dans les beaux jours de leur république, les anciens Romains, laborieux, sobres et tempérants, furent six cents ans sans avoir de médecins; mais les richesses et les délices de l'Asie vaincue ne tardèrent pas à les amollir et par conséquent à leur rendre nécessaire le ministère des médecins. Si vous nous demandez comment faisaient les Romains sans médecins, quand ils tombaient gravement malades, nous vous répondrons avec Voltaire : *ils mouraient*. Mais que les médecins de nos jours se rassurent, ces beaux jours de simplicité et de frugalité de la république romaine ne reviendront plus, grâce à tous nos progrès, et surtout à nos intempérances qui sont aujourd'hui trop incrustées dans notre moderne et délicate nature, pour céder la place à ces antiques vertus des Curius, des Fabricius, des Caton, etc., c'est-à-dire à la frugalité, la sobriété, la tempérance, l'amour du travail et surtout du plus utile des arts, l'agriculture. Cet art sublime seul suffit aux vrais besoins de l'homme, sans qu'il soit nécessaire d'immoler chaque jour à son insatiable voracité tant de milliers d'innocents animaux.

L'homme n'est point, par les lois de son organisation, nécessairement prédestiné à être carnivore comme les animaux carnassiers. La disposition anatomique de ses dents semble indiquer qu'il est au moins autant et même plus appelé à se nourrir de végétaux et de fruits que de substances animales. Ce qu'il y a de certain, c'est que : 1° le genre humain tout entier n'a pas usé de viande pendant les seize premiers siècles de son existence, car on sait que Dieu n'a permis à l'homme l'usage de la chair qu'après le déluge (1); 2° il est certain encore qu'il y a

(1) Voici, suivant Mackensie, l'ordre dans lequel se sont succé-

toujours eu et qu'il y a encore aujourd'hui plus d'hommes ou plus de peuples sur la terre, qui ne mangent pas de viande, qu'il y en a qui en usent. C'est ce qu'on remarque chez presque toutes les nations des pays chauds, auxquelles souvent l'usage de la chair répugne, et auxquelles d'ailleurs le jeûne est très-facile et l'abstinence souvent nécessaire; de même encore dans la plus grande partie de l'Asie qui est la plus populeuse du globe, dans l'Amérique du sud, dans l'Afrique et la plus grande partie de l'Océanie. En Europe, en France même, combien ne voit-on pas de pays où les gens de la campagne, comme les laboureurs, ne mangent jamais ou presque jamais de viande? et cependant ils sont forts, vigoureux et pleins de santé, quoiqu'ils vivent frugalement, ou plutôt parce qu'ils vivent frugalement et qu'en même temps ils travaillent en plein air. Rien peut-être ne fortifie plus le physique de l'homme que l'exercice musculaire joint à une forte oxigénation de la masse du sang. L'air, a dit Hippocrate, est l'aliment de la vie, *pabulum vitæ*.

Ainsi, d'après ce qui précède, l'homme peut vivre de tout, peut s'assimiler tous les genres d'aliments des deux règnes organiques, c'est-à-dire qu'il est omnivore. Mais, s'il fallait qu'il adoptât une alimentation exclusive, il est sûr que la nourriture végétale serait généralement plus appropriée à sa nature qu'un régime exclusivement animal. Aussi, son premier régime diététique a été purement végétal pendant seize cents ans. C'est donc là son

dés les aliments des hommes des premiers âges : les fruits, les grains, les herbages, le pain, le lait, le poisson, la chair, auxquels il faut joindre le miel, l'huile d'olive, les œufs, le beurre et le fromage.

régime le plus naturel. Mais, nous le répétons, l'homme est aujourd'hui devenu *panphage* comme il est devenu cosmopolite et *panchronogénique*, c'est-à-dire qu'il se nourrit de tout, qu'il habite partout, et qu'il se reproduit en tout temps et en tout lieu.

Voici différents passages que M. le docteur Virey met dans la bouche d'un brame de l'Inde, conversant avec un jeune médecin anglais. On verra que, dans le fond, ils renferment de grandes vérités.

« Nous fuyous avec horreur ces viandes immondes et empestées, infectes charognes dont vous vous souillez parmi nous, et qui bientôt vous tuent par des fièvres mortelles, des dysenteries malignes et contagieuses, comme si les dieux se vengeaient sur vous de tout le sang innocent des animaux versé pour assouvir votre glotonnerie. Tandis que nous passons nos jours dans la douceur, la patience, les sages réflexions, en exerçant notre esprit à la pratique des vertus et de l'humanité, vos immondes Européens se gorgeant de chairs, avec des liqueurs spiritueuses, paraissent tourmentés du bouillonnement des passions; la colère, la fureur, respirent dans leur teint allumé, ardent, et leurs muscles crispés; s'ils sont robustes et replets, c'est à la manière des lions et des tigres, dont l'haleine et la transpiration sont déjà fétides et putrescentes, comme leurs humeurs. Vous régnez par la violence et la guerre; vous exaltez encore ce tempérament brutal et féroce par ces aliments déjà sanguinaires; plus grands et plus épais de corps que nous, sans doute, vous usurpez l'empire que mériteraient au contraire la bonté, l'humilité, l'innocence et toutes les vertus des brames, par leur frugalité exempte d'ivresse, de fougue,

qui maintient nos esprits dans la prudence, la gravité, avec les profondes vérités de la religion et d'une sublime sagesse.

.... « L'essentiel est le bonheur, s'il existe sur cette terre; mais tu ne le trouveras point parmi le tourbillon des plaisirs, ou des richesses et de la renommée; il réside dans le repos du cœur et la paix profonde des passions; il ne peut s'obtenir sans la frugalité qui, plus que tout le reste, rafraîchit, calme ces impétueux désirs d'amour, d'ambition, ou la colère, qui vous dévorent; tel est l'effet salutaire des aliments simples et innocents de tout meurtre que nous avait d'abord préparés la nature. Pour vous, au contraire, vivre c'est manger; mais l'ivresse et la crapule, ennemies de toute prudence, nous sont inconnues. Pourvu que vos corps, bien repus, deviennent robustes, exercés à la guerre, à la chasse, aux travaux de force, que vous importent l'humble modestie, la tempérance, la pudeur chaste et toutes les modérations dans le caractère et les mœurs? Vous préférez la turbulence, la fierté, la lutte ou le combat; vous sollicitez la concurrence et l'émulation, tous les ferments de discorde, tandis que nous cherchons à tout apaiser en cédant sans peine avec bonté et complaisance. Aussi, exemptes de vos plus cruelles maladies, nos humeurs sont douces comme notre naturel; nous ne connaissons ni pléthore, ni indigestions, ni les inflammations des viscères, ni vos phlegmasies ardentes et putrides, ni acrimonie des humeurs, ni le scorbut, la goutte, l'apoplexie, etc. Sensibles, compatissants, tendres, nos sens sont délicats....

« Hommes nouveau-venus sur ce globe, vous vivez par le corps et nous par l'âme. Vous manquez du cou-

rage de la patience et de l'adversité, le plus noble et le difficile de tous. Il n'est pas aussi pénible de se précipiter tête baissée dans l'épaisseur des bataillons ennemis, que de savoir se résigner à travers de longues années, avec une invincible fermeté, dans l'infortune, ou braver le malheur. Qui ne sait pas constamment dompter la douleur, n'est pas philosophe, ainsi qu'il s'en glorifie. Vous calomniez du nom de froideur, d'apathie, des vertus triomphant aussi de votre délicatesse; vous vous dites sensibles, lorsque vous n'êtes que légers et inconstants; vous vantez votre cœur en massacrant de pauvres animaux sans défense, ou plutôt vous les assassinez lâchement pour vous engraisser. Si j'ai bien lu votre propre histoire et vos révolutions atroces, vous n'êtes pas heureux, car vous vivez mécontents sans cesse de votre gouvernement; vous changez à volonté de religion ou de secte, sans vous en trouver mieux; vous ne paraissez pas mieux satisfaits de vos modes et de vos habits. Dans votre malaise et votre inquiétude perpétuelle, vous parcourez le monde pour l'envahir ou le ravager, et souvent, après avoir amassé des monceaux d'or, un dégoût intolérable de la vie vous saisit; vous la terminez par le suicide, sous l'extravagant prétexte que vous avez épuisé toutes ses jouissances.

.... « Châtiés par les dieux qui accordèrent à vos vœux cette ambition sacrilège et insatiable, vous sortez de la naturelle condition de l'humanité; les boissons brûlantes qui vous transportent, la soif du sang dont vous êtes altérés, ont fait de vous, en quelque manière, des bêtes féroces sous les âpres hivers de vos climats. Vous vous vêtissez de la dépouille fétide et souillée des animaux égorgés de vos mains, tandis que nos vêtements

doux de coton sont purs et innocents comme nous-mêmes. Vos joies brutales, sollicitées par des festins immondes, engendrent souvent des rixes furieuses, tandis que nous conservons le calme noble, la décente gravité, si convenables à l'homme en présence de la Divinité.

.... « L'homme a ses lois fondamentales et innées, qui lui sont propres, aussi bien que les autres animaux. Son instinct à lui est l'intelligence; sa vocation est de vivre d'*esprit*, d'échapper aux transgressions des passions, de se gouverner par une sage raison, de s'élever, comme la première et la plus excellente des créatures, vers l'auteur de son existence. L'esprit seul doit régner, le corps n'est qu'un esclave, ou plutôt c'est le vêtement destructible de l'âme éternelle. La perfection de notre espèce ne consiste point, ainsi que le croient tes compatriotes, dans la vigueur du corps, la richesse ou les jouissances, ni même dans ces arts éblouissants qui déploient les splendeurs de votre magnificence, les créations magiques de votre industrie; tout cela est du corps et ne fait qu'attiser davantage le feu de vos concupiscences, leurs voluptés prévaricatrices vous égarent et vous tuent. Vos philosophes, vos médecins d'Europe, pour la plupart, ne considèrent que la substance matérielle. Ils font émaner des sensations extérieures toutes nos facultés mentales; ils n'étudient que les organes périssables; ils prétendent expliquer leur jeu par des ressorts tout physiques ou chimiques, d'après les sciences dommageables que vous cultivez avec le plus d'ardeur et qui vous pervertissent. Selon eux, l'homme n'est qu'une vraie machine, un automate; sa pensée n'est que la sécrétion du cerveau, comme d'autres glandes excrètent le sperme; les senti-

ments les plus sublimes ne dépendent que d'une insurrection de vos fibres nerveuses. Ces opinions, qui rabaisent au niveau de la brute, sont ramassées dans les ignobles pourritures de vos amphithéâtres d'anatomie, vrais charniers où l'on n'apprend que la mort en fouillant les cadavres, tandis que les mystères sacrés de la vie, dévoilant une organisation divine, devraient au contraire faire élever des hymnes d'admiration et de reconnaissance vers le créateur de tant d'ineffables merveilles. Homme aveuglé par un faux savoir, ne sens-tu pas en toi ces vives étincelles d'un plus noble génie? Ta raison naît-elle du choc de la matière? Dois-tu subir ces impurs appétits de tes membres, et assouvir ces brutales passions que la chair et le sang suscitent dans tes entrailles? Alors mange, bois, engendre, remplis ton ventre, crève-toi de toutes les délices; non moins que l'animal immonde, descends au rang des bêtes, ravale-toi à la fange. C'est là que t'attendent les maladies et les fureurs d'une âme arrachée désormais de la chaîne sacrée qui la suspendait aux cieux, dans cette région pure, resplendissante de l'aurore de la Divinité. Vertueux enfants de Brahma, vous chez lesquels de tout temps les Occidentaux vinrent s'enrichir des trésors de la sagesse, vous, les sublimes précepteurs des Pythagore et des Platon, renouvelez la lumière orientale de ces vérités parmi les régions ténébreuses de l'Occident. Enseignez à l'euro péen un régime plus doux pour ses humeurs âcres et querelleuses; avec la frugalité des tables, il retrouvera la paix modeste de l'innocence, des sentiments plus humains et plus charitables. Dégagé par la sobriété, de ces organes épais qui obstruaient les rayons de son intelligence, il reconnaîtra qu'il n'est pas

tout matière, que son principal mérite doit éclater plutôt dans ses facultés morales ou supérieures, qu'il est né pour penser aussi bien que pour jouir, et qu'enfin cette vie animale, si vantée par vos épicuriens, est la peste et la mort de tout bonheur, de toute sérénité de l'esprit et du corps même. »

§ IV.

Quelques mots sur la longévité.

Le jeûne, l'abstinence et la tempérance, sont incontestablement le principe et la source de la santé et de la longue vie. *Qui abstiniens est, adjiciet vitam.* (Eccli. 37-34.) Tout le monde connaît l'histoire de ce noble vénitien, le fameux Louis Cornaro, mort, âgé de plus de cent ans, en 1566. Cet homme, célèbre dans les annales de l'hygiène, s'était vu, vers l'âge de trente-cinq ans, attaqué d'une foule d'infirmités plus ou moins graves, qui semblaient devoir le conduire prochainement et infailliblement au tombeau. Ses maux principaux étaient des douleurs d'estomac et de reins, des coliques, des attaques de goutte, une fièvre lente avec une soif perpétuelle. Tous les remèdes furent sans succès. Les médecins lui déclarèrent qu'il ne lui restait d'autre ressource qu'un régime extrêmement sobre et régulier : il s'y soumit, et en peu de temps il eut lieu de s'en applaudir. Il ne prenait par jour que douze onces d'aliments solides et quatorze onces de boisson. Cornaro, depuis long-temps accoutumé à cette vie austère, se laissa persuader, à l'âge de soixante dix-huit ans, de porter cette mesure à quatorze onces de l'une et à seize de l'autre. Ce léger changement dans son

régime déranginga son estomac; il tomba dans le dégoût et la tristesse, et fut atteint d'une fièvre qui dura trente-cinq jours et dont il ne guérit qu'en reprenant son premier genre de vie. Cornaro fait une observation digne de remarque; c'est qu'en suivant un régime aussi sévère et aussi régulier, il se trouva presque insensible aux graves événements, aux malheurs ou aux accidents inévitables de la vie, qui d'ordinaire affectent péniblement ceux qui ne vivent pas avec la même régularité. Et cela se conçoit aisément. L'homme sobre et tempérant pratique ordinairement d'autres vertus encore; il est sage, modéré, prudent, résigné et soumis aux décrets de la divine Providence; son âme s'est trempée de bonne heure dans une éducation fortement morale; en un mot, le plus souvent, l'homme tempérant est un vrai sage, un philosophe chrétien qui demeure debout et calme au milieu des ruines : *impavidum ferient ruinæ.....* Aucune tempête terrestre ne le renverse, aucun événement humain ne l'abat, parce qu'il est établi ferme sur le roc inébranlable de la foi..... Voyageur d'un jour dans des régions étrangères, il regarde tous les événements de la vie, qu'on appelle malheur, comme des accidents du voyage. Il continue sa marche sur la route du temps, et ne s'arrête que lorsqu'il est entré dans le repos de sa véritable et éternelle patrie.

Le célèbre Haller rapporte que Thomas Pare paysan anglais, mourut à l'âge de cent cinquante-deux ans et même d'une manière inopinée : car, ayant été comblé des faveurs royales, il interrompit sa sobriété tutélaire et rencontra la mort au sein de l'abondance. « *Thomas Parc cum paupere et durâ diætâ 150 annos attigerat, lautius cùm vivere cœperat, continuò periit.* » D'après

le même auteur, les anciens Suédois parvenaient à un âge très-avancé; mais, depuis que les enfants se sont relâchés de la tempérance de leurs pères, ils n'atteignent plus cette grande longévité. Il en est de même des Norvégiens, dont la vie diminua à raison des excès qu'ils firent en boissons alcooliques. Autrefois on les voyait se livrer, à soixante-dix ans, à la culture de leurs terres, tandis qu'aujourd'hui ils sont éternés à cinquante.

En considérant la longue carrière des Pères du désert de l'Égypte et de tous les ermites si éminemment sobres, comme des Esséniens, selon Josèphe, des Gymnosophistes de l'Inde, le célèbre jésuite Lessius regarda le jeûne et l'abstinence comme le plus beau présent qu'eût fait à l'homme la religion pour conserver et prolonger ses jours.

La longévité, suite du jeûne et de la tempérance, est donc un fait remarquable acquis à l'hygiène et prouvé par l'expérience de tous les temps. Dans une apologie du jeûne, on a compté la vie de cent cinquante anachorètes pris sous tous les climats en différents siècles. Ce calcul a donné onze mille cinq cent quatre-vingt-neuf ans, ou, pour chacun, la durée moyenne de soixante-seize ans trois mois. Cent cinquante académiciens, pris parmi les sciences et les lettres, n'ont présenté que dix mille cinq cent onze ans, ou soixante-neuf ans deux mois d'une vie moyenne. (*Journal de médecine*, t. 75, p. 540.) Ainsi, le jeûne et l'abstinence sont encore plus propres à la longévité que la vie calme et régulière des hommes de lettres ou des personnes qui cultivent leur intelligence.

On peut encore rattacher, à ces aperçus statistiques

de longévité, le tableau suivant fait d'après un relevé d'un certain nombre de professions. Il a été dressé par M. Casper. Il donne le nombre de personnes sur cent ayant atteint leur soixante-dixième année.

Professions.	Nombres proportionnels.
Théologiens.	42
Agriculteurs.	40
Commerçants ou manufacturiers. .	35
Soldats.	32
Commis.	32
Avocats.	29
Artistes.	28
Professeurs.	27
Médecins.	24

Ce qui frappe d'abord dans ce tableau, c'est la longévité des théologiens. Elle s'explique, ce nous semble, assez naturellement par le genre de vie qu'ils mènent habituellement, c'est-à-dire qu'ils joignent, à des mœurs douces, paisibles et exemptes de passions tristes, dépressives ou turbulentes, des habitudes de piété, d'ordre, de tempérance et de sobriété..... Mais ce qui ne frappera peut-être pas moins, c'est de voir les pauvres médecins, tout livrés au soin de prolonger la vie des autres, se trouver placés tout-à-fait au bas de l'échelle macrobiotique, tandis que les théologiens ou les prêtres occupent l'extrémité opposée.

Que conclure de là, sinon qu'en général ces deux classes de personnes sont sans doute placées dans des conditions physiques et morales diamétralement oppo-

sées? Cependant, nous ne prétendons pas donner cette conclusion comme rigoureusement et constamment vraie. Revenons à l'effet du jeûne.

Le mouvement de la vie mesuré, modéré et réglé par le jeûne et l'abstinence, ralentit nécessairement le cours de nos années, le rend plus uniforme, plus calme, et par là fait naître aussi moins de maladies aiguës, graves, qu'une alimentation copieuse, irritante et échauffante. Il ne faut donc pas être étonné de l'extrême longévité des anciens anachorètes ou des Pères du désert. On sait d'ailleurs assez que le jeûne et l'abstinence favorisent singulièrement la continence et la pratique de la chasteté. De là vient que la résorption perpétuelle de la partie la plus vitale du sperme, conserve et augmente même notablement les forces radicales de l'organisme et la puissance de l'économie ; et, si alors on n'observe pas toujours ce déploiement extérieur ou cette pétulante expansion des forces physiques, du moins le philosophe contemple avec satisfaction, dans l'homme sobre, tempérant et chaste, la sagesse, la paix, la sérénité, l'énergie, la macrobie ou la longévité.

« Sacrés anachorètes de la Thébaïde et du mont Sina, s'écrie M. Virey, dites-nous quelles longues années de paix vous dûtes à ces vertueuses pratiques de piété et à cette douce confiance dans les décrets de la Providence, éternels auxiliaires de la sagesse ? Vos âmes innocentes se plongeaient chaque jour dans ces contemplations, ces divines extases d'une autre vie, qui entretiennent la fraîcheur de la jeunesse dans l'organisme, loin d'un monde corrompteur. Combien votre sang, purifié par un régime simple et végétal, s'écoulait plus délicieusement dans vos

veines, lorsque votre cœur, exempt des passions tumultueuses du monde, laissait vos sens dans le calme ravissant que procure la vertu ! Ainsi s'usait à peine une existence tranquillement bercée dans son modeste pèlerinage sur la terre. Rien d'âcre ni de violent n'aigrissait les humeurs, ne sollicitait des tempêtes dans l'appareil nerveux cérébral. De pieuses pensées promenaient sans effort votre intelligence dans l'immensité de cet univers, pour s'y réunir à la Divinité, et puiser, dans cette source ineffable d'existence, de nouvelles forces, afin de conserver les vôtres. »

Trois mots résument et concluent tout ce dernier paragraphe : tempérance, empire sur soi-même, force, chasteté et pureté de l'âme, jours longs et sereins.

Nous nous sommes peut-être déjà trop étendu sur cette matière, sur laquelle nous avons cru devoir insister un peu, parce que, pour conclusion, nous regardons le jeûne, l'abstinence et la tempérance comme de puissants moyens de moralisation et même comme de grands instruments de vertus. Nous terminerons ce chapitre et tout cet ouvrage par une citation qui ne nous paraît pas ici inopportune : c'est un aperçu général de l'état physiologique, hygiénique, moral et ascétique des religieux de l'ordre de la Trappe de l'époque actuelle, qui se trouve à la fin de la *Thérapeutique appliquée* que nous avons publiée en 1841.

Le grand principe de toute la médecine monastique est de prévenir les maladies ou d'en enrayer le développement et la marche, au moins autant qu'il est humainement et médicalement possible. Cherchez donc avant tout

à étouffer ces enfants naissants dans leur berceau, *principis obsta*, etc., et vous n'en verrez presque jamais grandir chez les religieux, surtout si vous employez fort peu de médicaments avec beaucoup d'hygiène. Nous croyons que c'est en grande partie à cette médecine prophylactique qu'il faut attribuer et le petit nombre des malades et la faible mortalité que l'on observe à la Grande-Trappe (Orne) : car il est certain, évident et statistiquement patent, qu'on y est moins malade, et qu'on y meurt sensiblement moins que dans le monde et même dans les autres maisons du même ordre. Il faut le dire ici, il faut le proclamer tout haut, afin que l'entendent et le comprennent et la politique, et la philosophie, et la médecine. Il est un fait, un résultat d'observation qui nous paraît singulièrement remarquable : c'est que le régime de la Trappe, que l'on croit généralement et fausement très-propre à abrégier la durée de la vie humaine et à détruire les santés les plus robustes, est au contraire un vrai moyen de santé et de longévité (1), et un préservatif assuré contre les maux les plus terribles qui affligent l'humanité. On ne voit point, chez les religieux trappistes, cette nombreuse tribu de fièvres et de maladies redoutables qui sont le triste apanage des gens du monde adonnés à la bonne chère et tout plongés dans les jouissances matérielles. Ces graves maladies, ce sont l'apoplexie, les anévrysmes du cœur, l'hydropisie, la goutte, la gravelle, la pierre, le cancer, le scorbut, etc. ; eh bien !

(1) Des deux derniers abbés de l'ordre de la Trappe morts depuis moins de deux ans, l'un, l'abbé de Melleray, était âgé de soixante-quinze ans, et l'autre, abbé d'Aiguebelle, avait atteint sa quatre-vingt-seizième année.

nous pouvons assurer que depuis vingt-cinq ans nous n'avons pas rencontré un seul cas de ces diverses maladies chez les religieux de la Trappe, pas même, chose qui pourra paraître incroyable en présence de nos idées préconçues ou de nos préjugés, pas même, disons-nous, un seul fait de scorbut, bien que nous l'ayons assez souvent observé sur les personnes du monde.

Il faut ajouter à cela que le terrible choléra de 1852 n'a envahi aucune des maisons de la Trappe. Ce fléau a fait de grands ravages dans les environs de la Grande-Trappe, à l'Aigle et à Mortagne, mais il n'a pas franchi la clôture du monastère. De plus, une épidémie meurtrière d'angine couenneuse (diphthérie) a depuis quinze ans porté plusieurs fois la désolation dans la commune même où est située la Trappe (Soligny). Ce mal encore est venu expirer au pied du mur de l'abbaye où il n'a jamais pénétré. Dernièrement encore (l'automne de 1842), une épidémie de dysenterie maligne, presque aussi dangereuse que le choléra asiatique, est venue frapper et désoler le pays. Ce nouveau fléau a particulièrement sévi sur la classe pauvre, et a choisi ses victimes parmi les personnes le plus mal ou le plus frugalement nourries; et, sous ce rapport, les religieux de la Trappe n'avaient-ils pas en apparence tout à craindre de l'influence délétère de l'épidémie, surtout en voyant atteinte de ce mal, et presque à leur porte, une famille tout entière composée de six personnes? Enfin un mendiant, un aveugle-né fut atteint de la maladie dans l'hospice même de la Trappe (ce petit hospice tient à la clôture de la maison.). Le mal, quoique grave, fut promptement dompté. Comme les autres, il s'arrêta encore là et brisa pour ainsi dire sa fu-

reur contre le mur de l'abbaye : il semble qu'on eût dit à ces fléaux : Vous irez jusque-là et point au-delà. *Huc usque venies et non procedes amplius* (Job). D'où provient ce résultat important et d'une immense portée considéré au point de vue philosophique et hygiénique? Essayons d'en découvrir le principe.

Que voit-on le plus souvent dans le monde? de l'agitation, du trouble, un conflit de passions turbulentes, haineuses, ambitieuses, violentes, frénétiques, qui bouleversent toute la machine humaine et trop souvent en détruisent la vie dans son principe. Combien ne voit-on pas dans le monde ces explosions de fureur *crever* (c'est à la lettre) le cœur par les anévrysmes, ou briser les cervelles humaines par de foudroyantes apoplexies!

Considérez, d'un autre côté, chez les amateurs de bonne chère et les gastrolâtres modernes, ces immenses perturbations physiques; portez vos regards attristés sur ces corps obèses, blasés et bouffis, dont les organes digestifs sont brûlés et corrodés par d'incessantes ingurgitations de viandes et de boissons les plus irritantes, les plus incendiaires et les plus propres à produire tous les maux les plus graves et les plus incurables. Est-il possible que l'organisation humaine la plus forte et la plus robuste résiste longtemps à l'impression délétère et toxique de tous ces principes de dissolution et de mort, à ces chocs brusques, et à ces collisions violentes d'un sang enflammé et de la mollesse des tissus organiques? On peut en quelque sorte comparer ces vastes corps-machines, qui ne cessent jamais de fonctionner et de digérer, aux machines si compliquées de nos usines, que la multiplicité des rouages et la vélocité des mouvements

dérangent, détraquent et brisent si souvent. Voilà, selon nous, les principales causes qui usent et brisent les corps humains, fussent-ils de bronze ou de fer.

Considérons maintenant un instant la vie calme et paisible du pieux cénobite. Du fortuné séjour de la religion, de cet asile de paix et de bonheur, sont à jamais bannis les noirs soucis, les peines et les inquiétudes temporelles pour l'avenir, de même que les passions tristes et dépressives, les humeurs sombres et chagrines, etc. On n'y voit généralement que les reflets et les riantes images des affections douces et expansives, c'est-à-dire la joie et le témoignage d'une bonne conscience, le contentement, la paix, le bonheur, avec une immense espérance.

Qu'ils se trompent donc grandement ceux qui s'imaginent que les religieux pénitents sont des hommes sombres, mélancoliques et farouches; qu'ils s'enterrent tout vivants, et qu'ils deviennent volontairement la proie précoce d'une longue et douloureuse mort! Non, leur vie n'est qu'une longue et bienheureuse paix; ou plutôt, comme dit un prophète, c'est un fleuve de paix qui les emporte délicieusement dans l'immortelle paix de Dieu... Ils semblent languir et mourir aux yeux des mondains fascinés par la bagatelle du siècle; cependant ils sont pleins de vie et de santé, et ils goûtent, je le répète, une paix et un bonheur inconnus au monde : *Visi sunt oculis insipientium mori, illi autem sunt in pace.* (Sap.)

Les raisons physiques de la santé et de la longévité des religieux sont leur tempérance et leur sobriété; l'abstinence des boissons alcooliques, un régime alimentaire simple, frugal, salubre, uniforme; un travail manuel

journalier au grand air, toujours prudemment proportionné aux forces et aux dispositions individuelles, et un système hygiénique sagement coordonné avec les devoirs de chacun et adapté aux besoins de tous. Enfin, un gouvernement doux et paternel règle et équilibre tellement tous les exercices de l'esprit et du corps, qu'une constante et heureuse harmonie règne imperturbablement entre le moral et le physique de l'homme. Dans cette heureuse condition, la machine vivante et animée fonctionne tranquillement et librement, ses ressorts et ses rouages se meuvent d'une manière douce, uniforme et constante, et par là en perpétuent indéfiniment le jeu mécanique. On peut dire que le corps de l'homme tempérant reçoit peu et dépense moins, et que celui de l'intempérant reçoit beaucoup et dépense davantage : il en résulte donc que, tout compte fait, il y a un *déficit* de vitalité pour ce dernier, sans compter l'*excédant* de l'*usure* de sa machine.

Certes, le spectacle de la vie d'un fervent religieux est pour nous un haut et grave enseignement philosophique; c'est l'écueil contre lequel viennent se briser toutes nos illusions, nos conceptions chimériques et nos mondaines espérances. Un célèbre Lyonnais disait naguère aux religieux d'une des maisons de l'ordre de la Trappe : « Adieu, censeurs de nos frivolités; votre aspect tourmente le monde comme une désolante et sublime ironie; allez!... vous avez bien compris le mystère de la vie. »

Sans doute, malgré toutes ces conditions de santé et de longévité matérielles, l'heure suprême sonnera aussi au dernier des jours du pieux cénobite; mais il l'entendra avec joie et allégresse : car c'est l'heure de sa délivrance.

C'est le sage et le juste qui franchit avec transport le seuil de l'éternité. Ce passage est doux et paisible, et non violent et convulsif comme l'affreux trépas de l'impie et voluptueux mondain (1). La lampe a cessé de brûler, faute d'aliment, mais elle ne s'est pas brisée; l'organisation demeure entière, la flamme vitale s'est éteinte, le principe de la vie s'est échappé pour ne plus revenir, *spiritus vadiens et non rediens* : ou plutôt l'âme, après quelques courtes épreuves et quelques légères tribulations, s'est envolée dans le sein de la Divinité, dans la région des intelligences, pour y jouir sans fin, dans l'immortelle société des esprits, du bonheur ineffable de Dieu même. *In paucis vexati, in multis benè disponentur.* (Sap.)

(1) « Quelle mort terrible et plus redoutable que celle du pervers, environnée de transes, de convulsions et de l'horreur de l'avenir ! Contemplez, si vous l'osez, ces tristes angoisses d'un moribond, se débattant, parmi le râle, l'inquiétude de ces jectigations, contre l'agonie et la syncope; renaissant à l'anxiété, aux tremblements des lèvres, à des grincements de dents, à une sueur froide, à une respiration haletaute, à des hocquets, des sanglots suspirieux, à des cris lamentables, tandis que la face est pâle, le pouls étroit, serré, que les extrémités se refroidissent, que le spasme monte vers le cœur, et qu'au milieu des convulsions, de l'impatience, de la rage, du désespoir, lorsqu'il faut quitter la vie, elle ne s'échappe qu'avec les tourments affreux du dernier soupir? » (Virey.)

APPENDICE,

OU

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

SUR LA NÉCESSITÉ DE L'ÉMANCIPATION SCIENTIFIQUE DU CLERGÉ.

Nous pensons que l'émancipation scientifique du clergé, dont nous avons déjà fait sentir la nécessité dans un autre ouvrage (*Pensées d'un croyant catholique*), ne pourra recevoir sa complète réalisation qu'à l'époque où sera radicalement et pleinement organisée la société ecclésiastique dont voici le projet et le plan général.

Projet d'une nouvelle institution ecclésiastique.

1° Nous proposons, à nos illustrissimes seigneurs les évêques de France, la création d'une société savante, dans le double but d'assurer la défense perpétuelle de la religion ou de la foi catholique, et de faire reconquérir au clergé la haute influence intellectuelle et scientifique que jadis il exerça si heureusement sur la société.

2° A cet effet, chaque prélat choisirait dans son diocèse le sujet qu'il croirait le plus capable ou qui lui paraîtrait offrir le plus d'avenir scientifique.

3° Tous les membres de cette société seraient ecclésiastiques et résideraient habituellement à Paris.

4° Cette congrégation pieuse et savante, dans un état de parfaite indépendance et en dehors de toute politique,

hors la politique sacrée, aurait pour mission spéciale de veiller activement à la conservation de la foi ou de l'orthodoxie catholique, et de travailler en même temps à l'épuration des mœurs des peuples.

5° A ces fins, la société se créerait un journal quotidien ou une espèce d'encyclopédie catholique, qui se publierait sous les auspices et le haut patronage de tous les évêques de France.

6° Tous les membres de la société (chacun dans sa spécialité et sa sphère intellectuelle) se familiariseraient peu à peu avec toutes les sciences divines et humaines, et particulièrement les sciences théologiques et morales, celle de l'Écriture sainte, l'exégèse biblique (dans un sens catholique et non rationaliste), le droit canon, l'étude des Pères et de la tradition de l'Église, l'histoire sacrée, l'histoire ecclésiastique, etc.; les sciences philosophiques, chronologiques, archéologiques, ethnographiques; l'étude des langues orientales et particulièrement de l'hébreu, du syriaque, du chaldéen et de quelques langues vivantes, comme l'anglais, l'allemand, l'italien, etc.; l'histoire profane, la philosophie de l'histoire, etc.; de plus, les sciences physiques et naturelles, la physique générale, quelques connaissances astronomiques, cosmogoniques, géologiques, mathématiques, d'histoire naturelle, et surtout les sciences physiologiques (avec les principales aberrations intellectuelles et affectives), seulement dans leurs rapports avec l'éthique ou la psychologie et la théologie morale.

7° La société aurait des associés correspondants dans la plupart des capitales de l'Europe et surtout à Rome, dans les universités catholiques d'Allemagne, au collège

d'Oxford; et même dans la société asiatique de Calcutta, pour toutes les questions qui se rattachent aux langues orientales et aux recherches archéologiques ou géologiques, en un mot, pour tout ce qui peut être l'objet de l'orientalisme.

8° Cette société, ou, si l'on veut, cette espèce de cour établie au centre de toutes les sciences européennes, serait en quelque sorte le tribunal de l'opinion publique. Il serait donc naturellement saisi de toutes les questions dogmatiques, morales, liturgiques, disciplinaires; des affaires contentieuses ecclésiastiques, de droit canon, de droit civil, de politique sacrée, de droit des nations ou des gens, bref, de toutes les questions philosophiques, scientifiques, littéraires et artistiques de l'époque actuelle. Ainsi, par là, serait dévolue à cette corporation savante la grave et importante mission de faire connaître les bons livres et de stigmatiser tous les écrits mauvais et dangereux; de signaler les déviations et les erreurs de l'enseignement universitaire, y compris l'éclectisme panthéistique du collège de France et la nouvelle académie des sciences dites politiques et morales; de flageller au besoin les productions dramatiques et romantiques; surtout d'attaquer vigoureusement la presse périodique ou le journalisme, alors qu'il devient hostile à la religion ou dangereux aux mœurs, d'en réprimer en un mot tous les abus et les écarts quelconques; et de réfuter enfin tous les mauvais systèmes religieux et philosophiques que, dans ces temps de désorganisation et de putréfaction morale, l'esprit de vertige et les folies humaines font éclore presque tous les jours : telles sont toutes les conceptions impies ou absurdes de l'impiété moderne, l'athéisme, le

déisme, le matérialisme, le protestantisme, le rationalisme, l'éclectisme, le fourriérisme, le panthéisme moderne, *et cætera*, c'est-à-dire toutes les extravagances philosophiques passées, présentes et futures.

9° Ce journal serait l'organe officiel du corps épiscopal français, et par conséquent, chaque évêque y ferait insérer tout ce qu'il croirait devoir être livré à la publicité, comme les mandements, les lettres pastorales et autres pièces importantes pour l'extirpation des erreurs et des vices, ou pour l'instruction ou l'édification des fidèles.

10° La société, avec le temps, pourrait s'agréger de nouveaux membres, soit pour assurer la pérennité de son existence, soit pour former des professeurs pour les grands et petits séminaires, si toutefois, sous ce dernier rapport, elle ne trouve pas son complément dans l'établissement destiné aux hautes études ecclésiastiques que l'on doit, dit-on, créer prochainement à Paris.

11° Nous pensons enfin qu'une telle institution est devenue en quelque sorte nécessaire dans notre siècle dit des sciences, des lumières et des progrès, et dans un temps où les évêques ne peuvent plus se réunir pour s'opposer aux envahissements sacrilèges et aux sarcasmes de l'impiété. La science superbe et impie des matérialistes, des déistes et des panthéistes modernes, ne manque pas, comme on sait, de déverser de temps en temps sur le clergé l'amer dédain, pour ne pas dire l'insultant mépris. On le croit sans défense, parce qu'on le croit ignorant, arriéré, stationnaire et ennemi du progrès. Il ne faut pourtant pas se le dissimuler ici, combien n'a-t-on pas vu naître et mourir de journaux ecclésiastiques depuis seulement une douzaine d'années? Quelle sève

vitale leur manquait donc pour grandir et porter des fruits? Il leur manquait l'appui des hautes sciences humaines, ils n'avaient ni mâle vigueur, ni nerf, ni critique et ils se sont étoilés dans l'ombre.

Que le clergé ressaisisse donc le puissant levier de la science, mais d'une main désormais plus ferme, plus hardie et plus habile : placé sur le terrain solide de la vérité et armé de toute son influence morale et de sa philosophie transcendante, c'est-à-dire chrétienne, il s'opposera courageusement et constamment aux tendances anti-catholiques de l'Université.

Nous sommes persuadé que, dans quelques années, cette société compacte et forte de doctrine, de savoir et de science universelle, et non moins forte d'union, de vertu et de piété, formerait une phalange vraiment inattaquable, une puissance scientifique à laquelle rien ne résisterait, et qui, par cela même qu'elle se rendrait redoutable à tous les ennemis de la religion, ne pourrait manquer d'exercer sur la société une haute et salutaire influence..... D'un autre côté, on sent assez quels services importants une telle création rendrait à l'Église, et combien elle contribuerait à cimenter de plus en plus l'union de tous les Évêques de France.

12° On opposera peut-être quelques difficultés matérielles à la réalisation de ce projet, savoir, la privation d'un sujet distingué pour le diocèse et un certain sacrifice pécuniaire. Mais quel vide peut faire un sujet de moins dans un diocèse? et qu'est-ce qu'un sacrifice de deux ou trois mille francs au plus pour un diocèse et seulement pour quelques années? Car la société se créera facilement une indépendance matérielle à l'aide

de son journal universel et de ses écrits particuliers. Quant au premier sacrifice pécuniaire, un appel à la piété du clergé ou même des personnes laïques pieuses serait certainement entendu, et nul ne se refuserait à contribuer à l'avancement d'une œuvre si éminemment utile pour ne pas dire évidemment nécessaire.

15° On objectera peut-être encore que tous les évêques n'en s'uniront jamais pour la réalisation d'une pareille conception. Cela est très-possible. Mais, quand il n'y aurait pas unanimité pour l'adoption et l'exécution de ce projet, ce qui est même très-probable, il suffirait, pour que le succès n'en fût pas compromis, que la majorité des prélats ou seulement trente à quarante fussent d'accord sur l'opportunité de cette institution nouvelle. Il y a plus, n'y eût-il même qu'une faible minorité pour cette œuvre, il ne faudrait pas en désespérer absolument. Souvent les vastes entreprises n'obtiennent que lentement la plénitude de leur succès, et n'arrivent ordinairement que tard à leur parfaite évolution. Après tout, quand il n'y en aurait pas même un seul qui voulût s'associer à cette pensée, ce ne serait pas une raison pour nous de ne pas la produire ici. Souvent une idée en engendre une autre, une meilleure, plus profondément conçue et plus féconde en applications et en résultats pratiques.

Quoi qu'il en soit, voici, en attendant, un fait certain qui n'est pas sans portée. Nous connaissons un diocèse où il s'est présenté un jeune homme distingué par des talents naturels et surtout remarquable par son aptitude singulière aux sciences physiques et naturelles. Le clergé, ayant conquis cette jeune et forte intelligence, se l'est agrégée; il a fait plus, il a lancé ce brillant sujet dans

les hautes écoles de Paris. Là, devenu en peu de temps capable d'être professeur lui-même et investi des grades universitaires, il est descendu des hautes régions de la science, s'est emparé de l'enseignement du petit séminaire de son pays, a fait des cours de mathématiques, de physique, de chimie, d'histoire naturelle, etc.; en un mot, il y a opéré une véritable révolution scientifique. Ce petit séminaire sera sous peu, s'il ne l'est déjà, le plus fort de tous les collèges ecclésiastiques de France; enfin, ce sera un petit séminaire-modèle. Et, pour atteindre plus sûrement et plus promptement ce but, nous conseillons de joindre, à l'étude des sciences naturelles proprement dites, un cours élémentaire de physiologie considérée dans ses rapports avec la psychologie et la théologie morale. Ce sera un complément, sinon absolument nécessaire, au moins éminemment utile aux études philosophiques. Encore quelques années, et ce petit séminaire, nous en sommes persuadé, ne le cèdera pas, pour la force et la hauteur des études, à nos fameux collèges royaux. Nous ne considérons pas ici les choses au point de vue philosophique, moral et religieux : on sait assez de quel côté est l'avantage.

Nous l'avons dit déjà, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, ce fait positif et progressif aura de la portée; il marchera, il se fera jour à travers les vieilles coutumes, et renversera enfin toutes les oppositions : c'est dans la destinée de notre époque; et cette destinée, tous, malgré bon gré, la subiront tôt ou tard.

Enfin, pour rassurer les personnes qui pourraient être arrêtées par quelques préoccupations politiques, nous affirmons hautement que cette société savante ne serait

pas de nature à pouvoir jamais inspirer la moindre crainte au pouvoir ; nous sommes persuadé, au contraire, qu'en conservant et en propageant les bonnes doctrines (religieuses, morales et sociales), qui sont le nerf des états, elle en serait constamment le principal et le plus solide appui. Seulement, il faut l'avouer, elle pourrait paraître opposée aux vues de l'Université, en ce sens qu'elle en surveillerait les doctrines, en signalerait les déviations, et obligerait, en un mot, ce corps enseignant à suivre constamment la ligne catholique, et à donner comme condition de sa propre existence morale, un enseignement meilleur que celui des collèges ecclésiastiques. Que l'Université remplisse donc ces deux conditions, et elle n'aura jamais rien à craindre de la concurrence et des prétendus empiétements du clergé.

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
AVERTISSEMENT.	5
PRÉFACE.	9

PREMIÈRE PARTIE.

CHAP. I ^{er} . Aperçu physiologique ou méthode phrénométrique.	
Mesure approximative de l'intelligence humaine.	19
— Des tempéraments, définition, réflexions préliminaires.	25
— Du tempérament sanguin pur.	24
— Du tempérament sanguin-musculaire ou athlétique.	29
CHAP. II. Du tempérament bilieux pur.	50
— Du tempérament sanguin-bilieux.	54
CHAP. III. Du tempérament lymphatique pur.	56
— Du tempérament lymphatique-sanguin ou sanguin-lym- phatique.	40
CHAP. IV. Du tempérament mélancolique pur.	42
— Du tempérament mélancolique-sanguin ou sanguin- mélancolique.	46
— Du tempérament mélancolique-bilieux.	47
CHAP. V. Du tempérament nerveux pur.	48
— Du tempérament nervoso-sanguin.	54
— Du tempérament nervoso-bilieux.	<i>ib.</i>
— Du tempérament nervoso-lymphatique.	55
CHAP. VI. Du tempérament érotique ou génital dans les deux sexes.	58

DEUXIÈME PARTIE.

CHAP. I ^{er} . De l'onanisme ou masturbation dans le sexe mas- culin.	67
---	----

	Pages.
— Dégradation physique du masturbateur.	75
— Dégradation morale du masturbateur.	75
CHAP. II. De la pollution considérée dans l'homme.	86
— De la pollution nocturne ou active.	105
— De la pollution diurne.	119
CHAP. III. De l'onanisme ou de la masturbation considérée dans le sexe féminin.	126
CHAP. IV. De la pollution chez la femme.	155
— De la pollution diurne.	155
— De la pollution nocturne.	156
CHAP. V. De l'onanisme conjugal.	162
CHAP. VI. Impuissance. — Incube et succube.	189

TROISIÈME PARTIE.

CHAP. I ^{er} . De l'embryologie sacrée.	197
— Réflexions préliminaires.	<i>ib.</i>
— Animation de l'embryon ou du fœtus.	201
— Avortement.	205
— Embryogénie.	210
— Baptême des embryons.	211
CHAP. II. Conduite à tenir auprès d'une femme enceinte qui vient de mourir. Quelques principes théologiques propres à diriger la conduite des médecins chrétiens dans des cas fort graves qui peuvent surgir dans la pratique, et que les confesseurs eux-mêmes ne doivent pas igno- rer, puisqu'il y va du salut des âmes.	218
— Preuves de la survie du fœtus.	<i>ib.</i>
— Réfutation des assertions de M. le professeur Velpeau, qui tendent à infirmer la doctrine ou l'enseignement de l'Église relativement à l'opération césarienne et au baptême des enfants après la mort de la mère.	226
— Des signes de la mort apparente et réelle.	256
— De l'opération césarienne sur une femme morte.	245
— Procédé de l'opération césarienne.	248
— De l'opération césarienne sur la femme vivante. Obsta- cles à la parturition du côté de la mère.	252

— Obstacles à la parturition du côté du fœtus.	263
— De l'asphyxie et de l'état apoplectique des nouveau-nés.	268
— Du baptême des monstres.	270

QUATRIÈME PARTIE.

CHAP. I ^{er} . Magnétisme animal considéré dans ses rapports avec la théologie morale.	275
— Dangers moraux du magnétisme.	286
CHAP. II. Théorie nouvelle de la monomanie homicide et suicide; sa juste appréciation en matière de morale; question de la sépulture ecclésiastique des suicidés.	298
— Dépravation de la volonté; ses aberrations, ses écarts et ses entraves par des causes physiologiques et pathologiques.	311
CHAP. III. Guérisons réputées miraculeuses, c'est-à-dire opérées par des moyens purement spirituels et moraux.	314
CHAP. IV. Des possessions dites démoniaques	327
CHAP. V. Histoire et faits divers, suivis de réflexions critiques. Règles de conduite relatives à la direction des personnes que l'on croit dans un état extraordinaire soit physiologique, soit mystique. Choix des sujets pour l'état ecclésiastique.	345
CHAP. VI. Théorie des hallucinations. Imitation ou contagion nerveuse.	370
CHAP. VII. Quelques réflexions générales sur les passions, considérées au point de vue physiologique et moral. Instruments de pénitence; leur effet physiologique et moral.	381
— Notice sur l'ouvrage de M. le docteur Descuret, intitulé: <i>la Médecine des passions</i> , considérée dans ses rapports avec les maladies, les lois et la <i>Religion</i>	408
CHAP. VIII. Le jeûne, l'abstinence, la tempérance et l'intempérance, considérés au point de vue physiologique et hygiénique, et appréciés dans leurs effets moraux.	417
— Désordres moraux, intellectuels et physiques produits ou déterminés par l'intempérance.	421

	Pages.
— Avantages moraux, intellectuels, physiques, hygiéniques ou sanitaires, résultant de la pratique du jeûne, de l'abstinence et de la tempérance.	433
— Quelques mots sur la longévité, suivis d'un aperçu général sur l'état physiologique, hygiénique et moral des religieux de l'ordre de la Trappe de l'époque actuelle.	450
APPENDICE ou note supplémentaire sur la nécessité de l'émancipation scientifique du clergé.	463

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.











